JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,341

24ME ANNEE—No 199 MONTREAL, VENDREDI 26 JUIN 1908 16 PAGES—UN CENTIN

Mgr Lafl mme Université Laval

LES PETITS DEPOSANTS DE LA COTE DES NEIGES

Au milieu d'un enthousiasme général, petits garçons et petites filles des écoles du nouveau quartier Mont-Royal vont déposer leurs économies à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

CHALEUREUSE RECEPTION A LA BANQUE.

Les petits garçons de l'école des Frères Sainte-Croix de la Côte-des-Neiges, déposants à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Inculquer la vertu d'économie dans l'âme des enfants est une oeuvre que l'on ne saurait trop applaudir. C'est par l'économie que la race canadienne-française parviendra à faire meilleures ses destinées au milieu des autres races qui l'entourent.

Hier après-midi nous étions témoins d'une manifestation véritablement consolante de la part des élèves, petits garçons et petites filles des écoles paroissiales de Notre-Dame de la Côte des Neiges. Chacun d'eux, ayant à la main une petite boîte renfermant ses économies réalisées pendant l'année scolaire, est venu les déposer à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, rue Saint-Jacques.

Petits garçons et petites filles, divisés en deux groupes, ont fait le voyage dans des tramways gracieusement mis à leur disposition par M. Arthur Gaboury, surintendant de la compagnie.

C'était, pour nous servir de l'expression des enfants, "le pique-nique des banques", le troisième du genre à pareille époque de l'année, — et c'est dire qu'il était depuis longtemps désiré.

AUX BUREAUX DE LA "PRESSE"

Tout le long de la route ce fut une joie débordante d'enthousiasme chez tous ces petits et ces petites. Ils manifestèrent tout particulièrement, par des vivats mille fois répétés, en face des bureaux de la "Presse".

Ils étaient accompagnés de M. Félix Lavoie, le premier au Canada à faire mettre en pratique cette idée de l'économie chez les enfants des écoles; du révérend M. L. Perreault, curé de Notre-Dame des Neiges; de MM. Emile Demers, Louis Baudrias, Edouard Provost, Amédé Paquet, J. Saint-Laurent et Adhémar J. Gosselin, tous citoyens grands zélateurs de l'oeuvre; du Rév. Frère Mathias, supérieur de l'école des frères Sainte-Croix; de la révérende Mère Bourgeois, supérieure de l'école des Soeurs Grises; des RR. FF. Oscar, Cyrille et Antoine, C.S.C.; et d'un représentant de la "Presse".

A LA BANQUE D'EPARGNE

A trois heures et demie, les tramways s'arrêtaient en face des bureaux de la banque, rue Saint-Jacques. Petits garçons et petites filles furent chaleureusement accueillis par M. A. P. Lespérance, gérant-général de cette excellente institution financière canadienne-française qu'est la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'intérieur des bureaux avaient été décorés de drapeaux multicolores au milieu desquels se détachait l'inscription suivante: "Bienvenue aux petits déposants de la Côte des Neiges."

M. Emile Demers présenta les petits déposants à M. A. P. Lespérance en ces termes:

"Monsieur, nous venons de traverser une crise au milieu de laquelle deux institutions ont été lourdement atteintes. Nous venons vous prouver, par notre démarche, aujourd'hui, en vous confiant les dépôts de nos enfants, que notre confiance est encore inébranlable dans nos institutions canadiennes-françaises."

M. Lespérance répondit qu'il était flatté de cette confiance et qu'après trente ans de service à la Banque d'Epargne il pouvait témoigner que cette confiance était méritée.

MM. Michael Burke, vice-président de la Banque d'Epargne, J. G. Ouimet, Charles Moncel, inspecteurs et Thomas Smith, comptable en chef, étaient présents, à cette réception.

L'hon. juge Ouimet, président, retenu chez lui par la maladie, avait manifesté ses regrets de ne pouvoir être présent.

L'opération des dépôts dura une heure.

Petits garçons et petites filles s'en retournèrent joyeux, avec chacun son petit livret de banque, emportant en plus avec eux un cadeau-souvenir discrètement mais gracieusement distribué par Mlles Germaine et Annette Lespérance, fillettes du gérant-général.

Le retour se fit en tramways par les principales rues de Montréal jusqu'à la Côte des Neiges.

Les petites filles de l'école des Soeurs Grises de Notre-Dame des Neiges, à la Banque d'Epargnes de la Cité et du district de Montréal.

LES DANGERS DU METIER

M. Joseph Caron, un employé de l'Intercolonial, a été, hier soir victime d'un

HORRIBLE ACCIDENT

Il a eu les deux jambes coupées et son état est grave.—M. Caron est bien connu

A MONTREAL

M. Joseph Caron, pendant plusieurs années conducteur sur le Grand Tronc, à Montréal, et présentement à l'emploi de l'Intercolonial, entre Montréal et Lévis, a été, hier soir, victime d'un fatal accident à la jonction de la Chaudière. Il était occupé à réunir des wagons, lorsqu'il glissa et tomba entre les lourdes voitures. L'un des chars lui passa sur les deux jambes qui furent sectionnées, plus haut que les genoux.

On nous dit que la vie du brave travailleur est en grand danger; on n'aurait même aucune espérance de le rappeler à la santé.

M. Caron a été très affaibli par la perte de son sang et par le choc nerveux qu'il a ressenti.

IL SE NOIE DANS LE CANAL

ALFRED HEBERT, UN GARCONNET DE ONZE ANS, TROUVE UNE MORT AFFREUSE HIER APRES-MIDI. — CONSEILS D'UN PASTEUR.

"Je remets vos enfants à vos propres soins; à vous de les surveiller durant ce temps si dangereux des vacances", disait dimanche M. le curé Brisset, de la Ville Saint-Paul, aux parents dont les enfants quittaient le collège.

Le jeune Alfred Hébert, fils de M. Henri Hébert, journalier, de Ville Emard, était du nombre de ces écoliers et les bons conseils du curé devaient s'adresser spécialement à ceux

Le jeune Alfred Hébert, de Ville Emard, qui a trouvé la mort hier soir dans le canal Lachine.

de ses paroissiens qui pleurent aujourd'hui la mort d'un être aimé.

Alfred Hébert était âgé de onze ans seulement. Hier après-midi, vers cinq heures, il s'amusait, avec trois petits compagnons à faire rouler des cailloux dans le canal Lachine, non loin des usines de M. L. J. Marchand. Ce jeu lui fut fatal. Il tomba lui-même à la suite d'une de ces pierres et fut englouti sous l'eau.

Après beaucoup de recherches, le petit cadavre a été repêché à neuf heures hier soir, et transporté chez M. A. Hébert, père, deuxième avenue.

Les funérailles auront lieu demain matin.

TRISTE ACCIDENT A RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 26. — Le premier acident de canot de saison est arrivé ici hier.

La victime est le jeune Adélard Breton, âgé d'environ 22 ans. Voici les faits: Le jeune Breton, vers midi, descendait la rivière dans une frêle embarcation n'ayant, en guise de rame, que deux bouts de planche. La mer baissait et le courant, qui était très fort, entraînait la barque vers l'écluse. Malgré les efforts du jeune homme son embarcation fut entraînée vers le gouffre et presque submergée. Alors il s'empara de ses deux bouts de planche pour diriger son embarcation vers terre; mais la force du courant les lui fit échapper. Voyant qu'il était voué à une mort certaine et que son embarcation allait couler, le jeune Breton, qui était un habile nageur, plongea pour reparaître quelques pieds plus loin. S'armant de tout son courage il tenta de se diriger vers terre, déjà il avait disparu deux fois aux yeux des rares spectateurs de cette scène tragique lorsque à quelques pieds d'un vieux quai il disparut pour toujours, entraîné par le remous de la chute. Breton était atteint d'une maladie de nerfs très forte et l'on explique ainsi comment il n'a pu lutter jusqu'au bout contre les flots. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

LES HOMMES DE VILLE-MARIE

Dimanche prochain, le 28 du courant, la congrégation des hommes de Ville-Marie fera son pèlerinage annuel à l'église du Gésu.

Le départ aura lieu à 6¾ heures, de la chapelle de Notre-Dame des Anges.

La date fixée pour ce pieux pèlerinage est toujours vivement attendue des congréganistes. C'est un fait que, chaque année, ils s'y trouvent au grand complet. Les amis seront les bienvenus.

Prière de porter l'insigne.

DETAILS ABSOLUMENT INTERESSANTS

Ils doivent être bien lus et bien compris par les milliers de personnes, qui s'intéressent au concours du voyage Québec-Saguenay.

Les concurrents augmentent de jour en jour. Nous en publions une nouvelle liste partielle aujourd'hui. On pourra constater que plusieurs qui se trouvaient au bas de la première liste sont en meilleure position, nous ayant apporté leurs votes. C'est une erreur que d'attendre trop longtemps pour apporter vos bulletins. Les chances sont meilleures pour gagner une des primes. Avertissez vos amis que vous êtes au nombre des concurrents. De plus, c'est un honneur que de se voir sur la liste des premiers. Recherchez les votes en multipliant vos achats ou engagez vos amis à en faire, pendant que les marchandises sont de bonne valeur et vendues à prix modéré; demandez des bulletins pour chaque sou déboursé, votez pour vous-même ou pour vos amis.

LE SEUL MOYEN

de se procurer des votes des magasins participant au concours, c'est en achetant des marchandises. Assurez-vous que votre nom et votre adresse ou celui du concurrent pour qui vous votez, soit lisiblement marqué sur le bulletin de vote, avant de le déposer dans la boîte. Il en a été trouvé plusieurs sans nom, ni adresse, ils ne valent rien. Soyez particuliers à ce sujet.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE AVEC LES BULLETINS

Il n'est pas absolument nécessaire d'enregistrer vos votes immédiatement. Vous pouvez apporter à la maison les bulletins que vous recevez aux magasins pour y inscrire votre nom ou celui du candidat de votre choix, et les rapporter un autre jour. Mais ne retardez pas trop longtemps. Ces bulletins peuvent se perdre, être détruits, et le moyen d'éviter cela c'est de les apporter aussitôt possible pour qu'ils soient mis au crédit du candidat.

Veuillez indiquer sur chaque bulletin le nom du candidat, sa résidence, là où il travaille, s'il est employé. Nous avons besoin de ces renseignements pour faire une classification intelligente.

Nous connaissons des candidats qui ne viennent que d'entrer dans le concours et qui déjà sont au nombre de ceux ayant des chances de réussir.

Nous nous proposons de publier souvent les noms des concurrents ayant le plus grand nombre de votes. Il sera intéressant de constater chaque fois les changements qui se produiront dans la position respective de chacun.

CONCURRENTS DE LA "PRESSE"

J. O. Pinault, J. O. Levesque, J. N. Lussier, Wilfrid Lachapelle, Nicolas Lefebvre, Dame Laura Côté, A. H. Deland, Joseph Ménard, Xavier Duchesne, Henri Vermette, Treffié Tremblay, Georgiana Laferrière, Joseph Grenier, Joseph Messier, Edouard Poulin, N. A. Voizard, A. Parent, Paul Comeau, Titre Verville, Ozias Hébert, W. Villemur, Arthur Richer, J. Albert Martin, James Messier, E. Bisaillon, Irène Lauzon, J. C. Rouleau, Alfred Caron, W. Villenuer, L. G. Therrien, Louis Quintal, J. Allan Bray, Florida Dubreuil, L. A. Charbonneau, Mlle Adeline Bolduc, Laura Lafrance, H. Santier, Rosario Verdon, Yvonne Monastesse, O. Lalonde, Georges Degagné, Philias Numainville, Ernest Huard, Alonzo Côté, Madame E. Cinq-Mars, Wilfrid Dicker, J. B. Richer, Alex. Turcot, Valmore Jetté, Mlle Virginie Bouchard, Georges Gélair, Mlle Julie Goudreau, Alfred Tremblay, W. Henri Bisson, J. Quintal, F. Ouellet, Victor Vermette, etc.

Voici environ 60 candidats pour vingt prix, un sur trois. Quels seront les heureux vainqueurs? L'ordre ci-dessus peut changer, le dernier sur la liste peut devenir le premier.

Au nombre des concurrents ci-dessus, il y a quelques dames et jeunes filles. Elles devraient être en plus grand nombre, car ce sont elles qui généralement, dans ces concours, ont le plus de chance d'engager une foule d'amis à travailler à leur succès. Rien ne résiste à une jeune fille lorsqu'elle demande à ses amis une faveur, ils s'empressent tous de la lui accorder.

Qu'elles annoncent leur candidature et elles constateront combien il est facile de triompher. Nous avons eu l'épreuve dans le concours du 'Herald", similaire au nôtre, où trente à quarante jeunes filles sont sorties vainqueurs et font actuellement un superbe voyage en Angleterre.

Il n'y a pas de limite pour le nombre des candidats, tous peuvent devenir concurrents des prix offerts par la "Presse" et ses annonceurs.

Nous ne doutons pas que les magasins participant au concours vont être, d'ici au 11 juillet, remplis de personnes désireuses de ne pas manquer le beau voyage du Saguenay et les fêtes grandioses du troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain.

Il ne reste plus que trois semaines avant la fin du concours et la lutte va devenir de plus en plus corsée.

Nous avons rencontré un candidat qui se proposait de se procurer 20,000 votes d'un coup en achetant pour $200 de marchandises dans l'un des magasins qui donnent des coupons. C'est que chaque centin d'achat vaut un vote. Les bulletins portent 10, 25, 5, 100 et 500 votes, selon le montant de chaque achat. Les clients n'ont qu'à inscrire leur nom ou le nom du candidat de leur choix, qu'une seule fois, sur chaque bulletin de 10, 25, 50, 100 ou 500 votes.

LES CONCURRENTS CHEZ SCROGGIE

Emile Brunet, Mlle Aline Dubreuil, Mlle Annie Wight, Chas. Leclaire, Eugène Charbonneau, A. Cordeau, E. Manseau, A. Boilard, Mme J. Fiset, Walter Gaynor, Lionel - Ste Marie, Mlle Adèle Alard, Mlle Alma Villeneuve, A. Perrault, Mlle N. Murphy, Mme W. C. Gates, J. W. I. Rice, Joseph Dufresne, Mlle A. Friedman, T. A. Martin, Mlle Virginie Chabot, Alex Brown, Paul Comeau, Mlle S. M. McDonald, Ed. Crevier, Mme T. Rose, Joseph Riel, Mlle Bertrand, J. O. Lévesque, Mlle C. Seebold, M. Malo, Mlle Alice Murphy, M. Maraud, M. Dairs, Mlle Anna Théberge, Mme Roth, Mlle F. Wraugham et autres.

Chez Scroggie, la boîte aux bulletins est près de l'élévateur du centre du magasin. Une jeune fille est constamment près de la boîte pour enregistrer les votes. Il y a de l'encre et des plumes pour permettre aux concurrentes d'inscrire leurs noms.

CHEZ DUPUIS FRERES

Au grand magasin à rayons de la rue Sainte-Catherine Est, la boîte aux bulletins n'a été mise en place que récemment, ce qui a empêché les concurrents d'y mettre leurs votes. Mais depuis deux ou trois jours la boîte a été placée au bout du grand comptoir, au centre du magasin, où l'on donne les bulletins à ceux qui les demandent.

Nous prions les nombreux concurrents à ce populaire magasin de ne pas retarder d'y déposer les bulletins amassés depuis quelques semaines. Nous désirons mentionner les noms de ceux qui sont aujourd'hui en tête de la liste, et cela avec le moins de retard possible.

N'oublions pas les autres magasins: chez F. Lapointe, qui donne 10 billets d'excursion, chez J. et P. Davignon et chez J. A. Hurteau et Cie, qui en donnent chacun cinq, et chez l'Empire Wall Paper Co., qui donne un billet.

LES FETES DE LA SORBONNE

Une lettre particulière de Paris nous apporte ce matin de nouveaux détails sur les fêtes grandioses qui ont eu lieu dimanche, le 14 courant, à la Sorbonne, sous les auspices du Comité Dupleix, pour fêter l'anniversaire du tricentenaire de la fondation de Québec par Champlain. Tout s'est passé conformément au programme suivant, en présence d'une très nombreuse assistance:

PROGRAMME

Allocutions de M. Pierre Baudin, député, ancien ministre, président du Comité Dupleix et de M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres.

M. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne:
Champlain et la conquête du Canada;

M. Jules Siegfried, député, ancien ministre:
L'avenir des relations entre la France et le Canada;

M. Payette, maire de Montréal.

PARTIE ARTISTIQUE

M. Auguste Dorchain a lu un poème qu'il a écrit spécialement pour la cérémonie;

Mlle LaPalme, de l'Opéra-Comique, et M. Rodolphe Plamondon, de l'Opéra, ont chanté plusieurs morceaux de leur répertoire et de vieux airs canadiens.

Jean Lionnet a lu des vers des poètes canadiens Fréchette et Chapmann.

Musique militaire: Piano de la maison Pleyel.

Monsieur Milliès Lacroix, ministre des Colonies, devait présider; mais il s'est fait représenter par son chef de cabinet. C'est Monsieur Pierre Beaudin, ancien ministre des Travaux Publics, qui a présidé.

Le succès de la réunion a été pour monsieur Marcel Dubois, l'éminent professeur de géographie à la Sorbonne, qui, dans un langage chaud et coloré, a retracé la vie et les mérites de Champlain, et s'est surtout attaché à démontrer que le fondateur de Québec n'était pas arrivé au Canada un peu au hasard, comme d'aucuns l'avaient écrit, mais qu'il avait suivi l'exécution d'un plan longuement médité, et après avoir vu ce que les Espagnols avaient fait dans la mer des Antilles. Ce qu'il a voulu c'est créer un puissant établissement, ayant sa base fondamentale sur la mise en valeur du sol et non sur les découvertes de terrains aurifères. Il y a pleinement réussi. Et, ajoute monsieur Dubois, sa conception était si juste, qu'à trois siècles de distance elle a encore toute sa valeur, le Canada ayant placé son avenir dans le produit de son sol, ce grenier de l'Amérique du Nord. Cette démonstration éloquente a été très applaudie.

Un très vif succès a été aussi pour Mademoiselle Lapalme, qui a délicieusement chanté de sa voix si claire et si nette "La Claire Fontaine", "Vive la Canadienne", "La belle Françoise", "En roulant ma boule", puis, avec monsieur R. Plamondon, une scène de Manon.

Monsieur le maire Payette, en prononçant le discours que nous avons publié l'autre jour, a été aussi très vivement applaudi.

Nous recevrons, dans un prochain courrier, les discours prononcés à Honfleur et à la Sorbonne, et nous en ferons bénéficier nos lecteurs.

Aux fêtes de Honfleur, le Canada était représenté par l'honorable Hector Fabre, qui assistait aussi à la cérémonie de la Sorbonne, et par Monsieur Arthur Geoffrion, l'un des agents du gouvernement canadien en France. Notre vénérable commissaire général a prononcé à Honfleur un discours qui a littéralement enlevé l'auditoire.

Monsieur Jean Lionnet, correspondant de la "Presse" à Paris et président de l'Association "La Canadienne", a également pris part aux fêtes de Honfleur. Il y a donné une conférence sur le Canada qui a été fort goûtée.

Le discours de monsieur Jules Siegfried, ancien ministre du commerce et rapporteur du traité franco-canadien à la Chambre des Députés, contribuera largement, croyons-nous, à aplanir les difficultés que rencontre au Sénat français sa ratification.

Durant la séance à la Sorbonne, une dépêche de félicitations fut reçue de la part du comité chargé d'organiser les fêtes de Québec. Le vaste auditoire s'est levé en entier pour applaudir ce message d'Amérique, et a donné immédiatement instruction au président de la fête, monsieur Pierre Beaudin, de télégraphier, séance tenante, ses remerciements au comité des fêtes de Québec.

OU MENE LE DECOURAGEMENT

Dans un moment de découragement, Charles Fletcher, âgé de 32 ans, et domicilié rue Richmond, a tenté de s'ôter la vie, mercredi soir, en absorbant une dose de médecine dont sa femme se servait pour une maladie d'yeux.

Le malheureux a été transporté, en toute hâte, à l'hôpital Général où les médecins lui conserveront la vie. Fletcher vient d'Angleterre avec sa femme et ses deux enfants. Il a déclaré avoir commis son acte de folie, parce qu'il ne pouvait se procurer de travail depuis cinq longues semaines, malgré ses incessantes recherches.

BEL EXEMPLE

Pierre Durand, grand prix d'art dramatique et premier prix d'élocution du conservatoire Lassalle, a refusé plusieurs propositions qui lui étaient faites, d'entrer dans certains lieux d'amusements.

Pierre Durand, qui est ébéniste de son état, ne trouvant pas d'ouvrage à Montréal est parti travailler dans les mines à Thetford en attendant la réouverture du Conservatoire dont il veut encore suivre les cours.

IMPORTANTS AVIS

La Ville faisant en ce moment paver la rues Craig-Est, les tramways de l'Avenue de Lorimier et de la rue Guy, passent depuis lundi, le 22, par les rues suivantes: les tramways "avenue de Lorimier, de la rue Rachel à la rue Craig; les tramways "Guy et Beaver Hall" de de la Place d'Armes à l'avenue Lansdowne.

LES FILOUS DE NOS RUES

Des pseudo-arpenteurs et officiers du Bureau d'Hygiène pillent, mercredi, les caisses des établissements commerciaux de MM. Lamy & Frères, marchands de la rue Centre et M. Thorpe, confiseur de la rue Bleury.

Vers midi, mercredi, un individu se disant arpenteur, se présentait au magasin Lamy et Frères, 661 de la rue Centre et demandait au gérant, M. Gélinas, la permission de mesurer sa cour.

M. Gélinas, qui était seul au magasin, dans ce moment là, acquiesça à la demande du prétendu arpenteur. Il poussa même l'obligeance jusqu'à aller tenir l'un des bouts de la chaîne pour faciliter le travail.

Or, pendant qu'on mesurait la cour, un filou, associé de l'homme à la chaîne, s'introduisait dans le magasin et vidait la caisse.

Ce n'est que quelques minutes après le départ du prétendu arpenteur, que M. Gélinas s'aperçut du vol. Si les filous avaient fait leur coup une heure plus tôt, au lieu de dix dollars qu'ils ont emportés, ils auraient mis la main sur $150.

Le détective Cowan est chargé de l'affaire.

M. Thorpe, confiseur, 193 rue Bleury, a aussi, hier après-midi, été la victime de deux habiles filous. Pendant qu'il se laissait adroitement entraîné dans sa cour par un prétendu officier du Bureau de Santé, un complice s'introduisait dans la confiserie et s'emparait de la caisse qui contenait une soixantaine de dollars.

Le public est prié de se méfier des audacieux filous qui se font passer pour des arpenteurs et des officiers du Bureau de Santé.

DESAGREABLE AVENTURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 26. — Un curieux accident, dans lequel figuraient l'hon. Clifford Sifton et un nommé W. McGrath, s'est produit il y a quelques jours sur le chemin de Gloucester. L'hon. M. Sifton se promenait à cheval à la tombée de la nuit, lorsque son cheval vint en collision avec une voiture que conduisait McGrath et celui-ci fit une chute dans laquelle il s'infligea des blessures assez sérieuses. M. Sifton fut désarçonné mais s'en tira avec seulement quelques égratignures.

LES PIECES PYROTECHNIQUES

Les feux d'artifice qui ont fait un si bel effet le soir de la Fête Nationale étaient fournis par la maison F. Robitaille et Cie, de la rue Saint-Paul, et tirés sous la direction de M. F. Robitaille, fils, et de M. E. Salliot.

LENDEMAIN DE CATASTROPHE

La "Presse" espère que la population éprouvée de la ville de Trois-Rivières recevra sous forme d'aide pécuniaire et d'encouragements de toutes sortes, la sympathie de notre population soit du Canada, soit des Etats-Unis.

Nous serons heureux d'enregistrer toutes les sommes qu'on nous fera parvenir pour les sinistrés, ou tous les actes de générosités accomplis par les braves coeurs.

Adressez : CITY EDITOR,
LA "PRESSE",
MONTREAL.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA
EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
J. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.
A Chicago, W. J. MORTON, H. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

20 JUIN

LUNDI	94,919
MARDI	94,843
MERCREDI	94,817
JEUDI	94,864
VENDREDI	94,907
SAMEDI	117,709
TOTAL	592,159
HEBDOMLADAIRE	50,182
	642,341

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,341**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,693

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LA MORT DE JOHN WHEELER

IL EXPIRE PENDANT QU'IL ETAIT SEUL DANS SA MAISON, LE BRUIT DE SA CHUTE SUR LE PLANCHER ATTIRE L'ATTENTION DES VOISINS.

En entrant dans la maison portant le No 43 de la rue Aylmer, des voisins ont, hier soir, fait la lugubre découverte du cadavre du propriétaire de céans, John Wheeler.

L'attention des voisins avait été attirée par le bruit de la chute d'un corps pesant sur le plancher. On trouva le cadavre de Wheeler encore chaud, et un médecin appelé sur les lieux le fit transporter à la morgue.

D'après la police qui a fait une enquête, l'infortuné serait mort de causes naturelles.

FETE A UN ECHEVIN

Les nombreux amis de l'échevin N. Séguin organisent en son honneur une fête qui aura lieu à sa maison d'été du Sault au Récollet, dimanche après-midi.

Le comité d'organisation est composé de MM. A. Hinton, Jos. Charlebois, P. Gagné, T. Charland et H. Jodoin.

IL S'OPPOSE A L'EXTRADITION

Luigi Zarossi, le fameux banquier italien, sera-t-il ramené à Montréal par l'agent Sloan ? — Une dépêche de ce dernier.

Le sous-chef de la Sûreté, M. Joseph Charpentier, a reçu, hier, une dépêche de son collaborateur, l'agent Sloan, actuellement à Mexico, lui annonçant que le banquier italien, Liugi Zarossi, qui s'est enfui de Montréal pour ne pas subir un procès pour vol, s'opposait à l'extradition, avec la dernière énergie.

Zarossi a retenu les service de deux célèbres avocats mexicains.

Sloan ajoute dans sa dépêche, que les autorités policières de Mexico, lui facilitent grandement sa tâche.

LE PATRIOTISME A LA VILLE EMARD

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE Y SERA CELEBREE AVEC GRANDE POMPE, DIMANCHE PROCHAIN. — MESSE, PROCESSION, BANQUET ET DISCOURS.

Les Canadiens-Français de la ville Emard, se proposent de célébrer la fête nationale d'une manière toute spéciale, dimanche prochain.

A l'exemple de la ville Saint-Paul qui, l'année dernière, les avait invités à se joindre à eux pour cet anniversaire national, ils ont, cette année, convié nos compatriotes de leur ville voisine et de plusieurs autres localités environnantes, entre autres ceux de la paroisse Ste Elisabeth, Notre-Dame de Grâces, Verdun et Saint-Pierre-aux-Liens.

Tous ont envoyé leur acceptation empressée de l'invitation.

La ville Emard et Saint-Paul verront défiler dans leurs murs, la procession des patriotes. La procession partira du carré, sur la rue Davidson, et avec fanfares, bannières et drapeaux en tête, passera par les rues Bromly, Beaulieu, 5e avenue, Hadley, 2e avenue, Eadie (ville St Paul), Hadley, 2e avenue, Davidson, jusqu'au point de départ, où un autel temporaire a été érigé pour la messe qui sera dite en plein air. M. l'abbé Elie Auclair fera le sermon de circonstance.

Après la messe, il y aura banquet pour les invités, les membres du clergé, les officiers des société des localités voisines, les députés du comté et autres personnages dont nous n'avons pu nous procurer tous les noms.

Des discours seront ensuite prononcés dans l'ordre suivant: M. J. U. Emard, "Bienvenue aux étrangers"; M. F. D. Monk, "Le Canada notre patrie"; M. Jérémie Décarie, "La Province de Québec"; M. l'abbé Jolicoeur, curé de la paroisse, "L'Education"; M. Arthur Ecrément, notaire "Nos gloires nationales"; M. Louis Coderre, avocat, "Le progrès de la ville Emard"; M. Charles Emard, avocat, "Notre avenir national".

Un programme de jeux sera aussi exécuté sur le carré Emard, pendant l'après-midi.

UN HOMARD DE QUATRE PIEDS

Digby, N.E., 26—Il y a toutse sortes de homards; le homard humain,qu'on désigne si fantaisistement sous le nom vulgaire de "lobster", puis le vrai homard, qui s'amuse à pincer les gens des baignoires en attendant de se faire pincer à son tour. A Split Rock, près de la Pointe Tiner, non loin de Digby, Frank Burchell, de Spruce Lake, a capturé un homard qui avait quatre pieds de longueur. Comme il était impossible de l'embarquer dans la chaloupe du pêcheur, il fallut touer le monstre à la rive avec un câble. La pêche a rapporté $35.00 à Burchell. On assure que c'est là le plus gros crustacé qu'on ait retiré de la baie de Fundy. A New York, il y a quelques années, on prit un homard de trente-six pouces de longueur. Comme celui de Burchell a été pris dans les eaux canadiennes on peut s'attendre à quelque histoire de homard mastodontien venant de la Floride. C'est la manie des records qui se manifestera de nouveau.

LA DECORATION DES TOMBES

LE CORPS DES POMPIERS CELEBRE LA MEMOIRE DE CEUX QUI SONT TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR OU PENDANT LEUR SERVICE.

Selon une vieille coutume qui mérite de demeurer toujours, le Corps des Pompiers a fait hier sa visite annuelle aux tombes de ceux qui ont disparu. Le chef Benoit, le sous-chef Dubois et 75 pompiers se sont rendus aux cimetières Mont-Royal et de la Côte des Neiges et ont planté sur chaque tombe un petit drapeau. Les terrains ont été décorés de massifs de plantes.

Après la cérémonie qui fut courte, on remonta à la Terrasse du Mont-Royal où un goûter fut servi. Plusieurs discours furent faits par le chef Benoit, l'échevin Yates, président de la commission des incendies, le colonel Stevenson, ancien échevin et ancien président de cette même commission, les échevins Giroux, Robillard, Laviolette, Fraser, Clearihue, M. W. Robb, trésorier de la ville, etc. On a fait l'éloge de ceux qui ont sacrifié leur vie en faisant simplement leur devoir, on a louangé le corps de son efficacité; on a exprimé l'espoir que la Ville saurait reconnaître tant de dévouement en donnant à ses pompiers la solde élevée qui leur est due.

Etaient présents à cette fête de famille, les échevins Yates, Giroux, Duquette, Lamoureux, Laviolette, Fraser, Clearihue, le chef Benoit, le sous-chef Dubois, MM. le lieutenant-colonel Stevenson, A. P. Pigeon, J. O. Labrecque, L. Gravel, etc.

Voici la liste des pompiers inhumés dans les cimetières:

Cimetière Mont-Royal: Les chefs A. Bertram et Patton, les sous-chefs McCulloch et Beckingham, les pompiers J. Livingstone, W. McKenzie, J. J. Cairns, W. McDonald, John Gordon, A. Ferguson, W. Ferguson, P. H. Gibson, W. Sparling, H. S. Scott, J. Higgins, W. Patton, R. Choules, F. Turner, J. Towers, F. Haynes, N. Cairns, W. Sharp, W. Perry, W. Mann, G. Lynch, W. Shaw.

Cimetière Notre-Dame des Neiges: F. Beausoleil, N. Charbonneau, C. McAllister, W. Lamoureux, W. Saint-Georges, N. Gagnon, Jos. Laberge, Jos. Renaud, V. King, J. Cloran, S. Carpentier, G. Dagenais, Ed. Casavant, Ed. Laporte, Th. Magnan, A. Dumas, J. Naud, F. Hutt, A. Asselin, A. Rioux, N. Burelle, P. A. Dufour, G. Garand, J. O'Rourke, J. Enright, A. Landerman, L. Vervais, A. Dubois, I. Roch, J. E. Benoit, J. Gunn, M. Aumond, P. Kelly, J. Nolan, H. King, E. Smith, T. Hogan, M. Barry.

DECLARATIONS OPTIMISTES

Toronto, 26. — M. E. J. Freyseng, président pour la branche de Toronto de l'"Association des Manufacturiers Canadiens", a prononcé un discours des plus optimistes, lors de l'assemblée annuelle de l'Association hier après-midi.

M. Freyseng est convaincu que les affaires — qui ont été passablement tranquilles depuis quelque temps — vont reprendre bientôt avec une activité nouvelle. D'après les derniers renseignements, reçus de partout, la moisson paraît s'annoncer très abondante. Déjà l'argent est moins rare, plus facile à gagner, et, dans certaines lignes d'affaires, le manufacturier constate que les choses s'améliorent.

Le nouveau président élu hier a été M. F. Rolph. Ce dernier, dans son discours a confirmé les dires de M. Freyseng: il espère que les jours qui s'en viennent seront des meilleurs pour tous.

Maladies des Rognons

Les poisons de l'organisme s'éliminent naturellement par les reins, il est dangereux de les laisser s'y accumuler et former des dépôts. En favorisant le bon fonctionnement de l'estomac, du foie, des reins et des intestins à l'aide des fameuses

PILULES de NOIX LONGUES de McGALE

on sera à l'abri de ces maladies dangereuses.

25 cents la boîte chez les marchands ou par la malle A WB

THE WINGATE CHEMICAL CO. LTD., MONTREAL

CIE CUDDY-BRODEUR

Jardinières sur Piédestal.

Porte-Parapluies.

BOLS A PUNCH

Avec les Gobelets.

Articles Nouveaux et Très Populaires comme

CADEAUX DE NOCES

JARDINIERES en porcelaine et en majolique des poteries anglaises. 35c à $3.00 chacune.

JARDINIERES avec piédestal. $4.50 à $15.00 chacune.

Porte-Parapluies en faïences japonaises, décorés bleu, rouge et bleu, et décors perlés. $3.00 à $7.50.

SETS A DINER En Semi-Porcalaine. 97 pièces, Bleu ou Vert avec les Anses Dorées **$7.50 le Set.** Notre assortiment comprend des sets de $4.25 à $110.00 le set.

Bols à Punch sur pied détaché. $3.00, $3.50 jusqu'à $7.00 chacun.

Bols à Punch sur pied détaché avec 6 ou 12 goblets, avec support en cuivre. $3.50 à $9.00 le set.

Ces punch sont en cristal imitation de verre coupé.

533 Ste Catherine Est, PRES AMHERST. | A NOS DEUX MAGASINS | 327 rue Saint-Laurent, PRES STE CATHERINE.

26,29 x

L'ANNEXION DE ST LOUIS

LA COMMISSION D'ANNEXION ETABLIT LES CONDITIONS AUXQUELLES LA PETITE VILLE FERA PARTIE DE MONTREAL.

La commission d'annexion s'est réunie hier pour discuter l'annexion de la Ville Saint-Louis à Montréal. Saint-Louis soumettait à Montréal, il y a quelque temps un double règlement fixant l'annexion au 31 décembre 1909 et décidant un emprunt de $625,000 pour la rédemption de la dette flottante et le paiement de certains travaux. Montréal refusa d'accepter cette annexion et fit des propositions. A la séance d'hier on a discuté le règlement qui les renfermera. Le principe admis est que la Ville de Montréal assumera la dette et l'actif de Saint-Louis et dépensera dans le nouveau quartier, en deux ans, une somme de $300,000 en travaux d'utilité publique.

La Ville Saint-Louis une fois annexée prendrait le nom de quartier Laurier et serait représentée au conseil par deux échevins. La somme de $300,000 serait dépensée comme suit: $240,000 pour les travaux mentionnés dans un état attaché au règlement, en deux ans, $60,000 en travaux permanents, au cours de la deuxième année suivant l'annexion.

Ce règlement sera soumis au conseil municipal de Montréal. S'il est adopté il sera envoyé à la Ville Saint-Louis, qui devra se prononcer.

L'emprunt de $625,000 que veut faire la Ville Saint-Louis devait être consacré à racheter la dette flottante qui est de $189,458, à rembourser à M. T. Bastien, entrepreneur, une somme de $194,915 due pour l'égout collecteur, à mesure que la construction se fera. Le reste de l'emprunt paierait les travaux de voirie, etc.

JOURNALISTES QUI VOYAGENT

Un journaliste anglais, M. Ivan S. Macdonald, de Toronto, est arrivé à Montréal ces jours derniers dans le but d'y passer quelque temps. M. Macdonald est l'éditeur et le gérant d'une revue technique appelée "Construction".

Le visiteur s'occupe en effet, de la façon la plus active, de promouvoir dans son journal les meilleures et plus sûres méthodes de construction moderne. Le distingué confrère visitera les principaux édifices de Montréal et en fera l'objet d'une étude spéciale.

M. Macdonald est accompagné d'un autre journaliste de Toronto, M. Ash, du "Saturday Sun".

TERRAINS GRATIS

AU VILLAGE DE LA POINTE AUX TREMBLES

EN VUE DU FLEUVE— EGLISE, COLLEGE, COUVENT.

Du débarcadère, vous verrez une grande enseigne—"BOULEVARD BEAUDRY". Agents sur terrains, samedi et dimanche.

Demers, Racicot, Lemay & Roy, 52 SAINT-JACQUES.

A. V. COOPER EST LIBRE

Augustus V. Cooper, accusé d'avoir volé pour $2,000 de diamants, a été, à la demande de son avocat, Mtre Dubreuil, libéré hier après-midi, par M. le magistrat Lafontaine.

Les diamants cependant resteront entre les mains de la police, jusqu'à ce qu'ils soient réclamés par leur propriétaire.

Mtre Dubreuil, dit-on, va s'adresser à la Cour Supérieure pour revendiquer les diamants, au nom de son client.

CONTRE LA NERVOSITE

Prenez le Phosphate Acide de Horsford

Son usage est précieux pour les nerfs faibles, mauvaise digestion et constipation.

DANS LE COMTE DE CHATEAUGUAY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste Martine, 26.—Tous les membres de l'Association libérale du comté de Châteauguay se sont réunis hier au palais de justice, dans le but d'élire leurs officiers pour l'année courante.

Voici le résultat de ce choix, qui fut fait à l'unanimité et au milieu du plus vif enthousiasme.

Edouard McGowan, président; Pierre Reid, vice-président; et MM. Nap. Doré et John Maw, secrétaires-conjoints.

M. J. P. Brown, député fédéral, adressa ensuite la parole, et rappela que le résultat de la dernière élection provinciale dans Châteauguay était dû à l'excès de confiance des amis. Ce sera le devoir du parti libéral de réparer cette faute à la prochaine occasion.

Puis M. Honoré Mercier ex-député, prit ensuite la parole. Les plus vives acclamations accueillirent son apparition. En un langage mesuré, qui allà droit au coeur de l'assemblée, il fit une éloquente revue des causes de sa défaite du 8 juin, qui devra se changer en une victoire signalée quand sonnera l'heure de la revanche. Il se met, comme par le passé, à la disposition de ses amis, leur promettant son appui et son aide. Ses paroles furent maintes fois couvertes d'applaudissements et il était facile de voir qu'il était plus que jamais populaire auprès du parti libéral du comté de Châteauguay.

Sur l'invitation du président, M. Michel LaRochelle, C. R., déjà bien connu dans le comté, fit ensuite un vibrant appel aux libéraux du comté qui devront, la prochaine fois, se tenir sur leurs gardes et rendre au parti cette vieille forteresse libérale. De vifs applaudissements couvrirent souvent les paroles des différents orateurs.

La plus parfaite union existe dans les rangs du parti libéral de Châteauguay, et l'on n'attend que l'occasion d'une revanche.

La Cie Chimique Franco-Américaine

274 rue St Denis, Montréal

Seule propriétaire des PILULES ROUGES, recommande à ses clientes qui ont des enfants faibles et malades, de leur faire prendre de

L'OVONOL

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue

Préparé spécialement pour les enfants

170—L M, v, n A

TRISTE SORT D'UN CHAUFFEUR

COMME IL ALLAIT MONTER DANS SA LOCOMOTIVE, IL EST FRAPPE PAR UNE AUTRE MACHINE ET A LE CRANE FRACTURE.

Comme il faisait bien chaud dans la locomotive où il travaillait, hier soir, un chauffeur, M. J. M. Hamilton, en descendit pour aller prendre un verre d'eau fraiche, dans les bureaux de la compagnie du Grand-Tronc, dans les cours de la Pointe Saint-Charles.

Comme il retournait à sa machine, après s'être désaltéré, l'infortuné jeune homme fut frappé par une autre locomotive.

On s'empressa de lui porter secours, pendant que la voiture d'ambulance de l'hôpital Général était appelée sur les lieux, en toute hâte.

Les chirurgiens de l'institution déclarèrent qu'Hamilton souffrait de la fracture du crâne. Son état est très grave.

La victime est âgée de 24 ans et demeure au No 2 de l'avenue Bulger.

Hamilton n'était marié que depuis peu de temps.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce, demain. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

PELERINAGE A STE ANNE DE VARENNES

Au profit de la Saint-Vincent de Paul, conférence Saint-Denis,

Dimanche, 5 Juillet 1908

Par le vapeur "Trois-Rivières," avec arrêt à LANORAIE au retour.

Départ du quai Bonsecours à 8.30 heures a.m. Retour à 8 heures p.m.

Prix des billets: Adultes, $1.00; enfants, 50c.

Billets et cabines en vente au presbytère St Denis. Tél. Est 1477. 15,26,3 li

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annuation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a fixé et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un draguer par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

201—n

LES ELECTIONS A LONGUEUIL

Le "comité des citoyens" à Longueuil invite tous les électeurs favorables au service des tramways que se propose de donner la "Montreal and Southern Counties Railway Co.", à assister à une assemblée qui aura lieu samedi soir, le 27 du courant, dans les salles du Club Broadeur, afin de mettre la dernière main au choix des candidats et de prendre connaissance de plusieurs documents importants.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

62 suite.

—C'est votre grand-mère, mademoiselle.

—Oh! oui, j'aurais dû le deviner; elle ressemble à ma maman.

—Et celle-ci? ajouta Madeleine, ah! elle a l'air méchant et dur.

—C'est la seconde Mme de Roustan. Et voici son fils, le beau-fils de Monsieur.

Et le domestique qui exhibait les portraits tira le voile.

Madeleine tressaillit, car elle sentit brusquement la main de Fanny serrer la sienne et s'y cramponner comme si elle avait peur de tomber.

Elle la regarda. Le faux cocher semblait pâle et ému.

Pourquoi ?

Le faux cocher demanda d'une voix troublée :

—Comment s'appelle-t-il, le beau-fils de Monsieur ?

—Vous ne savez pas? — Il s'appelle le comte Guy de Lussac !

—Viens, sortons, Madeleine, dit tout bas Fanny à l'enfant, je me sens mal...

XIII

UN MISERABLE

Le comte Guy de Lussac!

Guy, le beau-fils de cet excellent vieillard, dont la bonne nature longtemps comprimée revenait toute, et se faisait jour, maintenant, de mille façons, apparaissait par mille démonstrations touchantes, Guy de Lussac était de la maison!

Mais alors ?

Alors, ses malheurs, à la pauvre Fanny, étaient loin d'avoir pris fin; ils allaient recommencer.

Elle le sentait.

Ces Lussac étaient pervers, diaboliques.

Ce Guy était le génie du mal, comme sa mère.

Il reviendrait tôt ou tard.

Il allait apparaître un des prochains jours.

Il la verrait. Il la reconnaîtrait et la foudroierait de son mépris.

Son mépris!

N'était-elle pas la mère de son enfant?

Mais qu'est-ce que cela pouvait lui faire, à cet homme sans entrailles ? à ce viveur? à ce blasé?

Et puis ce costume masculin qu'elle avait pris pour pouvoir arriver à ses fins et ruiner qui lui avait si bien réussi? eh bien! l'autre la tournerait en ridicule, car, il maniait cette arme à la perfection, comme tous les Parisiens, comme les gens du monde.

Et elle aurait beau avoir l'appui du maître de la maison, ce ridicule et ce mépris de grand seigneur l'atteindraient, la diminueraient. Ele en était sûre.

Encore s'il n'y avait que cela, mais elle prévoyait d'autres calamités ; elle craignait tout avec Guy..

Quoique Fourcade eût bonne envie de vivre, il lui avait fallu rendre sa vilaine âme.

Dans cette circonstance, il avait été assisté du valet de chambre Paul, qui avait comme un remords d'avoir précipité sa fin, en lui apportant la nouvelle de l'arrivée de Madeleine.

Cependant, le vieil intendant, parti pour le pays d'où on ne revient pas, Paul était revenu à la cuisine.

Alors les questions de pleuvoir :

—Est-ce fini?

—Comment a-t-il pu mourir?

—Il avait l'âme chevillée dans le corps.

—Il doit être joliment laid?

—Bon débarras !

Le soir, à l'heure du dîner, tous les domestiques / étaient encore réunis dans la pièce où ils prenaient habituellement leurs repas.

Paul n'était plus tout à fait aussi à l'aise.

Il paraissait distrait et visiblement sa pensée était ailleurs.

Si on se rappelle les télégrammes que Guy Lussac avaient reçus, on aura la clef du mystère,

Fourcade avait donné une bonne gratification à Paul, en lui faisant jurer qu'en retour il enverrait les deux dépêches.

Et l'autre, bon naif, avait exécuté sa promesse.

D'un moment à l'autre donc, le comte pouvait arriver.

C'était même étonnant que le premier télégramme ne l'eût pas décidé à ce voyage.

Tout à coup, dans l'office, on entendit retentir le grand timbre qui annonçait un visiteur pour M. de Roustan, pendant que dans le même moment, une sonnerie appelait Paul dans le vestibule.

Il y courut.

C'était bien cela.

En ouvrant la porte, Paul se trouva en face du comte Guy qui lui dit, à brûle-point:

—Le vieux est mort ?

—Oui, monsieur le comte.

—Si vite que ça ?

—Oui, monsieur le comte, L'émotion y a été pour beaucoup.

— Quelle émotion?

— Il y a du neuf, monsieur le comte.

— Quoi?

— Monsieur le comte ne trouvera pas Monsieur seul.

— Je ne trouverai pas Monsieur seul? Explique-toi.

— Monsieur a auprès de lui sa petite-fille, Mlle Madeleine Gordon.

Guy sauta à la gorge du valet de chambre.

— Qu'est-ce que tu dis?

— Oh! là! là! Monsieur, lâchez-moi. Je... je... n'y suis... pour rien...

— Mais comment est-elle venue ici? Qui l'a amenée?

Paul qui rajustait sa cravate et son faux-col leva les bras en l'air:

— Ah! pour ça, je n'en sais rien, monsieur le comte. C'est comme si elle était entrée par la cheminée.

— Ne plaisante pas, hein? Annonce-moi.

Admirable puissance des gens du monde! Guy de Lussac, en un instant, venait de dompter ses nerfs et de reprendre son sang-froid. Personne n'eût pu s'apercevoir qu'une minute auparavant il était hors de lui.

Maintenant, il était prêt pour la lutte, les ruses et les perfidies de la guerre, et il fit son entrée chez son beau-père, en comédien consommé.

— Cher père! Comment êtes-vous? Et qu'est-ce que j'apprends? On me dit que votre petite-fille est là?

— Oui, mon ami; voici Madeleine.

Le vieillard lui présentait l'enfant.

— Chère petite, Guy de Lussac, mon beau-fils dont tu as vu le portrait, tu sais?

Madeleine saluait avec son aisance habituelle.

—Oh! fit Guy, qui malgré son antipathie admirait l'enfant et ses manières, ce n'est pas ainsi que nous ferons connaissance, petite nièce, voulez-vous que je vous embrasse?

—Comme il vous plaira monsieur.

— De grâce, ne m'appelez pas monsieur, appelez-moi "mon oncle"; je vous appellerai "Madeleine". Est-ce entendu?

— Mais oui, mon oncle, c'est entendu.

— Elle est adorable, cette enfant-là!

La causerie s'engagea sur la mort du "pauvre Fourcade" et se prolongea longtemps.

Chose caractéristique! Guy en quittant son beau-père, pour aller dans sa chambre, ne l'avait nullement interrogé sur la façon dont Made était arrivée jusqu'à lui. Bien plus! il ne se doutait pas encore comment la chose avait eu lieu.

Mais il y pensait beaucoup, beaucoup...

Les jours suivants, après qu'il eut rendu les derniers devoirs à l'infortuné majordome, il commença à faire une cour assidue à Madeleine.

Il l'accablait de tendresses, si bien que M. de Roustan ne le reconnaissait plus.

Madeleine elle-même s'y laissait prendre.

Guy lui proposa un jour de l'emmener promener en voiture.

Elle accepta.

— Avez-vous un bon cocher? demanda Guy à M. de Roustan.....

Celui-ci répondit:

— Oui, excellent, mais il est souffrant depuis quelques jours et ne pourra guère vous conduire.

Le vieillard pensait à Fanny et au rôle étrange qu'elle avait choisi. Il ne tenait pas à la produire.

Il se demandait aussi quelle raison Fanny avait de ne plus paraître depuis quelque temps.

Il est vrai qu'il ne pouvait plus la recevoir dans l'intimité d'autrefois, depuis que son beau-fils était là. Il aima mieux ne pas trop parler d'elle.

Il attendait pour voir.

Guy dit:

— Pas besoin de cocher, du reste; nous prendrons le buggy, père, c'est une bonne voiture et je conduirai moi-même.

— Très bien, fit M. de Roustan; mais il vous faut quelqu'un avec vous, néanmoins.

Guy n'osa le contredire.

— Prenons Paul.

— Oui, certainement, vous pouvez le faire. Je vais donner des ordres.

Il sonna.

Ce fut Paul qui se présenta.

— Allez aux écuries, lui dit son maître, et commandez de ma part qu'on attelle le buggy. Tenez-vous prêt, vous-même, à accompagner mes enfants qui désirent faire une petite excursion.

— Très bien ,monsieur.

En un quart d'heure tout fut prêt.

Fanny enfermée dans sa chambre ne fut mise au courant par personne.

A peine Guy et Madeleine furent-ils sortis que M. de Roustan fit appeler François.

Fanny arriva.

—Mon enfant, commença l'armateur, vous savez que mon beau-fils est arrivé. Je n'ai pu vous faire venir comme d'habitude ; vous comprenez pourquoi : Cela paraîtrait un peu étrange à M. de Lussac.

—Oui, monsieur, oui. Mais pardon ! où est Made, s'il vous plaît ?

—Ne l'avez-vous pas vue, ces jours-ci ?

—Un instant, en passant, mais présentement où est Made ?

Elle disait cela, haletante, avec une expression d'inquiétude extrême.

—Made est sortie avec M. de Lussac.

—A pied ? en voiture ?

—En voiture, avec le buggy.

—Avec le buggy ! Ah ! monsieur ! fasse le ciel qu'il ne nous arrive rien de fâcheux ! Quelle imprudence !

A suivre.

SPORT ET ATHLETISME

LES EQUIPES POUR DEMAIN

Le terrain de Maisonneuve sera le théâtre d'une grande lutte lorsque le National et le Montréal en viendront aux prises.

LA CROSSE

Le National et le Montréal ont eu hier soir leur dernière pratique préparatoire à leur rencontre de demain à Maisonneuve. Il n'y aura qu'un changement sur chaque équipe, L'heureux remplaçant Bellerose dans les buts et Mike Angus prenant la position de Kenna sur la défense.

Les joueurs s'aligneront comme suit :

Buts du National.

L'Heureux

Cattarinich — Hokan

Dicaire — H. Scott — Clément — Dade

Sauvé — Hamilton

Lachapelle — F. Scott

Dulude — Kane — Pitre — Angus

Gauthier — Finlayson

Groulx — O'Reilly

Lamoureux — Haynes — Dussault — Neville

Brennan

Buts du Montréal.

Comme on le voit, les clubs seront de force à peu près égale, et la lutte sera serrée. Il est difficile de prédire le résultat. La confiance est grande dedans chaque camp, et il se fera selon toute apparence une foule de paris. Nous avons que des sommes considérables ont déjà été engagées sur l'issue du match. Les arbitres ont annoncé leur ferme intention de réprimer sévèrement toute brutalité. Le jeu sera donc convenable.

Le club Ste Catherine, de la C. L. A. a demandé au National de jouer une partie d'exhibition avec lui.

Les arbitres pour la joute Capitale-Toronto à Ottawa, seront MM. Tom Carlind et Desse Brown.

Le National ira à Québec lors des fêtes du Tricentenaire, et jouera une partie avec le club Toronto, devant le prince de Galles.

Selon toute apparence, les arbitres pour le match de demain à Toronto entre les Tecumsehs et Cornwall, seront MM. Foran et McIntyre.

Les Shamrocks II se rencontreront demain à Québec avec le Montcalm dans une partie de ligue intermédiaire.

Trois joueurs des New Westminster feront partie de l'équipe olympique.

Une équipe formée de membres de la M. A. A. A. partira ce soir pour New York, où elle se mesurera demain avec le Crescent, de Brooklyn. Elle se composera comme suit : V. Cameron, E. V. Coolican, S. Hyman, G. Savage, A. Hamilton, W. Duckett, T. A. Riddell, W. Baillie, J. Miller, J. Douglas, D. McInroy et E. Reed. T. V. Foster aura charge des joueurs.

Le Dr Austin Irvine, le Dr Lorne Gilday, W. Craig, J. Riddell et T. Douglas accompagneront le club.

Les joueurs choisis jusqu'ici pour figurer sur l'équipe canadienne qui prendra part aux jeux olympiques sont : Whit. Lalley, Toronto ; Tommy Gorman, Ottawa ; Johnny Broderick Cornwall ; Feeney, New Westminster ; Henry Hoobin, Paddy Brennan, Gus Dillon, Clarry McKerrow et Ernie Hamilton, Montréal.

LA COUPE DU PRESIDENT

Tous les coureurs de marque de la Montreal District Harrier League participeront à la grande course de la " Presse, " le 14 juillet prochain.

La grande course de route organisée par la "Presse" pour le 14 juillet, avec la sanction de la Fédération des Athlètes Amateurs du Canada, a fait trainée de poudre chez nos compatriotes de langue anglaise. Ouverte à tous les athlètes inscrits à la Fédération du Canada et à l'Union des Etats-Unis, cette grande épreuve de résistance attirera des coureurs de grande marque. Faite sous les auspices de l'Union Nationale Française elle ne manquera pas d'avoir un grand succès. Les "harriers" anglais s'y intéressent énormément et M. Roland Gomery, le populaire président de la Ligue des Coureurs du District — Montreal District Harrier League — nous disait ces jours-ci qu'il escomptait d'avance la participation des plus rapides athlètes de la ville et du district. Côté, Lambie, Royal, qui vient de se distinguer en gagnant haut la main le deux-milles rendement à la M. A. A. A., Léonard, tous de la Montreal Amateur Athletic Association, et d'autres, représentant le Montagnard, le National, le Celtic, le Saint-Patrice, le Victoria, le St Anthony, s'inscriront tant pour les prix individuels que pour la Coupe du Président de la Réoublique Française, l'un des plus précieux trophées que se soient encore disputé les coureurs de Montréal et du Canada. Comme on le sait la Coupe du Président, offerte comme prix spécial, par l'entremise de M. Jules Helbonner, rédacteur en chef de la "Presse", et président de l'Union Nationale Française, sera donnée à l'équipe de trois qui aura gagné le plus grand nombre de points dans le classement final. Ce trophée superbe, un vase de Sèvres, valant deux cent cinquante dollars, sera transmissible s'il n'est pas gagné trois fois par une équipe. Ce sera là la première occasion que les gens de la part e Est auront de voir une course de route importante.

M. Napoléon Dorval, vice-président de la Montreal District Harrier League. — Photo. Dupras et Colas, 267 rue Ste Catherine Est.

Le tracé du huit milles de parcours doit être fait ces jours-ci par le président de la M. D. H. L., M. Roland Gomery ; M. Nap. Dorval, vice-président ; un représentant de l'Union Nationale Française et l'organisateur des tournois athlétiques de la "Presse" ; ces messieurs se rendront au Bout de l'Ile et fixeront l'itinéraire de la course. Un service d'ordre sera établi tout le long du parcours et les coureurs n'auront pas à lutter contre la foule tout aussi bien que contre leurs adversaires. Des quartiers de préparation seront mis à leur disposition au parc du Bout de l'Ile même.

M. Napoléon Dorval, vice-président de la Ligue des Harriers, qui a tant fait pour l'avancement des sports athlétiques chez les Canadiens-Français, assistera M. Gomery quant à la partie officielle de la course. Nous annoncerons plus tard la liste des juges et des concurrents.

M. Roland Gomery, président de la Montreal District Harrier League.

IL NE RESTE QUE QUATRE JOURS

Le grand concours du Sac de Sel à Louiseville se fait le premier juillet.

Louiseville, 24 — C'est donc mercredi prochain, le premier juillet, que nous saurons quel est l'homme le plus fort des comtés de Maskinongé, de Saint-Maurice et de Berthier.

L'événement crée une sensation profonde chez tous les amateurs de sport de la province, et de toutes les grandes villes va se diriger ici une foule immense de curieux, au jour impatiemment attendu du tournoi.

Nous pouvons assurer les admirateurs de la force et de l'endurance qui auront la bonne fortune d'assister à ce concours extraordinaire qu'ils seront témoins d'exploits inouis.

Nous venons justement de recevoir la visite de l'un des concurrents qui se sont inscrits au tournoi, il y a quelques jours, M. Paul Piché, de Sainte-Justine, qui jouit d'une réputation universelle de vigueur musculaire. Son grand-père était l'un des hommes les plus redoutables de son temps, dans le comté de Maskinongé. On cite encore de lui des faits incroyables presque où M. Piché, le grand-père de notre concurrent, a joué un rôle étonnant de force et d'énergie.

M. Paul Piché, le petit-fils, n'a pas dégénéré de cette race d'hommes remarquables. On nous a raconté sur son compte un tour de force qu'il vient d'accomplir et qui marque l'énorme puissance d'énergie dont il est doué.

Sollicité de prendre part au concours du sac de sel de Louiseville, M. Piché voulut juger par lui-même ce dont il était capable.

Il remplit de sable un sac aux vastes proportions, le mit bien en place sur ses épaules et s'en fut à la recherche d'une balance, afin de constater quel était le poids exact qui pesait sur ses épaules.

M. Piché demeure au rang dit de l'ornière, à proximité de la voie du Grand Nord. Il s'engagea donc sur la voie et se rendit jusqu'au Grand Bois Blanc, qui se trouve à une distance d'environ une lieue et demie. Arrivé à ce dernier endroit, M. Piché entra dans une épicerie, déposa son sac de sable sur la balance, qui enregistra 248 livres.

M. Piché se reposa environ cinq minutes, replaça le sac sur ses épaules, aux yeux ébahis de l'assistance, et retourna chez lui, sans qu'il semblât le moins du monde incommodé.

Ce fait extraordinaire nous a été raconté par des témoins oculaires, dignes de toute confiance.

D'autres concurrents non moins remarquables ont également tenu à honneur d'enregistrer leur nom au concours.

M. Onésime Baribeault, de Saint-Elie de Caxton, l'un de ceux qui ont le plus puissamment aidé au travail d'organisation, nous écrit que M. Joseph Lachance, dont nous publions aujourd'hui la photographie, est un jeune homme qui accomplira ici des prodiges.

M. Lachance s'est promené un jour deux heures durant avec un sac de sable de deux cent dix livres sur les épaules. Il a encore à son actif d'autres exploits qui le classent au rang des hommes les plus forts de cette région.

On comprend comme il sera intéressant de voir aux prises ces colosses, qui s'entraînent activement depuis quelques jours et qui se sont bien promis de sortir vainqueurs de cette lutte d'endurance, coûte que coûte.

Les marchands dont les noms suivent nous ont gracieusement offert des prix à être distribués aux champions heureux.

Librairie J. A. Giguère, une boîte splendide pour articles de lingerie renfermant un coffre à bijoux, et une canne de valeur.

M. Edouard Hébert, un barbier fashionable, un rasoir de prix.

M. Gustave Caron, qui tient un établissement très prospère et très chic de modes pour hommes et de chaussures, un parapluie de choix.

M. F. X. Masse, un horloger dont l'établissement est fréquenté par la clientèle de bon goût, un superbe service à déjeuner d'une valeur de cinq piastres.

M. Omer Pichette, propriétaire du restaurant bien connu, offre une pipe de valeur à celui des concurrents de la Rivière du Loup qui remportera un prix. Il offre encore de servir gratuitement la crème à la glace à tous les concurrents, après le concours.

M. Abraham Gaucher, un photographe très estimé et un artiste du plus haut mérite, fera le portrait au crayon de l'un des vainqueurs qui sera désigné plus tard.

Cette liste s'allongera de jour en jour et elle sera publiée au fur et à mesure dans la "Presse."

COURSES A LA NAGE A L'ILE STE HELENE

Les premières courses handicap hebdomadaires du Club de Natation Montréal, auront lieu demain après-midi, à l'île Sainte-Hélène. Voici le programme :

1. 100 verges handicap, junior.
2. 100 verges handicap, senior.
3. Concours de plongeons, junior.
4. Mât de cocagne, senior.

Les courses commenceront à 3 heures 30. Elles sont pour les membres seulement.

VICTORIEUX A PROVIDENCE

Le club Montréal triomphe de son adversaire par 12 à 9 dans une joute féconde en erreurs.

BASEBALL

MONTREAL, 12 ; PROVIDENCE, 9.

Providence, 26. — L'équipe de Casey a battu Providence hier par un score de 12 à 9, dans une partie tellement mauvaise que les spectateurs l'ont prise comme une farce, une parodie du jeu de baseball.

Les trois premières innings durèrent une heure et demie. Pas moins de 46 hommes allèrent au bâton dans ces trois reprises. Il fallut une heure et vingt minutes pour achever la partie, ce qui fait un total de 2 heures et 50 minutes pour la joute. L'on dut avoir recours à cinq pitchers. Le gérant Duffy en mit trois dans la boîte, et Casey, deux. Cronin et Stanley commencèrent la partie, mais le premier fut remplacé par Friel à la troisième inning. Ce dernier lança jusqu'à la cinquième inning, puis céda sa place à Frock. A la troisième inning, Wicker remplaça Stanley et sauva la situation. Score :

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Hoffman, c.f.	4	2	0	3	0	4
Barrett, r.f.	3	0	0	2	0	0
Arndt, 3b.	5	1	1	3	0	0
Abstein, 1b.	5	2	1	8	2	1
Phelan, l.f.	3	1	1	1	0	0
Donahue, 2b.	3	1	0	3	3	0
Rock, s.s.	5	0	1	2	0	0
Peterson, c.	5	1	2	5	1	1
Cronin, p.	1	0	0	0	0	0
Friel, p.	1	1	1	0	3	0
Frock, p.	2	0	0	0	2	0
xOstdick.	1	0	0	0	0	0
Total.	38	9	7	27	11	2

xA frappé pour Frock à la 9e inning.

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	5	1	2	3	0	0
Casey, 3b.	6	1	0	2	4	1
O'Neil, r.f.	3	2	1	0	0	0
Jones, c.f.	4	3	3	3	0	0
Evans, 1b.	4	3	2	8	0	1
Corcoran, 2b.	4	2	3	4	2	2
Louden, s.s.	3	0	2	0	3	1
Ball, c.	1	0	0	3	1	0
Clarke, c.	2	0	0	3	0	1
Stanley, p.	2	0	0	0	1	0
Wicker, p.	3	0	0	0	0	0
Total.	37	12	13	27	11	6

Score par inning :

Montréal.	.304103010—12
Providence.	.026000100— 9

SOMMAIRE

Buts volés, Louden, 2 ; Evans, 2 ; Hoffman, Corcoran ; coups pour 2 buts, Joyce, Peterson, Evans ; sacrifice hits, Abstein, Phelan, Donahue, Abstein ; struck out, Cronin, 2 ; Friel, 4 ; Frock, 1 ; Stanley, 1 ; Wicker, 2 ; buts sur 4 balles, Cronin, 1 ; Friel, 4 ; Frock, 3 ; Stanley, 3 ; Wicker, 3 ; wild pitch, Cronin ; temps, 2.40. Umpires, Kelley et Sullivan. Assistance, 1,700.

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore. .101020010—	5	9	2
Rochester. .300210000—	6	6	3

Batteries — Hearne, Hardy et Dessau ; Dugglelby et Butler. Umpire, Stafford. Assistance, 1,400.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Jersey City. .00101050x—	7	8	1
Toronto. .001000010—	2	8	2

Batteries — Fitzgérald et Moore ; Brown et Neuer. Assistance, 700. Umpires, Murray et Toft.

A Newark :

	R.	H.	E.
Newark. .11021200x—	7	7	3
Buffalo. .110012000—	5	12	4

Batteries — Krichell, Mueller et Carrisch ; Ryan, Kissinger, et Knapp. Umpire, Moran. Assistance, 1,100.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo.	31	23	574
Baltimore.	29	22	569
Providence.	25	23	521
Toronto.	26	24	520
Newark.	28	27	509
Montréal.	25	27	481
Rochester.	21	28	429
Jersey City.	20	31	392

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :

	R.	H.	E.
Détroit. .000100000—	1	7	2
Saint-Louis. .003000100—	4	7	1

Batteries — Cummers et Schmidt ; Powell et Stephens.

A Cleveland :

	R.	H.	E.
Cleveland. .00120000x—	3	6	1
Chicago. .10000010—	2	6	1

Batteries — Liebhardt et Bemis ; Altrock, Shaw et Sullivan.

A Boston :

	R.	H.	E.
Washington. .0000001000000—	1	10	1
Boston. .0000000010001—	2	16	2

Batteries — Cates et Warner ; Young et Criger.

A Philadelphie :

Première partie :

	R.	H.	E.
New-York. .000000000—	0	6	2
Philadelphie. .00010020x—	3	9	0

Batteries — Orth et Blair ; Plank et Powers.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
New-York. .000200000—	2	6	0
Philadelphie. .000000001—	1	7	1

Batteries — Lake et Kleinow ; Bender et Smith.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Saint-Louis.	36	24	600
Chicago.	35	25	583
Cleveland.	34	25	576
Détroit.	32	27	542
Philadelphie.	27	31	466
Boston.	27	33	435
New-York.	25	33	431
Washington.	21	37	362

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago. .21022000x—	7	8	1
Cincinnati. .000300000—	0	6	2

Batteries — Brown et Kling ; Sincock, Dubec et Smith.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Philadelphie. .000402000—	6	10	0
Brooklyn. .000000000—	0	6	2

Batteries — Foxen et Dooin ; Holmes, Pastorius et Ritter.

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. .011000010—	3	7	3
Pittsburg. .000010012—	4	8	2

Batteries — Lush et Ludwig ; Maddox, Young, Camnitz et Gibson.

A New York :

Première partie :

	R.	H.	E.
Boston. .071200400—	14	17	3
New-York. .006100030—	10	12	6

Batteries — Dorner, Boultes et Graham ; Malarkey, Beecher, Grandall, Needham et Bresnahan.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Boston. .001008000—	4	10	1
New-York. .000021l0x—	7	8	0

Batteries — Lindaman et Smith ; [illegible] et Bresnahan.

AU PARC DELORIMIER

TROTTEURS

La direction du Parc Delorimier a organisé un intéressant programme pour demain après-midi à cet hippodrome. Il y aura deux bonnes classes. Voici la liste des inscriptions :

Classe nommée. — Sir Alfred, Félix St Vincent Jr ; Vénus Swing, Harry Swift ; Joe. Swing, Ferd. St Vincent ; Gertrude Patchen, C. L. Jackson ; Gentina, J. W. L. Jackson ; Bessie Girl, L. H. Goulet ; Governor Quill, P. A. Gouin ; Request Gazette, H. Moody.

Classe spéciale. — Joe. Scott, Alex. Lavery ; Miss Anti, A. Perthenais ; Lawrence Wilkes, Ferd. St Vincent ; Bell, W. Wilkins, M. McDonald ; J. J. W. Harry Swift ; Bessie Barnes, C. L. Jackson ; Billy Frazer, Thibault et Hudgins.

Les courses commenceront à 2 heures.

LA RAME

UNE GLORIEUSE JOURNEE POUR HARVARD

New London, 27 — Harvard a triomphé hier de Yale dans la course annuelle en canot entre les équipes de ces deux institutions. Pendant deux milles et demi, la lutte fut serrée et excitante, puis Yale a coup, Griswold, l'un des huit rameurs de Yale, perdit connaissance et s'affaissa dans l'embarcation. Yale abandonna alors pratiquement la course et Harvard remporta une victoire facile. La distance était de quatre milles.

L'assistance à la course était énorme. La famille du président Roosevelt portait les couleurs de Harvard, tandis que Taft, le candidat républicain à la présidence, portait le pavillon bleu de Yale.

La course à huit rameurs, "freshmen," distance de deux milles, fut aussi gagnée par Harvard, qui finit une longueur et demie en avant de ses rivaux. Temps, 9 minutes, 38 2-5 secondes.

Dans la course à quatre rameurs, Yale battit Harvard par deux longueurs.

HOCKEY

POUR LA COUPE STANLEY

Ottawa, 26 — Bien qu'il soit encore de bonne heure pour parler de hockey, il convient d'informer le public que la première série de parties pour la coupe Stanley sera entre les Wanderers et le club Edmonton, champion de la Ligue Interprovinciale d'Alberta et de la Saskatchewan. L'affaire a été bâclée hier, lors d'une conférence entre M. Wm. Foran, syndic de la coupe, et M. J. A. McKinnon, président du club Edmonton. Les joutes auront lieu à l'Arena, Montréal, la première ou la deuxième semaine de janvier.

CULTURE PHYSIQUE

LES GRANDS DEFAUTS AU POINT DE VUE DU DEVELOPPEMENT PHYSIQUE

Les défauts les plus frappants chez l'animal humain sont de trois sortes ; ceux qui intéressent, 1o. le squelette osseux ; 2o. les muscles ; 3o. couche graisseuse qui enveloppe les muscles.

Le squelette osseux peut être mal conformé, ou atteint de maladies nombreuses.

Les muscles peuvent être imparfaitement développés ou inégalement développés. Il arrive d'autre part qu'ils sont trop développés pour la force des autres organes.

Enfin, la graisse peut pêcher par excès ou par défaut.

Nous ne parlons pas des défauts intérieurs, des troubles et des maladies des organes et des viscères ; nous n'en parlons pas et pour une bonne raison : ceci regarde votre médecin, qui seul est capable de juger de leur état.

A ce propos, nos lecteurs nous permettront une courte digression : il y a longtemps que celui qui écrit ces lignes se demande pourquoi l'on ne pense pas à se faire examiner au moins une fois l'an par un bon médecin.

Pourquoi attendre la maladie déclarée pour consulter l'homme de l'art ?

Un propriétaire d'automobile attend-il que sa machine soit usée pour la faire examiner ?

Pourquoi un Canadien ne serait-il pas aussi fin qu'un Chinois qui comprend que pour prévenir les maladies, il faut s'y prendre au début et pour cela consulter son médecin en temps de santé apparente afin de découvrir les premiers symptômes des maladies qui débutent.

N'attendez pas la carie dentaire pour aller voir votre dentiste ; n'attendez pas la fièvre, ni une maladie grave pour passer à l'examen de votre médecin. Rappelez-vous de cet adage :

"Prévenir vaut mieux que guérir."

Ceci étant dit, nous allons étudier les défauts qui intéressent le squelette osseux et nous débuterons en passant en revue les défauts de la cage thoracique.

Dr J. P. GADBOIS.

VICTOIRE DU CLUB BORDEAUX

Dimanche dernier, le Bordeaux a remporté une nouvelle victoire en battant l'Athlétique de Montréal, par un score de 12 à 7. Le pitcher Dugas joua une grande partie, retirant 17 hommes au bâton. Dimanche prochain, le Bordeaux jouera avec le Montréal Réserve, qui est un des plus puissants clubs de Montréal. La joute promet d'être très intéressante, car les deux équipes sont très fortes et le Bordeaux, se promettant de remporter une nouvelle victoire, aura de forte besogne à faire. Le match commencera à 3 heures p.m. et sera précédé d'une rencontre entre les jeunes Bordeaux et un autre jeune club de Montréal.

Score détaillé de la partie de dimanche dernier :

BORDEAUX

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Ménard	6	2	2	6	1	2
Lefebvre, s.s.	5	1	1	1	4	2
Vaillancourt, c.	5	0	2	1	2	0
J. Gauthier, r.f.	4	0	1	0	1	0
L. Gauthier, 2 b.	5	1	1	2	3	1
Ducan, 3 b.	5	1	0	1	2	1
Dugas, p.	5	3	2	0	1	0
Trudelle, c.f.	5	2	1	1	1	0
Major, l.f.	5	1	2	0	0	0
Desjardins	1	1	1	0	0	0

ATHLETIQUE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Didier, c.f.	5	0	0	3	1	1
Durand, c.	5	0	0	3	0	0
Delorme, p.	4	1	1	0	3	1
Courteau, 3 b.	4	1	2	2	1	2
U. Normandin, s. s.	4	0	0	2	3	0
Mondor, l.f.	4	0	0	0	0	0
Léger, 1 b.	4	3	2	5	1	1
Villeneuve, 2 b.	4	2	1	4	2	0
G. Normandin, r. f.	4	0	0	0	0	0

Sommaire — Home run, Courteau ; coups pour 2 buts, Dugas, 2 ; Vaillancourt, Lefebvre, Major. Buts sur 4 balles, Delorme, 6. Struck out, Dugas, 17 ; Delorme, 5.

Le jeune Bordeaux lance un défi à tous les jeunes clubs de Montréal, pour dimanche prochain, à 1 heure, à Bordeaux. S'adresser à C. Picard, Bordeaux, P. Q., ou tél. Est 1239.

Le Cherrier aimerait à arranger une partie avec un bon club pour dimanche. Pour informations s'adresser à J. Brunelle, 267 Demontigny Est, ou par téléphone, R. Thibault, Main 2674, ou Est 2188.

Le club Lagauchetière recevra dimanche la visite du Jeune Albert. La partie promet d'être très contestée, vu qu'au commencement de la saison, ces deux clubs ont fait partie nulle, le score étant de 4 à 4. Le club Lagauchetière invite ses partisans à aller l'encourager.

Le Davidson, du boulevard Saint-Paul, a défait le Davidson, d'Hochelaga, par 3 à 0. Les vainqueurs joueront dimanche avec le Belmont. Ils désireraient aussi arranger des parties avec des clubs de 17 ans. Inf. Victor Lalande, 306A rue Davidson, boulevard Saint-Paul.

Le club Orient accepte le défi du Carillon, pour dimanche, à la Ferme Fletcher. Inf. E. Hogue, 360 Rachel.

Le club Jacques-Cartier a défait le Victoria par 22 à 15, dans une joute très contestée. Les vainqueurs iront jouer dimanche à Laprairie, avec le Royal Ind.

Le Balmoral Réserve ira dimanche à Belœil et jouera avec le club de l'endroit, pour un enjeu de $10. Les joueurs du Balmoral seront les suivants : A. Goyette c., Landry p., Jodoin 1b., Guay 2b., Archambault s.s., V. Bissonnette 3b., Lesanté r.f., Maney c.f., Flynn l.f. Le départ se fera à 7 heures précises, dimanche matin, de la salle Ménard. Les amis du club sont invités à l'accompagner.

Le Montréal Amateur ira rencontrer le Delorimier Ind. dimanche, sur son terrain, dans une rattle pour un enjeu. Le Montréal Amateur lance un défi aux clubs suivants pour dimanche, le 5 juillet : Trinity, Embrun, Mont-Royal, Royal Longueuil, Saint-Vincent. Pour toutes informations s'adresser à A. Doucet, 202 avenue Dumont, ou Tél. Main 4155.

LES STARS A DRUMMONDVILLE DIMANCHE.

Le club de base-ball Star ira à Drummondville dimanche pour une partie avec le club Royal. Ce sera la première visite des Stars à cet endroit et l'assistance promet d'être fort nombreuse, vu que les Stars sont bien connus. Les Stars partiront de la gare Bonaventure à midi précis.

Les Maples de la Côte-des-Neiges, lancent un défi à tout club dont les membres ne sont pas âgés de plus de 18 ans. Ce club préfère les Verturoad pour dimanche prochain, le 28 du courant. Réponse par la "Presse."

Le Laviolette II, de Verdun accepte le défi du Richmond pour le 5 juillet, pour un enjeu. Inf. A. Lépine, 189 rue Church.

Le Ste Catherine lance un défi au club Hochelaga pour dimanche le 28 juin sur la ferme Fletcher. Ce club lance aussi un défi au St Gabriel pour le 5 juillet et au Gala Star pour le 12 juillet. Informations chez Jos. Rioux, 529 Beaudry.

LA LIGUE DES MINIMES

Demain, le club de la Côte Saint-Paul — crosse — jouera sa première partie sur son propre terrain, avenue Galt ; il aura comme adversaire une forte équipe du club de Lachine. Ligue des Minimes — Juvenile League. — On se rappelera que Saint-Paul a défait Westmount, il y a quelques semaines. Il va sans dire qu'il cherchera à gagner sa première partie jouée chez lui.

Ne soyez pas surpris

Si, sur mille coups, vous n'en ratez jamais un. Les amorces Dominion sont sensibles, puissantes et, par-dessus tout, ne manquent jamais de s'enflammer!

Nous essayons une amorce sur cent avant de faire l'essai définitif du produit fini.

Pour toutes sortes d'armes. Coûtent d'un tiers à un cinquième de moins que les munitions payant des droits. Notre garantie met tous les risques sur la Dominion Cartridge Co. Ltd., Montréal.

MUNITIONS DOMINION

A yw C

IL N'EST PAS MORT

Aix-la-Chapelle, 26. — George Hackenschmidt, l'ancien champion de la lutte, dont la mort a été annoncée hier, est plein de vie et jouit apparemment d'une excellente santé. Il est parfaitement remis des suites d'une opération à un genou qu'il a dû subir récemment.

Nowadays its Tess Applegath's $2.50 HATS

Les Chapeaux de Paille ONT MAINTENANT LA VOGUE.

Achetez un chapeau de paille digne de vous—un des plus nouveaux, des plus élégants et des meilleurs—à notre magasin.

$2.50. $3.00. $4.00. et $5.00.

VOYEZ NOTRE PANAMA DE $5.00.

Le meilleur Chapeau du monde à $2.50.

467 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Peel

OUVERT LE SOIR. Magasin de Toronto, 89 rue Yonge. C

BREGENT

192 East St Catherine

ARTICLES DE PECHE

Le plus Grand Assortiment pour tout Genre de Pêche.

SPECIAL

Cannes pour pêche à la truite, en jonc hexagonal, reliées avec fil de soie, ayant un bout extra. Poignée en liège. Deuilles nickelées, accompagnées d'une forme en bois et étui en toile.

PRIX $1.25 C

"BOSTON" A Moitié Prix

Ce qu'il y aura de plus intéressant à lire dans les journaux d'aujourd'hui ce sera les nouvelles de la GRANDE VENTE DE SURPLUS DE SOCK DES FABRIQUES DE CHAUSSURES AMERICAINES—la plus grande chance que vous ayez jamais eue, et cela sans "BLAGUE".

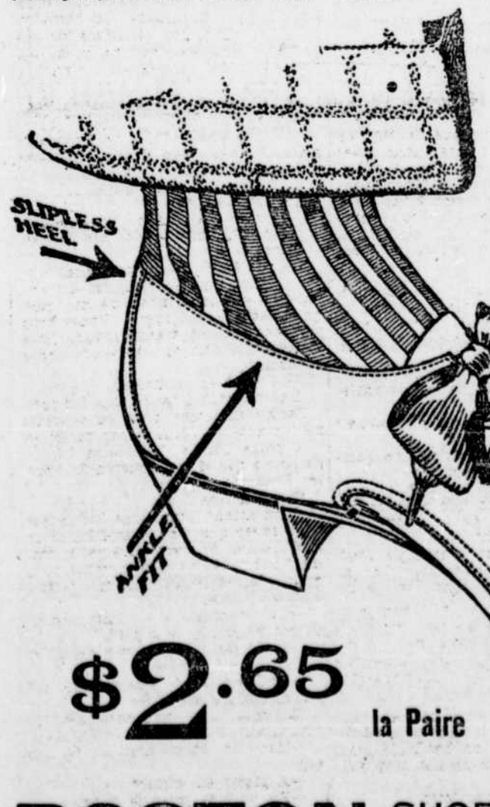

Plus de 500 paires d'oxfords faits par les plus habiles fabricants américains, en poulain verni, cuir verni, chevreau bronze et vici ; quelques-uns avec 1 boucle, d'autres avec 3 boucles ; quelques-uns sont à boutons ; quelques-uns sont des oxfords Blucher, bouts de tous les styles, étroits, moyens, larges, tous les points. A titre de renseignements pour tout le monde, nous disons qu'on ne peut trouver de semblables oxfords ailleurs pour moins de $5.00 la paire. Nous voulons créer une fureur demain avec ces oxfords que nous vendrons à

$2.65 la Paire

BOSTON SHOE STORE

Rue Ste Catherine Ouest, angle Mansfield. Le magasin d'où proviennent toutes les grandes occasions. Argent remis ou satisfaction garantie

LA PRESSE

MONTREAL, 26 JUIN 1908

CONCURRENCE DELOYALE

Le commerce régulier des immeubles a, de tout temps, été victime d'une concurrence déloyale, concurrence qui, pendant ces dernières années, a pris des proportions menaçantes pour les agents se conformant aux lourdes exigences de nos lois fiscales.

Les agents, les courtiers en immeubles paient une forte licence en plus des nombreuses taxes qu'ils ont a acquittées et font de grosses dépenses de publication.

Or, il est tout une gent de courtiers-marrons qui vivent au détriment des agents réguliers sans être d'aucune utilité pour les clients de ces derniers.

Ces courtiers guettent les annonces, se rendent chez les propriétaires des immeubles indiqués, prétendent avoir une offre exceptionnelle, se font autoriser à vendre la propriété et c'est trop souvent tout ce que le propriétaire obtient de son nouvel agent.

Par contre, il a retiré son immeuble du bureau d'un courtier connu, sérieux, beaucoup plus en position de lui trouver un acheteur que le quidam inconnu, sans bureau et sans responsabilité.

La suppression de ce commerce ou plutôt de ce courtage illicite peut-être effectuée par le département des licences ayant tous les pouvoirs nécessaires pour traduire les délinquants devant la Cour du Recorder.

Cette chasse n'est pas absolument commonde et ne peut être fructueuse que si les courtiers payant-licence viennent en aide au département.

On peut être sûr que muni de renseignements utiles, M. Bienvenu mettra promptement fin à cette concurrence déloyale.

L'USAGE DU TABAC CHEZ LES ENFANTS

La Chambre des Communes a adopté, la semaine dernière, une loi qui a pour but de restreindre l'usage du tabac chez les enfants. Elle décrète que tout enfant au-dessous de dix-huit ans se rend coupable d'une offense, "s'il fume dans une rue ou dans un endroit public, ou achète ou a en "sa possession, soit pour son usage ou autrement, des cigarettes ou du tabac "à cigarettes, ou achète ou a en sa possession, pour son propre usage, du "tabac sous toute forme autre que celle de cigaretes."

Pour une première contravention, la loi décrète que l'enfant sera d'abord réprimandé. Pour une deuxième contravention, il sera passible d'une amende n'excédant pas un dollar, et pour toute contravention subséquente, d'une amende ne dépassant pas quatre dollars.

En vertu de la nouvelle loi, les constables, ou les personnes ayant les pouvoirs d'un constable, auront désormais le devoir de saisir toutes cigarettes ou tout papier à cigarettes, ou tabac sous toute forme autre que celle de cigarettes, qu'ils trouveront en la possession d'un enfant apparemment âgé de moins de dix-huit ans, s'il fume ou est sur le point de fumer dans une rue ou dans un endroit public.

Voilà des devoirs qui seront assez difficiles à remplir. Comment un constable pourra-t-il juger qu'un jeune homme est au-dessous de dix-huit ans ? Il lui arrivera souvent de s'attaquer à des personnes dépassant la vingtaine, et qui, pourtant, ont l'aparence de gens au-dessous de dix-huit ans.

Le ministre de la Justice avait limité aux enfants au-dessous de seize ans, la prohibition de l'usage du tabac. Un député, qui a voulu sans doute exagérer et faire du zèle, a insisté pour que cette limite fut portée à dix-huit ans, et la majorité de la Chambre s'est rangée de son avis.

Nous croyons que le Sénat devrait remettre la loi telle que le ministre de la Justice l'a soumise au Parlement. Le prihcipe de la législation est bon en lui-même, en ce sens que l'usage du tabac, et surtout de la cigarete, est répréhensible et dommageable chez les enfants. Mais quand un jeune homme est arrivé à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il est, dans la plupart des cas, suffisamment formé pour que l'usage modéré du tabac ne lui soit pas nuisible.

Nous voyons, du reste, des difficultés nombreuses dans l'application de la loi, même si la prohibition de l'usage du tabac est limitée aux enfants de seize ans et au-dessous.

Si la nouvelle législation est appliquée avec sagesse et discrétion par les constables ou ceux qui ont les mêmes pouvoirs, il est possible qu'elle produise d'excellents résultats, surtout si elle empêche l'usage de la cigarette chez les tout jeunes garçons dont la santé et le développement physique et intellectuel sont souvent compromis par la précoce habitude de fumer.

POUR LE BENEFICE DES CULTIVATEURS

Le ministre de l'Agriculture vient d'inaugurer un système qui va lui permettre d'obtenir des rapports mensuels sur l'état des récoltes et du bétail dans tout le pays, de même que des renseignements et des statistiques générales sur l'industrie, le commerce et la finance du Canada.

L'une des parties les plus importantes du plan consiste à organiser un personnel de correspondants, qui enverront tous les mois un rapport au bureau du recensement et des statistiques à Ottawa sur l'état des récoltes et du bétail pour chaque canton ou paroisse des différentes provinces. Les rapports ainsi faits seront compilés aux bureaux du recensement et publiés pour renseigner les cultivateurs et le public en général, au commencement de chaque mois, aussi promptement que les données fournies par les correspondants pourront être mises en tableaux par un personnel de compilateurs expérimentés dans le bureau du recensement à Ottawa.

Le but principal de cette entreprise est de se procurer des renseignements dignes de foi sur les récoltes et le bétail.

Les acheteurs de grain et de bétail, cela se conçoit, sont généralement bien au courant de la situation ; mais ils sont pratiquement les seuls bien renseignés sur la production et la consommation ; d'où il suit qu'ils sont ainsi en mesure de faire les prix. Le but que veut atteindre l'honorable M. Fisher est d'obtenir, au moyen d'un système de rapports mensuels sur les récoltes, des renseignements exacts pour l'usage et la gouverne non seulement des acheteurs de grain, mais aussi des cultivateurs dans tout le pays, et de placer ainsi le producteur, l'acheteur et le consommateur sur un pied d'égalité, et cela avec autant de sûreté que le pourront permettre les renseignements obtenus sur les conditions régiant les prix.

Le "Bulletin" mensuel de recensement et des statistiques fera donc connaître les rapports du pays et ceux de l'étranger, tirés des meilleures sources de renseignement, de telle sorte que les prix du marché puissent être regardés comme raisonnables et sûrs.

Ce système nouveau sera mis en opération sous la direction de monsieur Archibald Blue, le chef du bureau du recensement et des statistiques, qui possède en la matière une expérience consommée.

TOUJOURS L'ENTENTE ANGLO-FRANCAISE

Monsieur Jules Delafosse vient de publier, dans le "Gaulois" de Paris, un article fort remarqué sur l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, dont nous détachons ci-après quelques passages:

Ce fut un évènement considérable entre tous que l'accord anglo-français du 8 avril 1904, et dans le légitime hommage que l'on doit au ministre qui le négocia, il faut louer, à titre égal, sa clairvoyance et son courage. Il avait à vaincre l'opposition séculaire des griefs, des préventions, des vieilles haines, des vieilles rancunes, sans compter les blessures toutes fraîches encore, qui faisaient de nous les antagonistes invétérés, irréductibles de l'Angleterre. Le fait est que nos voisins d'outre-Manche furent partout et toujours nos concurrents et nos rivaux. Nous avons trouvé l'Angleterre devant nous sur tous les chemins du monde. Sans remonter à la guerre de Cent ans et au supplice de Jeanne d'Arc, qui constituent des griefs un peu vieux, toute notre histoire, depuis deux siècles, est faite du récit de nos luttes avec elle.

Au dix-septième siècle, elle est l'alliée de la Hollande contre la France de Louis XIV. Peu s'en faut que Tourville la réduise à rien, après sa magnifique victoire de Beachy-Head; et il l'eût définitivement vaincue, si l'ordre intempestif du Roi ne l'eût obligé à livrer bataille, malgré lui, à la Hougue, dans les conditions les plus défavorables. Au dix-huitième siècle, nous l'avons combattue sur terre et sur mer. Les guerres épiques de la Révolution et de l'Empire ne furent que des répliques aux conspirations anglaises. La captivité et le martyre de Napoléon à Sainte-Hélène, qui furent le couronnement de cette épopée, avaient porté dans le coeur des générations contemporaines la haine de l'Anglais jusqu'au délire. Cet état d'âme se transmit des pères aux fils jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, flagellé par les colères qu'avait soulevées l'affaire Pritchard, et succombant, en partie, sous cette révolte du sentiment populaire.

Napoléon III fit beaucoup pour éteindre ce foyer de haine, et ce fut la seule bonne inspiration de sa politique extérieure. Mais il ne suffit pas de la durée d'un règne, ni même du passage d'une ou deux générations, pour annihiler l'action d'un pareil levain. Les haines ataviques se transmettent, sinon par le sang, du moins par la tradition familiale, par le langage, par le journal, par le livre, et lorsqu'une rivalité nouvelle, comme la question d'Egypte, par exemple, vient à les réveiller, elles retrouvent toute leur intesité.

× × ×

C'est contre cet héritage de vieilles animosités et de vieilles défiances que fut institué l'accord anglo-français, et aussi contre les causes qui pouvaient les entretenir. Ce n'est pas, à proprement parler, un traité d'alliance. Dans son toast à M. Fallières, le roi d'Angleterre a célébré "l'entente permanente." Quelques journaux se sont empressés d'en conclure que l'Angleterre voulait convertir l'entente en alliance. C'est méconnaître également le sens des mots et la tradition anglaise. L'entente peut et doit être permanente, en ce sens qu'il existe une solidarité durable entre les intérêts des deux nations. Et cela suffirait toujours à les allier le jour où elles auraient à les défendre ensemble contre les mêmes périls. Mais il n'est ni dans la pensée, ni dans la tradition de nos voisins de sceller une alliance préventive. Elle n'est, par politique et par tempérament, ni l'alliée, ni l'amie de personne. Elle est capable de rechercher une alliance continentale pour un objet déterminé. C'est un cas très fréquent dans son histoire. Mais cette coopération accidentelle de forces n'implique aucune solidarité durable; le résultat une fois atteint ,elle rentre dans son "splendide isolement."

Elle a été forcée d'en sortir, hier, par un très gros souci sur lequel se greffe un péril inquiétant: c'est l'expansion germanique. La guerre de 1870 a fait l'Empire allemand, et l'Empire a fait de l'Allemagne une nation industrielle dont la concurrence expansive ruine aujourd'hui l'Angleterre. Comme elle produit à meilleur compte et vend meilleur marché, il est arrivé que son commerce supplante le commerce anglais un peu partout. Mais l'Angleterre, de son côté, n'entend pas se résigner sans lutte à un pareil destin. C'est le combat pour la vie qui se manifeste ici dans sa fatalité destructive, comme à tous les degrés de l'échelle des êtres. Les querelles d'autrefois étaient des amusettes à côté de pareils conflits. On se battait jadis pour une bicoque ou pour une province; on se bat aujourd'hui pour défendre ses droits à la vie. Ce sont des nations entières que la guerre met aux prises, et ce ne sont plus les rois, ce sont les ouvriers qui la déclarent.

L'Allemagne a prévu le danger que lui faisait courir son expansion économique, et elle s'est armée en conséquence. Elle a voulu que sa marine suivît pas à pas le développement de sa marine marchande. Elle s'est donné dix ans pour l'égaler à la marine anglaise. C'est un dessein qu'elle avoue ouvertement. Il y a quelques mois, au moment même où Guillaume II débarquait en Angleterre, le Bundesrath de Berlin votait un programme de constructions navales dont l'échelonnement, mathématiquement calculé, devait donner à l'Allemagne, en 1917, une puissance navale égale en unités et en force à la flotte anglaise.

× × ×

L'Angleterre ainsi lésée dans son domaine économique, menacée dans sa suprématie navale, a dû songer à se défendre. Elle l'a fait en concluant avec l'Espagne, avec l'Italie, avec la Russie, avec le Japon, des arrangements qui ont isolé l'Allemagne. Son rapprochement avec la France est né du même souci. Elle a compris et mesuré la faute immense qu'elle a commise en 1870, non seulement en nous laissant écraser, mais encore en laissant conclure une paix dont les conditions, en même temps qu'elles nous étranglaient, allaient donner à la puissance allemande nouveau-née un prodigieux essor. Peut-être, au lieu de penser à nous secourir, éprouva-t-elle une satisfaction jalouse de notre écrasement. Son égoïsme, ordinairement impeccable, la servit mal ce jour-là.

Elle se croyait suffisamment protégée par le "silver ring" pui fait à la fois son orgueil et sa sécurité. C'était manquer de prévoyance. Le péril allemand lui a fait sentir qu'elle avait besoin de nous, comme nous avons besoin d'elle. Nous avons besoin d'elle, parce que, sans la crainte préservatrice qu'elle inspire encore, l'Allemagne ne résisterait pas sans doute à l'excitation de ses colères et surtout de ses appétits. On sait ce qu'elle se promet d'une agression heureuse: la confiscation de notre flotte et de nos colonies, l'occupation d'une ou deux provinces, et une indemnité de dix milliards. C'est un prix courant dans les journaux d'outre-Rhin. Et l'on comprend à merveille que l'Allemagne victorieuse, résolue à prévenir tout nouvel essai de revanche dans l'avenir, ne voulût pas se contenter à moins. L'Angleterre s'est mise en travers de cette tentation, non par générosité, mais par intérêt. Si nous avons besoin d'elle, elle n'a pas moins besoin de nous. Elle a besoin de nous, parce qu'en cas de guerre, notre armée, unie à l'armée russe, serait un appoint décisif dans la mêlée, et que, si la puissance française venait à crouler avant l'échéance de ce conflit, l'Angleterre serait à la merci d'une invasion allemande. Il est impossible de fonder une entente sur des raisons plus solides et sur une solidarité plus consciente.

× × ×

On a cru longtemps que notre alliance avec la Russie était incompatible avec l'entonte anglaise. C'était une opinion retardataire que l'Angleterre s'est chargée de dissiper. Elle a conclu avec la Russie les mêmes accords qu'avec nous, et l'entrevue prochaine du roi Edouard VII avec le Tsar ne peut que les confirmer. Ainsi se réalisent les groupements nécessaires que détermine la logique des intérêts. Il y a quatre ans, j'avais l'honneur de défendre à la tribune de la Chambre l'accord anglo-français et je terminais mon discours par les indications suivantes: — "On ne peut faire de bonne politique avec des rancunes, pas plus d'ailleurs qu'avec des sympathies. Les sentiments traditionnels des races sont presque toujours contradictoires avec leurs intérêts extérieurs et le monde en ce moment nous en donne un très frappant exemple. Il est entendu que nous n'aimons guère les Anglais, de même que les Anglais et les Russes se détestent cordialement. Eh bien, c'est là, à mon avis, une triple aberration. L'idéal diplomatique pour les trois nations serait une alliance anglo-franco-russe, parce que l'Angleterre ne peut être l'alliée de l'Allemagne et que nous ne pouvons, nous, être les ennemis de la Russie. Tous leurs intérêts bien entendus les rapprochent et rien ne les divise. Si cette triple alliance pouvait être réalisée, elle leur donnerait l'empire du monde."

Elle est aujourd'hui réalisée. Il faut s'en réjouir; mais il faut savoir comprendre aussi que ces groupements nouveaux ont leur contre-partie ailleurs. Pour précieux qu'ils soient, ils ne valent qu'autant qu'ils associent des forces, et non pas seulement des sympathies. Cela veut dire que notre gouvernement ne devrait pas avoir d'autre souci que de porter notre organisation et notre préparation militaires à leur maximum d'intensité.

UNE DOSE Souvent une simple dose de Pectoral Cerise d'Ayer, au coucher, aura complètement raison, pour la nuit, de la toux chez les enfants. C'est un remède puissant, un remède de médecin, tout à fait dépourvu d'alcool. Fait seulement pour les maladies de la gorge, des bronches et des poumons. Formule complète sur chaque étiquette.

Demandez à votre médecin de vous dire, en toute sincérité, ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer. Puis, faites comme il vous dira.

yw A J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

SIR ROBERT **Burnett's GIN**

"EST LE MEILLEUR GIN SEC" A k

Ne vous Purgez pas Faites comme fait la nature

La nature tire ses laxatifs des aliments. Si vous mangiez beaucoup de fruits, d'aliments sains et de légumes verts, vous n'auriez pas besoin de laxatifs.

Mais vous mangez des aliments riches et en quantité beaucoup trop grande. Et vous ne prenez pas assez d'exercice.

Il est donc d'importance vitale d'aider aux intestins d'une autre façon.

Mais ne prenez pas de sels ou de pilules Cathartiques.

N'employez jamais de purgatifs violents.

La nature fait toute chose avec calme. Aidez-la doucement.

Les Cascarets sont végétaux. Ils produisent absolument le même effet que les aliments laxatifs.

Ils ne causent jamais de coliques, de sorte qu'ils n'irritent pas.

Ils agissent d'après la méthode de la nature. Et en outre ils sont aussi efficaces que les purgatifs violents.

Pendant que les purgatifs violents ruinent l'estomac, les Cascarets aident la digestion.

Pendant que les purgatifs violents durcissent les intestins, Cascarets restaurent les fonctions naturelles.

Chaque effet est curatif.

Ceux qui connaissent bien les laxatifs emploient Cascarets seulement.

Les Cascarets sont des pastilles-bonbons. Tous les pharmaciens en vendent, mais jamais à la pesée. Voyez bien à ce qu'on vous donne les véritables, avec C C C sur chaque pastille.

La boîte est ainsi marquée :

Cascarets — STHEY WORK WHILE YOU SLEEP

10 cents la boîte pour poche de gilet.

50 cents la boîte pour traitement d'un mois.

12,000,000 de boîtes vendues par année.

822 A k

EPINGLES A VOILE

PARMI les nombreuses nouveautés en or, qui foisonnent dans notre étalage, se trouvent les épingles à voile en dessins unis, gravés à la main et sertis de pierres.

Une bonne idée pour cadeau d'été, est de donner une parure comprenant une épingle à voile et trois épingles à blouse toutes assorties.

Nous avons beaucoup de choses dans ces lignes.

MAGASIN FERME — *5.30 p. m. tous les jours, à 1 p. m. les samedis.*

Henry Birks & Sons, Limited,
SQUARE PHILLIPS. k

La Faiblesse et la Débilité

ont ordinairement pour cause l'air vicié des villes, les excès de travail, le surmenage, la mauvaise alimentation, les abus de toutes sortes, etc. Ces maladies frappent indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie, mais heureusement la nature nous fournit un remède infaillible pour guérir ces terribles maladies causées par l'appauvrissement du sang. Le

Vin St Michel

contient tous les éléments nécessaires pour reconstituer une santé délabrée, favoriser la formation des tissus, fournir aux os les substances qui leur sont nécessaires, purifier et enrichir le sang qui est la source même de la vie. L'assimilation du Vin St Michel est parfaite, les estomacs les plus faibles le digèrent facilement.

A

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

Paris Kid Glove Store

464 STE CATHERINE OUEST.
Phone Up. 1068.

VENTE SPECIALE
Vendredi, 26 Juin
—ET—
Samedi, 27 Juin.

GANTS de SOIE

Gants longs, Soie brodés à la main — Gants longs, dentelle, pure soie..... 1.69

Gants longs, Soie mousquetaires — Avec boutons ou fermoirs, nuances nouvelles, Tan, Brun, Champagne, Bleu, Rose, Ciel, Vert, Blanc et Noir..... .89

Gants Courts Soie, Qualité exceptionnelle, 2 dômes, en Brun, Tan, Gris, Mauve, Champagne, Perle, Bleu, Blanc, et Noir - - - - - - - - - - .49

Gants Longs, Fil, Mousquetaires.

Gants Longs, En dentelle, fil, valeur spéciale, en Tan, Blanc, Noir, Gris, Mauve, etc.

MAGASIN OUVERT SAMEDI SOIR.

127—3

Le secret de l'excellence de la "Langue de Bœuf Clark" n'est pas uniquement dans la cuisson.

L'important, tout d'abord, est de choisir les langues.

Ensuite il y a la préparation — la bonne composition et la juste consistance de la saumure — ce qui demande une grande expérience.

Enfin viennent l'assaisonnement et la cuisson.

C'est la connaissance parfaite de toutes ces diverses exigences qui a produit la

Langue de Bœuf "Clark"

Wm. CLARK, Mfr., - - - MONTREAL.

ed A

En fait de Bière en bouteilles, la

"Gold Medal Tivoli" est "UNIQUE"

(Médaillée à Baden-Baben)

Du Houblon du district de Saaz, dans la Bohême ;

Du Malt tiré d'Orges de premier choix ;

Voilà les parties constitutives qui assurent la qualité de la bière "TIVOLI".

Mais c'est la science du brasseur qui donne à la bière "TIVOLI" sa saveur distincte, délicieuse et rafraichissante—on ne peut en boire assez tant elle est bonne.

Demandez la bière "TIVOLI" à votre fournisseur.

Brassée et Embouteillée par Springfield, Breweries Co'y. - Springfield, Mass.

Hudon, Hébert & Cie, Ltée, - Montréal.
Seuls Agents Canadiens.

A

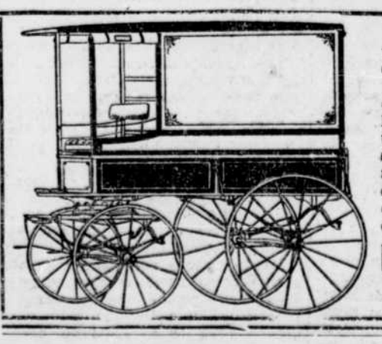

Express ouverts et couverts, de toutes grandeurs.

Loris à un ou deux chevaux, tombereaux, harnais. Magnifiques voitures légères de toutes sortes. Le choix sur 50 modèles. Aussi bonnes que les meilleures et au-dessous du meilleur marché, pour du comptant.

R. J. Latimer & Co.,
21 rue Saint-Antoine.
24,26

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: . . . $2.500,000
FONDS DE RESERVE: $2,000,000

LETTRES DE CREDIT — Nous émettons des Crédits Commerciaux sur tous les pays, ainsi que des Lettres de Crédit circulaires offrant aux voyageurs toutes les facilités et toute la sécurité désirables et constituant en même temps une lettre d'introduction et d'identification toujours utiles en pays étrangers. ed

ECHOS DES FETES DE LA VILLE SAINT-LOUIS

Nouveaux détails sur les principaux événements de la grande démonstration patriotique de mercredi. --- Vue d'ensemble. --- Le bref de Sa Sainteté. --- Le sermon. --- Les discours.---Le feu d'artifice.

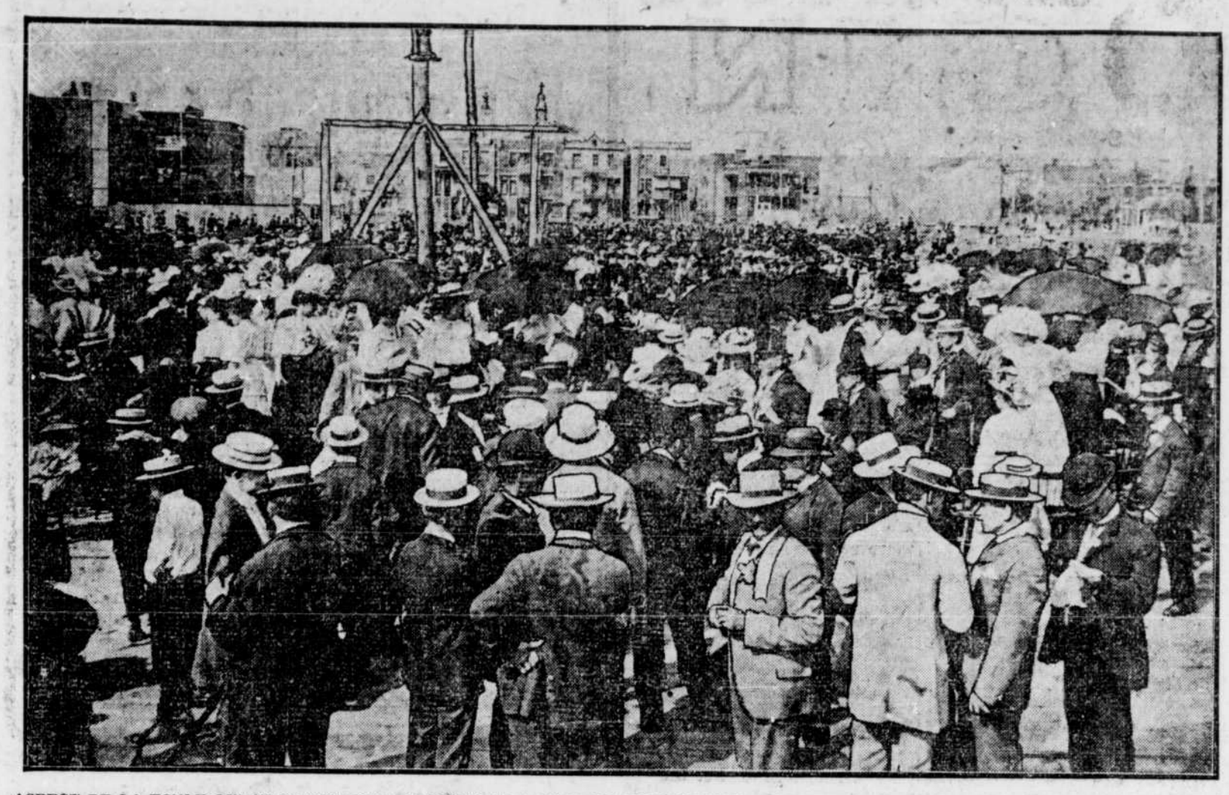

ASPECT DE LA FOULE QUI SE PLACE POUR ASSISTER AUX JEUX DE L'APRES-MIDI. PLUS DE DIX MILLE PERSONNES ONT ASSISTE A LA SEANCE DE GYMNASTIQUE EN PLEIN AIR ET AUX COURSES DIVERSES.

Faute de l'espace nécessaire, nous avons du nous résigner à ne donner hier qu'une grande vue d'ensemble de la célébration d'avant-hier à la ville Saint-Louis. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui le complément du compte-rendu d'hier.

Et nous devons dire de suite que la fête nationale a été célébrée hier avec ce que nous pourrions appeler une profusion de patriotisme.

Les Canadiens de Montréal ont tenu à montrer, une fois de plus, l'attachement profond qui les lie à un passé aussi glorieux à se rappeler que grand par l'exemple qu'il donne.

Et si l'on a tenu à manifester si hautement que les traditions ne sont pas mourantes, on a voulu surtout appuyer sur la démonstration du fait que la foi canadienne est toujours chère au vrai patriote, qu'elle est la base de notre grandeur passée, comme le gage d'un avenir qui se montre si plein de promesses.

Après la brillante allocution, faite à l'église de la ville Saint-Louis, au cours du saint sacrifice, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a lu le bref suivant, émané du Saint-Siège et se rapportant à notre fête nationale.

SAINT JEAN-BAPTISTE DECLARE PAR SA SAINTETE PIE X PATRON SPECIAL DES CANADIENS-FRANCAIS

PIE X, PAPE

POUR PERPETUELLE MEMOIRE

C'est avec une particulière bonté que l'Eglise témoigne sa sollicitude aux peuples séparés de ce centre du monde catholique par les terres et les mers, et qui conservent pourtant intacte dans ces régions éloignées la foi des ancêtres. Ce troupeau qui vit dans de lointains pâturages mérite, pour cela même, que Nous le gardions avec soin et avec vigilance comme une portion choisie du bercail que Dieu Nous a confié, et Nous lui devons accorder avec empressement tout ce que Nous croyons être utile à son salut et à sa prospérité. Aussi, lorsque Notre Vénérable Frère l'archevêque de Québec, ville du Canada, Nous a présenté, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, fondée dans cette même ville, des lettres où l'on Nous demandait de déclarer, en vertu de Notre autorité, le saint Précurseur patron des Franco-Canadiens, jugeant que cela pouvait être grandement profitable aux intérêts de la vie catholique dans ce pays, Nous avons décidé de faire droit à ces prières. Et Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nous avons une grande confiance dans le secours et l'intercession de ce saint que, depuis son origine, le peuple canadien n'a cessé d'honorer d'une piété toute particulière. C'est pourquoi — et Nous voudrions que cela soit pour le plus grand bien, pour le bonheur et la prospérité de l'Eglise canadienne et de tous les catholiques de ce pays — par Notre autorité suprême et par les présentes, après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, préposés aux affaires de la Propagande, Nous établissons, Nous constituons et Nous proclamons saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère. Nous voulons donc que, dans ces régions, on accorde et on rende à saint Jean-Baptiste tous les privilèges et tous les hommes qui appartiennent de droit aux patrons des lieux, sans que toutefois la fête de ce saint soit déclarée de précepte là où elle ne l'est pas encore. Nous voulons que les présentes lettres soient constantes, valides, efficaces; qu'elles aient leur plein et entier effet, et qu'elles soient acceptées en tout et pour tout par ceux que cela regarde, et aussi longtemps qu'ils y seront intéressés. Nous décrétons que c'est en ce sens que ces lettres devront être comprises et interprétées par tous les juges ordinaires ou délégués, et que tout ce qui peut être tenté de contraire à ces lettres par quelque personne que ce soit, de quelque autorité qu'elle soit revêtue, et qu'elle le fasse sciemment ou par ignorance, est nul et sans valeur. Nonobstant toutes Constitutions ou Prescriptions Apostoliques ou autres, quelles qu'elles soient, même celles qui méritent une mention ou une dérogation spéciale, qui seraient contraires à la teneur de ces lettres.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-cinquième jour de février de l'année mil neuf cent huit, de Notre Pontificat la cinquième.

L. † S.

R. Card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'Etat.

Les gymnastes du professeur Scott (Classe Impromptue) formant une pyramide sur le terrain des jeux.

LE SERMON

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Anatole Martin, vicaire à la cathédrale.

L'orateur sacré a été d'une éloquence qui se dérobe à toute louange. Durant près de cinquante minutes, le brillant prédicateur éleva la pensée des fidèles vers les hautes considérations morales qui ressortaient d'une fête si magnifiquement célèbre, si chère aux coeurs canadiens-français.

Le manque d'espace nous force malheureusement de ne pas reproduire ici dans son entier, cette haute pièce d'éloquence, débitée d'une voix pleine de conviction et de chaleur.

Nous ne donnerons ici que quelques-uns des traits principaux de ce brillant discours, nous réservant le plaisir de le publier "in extenso" samedi prochain:

Dominant tous nos discours et nos chants patriotiques, si nous voulons élever notre pensée, nous ne manquerons pas d'entendre une voix plus grande, celle de la conscience nationale, qui nous montre dans le présent la plus éloquente justification d'un glorieux passé, avec la garantie du meilleur avenir.

Ce présent, pour nous, réalise un phénomène dont aucune des vieilles sociétés d'Europe — sauf peut-être la catholique Belgique — ne saurait nous fournir un exemple.

Une nation catholique est celle qui ayant vu le catholicisme se pencher sur son berceau, ne veut pas se dérober à son influence; qui mêle le catholicisme à la science, à la politique, à l'industrie, à toutes les activités humaines. Si cette définition est juste — et elle l'est — il faut admettre que la nation canadienne est une nation catholique. En effet, il faudrait pour être dissident, nier les profondes et mystérieuses harmonies qui unissent l'Eglise et les Canadiens depuis trois siècles. Il faudrait ignorer ces grands chrétiens — nos frères — qui ne furent conduits vers ce Nouveau-Monde que pour l'offrir en hommage à Jésus.

L'orateur a démontré ensuite par l'histoire la vérité de cette assertion, que nous sommes une nation moderne foncièrement et ouvertement catholique. En face de ces réalités, de ces gloires qui mettent au front de l'Eglise canadienne la auréole et les joies d'une vrai maternité, comment pourrions-nous prêter l'oreille à la voix de ces hommes qui brûlent de se soustraire au joug, pourtant si doux, de la vieille foi de leurs pères. L'orateur fait ensuite une superbe péroraison où il fait un appel à tous de demeurer catholiques et Canadiens, s'ils veulent rester forts, grands, et demeurer une nation vivace.

LES DISCOURS PATRIOTIQUES

Le plus beau discours de la journée furent les discours prononcés sur l'ancien terrain de l'exposition, devant une foule qu'on peut évaluer, sans exagération, à cinquante mille personnes.

On avait élevé une estrade au milieu du terrain et c'est là que les orateurs parlèrent. A l'arrère, la fanfare du Prince de Galles du premier régiment; à l'avant M. J. C. Beauchamp, président-général de l'Association Saint-Jean-Baptiste, entouré des orateurs et de personnes distinguées.

Voici la liste de celles qu'on a principalement remarquées: M. le chanoine Le Pailleur; M. J. J. Beauchamp, vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste; l'hon. H. J. D. Rolland; l'hon. et madame L. O. David; M. Odessa Paquette, président de la section Saint-Louis; M. Napoléon Turcot, maire de la ville Saint-Louis; M. A. Prud'homme, directeur du bureau central; M. Verville, député; M. Hubert Brosseau, président de la section Ouest; M. Jubinville, échevin de la ville Saint-Louis; M. Médore Paquette; M. Arthur Maranda; M. Anthime Desjardins, échevin de la ville Saint-Louis; M. F. J. Bisaillon; M. Art. Brossard; M. Alban Germain et monsieur et madame J. A. Décarie, de Lachine.

M. J. C. Beauchamp, présenta les orateurs à l'assemblée, ayant pour chacun une parole aimable ou un mot spirituel.

M. Alban Germain fut le premier à parler au vaste auditoire. "Se rappeler les gloires du passé est un sujet admirable, il n'est pas prâtique comme celui de rappeler les vertus qui ont faites ces gloires, vertus de sobriété, de frugalité et de désintéressement." M. Germain développa avec bonheur ce thème.

M. le chanoine LePailleur, aux applaudissements de la foule succéda. La religion, la patrie et l'Eglise et l'instruction furent les sujets qu'il traita avec l'éloquence et le talent que tous lui connaissent. Parlant des Anglais qui vivent avec nous, il s'écria que les Canadiens-Français doivent vivre avec eux et par eux à la condition toutefois que les droits soient respectés. Et l'orateur, plus loin,demande à la foule d'adopter son principe quand il s'agit des langues françaises et anglaises: "Pour moi, a-t-il dit, quand j'ai affaire à un Anglais,je lui parle en anglais; mais si un anglais à affaire à moi il doit me parler en français." Tout son discours fut rempli de bons conseils pratiques, et animé d'un sincère patriotisme.

M. F. J. Bisaillon parla des raisons que nous avons d'aimer notre patrie.

M. Art. Brossard vanta les beautés naturelle de notre vaste pays et ses richesses naturelles.

L'hon. J. D. Rolland félicita l'Association Saint-Jean-Baptiste d'avoir choisi la Ville Saint-Louis pour la fête de cette année. "Saint-Louis," a-t-il dit, "est le coeur de la race canadienne-française." Il conseilla au peuple de mettre en pratique le système économique de M. LePailleur lui promettant la prospérité, s'il voulait bien suivre son conseil.

M. J. A. Décarie prononce un discours débordant de patriotisme et M. Nap. Turcot, maire de Saint-Louis, remercie les citoyens pour la part qu'ils ont prise dans l'organisation de la fête nationale et les étrangers pour l'honneur qu'ils ont fait à la ville en répondant à l'invitation qui leur avait été faite.

Pendant que ces discours se faisaient au terrain de l'Exposition, M. le chanoine Le Pailleur et M. Alban Germain se multipliant, adressaient ainsi que M. l'abbé A. Martin, des discours vibrants d'amour et de patriotisme à un auditoire de vingt mille personnes massé aux abords de l'église paroissiale.

Entre les discours prononcés sur l'estrade principale, on fit de la musique et la maîtrise de la paroisse du Saint-Enfant Jésus de Montréal, sous la direction de M. le docteur L. Verschelden, chanta avec un succès considérable notre bel hymne national "O Canada, terre de nos aïeux."

LE FEU D'ARTIFICE

Vers dix heures moins le quart, une détonation formidable marqua le commencement de la féerie. Sans doute que durant toute la soiree, pendant les discours des orateurs, il y eut plusieurs ballons de lancés, des fusés se firent voir de temps à autre; mais le véritable feu d'artifice ne commença qu'à l'heure plus haut indiquée.

Que dire maintenant de la beauté vraiment exceptionnelle du coup d'oeil unique offert par cette fête du feu et de la lumière?

Des gerbes d'étoiles descendent comme en triomphe des hauteurs où elles ont éclaté. On dirait d'immenses bouquets lumineux, chargés de soleils. Tantôt c'est une pluie d'or, un embrasement constellé.

Des fusées volantes produisent les effets les plus pittoresques comme les plus inattendus.

La foule acclame, admire et elle a raison. Le feu d'artifice était divisé en trois parties. Tout d'abord, il y a eu la fête des étoiles, avec ses éruptions triangulaires, ses triples gerbes, ses doubles volcans d'arc-en-ciel, etc. Et en second lieu, on a pu admirer la partie des feux d'azur et des feux d'argent, avec leurs miroitements d'opale, de rubis et de saphir.

Vint ensuite le tour des feux d'or, avec leurs soleils, leurs doubles volcans d'étoiles d'or, etc.

Et comme finale, cette superbe pièce apothéose et emblématique, qui a soulevé d'enthousiastes acclamations. Durant plus de dix minutes, on put voir écrite en lettres de feu l'inscription : "Soyons Canadiens". Une feuille d'érable et un castor marquaient en traits étincelants les symboles choisis et aimés, les emblèmes chers aux coeurs canadiens.

Cette dernière pièce pyrotechnique —si artistement réussie — termina le grand feu d'artifice. — Celui-ci, n'avait eu qu'un défaut, celui d'avoir passé trop vite, malgré qu'il eut duré près d'une heure. Son éclat brillant et fugitif était fini et il ne restait plus que le feu des étoiles du ciel, jalouses sans doute de celle qui venaient de prodiguer tant de lumière et recevoir tant d'acclamations.

Les citoyens de Montréal, et ceux de la Ville Saint-Louis en particulier, vivront de longs jours avant d'oublier les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de 1908. Et un souvenir surpassera sans doute celui de tous les autres événements, et ce sera peut-être—dans l'esprit des jeunes surtout—cette brillante féerie d'hier soir ces milliers de feux d'azur, d'argent et d'or, éclatant en gerbes, sous la clarté vacilante et pâlie des étoiles.

Résidence de M. Napoléon Turcot, maire de la Ville Saint-Louis, telle qu'elle apparaissait hier à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

LE FEU A SAINT-LAURENT

Il n'a pas, heureusement, les désastreuses conséquences que l'on craignait.—Dévouement des citoyens de la ville.

Dessin d'un artiste de la "Presse" pendant que les flammes faisaient rage à l'écurie de M. Millar et menaçaient de détruire son magasin que l'on aperçoit à gauche du croquis.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE.)

Saint-Laurent, 26 — La nouvelle donnée par la "Presse", hier après-midi, que la ville St Laurent était en feu avait certainement un fond de vérité, car bien que les dégâts causés par l'élément destructeur soient minimes, on avait raison de craindre une conflagration aussi désastreuse, relativement parlant, que celle de Trois-Rivières. En effet, le feu a pris dans des circonstances tout à fait analogues, à celles qui ont marqué le grand désastre de la ville trifluvienne; il a eu la même origine.

Il était une heure environ quand on découvrit ce commencement d'incendie dans l'écurie de M. David A. Millar, marchand-général, dont l'établissement se trouve au coin des rues Decelles et Filiatrault, à quelques cents verges à peine de l'église. Cinq minutes plus tard, le sifflet de la manufacture de portes et fenêtres Dorais et Sabourin donnait l'alarme et en un instant tous les citoyens de la ville étaient réunis en face de la demeure de M. Millar, et, sous le commandement de M. J. V. Cardinal, surintendant de l'aqueduc et chef des pompiers, commençaient le combat contre les flammes qui menaçaient de raser les édifices voisins de l'écurie de M. Millar.

La lutte commença avec ardeur, mais, au premier moment, on crut qu'une brigade si peu armée ne pouvait se rendre maîtresse des flammes et, de suite, on fit mander de l'aide à Montréal. Sur l'ordre du chef, le capitaine Terrien, de la caserne No 4, partit immédiatement pour Saint-Laurent, avec cinq hommes. Les pompiers de Montréal se rendirent dans la petite ville menacée avec une rapidité extraordinaire; mais ils n'arrivèrent pas encore assez tôt pour pouvoir contribuer à conjurer le danger. Les braves citoyens de St Laurent avaient eux-mêmes fait l'ouvrage et, à l'arrivée des Montréalais le feu était complètement maîtrisé.

Heureusement, la pression de l'eau était forte et on en avait en quantité. Trois boyaux furent placés aux borne-fontaines et ce trio de jets fit merveille sous la sage direction de M. Cardinal.

L'écurie, où des enfants, croit-on, ont mis le feu en jouant avec des allumettes, se trouve placée entre le magasin et les entrepôts de M. Millar et les étincelles s'échappant de ce foyer de flammes allumèrent vite l'incendie au magasin; mais les flammes ne causèrent pas grand dommage; les dégats par l'eau peuvent se chiffrer à quelques cents dollars.

Craignant que l'élément destructeur ne s'attaque aux entrepôts et ne cause une conflagration dont on ne peut donner l'étendue, les pompiers volontaires employèrent pendant quelque temps tous leurs efforts

M. E. Gohier, un des pompiers volontaires de St Laurent hier, qui a été blessé à une épaule en combattant le commencement de l'incendie.

à protéger ce bâtiment. Et ils eurent raison, car il contenait plusieurs barils de pétrole, du vernis, des huiles qui, faisant explosion, auraient certainement augmenté les dangers d'un désastre.

C'est dans cette lutte que M. E. Gohier, dont la "Presse" publie la photographie, a été blessé à l'épaule gauche.

Vue prise par un photographe de la "Presse" quelques minutes seulement après l'incendie. Cette photographie montre les ravages des flammes en arrière de l'établissement de M. Millar.

Les autres dévoués citoyens s'en sont retirés sans une égratignure.

Parmi les pompiers volontaires qui ont combattu avec ardeur contre l'élément destructeur, le représentant a remarqué: MM. Laurent Beaulieu, assistant du chef Willie Conghtry; Ernest Tolherst, Benj. Gohier, A. Legault, H. Lorain, A. Legault, H. Lorrain, A. Beaulieu, Ed. Nadeau, J. Beaulieu, V. Lebeau, Alb. Lecavalier, Ant. Gervais, Henri Cardinal, Jos. Provost, Art. Beaulieu, Max. Beaulieu, A. Deslauriers et S. Robitaille.

Quand le commencement d'incendie éclata, M. Millar se trouvait à Montréal. Il était rendu chez Hudson & Summer quand il apprit la triste nouvelle. M. Millar arriva sur le théâtre du feu en même temps que votre représentant et il n'a pas encore eu le temps de faire une estimation de ses pertes. On peut dire cependant qu'elles ne s'élèvent pas à plus de quatre à cinq cents dollars.

AU BOULEVARD SAINT-DENIS

Plus de 15,000 personnes ont pris part à la célébration de la St Jean-Baptiste, organisée par M. Jobin en face de sa demeure au coin des rues St Hubert et Bélanger, hier soir.

M. Carmel, épicier de la rue St Hubert, avait bien voulu mettre sa maison à la disposition des invités, et c'est pour nous un devoir très agréable de le remercier ainsi que Madame et Mademoiselle Carmel pour leur gracieuse et charmante hospitalité.

La fête s'ouvrit par le lancement de 4 ballons qui furent vigoureusement applaudis, quand ils s'élevèrent dans les airs.

Après le lancement du dernier ballon, l'échevin Lespérance, présenté à la foule par M. Jobin, parla brièvement et fut très applaudi. Après lui, l'échevin Duquette qui était dans la foule, appelé à grands cris, monta à son tour chez M. Carmel et dû haut du balcon, qui servait de tribune, fit aussi un bref discours, entrecoupé d'applaudissements.

Puis, sur l'invitation de M. Jobin, M. l'avocat Tétrault prit la parole, et fut très éloquent.

Il dit d'abord qu'à certains moments, les peuples comme les individus, doivent regarder en arrière pour se rendre compte du chemin parcouru, pour chercher en quoi ils ont manqué et failli, pour faire en un mot, un véritable examen de conscienne. La St Jean-Baptiste est pour nous, Canadiens-Français, un de ces moments-là.

M. Tétrault rappelle ensuite, en quelques phrases heureuses, les luttes soutenues par nos pères, d'abord sur les champs de batailles, puis sur le terrain constitutionnel. Il rend en passant un vibrant hommage au clergé, qui a contribué plus que qui que ce soit, à nous faire ce que nous sommes.

Des luttes du passé, dit M. Tétrault, nous devons prendre surtout, une leçon de fierté. Pour être moins sanglants, les assauts qu'on nous livre aujourd'hui, ne sont pas moins réels ni moins dangereux, que ceux que nous avons eu à subir autrefois. Et c'est en ayant la perception claire et nette de nos droits, c'est en refusant d'en sacrifier aucun, que nous serons dignes de notre histoire.

M. Tétrault termine en conseillant à ses auditeurs, de se servir en tout et partout de la langue française : ce sera le moyen de la répandre et de la faire respecter, de ceux qui affectent de la mépriser ou du moins, de l'ignorer.

La soirée se termina par un très joli feu d'artifice, lancé sous l'habile direction de M. Jobin, père.

Photographie prise après le feu par un artiste de la "Presse", des pompiers qui ont combattu l'incendie d'hier à St Laurent. A gauche, près du dévidoir, se trouve M. J. V. Cardinal, qui a dirigé les travaux.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

COMPTABLE, correspondant, cinq langues, désire emploi. Adressez : Laurent Baetens, 176 Lagauchetière Est. 198—3

COUTURIERE — On trouvera une couturière allant coudre à domicile, au No 261 Marie-Anne avec références. 199—3

DAME française, 26 ans, parlant anglais, désire place de femme de chambre, de préférence dans une famille anglaise. Ecrire à casier 618 la "Presse". 199—6

FRANCAIS, compositeur, cherche position n'importe quoi. Très bon traducteur, sobre, libre, peut commencer immédiatement. S'adresser Paul Cazalou, Bureau de Poste. 197—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une femme de journée bien recommandée. 309 Hôtel de Ville. 198—2

FEMME — Une femme demande du lavage, au No 105½ rue Lusignan. 199—2

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une femme de journée au No 39 rue Wellington. 199—3

HOMME marié, 35 ans, 15 ans d'expérience active en marchandise sèche, parlant les deux langues, demande position comme voyageur. Ecrire à Casier 790 la "Presse". 195—5

HORLOGER ayant travaillé en fabrique cherche place où il pourrait se perfectionner dans le rhabillage. Ecrire casier 623 la "Presse". 199—3

INSTITUTRICE diplômée française, anglais et avec de l'expérience, pouvant fournir les meilleurs certificats, désire un engagement. Ecrire casier 596 la "Presse". 199—3

JEUNE HOMME, âgé de 38 ans, parlant et écrivant le français, l'anglais, l'allemand, le russe et le polonais; bon teneur de livres, demande un emploi quelconque. Meilleures références. Ecrire Boite 564, la "Presse." 197—3

JEUNE HOMME très instruit désire position comme teneur de livres ou autre ouvrage de bureau, parle les deux langues, fort en chiffres, belle écriture. Ecrire casier No 573, la "Presse." 198—2

JEUNE FILLE demande position pour servir les tables, devra parler anglais et français, 20 ruelle St David.

JEUNE Français cuisinier, 8 ans de métier, demande emploi comme aide-cuisinier. S'adresser J. V., 1219 Ontario Est. 199—2

JEUNE homme français désire une position à n'importe quel emploi, parle anglais et français et est muni de certificats. Gabriel, chez Chantoiseau, 69 rue Marquette. 199—2

MAISON privée ou hôtel, valet, connait service de table, argenterie, travail général d'intérieur, sobre, travailleur, bonnes références, les deux langues, demande emploi, ville ou campagne, gages, $20. S'adresser P. Bell, 43 rue Iberville, Montréal. 197—3

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes-tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 197—26

MODISTE compétente demande ouvrage dans famille ou magasin, robes, chapeaux. Références. Prix modéré. Se présenter après 7 heures, 68 Saint-Laurent. 198—3

MODISTE première classe arrivant de Paris désire place, directrice d'atelier. S'adresser Mme Blanchet, 40 Est Sainte-Catherine. 199—6

MODISTE demande de l'ouvrage pour coudre dans maison privée. S'adresser 11A rue Châteauguay, Pointe St Charles.

POSITION demandée comme caissière, commis ou dans un bureau, par jeune fille possédant les deux langues. S'adresser 479 Saint-Christophe. 198—3

PHARMACIEN — Un jeune homme ayant brevet demande emploi dans une pharmacie. S'adresser à T. Rembert, No 1771 Notre-Dame Est, ou Tél. E. 319. 199—2

VOYAGEUR d'expérience, avec bonne connection dans Québec et Ontario, et pouvant fournir d'excellentes références, demande situation. Ecrire Casier, 538 la "Presse." 196—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Cours spécial des vacances, à des prix irrésistiblement bas. Sténographie, clavigraphie, travail de bureau, tenue de livres, français, anglais. Occasion exceptionnelle de vous préparer en deux mois pour une position de huit à douze piastres par semaine. Nous nous engageons à vous en procurer une aussitôt que vous serez qualifié. Retenez votre place aujourd'hui. Nombre limité. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2307. 194—6

ELEVES DEMANDES — Professeur Salvagniac, agrégé français, deux ans au cours Kerméno, préparera pendant vacances aux brevets médecine, droit, art dentaire, pharmacie, lettres. Ecrire : Prince Arthur, 92. 195—6

ELEVES DEMANDES — Durant les vacances, ne perdez pas votre temsp et prenez leçons, soit de latin, de grec, d'anglais et de français. Professeur à votre disposition. Termes modérés. Ecrire Casier 533 la "Presse". 196—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais. Enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés, 330 Saint-Denis. 199-2

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 194—6

LE PROF. E. O. PAYETTE, du conservatoire de musique N. E., Boston, Mass., annonce qu'il donnera un cours spécial d'été de piano et d'harmonie, pour les professeurs et autres, du 7 juillet au 1er septembre, 1908, à Montréal. Le cours comprendra 16 leçons d'une ½ heure. Prix de 50c par leçon. Prof. E. O. Payette, 29 rue Spring, Springfield, Mass. 184—18

HOMMES GARCON DEMANDES

ACCORDEUR DE PIANO — On demande un accordeur de piano compétent, capable de faire l'ouvrage ordinaire pour réparations de piano, tel que polissage, réglage, etc. Foisy Frères, 210-216 Sainte-Catherine Est. 198—3

BARBIER — On demande immédiatement jeune barbier parlant anglais, 177A Saint-Antoine. 198—3

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, au No 228 rue Notre-Dame Est.

BARBIER — On demande un jeune garçon, bon barbier, place permanente : on paiera pour le samedi, $4.00. S'adresser 55 Fairmount.

BARBIER — On demande un barbier pour le samedi, au No 522 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un barbier au No 584 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, aussi un autre pour le samedi. S'adresser A. Lalumière, 914 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresesr 380 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un jeune homme ayant quelques années d'expérience dans le métier de barbier. S'adresser chez R. Jetté, 1098 rue Saint-Jacques.

BARBIER — On demande un barbier, 547 Visitation, près Ontario.

BARBIER — On demande un bon barbier pour le samedi. S'adresser 148 Sainte-Catherine Est.

BARBIERS — On demande deux barbiers, un pour le samedi et l'autre permanent. S'adresser 536 Ontario Est, près Amherst.

BARBIER — On demande de suite un bon barbier au No 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin.

BARBIERS — On demande deux bons barbiers pour commencer lundi. Place permanente. 294 Bleury.

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 786 Mont-Royal.

BOUCHER-BOULANGER — Un bon boucher et boulanger demandés, position permanente à la campagne. Homme marié parlant anglais, français, préféré. Avantage exceptionnel. S'adresser 241 rue St Paul. 198—2

COURTIERS — On demande courtiers avec clientèle d'épicerie. S'adresser 3 Place Jacques-Cartier, 1er étage, 9 à 10 a.m., 2 à 4 p.m. 197—6

COMMIS — On demande un bon commis de bar avec références, devra parler les deux langues. S'adresser 11 rue des Commissaires. 198—2

COMMIS VOYAGEUR — On demande un bon voyageur pour la ville, bien connu des épiciers et pharmaciens. S'adresser 382 Duluth, entrée ruelle Labelle.

COUPLE — On demande un couple marié ou bonne cuisinière, pour saison d'été, campagne, 15 milles de la ville. Faire application avec références. Casier 620, la "Presse". 199—3

COUTURIER DEMANDE — Un couturier de première classe, pour la campagne, bon salaire. S'adresser immédiatement, entre 7 et 8 hrs p.m., au No 187 St André. 199—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour département de confections, sobre, parlant l'anglais et français. Inutile de se présenter sans avoir les capacités requises. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 199—2

CHANTEURS—On demande des chanteurs comiques amateurs et des chanteurs ténor léger pouvant s'accompagner et chanter dans un jardin de rafraichissement. S'adresser 668 rue Sanguinet. 199—2

CHARRETIERS — On demande des charretiers simples ou doubles, pour charroyer de la pierre cassée. S'adresser carrière Martineau, coin Carrière et Marquette.

FERBLANTIER plombier demandé. S'adresser 1875 rue Notre-Dame Ouest.

FERBLANTIER connaissant très bien son métier et pouvant prendre la direction d'une petite fabrique de petits réservoirs en cuivre, demandé. Ecrire, donnant âge et salaire attendu, à boite postale 1155.

FORGERON — VOITURIER — On demande un forgeron voiturier, place permanente, garçon, préféré. S'adresser O. Taillefer, carrossier, 685 Notre-Dame Ouest.

FORGERON — On demande un forgeron ferreur, garçon préféré. Ouvrage permanent. Bon salaire à un homme compétent. S'adresser à H. Sauriol, No 15, 6ième avenue, Lachine. 199-2

GARCON demandé pour faire les courses dans une maison de gros. S'adresser 63 Notre-Dame Est. Rougier Frères.

HOMMES demandés pour se qualifier comme chauffeurs et mécaniciens pour les lignes de l'ouest. Positions garanties. S'adresser chambre 3, 141 Saint-Pierre.

JEUNES GENS demandés pour se qualifier comme télégraphistes. Positions garanties. Passage gratuit. S'adresser Great Eastern Training School, chambre 2, 141 rue Saint-Pierre.

HOMMES bien constitués demandés, pour apprendre le métier de chauffeur et de serre-frein. Salaire $75 à $125 par mois. Positions garanties. Se présenter immédiatement, chambre 3, 141 rue Saint-Pierre.

JEUNES GENS — 20 — demandés, pour apprendre la télégraphie. Salaire $55 à $60 par mois. Positions garanties. S'adresser chambre 2, 141 rue Saint-Pierre. 197—4

HOMMES demandés, bonne vue, au-dessous de 30 ans, pesant plus de 145 livres, comme serrefreins et chauffeurs sur chemins de fer dans ces environs. Expérience pas nécessaire ; doivent comprendre l'anglais ; salaire de $75 à $100 par mois ; promus conducteurs ou mécaniciens, avec $150 à $200 par mois. Adresse : chambre 105, 518 rue Sainte-Catherine ouest, deuxième étage, Montréal. 196—5

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES ET FEMMES — Chance exceptionnelle d'avoir une montre garantie 20 ans, payer $1.00 par semaine, prendre part à un tirage durant 20 semaines. S'adresser immédiatement à Charles Chamberland, 393 Marquette, Montréal.

HOMME — On demande un homme de confiance, pour faire le service général de la maison. S'adresser au numéro 893 rue Sainte-Catherine Ouest.

HOMME— On demande un homme marié, parlant les deux langues, pouvant fournir de bonnes références, se chargerait d'une agence pour Québec et ses environs. S'adresser par lettre à X. X., bureau de la "Presse," Québec. 199—3

HOMME demandé, dans les trente ans, marié, sobre et stable, parlant les deux langues, comme vendeur pour une manufacture d'eaux gazeuses. Bonne position à l'année, avec bon salaire et commission. Ecrire à casier 633 la "Presse". 199—2

PLOMBIER — On demande bon plombier avec un peu d'argent, pour entrer en société dans bonne boutique, bonne clientèle établie depuis 10 ans. S'adresser soir après 6 heures, 303 Drolet.

HOMMES GARCON DEMANDES

INGENIEUR — On demande un ingénieur pour conduire un petit engin comme au parc Dominion, immédiatement. S'adresser au No 292 Parc Lafontaine, entre 3 et 7 p.m.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant un an ou deux d'expérience comme boucher. S'adresser 9 avenue Bernard, Ville St Louis. Tél. Est 5103. 198—2

POSEURS D'APPAREILS — On demande 5 poseurs d'appareils à eau chaude et 5 plombiers, avec expérience. S'adresser Nap. Turcot, 1556 Saint-Laurent. 199—2

PATISSIER — On demande un bon compagnon pâtissier, avec bonnes références. S'adresser à O. Lamontagne, 372 St Jean, Québec. 199—6

PLOMBIERS — On demande des plombiers et des ferblantiers-couvreurs. S'adresser 2023 St Jacques.

SITUATION VACANTE — Assistant.— On demande un assistant d'environ 16 ans, pour bureau. Doit parler l'anglais couramment. Bonnes chances d'avenir. Ecrire personnellement en anglais, à casier 569, la "Presse." 198-2

SOLLICITEURS — On demande deux bons solliciteurs pour vendre des hôtels, âgés d'au moins 30 ans. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse", Montréal.

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEUR demandé, bien connu des restaurants et marchands de bonbons, pour la ville, pour vendre la meilleure préparation connue pour faire la bière d'épinette Silver. S'adresser à la Boston Mfg. Co., 273 Seigneurs. Phone Main 6354. 199—2

VENDEUR — On demande un vendeur actif pour un magasin général de détail à Sainte-Agatine. Doit parler les deux langues et être parfaitement expérimenté dans le commerce de vêtements, chaussures et chapeaux. S'adresser tout de suite à E. White, 74 rue Saint-Laurent.

VOYAGEUR — On demande voyageur expérimenté pour vendre des biscuits et bonbons dans la ville. Doit parler les deux langues. Références exigées. S'adresser à Biscuit, boite 834, Montréal. 184—6

VOYAGEURS d'expérience, demandés pour travailler une bonne ligne, à commission. Cie Internationale, 60 rue Notre-Dame Est. 195—6

VOYAGEUR — Voyageur demandé pour les chaussures, ville et district de Québec. Spécifier l'expérience et le salaire attendu. James Robinson, 184 rue McGill, Montréal. 199—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE —On demande une bonne blanchisseuse. S'adresser 41 Ste Catherine Ouest. 198—6

BUNCHEUSES — On demande des buncheuses et rouleuses de cigares d'expérience, ouvrage fraiche, bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 boulevard St Laurent. 199—6

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience, pour faire des jupes à la machine, pouvoir électrique, position stable, bon salaire. S'adresser à Mlle Malo, au soin de Sommer and Co., 292 rue Sainte-Catherine Ouest. 190—12

CUISINIERE — On demande pour un médecin à la Colombie Anglaise, une bonne cuisinière pouvant fournir des références sur son caractère et habilité. Salaire $35.00. S'adresser Mlle Sicard, 377 Saint-André.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références, au No 180 Saint-Denis. 199—n

CUISINIERE — On demande une personne recommandable pour faire la cuisine, 83 rue Cherrier. 199—2

FAISEUSES DE VESTES — On demande des faiseuses de vestes de premier ordre, pour travailler dans une fabrique. S'adresser tout de suite. Murray et Michaud, angle des rues Mont-Royal et Saint-Laurent. 199—2

FEMMES OU FILLES — On demande une femme pour laver la vaisselle, aussi une autre pour aider au cuisinier. Position permanente. S'adresser Empire Hôtel, 47 carré Chaboillez.

FEMME DE JOURNEE — On demande une femme de journée d'expérience. S'adresser immédiatement à 1122 St Urbain.

FEMME — On demande une femme pour vendre à domicile. S'adresser 105 Davidson, entre 5 et 7 p.m.

FEMME — une bonne — demandée pour faire les travaux généraux du ménage. Bons gages et emploi permanent. S'adresser 198 chemin Sainte-Catherine, Outremont. 199—2

FILLE DE TABLE — On demande une fille pour servir la table. S'adresser à l'hôtel Péloquin, Sault-au-Récollet.

FILLES — On demande des filles pour finir les chemises. New York Steam Laundry, 333 rue Saint-Urbain.

FITTEUSES — On demande immédiatement des "fitteuses" dans les souliers en duck ; les plus hauts gages payés. S'adresser 1655 Notre-Dame Est, Hochelaga.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille connaissant la sténographie française, pour ouvrage de bureau. Devra parler anglais, être vive et posséder une bonne écriture. Ecrire à boite 627 la "Presse".

JEUNE FILLE demandée pour travaux légers du ménage, à la campagne, pendant les mois de l'été. S'adresser à 7 Petite rue Saint-Antoine.

JEUNE FILLE— On demande une jeune fille comme commis chez un pâtissier, parlant les deux langues. S'adresser I. Martin, pâtissier, 568 Notre-Dame Ouest.

LAVEUSE de vaisselle et une fille de salle demandées. S'adresser 153 Saint-Laurent.

MODISTE — On demande une modiste d'expérience, pour ouvrage à domicile. S'adresser 1122 St Urbain.

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez : Boite Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. 159—n F

PREMIERES MODISTES — On demande des premières modistes supérieures pour chapeaux. S'adresser immédiatement au Bells' Galleries, angle Peel et Sainte-Catherine. 198—3

Repasseuses de Linge de Fantaisie

Pour linge de dames, bon salaire, travail constant, pour des repasseuses d'expérience. S'adresser immédiatement à la Toilet Laundry, 425 rue Richmond. 192—11 F

VENDEUSE — On demande une vendeuse de premier ordre de chapeaux, parlant les deux langues. S'adresser à M. Tucker, La Mode Parisienne, 386 rue Ste Catherine Est. 194—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une jeune fille bien recommandée, pour aider au ménage. S'adresser 410 Dorchester Est. 198—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 534 rue Sherbrooke Est. 198—2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, personne fiable et recommandable, pour l'entretien d'une maison, sachant faire la cuisine. S'adresser 490 St Denis, de 10 a. m., et 3 à 5, 6 à 8. 194—6

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale. S'adresser 957 Saint-Denis, coin Rachel. 198—n

SERVANTE DEMANDEE — Une servante bien recommandée trouvera une bonne position dans une petite famille, au No 1722 rue St Denis. Tél. Est 2391. 199—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour se placer comme servante générale dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 100 rue Saint-Edouard. 199—3

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale dans une petite famille. Bons gages. No 1 carré Saint-Louis. 199—6

SERVANTE — On demande une servante générale tout de suite, plain-pied, poêle à gaz, chambre seule, bonne place pour une bonne personne. 1301 Delorimier, près Mont-Royal.

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, lavage et repassage en dehors. S'adresser 148 rue Centre, Pointe Saint-Charles.

SERVANTE — On demande une servante générale ayant de bonnes références, pour une petite famille sans lavages, ni repassages. S'adresser à 1138 Saint-Denis.

SERVANTE demandée au No 584 Mont-Royal. Références.

SERVANTE demandée pour aider au ménage, dans petite famille, pas de lavage et bon chez-soi, pouvant aller à la campagne, 209 ou 347 Saint-Charles-Borromée. 199—2

SERVANTE demandée, au No 1236 rue Delorimier, près Mont-Royal, pas de lavage, ni repassage, plain-pied, poêle à gaz. 199—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES à Montréal et dans chaque ville et village du Canada, pour vendre nos pianos à commission. Agents et clients sont sûrs d'avoir satisfaction. Correspondance en français. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 194—6

AGENTS — On demande immédiatement un agent pour prendre abonnés à album modes en fourrures, hivers 1908-1909. Bonne commission. Ecrire D., boite postale 303. 195—6

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENT solliciteur connaissant très bien la ville, demandé, payant 100 pour cent, sollicitation facile. S'adresser de 6 à 8 p. m., 500 Rachel. 198—3

AGENTS — On demande pour la ville et chaque contrée de la province de bons agents pour la vente à la commission d'un produit bien annoncé et de consommation courante dans les ménages. S'adresser avec références, Phenix, 14 Place Royale, Montréal. 198—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — Blanchisseuse française demande lavages. Travail soigné. S'adresser 41 Ste Catherine Ouest. 198—6

CHAMBRES A LOUER

AVENUE HOTEL DE VILLE, 71. — C. A. L. — Jolie grande chambre sur le devant, avec ou sans usage de la cuisine, maison tranquille. 198—3

AVENUE VIGER, 1 — G. A. L. — 4 chambres, deux sur l'avenue Viger, deux rue Saint-André, bain, gaz, famille privée, prix modéré, deuxième plancher. Madame Marchessault. 199—6

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 154 — C. A. L. — Chambres à louer, de toutes dimensions, de $1.50 en montant. 196—6

BERRI, 347. — C. A. L. — Deux belles grandes chambres non meublées, avec usage de la cuisine. 199—3

CHAMP DE MARS, 114 — C. A. L. — Chambre double à l'étage du bain et 2 autres chambres pouvant servir à un jeune ménage. 198—3

LAGAUCHETIERE EST, 92 — Chambre à louer, avec bain et lumière électrique, d'une piastre et demie et jusqu'à deux piastres et demie. Messieurs seulement. S'adresser 92 Lagauchetière Est. 198—3

LAGAUCHETIERE EST, 120 — C. A. L. — Belle chambre à louer, étage du bain, rue Lagauchetière, 120, près Hôtel de Ville. 199—2

MAISONNEUVE, 297 — C. A. L. — Belle grande chambre sur le devant, meublée ou non meublée. 199-3

MENTANA, 26 — C. A. L. — Près Cherrier. Belles grandes chambres, étage du bain, gaz, belle localité, près tramways, famille privée, pas d'enfants. 199—3

RUE ELM, 801. — C. A. L. — Jolie grande chambre à louer dans le Parc Frontenac.

ST DENIS 268 — C. A. L. — Magnifiques chambres, pourvues du confort désirable, tel que bains émaillés, téléphone, eau chaude, lumière Auer, meubles neufs, peuvent être immédiatement occupées en s'adresant à 268 St Denis, près de Montigny. 189—12

ST DENIS 638 — C. A. L. — Une ou deux chambres à louer avec garde-robes sur l'étage du bain, amélioration moderne, dans une famille privée. 194—6

ST DENIS, 400B — C. A. L. — Bas, grande chambre sur devant, lavabo, gaz; aussi petites chambres, $5, et $6, étage bain; possession immédiate. 198—3

SAINT-HUBERT, 233 — C. A. L., près Sainte-Catherine. Chambres doubles et simples, sur le devant, étage du bain, prixmodéré. Améliorations modernes. 198—3

SAINTE-ELISABETH, ville, 26 — Deux chambres doubles à louer, pour couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes, bonnes conditions, maison tranquille. 198—3

SAINT-DENIS, 435. — C. A. L. —Magnifique grande chambre meublée ou non, sur l'étage du bain, famille privée. 198—3

SAINT-HUBERT, 825. — C. A. L., entre rues Cherrier et Roy.— Une ou deux jolies chambres — double-salon, — meublées ou non. Famille privée. Prix modéré. 198—3

SAINT-HUBERT, 888 — C. A. L. — Chambre et salon double à louer, meublés ou non. Famille privée, gaz, électricité, bain, eau chaude, etc. 199—6

SAINT-DENIS, 1295 — C. A. L. — Chambre pour un ou deux messieurs ou couple marié, améliorations modernes, famille privée. 199—3

SAINTE-CATHERINE EST, 143 — C. A. L. — Grande chambre non meublée, dans une famille privée, lumière électrique. Porte à droite en montant.

SAINT-DENIS, 849 — C. A. L. — Deux belles chambres simples et doubles à louer, meublées o unon, garde-robe, w.c., étage du bain, famille très privée. 199—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DESJARDINS, 12 — C. M. — 2 chambres et double-salon dans maison privée, à l'étage du bain, sur le devant. Prix modéré. S'adresser 12 avenue Desjardins, entre Saint-André et Saint-Timothée, près Sainte-Catherine. 198—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 1371 — C. M. — Salon de devant bien éclairé, usage du poêle à gaz, de la lumière. Pas d'enfant. S'adresser l'après-midi et le soir. Loyer $12. Mme Callan. 199—8

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

BEAUDRY, 283. — C. M. — Grand salon double, au rez-de-chaussée, gaz, eau chaude et toutes les commodités. 196—6

CHAMP DE MARS, 92 — C. M. — Deux chambres garnies sur le même plancher; usage de la cuisine, w.c., bains. 198—3

CHAMP DE MARS, 120 — C. M. — Vieux numéro — Chambre meublée pour monsieur ou dame; prix bon marché. 198—3

DUMARAIS, 1. — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer. 197—3

DROLET, 1. — C. M. — Salon double, chambre garnie avec balcon, gaz, bain, améliorations modernes, prix modéré. Droiet, donnant sur carré Saint-Louis. 197—4

DORCHESTER EST, 113 — Chambre meublée, garde-robe et poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs. Maison tranquille. 198—3

DORCHESTER OUEST 256 — C. M. — Belle grande chambre sur le devant, deux grands châssis, étage du bain, possession samedi. 198—3

DORCHESTER EST, 341 — C. M. — Chambre à la semaine et au mois, $2 par semaine, usage poêle à gaz, eau chaude, lumière Auer, téléphone, famille sans enfant, possession immédiate.

DORCHESTER OUEST, 1 — C. M. — A louer, chambre double meublée, très confortable. 199—2

EMERY, 18 — C. M., près Saint-Denis. Chambres bien meublées, devant, pour messieurs ou demoiselles, dans famille sans enfants, $8.00 par mois. 198—3

MENTANA, 70 — C. M. — Une très belle chambre pour une bonne personne, seule dans une petite famille tranquille, bon marché. 199-2

PLESSIS 172 — C. M. — Chambre meublée sur le devant, famille privée, pour messieurs seulement. 198—3

RUE SAINT-URBAIN, 655 — Angle rue Milton, — Deux chambres meublées dans famille particulière. Dames seulement. 198—6

RUE LAFONTAINE, 883. — C. M. — Chambre meublée ou non, avec garde-robe, usage de la cuisine. $6 en montant.

RACHEL, 343A — C. M. — Belle chambre meublée, confort du chez-soi, famille sans enfants, prix modéré. 199—3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 348 — C.M. — Près Sainte-Catherine.—A louer, deux chambres garnies, confortables sous tous rapports, étage du bain, lumière Auer. Aussi un salon meublé ou non, usage de la cuisine. 195—6

SAINT-LAURENT, 94 — C. M. — 2 belles grandes chambres meublées sur le devant, sur l'étage du bain. Prix modérés. 197—3

SAINTE-ELISABETH, 89A. — C. M.— Près Sainte-Catherine, à louer, 3 belles chambres garnies, plain-pied, avec ou sans pension. 198—3

SANGUINET, 166. — C. M., près Ste Catherine. — Magnifiques chambres doubles, cuisine et usage du téléphone. Prix modéré. Occasion exceptionnelle pour personnes tranquilles et distinguées. Tél. Est 6070. 198—6

SAINT-TIMOTHEE, 70. —C. M.—Belle chambre sur le devant, famille privée sans enfants, couple marié, usage de cuisine, maison respectable. 198—3

SAINT - HUBERT, 503 — C. M. — Chambre meublée à louer, un ou deux messieurs, famille privée, 503 Saint-Hubert ,près Ontario. 198-3

SAINT-LAURENT, 91. — C. M. — Chambres meublées, doubles et simples, bain, lumière Auer, possession immédiate. 198—3

ST DENIS 30 — C. M. — Vis-à-vis Carré Viger. Magnifiques chambres donnant au balcon, aussi d'autres chambres sur l'étage du bain, eau chaude, lumière électrique. 199—3

STE ELISABETH, 259 — C. M. — Chambre meublée à louer, sur étage du bain, $6.00, famille privée. 199—3

SAINT-ANDRE, 631B. — C. M., coin Sherbrooke. Chambres doubles et simples, garnies en neuf, avec améliorations modernes, dans famille privée. 199—3

SELBY, 176. — C. M., Westmount, coin avenue Greene. Grande chambre meublée, lumière électrique, étage du bain, pour messieurs ou demoiselles. 199—2

SANGUINET, 190 — C. M. — Suite de trois chambres meublées, à couple respectable ou deux dames, usage de cuisine. Pension si désirée. 199—3

SAINT-DENIS, 172 — C. M. — Magnifiques grandes chambres meublées avec pension de première classe, prix modéré. 199—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M., près Sainte-Catherine. Jolie grande chambre meublée, sur devant, étage du bain, garde-robe, etc. Prix modéré. 199—3

SANGUINET, 188 — C. M. — Un homme sobre trouvera jolie petite cahmbre meublée sur le devant, dans famille privée.

SAINTE-ELISABETH, 120 — C. M. — Belle grande chambre meublée à louer, maison tranquille, possession immédiate, près Sainte-Catherine. 199—3

ST DENIS, 62 — Magnifiques chambres bien meublées, lumière Auer, garde-robe, bain neuf, chauffées eau chaude, famille privée. Possession immédiate. 199—3

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 925B — C. E. P. — Grande chambre sur le devant, meublée, lumière Auer, grand garde-robe, avec pension de première classe. 198—3

BERRI, 122 — C. E. P. — Deux magnifiques chambres doubles, avec pension première classe, eau chaude, lumière Auer, téléphone, messieurs préférés. Aussi pension de table. 199-2

DORCHESTER EST, 404 — C. E. P.— Saint Saint-Hubert. — Jolie chambre simple, sur le devant, table première clasfse à la pension Mme Maillé. 198—3

MONTCALM, 244. — C. E. P.—Chambre avec pension ou non, famille privée sans enfants, un ou deux messieurs. 199—3

NOTRE-DAME EST, 1297 — C. E. P.— On prendrait quelques jeunes filles en pension dans une famille privée ; deux belles grandes chambres avec garde-robes; étage de la chambre de toilette. Excellente pension; prix modérés. 198—3

SAINT-DENIS, 634 — C. E. P. — Vous trouverez deux belles grandes chambres à l'étage du bain, avec ou sans pension. 185—15

SAINT-DENIS, 74 — Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personens désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et saines, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons de conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 188—12

ST DENIS, 472A C. E. P. — Chambre et pension de première classe, droit au salon et boudoir, vrai chez-soi. 194—6

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Mme Côté, propriétaire. — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 197—6

SAINT-TIMOTHEE, 228 — C. E. P., près Sainte-Catherine. Belle grande chambre sur devant, étage du bain, pension première classe. 198—3

SHERBROOKE EST, 259. — C. E. P., coin Saint-Denis. — Belle grande chambre avec pension de première classe, électricité, bain, eau chaude et froide. 198—5

CHAMBRES ET PENSION

ST HUBERT, 624 — C. E. P. — Près Ontario, dans famille privée, magnifique chambre double ou simple, confort désirable, belle occasion pour messieurs ou couple marié. Pension si désirée. 198—3

SAINT-DENIS, 125 — C. E. P. — A louer, chambres doubles et simples, meublées à neuf. Eau chaude à l'année. Excellente pension, service et installation de première classe. 198—3

SANGUINET, 197. — C. E. P. —Chambre et pension dans une famille privée.

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double et simple, sur le devant, maison tranquille et de première classe, eau chaude, téléphone. Nous prenons aussi des touristes. 199—3

VITRE EST, 256 — C. E. P. — Vous trouverez une bonne pension, 4ième porte de la rue St Denis. 193—12

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin, 1077 Saint-Dominique. 199—8

PENSION D'ETE

BEAUREPAIRE — Pension d'été. — Deux chambres garnies, avec usage de cuisine et salle à diner, en face du lac. Maison Lépine. 198—3

CLUB BRISSON, LAC LABELLE — Pension d'été, — Site enchanteur pour villégiature, sur le bord du Lac Labelle. Place superbe pour canotage et pêche. Bonne pension, cuisine française, prix modéré. Pour renseignements, s'adresser au club. 199—6

KNOWLTON — Cottage Willow ouvert pour les pensionnaires et les locataires, bonnes chambres et pension. A dix minutes de la gare et du bureau de poste. Chambres pour deux ou quatre. Mlle Luke Ford, rue Centre. 199—2

LAC MASSON — Hôtel Chartier et maison de pension ouverts pour les touristes. Pour renseignements, s'adresser D. Chartier, prop.. 194—6

PENSION D'ETE — Longue Pointe.— Vous trouverez chambre et pension première classe, 21ième maison passé le Parc Dominion, bord du fleuve. 196-6

QUAI DES EBOULEMENTS — Pension d'été. Une magnifique pension d'été, prix modéré. Ecrire pour informations. Eugène Cimon, Eboulements, comté Charlevoix, Qué. 186—12

VILLEGIATURE

VILLEGIATURE — On demande à louer, à la campagne, pour une famille de 2 grandes personnes et 2 enfants, une ou deux chambres meublées, avec usage de la cuisine, près de l'eau préféré. Ecrire en mentionnant les conditions. Ecrire Casier 563, la "Presse." 197—n

RESIDENCES D'ETE A LOUER

CHAMPLAIN — Résidence d'été à louer, magnifique cottage meublé, près du fleuve, presqu'au centre du village, jardin ensemencé et eau dans la maison. S'adresser à Mme Philippe Bailly, bureau de poste, Champlain, P. Q. 186—12

LAPRAIRIE — Résidence d'été à louer, magnifique cottage meublé, près du bateau et de la gare, belle situation, terrain entouré d'arbres. J. A. Gingras, 226 Saint-Christophe. 198—6

Résidences d'Eté à Louer

S'adresser à O. B. H. Maillé, agent d'immeubles, 109 rue Saint-Charles, Longueuil, Qué. 197—4 F

SAULT AU RECOLLET — Résidence d'été. Maison 7 pièces, à louer, Ile Visitation, site magnifique, 5 minutes des chars. S'adresser sur les lieux, Jos. Dubord, ou 1906 St Hubert. 194—6

SAULT AU RECOLLET — Maison à louer, au Sault au Récollet. S'adresser à M. Zéphirin Pesant. Magnifique place d'été, près de l'hôtel Oulmet. 196—6

TROIS-PISTOLES — Résidence d'été à louer. Logements très confortables, pour deux familles, sur une ferme. Ecrire M. T. F., Trois-Pistoles, Qué. 197—6

WOODLANDS — A louer, cottage meublé, situé à Woodlands, vis-à-vis du lac Saint-Louis, et à quelques minutes de marche de la station, endroit idéal pour pêche, bain et canotage. S'adresser à Ernest Faubert, Woodlands, Qué. 196—4

SAINTE-GENEVIEVE — Maison à louer, sur le fleuve, près Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, quatre pièces meublées, $30 pour l'été. S'adresser à 914 Ontario Est. 199-2

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 193—26

RUE CUVILLIER — M. A. L. — Près Ontario, 615 à 623, commodités modernes, belles décorations, $13. S'adresser 712 Hutchinson ou 625 Cuvillier. Tél. Est 5583, occupation immédiate. 194—6

APPARTEMENT à louer, No 1 avenue Viger, premier, 6 chambres, fournaise et toutes améliorations modernes ; second, sept chambres. S'adresser 100 rue Saint-André. 195—6

RUE ORLEANS, près Sainte-Catherine, logements, 5, 6 chambres, bain, gaz, loyer très modéré. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse," Main 1970 ; soir, 357 Maisonneuve, Est 5402. 195—6

MAISONS à louer, par la Daoust Realty, Ltd., édifice la "Presse".

RUE WAVERLEY, près Fairmount, très beaux plain-pieds de 7 et 8 pièces, très bien finis, 18 et 19 dollars par mois, loyer gratis jusqu'au mois d'août.

5ième AVENUE, Viauville, beaux plain-pieds de 6 et 7 pièces, très bien construits, belle division, 15 et 16 dollars par mois, loyer gratis jusqu'au mois d'Août.

PARC LAFONTAINE, côté ouest, logement de 2 étages, 2 chambres doubles, 4 simples, à part cuisine, dépense, corridor, etc., $25.00 par mois, possession immédiate, locataire actuel quittant la ville.

LA DAOUST REALTY, LTD., Main 4918. 194—6

MAISON à louer, beau plain-pied, 8 pièces, appareils à eau chaude, gaz et électricité, fini de première classe. S'adresser 34 Mont-Royal. Bell Tél. 3614. 195—6

AU CENTRE, maisons à louer, 2 logements, 3 et 4 pièces, w.c., confortables, posession immédiate. S'adresser No 187 Vitré Est. 196—6

LOGEMENTS à louer, plusieurs petits et grands, prix réduits, de $5 à $15 par mois, améliorations modernes. S'adresser Hoolahan, 474 rue Ste Emélie, Saint-Henri. 196—6

CADIEUX, 650 — M. A. L. — 8 chambres, gaz, bain, dernières améliorations, très confortable. S'adresser Dr Théoret, 1862 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 2221. 196—6

SAINT-DENIS, 1456 — M. A. L. — Plain-pied moderne, 7 pièces, chambre de bain éclairée, gaz, fournaise, loyer $16. Possession immédiate. S'adresser H. Larivée, 494 Mentana. 196—6

HAUT DE MAISON à louer, 4 chambres, bains, w. c. Refait à neuf, 570 Mont-Royal, près Saint-Denis. S'adresser R. E. Painchaud, 762 Bld. Saint-Laurent. 197—6

SAINT-DENIS, 822. — M. A. L. — Coin Duluth. Maison à louer, tout à neuf 6 pièces, eau chaude, gaz, passage, avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 St Denis. 198—6

BEAUDRY, 485 — M. A. L. — 3 logements, deux de quatre pièces et un de sept, prix modéré. S'adresser Joseph Brien dit Desrochers. 198—6

MAISONS A LOUER

LOGEMENTS à louer près rue Notre-Dame. S'adresser 143 Chemin Côte St Paul, ou 113 Visitation. Aussi chambre à louer. On vendra la propriété rapportant 12 p.c. 198—6

RUE LASALLE — M. A. L. — Près avenue Laurier. Haut de maison, 5 pièces, un passage, bain, en parfait ordre, possession immédiate, loyer $10. S'adresser A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Phone Est 4130. 198—6

MARIE-ANNE EST, 825 — M. A. L. — Magnifique plain-pied de 7 pièces, bain, w.c., loyer $12.00 par mois. S'adresser 292 Sainte-Catherine Est. 198—6

ST CHARLES-BORROMEE, 348.— M. A.L.—A louer, 2 étages, 8 pièces, appareil à eau chaude, gaz, électricité. L'ameublement est à vendre, possession 1er juillet. 198—2

A DELORIMIER — Beaux logements, 5 pièces, pourvus de toutes les améliorations modernes, Nos 1390 à 1392 avenue Messier. Prix $11 par mois. S'adresser à C. E. Forest, 1149 Delorimier. 199—2

A HOCHELAGA — M. A. L. — Beau logement, 10 pièces, No 1661 Est rue Notre-Dame, coin Préfontaine, bonne localité pour maison de pension, à bon marché pour finir l'année. S'adresser A. Thériault, 106 rue Galt, Verdun. 199—2

M. A. L. — Magnifique logement six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993, ou 20A Saint-Dominique. Est 2895. 199—6

A LOUER — Un petit logement, 2 pièces, chaud et confortable, pour 2 personnes, possession immédiate. S'adresser 1412A Saint-Urbain.

WORKMAN, 368 — M. A. L., logement de 3 pièces, bon ordre, $6.50, aussi autre de six pièces. S'adresser M. Moffatt, chambre 1, bâtisse la "Presse".

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

BUREAUX A LOUER

PLACE DE BUREAU à louer à un agent d'asurance. Rez-de-chaussée, 8 boulevard Saint-Laurent, près Notre-Dame. 199—6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — Partie de magasin à louer, place très centrale pour barbier ou autre genre de commerce. S'adresser 347 Hôtel de Ville ,entre Sainte-Catherine et de Montigny. 199—6

A LOUER

A VALLEYFIELD — A louer, belle terre de 110 arpents, près petit canal, granges, écuries, poulailler, maison en brique avec dépendances, puits, verger. S'adresser Mme André Daoust, Valleyfield. 198—2

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

PROPRIETE — Propriété de commerce à louer, deux étages, angle Amherst et Sainte-Catherine, le meilleur coin de la ville, au-dessus de la pharmacie à prix réduits Lyons. S'adresser à la pharmacie Lyons, 8 rue Bleury. 192—n

Propriété de Commerce à Louer

Vaste premier étage au-dessus de la pharmacie, à prix réduits, Lyons, 8 Bleury, 2e porte de la rue Craig. Ascenseur et entrée en arrière, tout peinturé à neuf, etc., etc. Approprié pour manufacture ou commerce de gros. S'adresser à Lyons, 8 rue Bleury. 192—n F

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 189—12

ON DEMANDE A LOUER

MOULIN DEMANDE — On demande à louer un moulin à farine ou prendre à la part comme meunier. S'adresser à casier 617 la "Presse".

ON DEMANDE A ACHETER

BOUTEILLES DEMANDEES — J'achète et je vends les bouteilles de seconde main pour pharmaciens et manufacturiers d'articles divers. D. Gravel, 382 Duluth, entrée Ruelle Labelle. 194—6

HOTEL DEMANDE — On demande à acheter un hôtel situé à la campagne. Ecrire immédiatement à casier 621 la "Presse". Prière aux agents de ne pas répondre.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 198—12

A VENDRE OU A LOUER

A SAINT-VINCENT — A vendre ou à louer, propriété, avec maison, deux logements, une pièce, de 4 et l'autre de 8, conditions faciles. S'adresser 265 Visitation. 1337 Est. 195—6

A VENDRE ou à louer, bonne boutique de forge et bois, avec bonne clientèle pour cause de départ pour la campagne. S'adresser 8 Lasalle, quartier Duvernay. 199—6

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, bonne place d'affaires, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 1380 St André. 198—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que : hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches, à vendre ou à échanger.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adresser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main 6790. 187—26

A VENDRE ou à échanger pour terrain vacant propriété 3 plain-pieds façade en pierre, intérieur fini 1ère classe bonne plomberie, 8 appartements, s'adresser 73 Poplar, St Henri. 194—6

TERRE de 50 arpents, à vendre, ou à échanger, située à la Rivière des Prairies, près de la chapelle de Réparation. S'adresser à J. A. Blache, Rivière des Prairies, près de Montréal, comté Hochelaga. 197—5

A VENDRE

A VENDRE — Plusieurs maisons meublées pour louer des chambres. Prix $240, $250, $350, $600, $1000.

Deux maisons à louer richement meublées une 8 pièces, $44 par mois, l'autre 9 pièces, $50 par mois.

Magasins de cigares, bonbons, rafraichissements, logements compris. Prix $350.

Autres $330, autres tout meublés, $600, cause départ.

Aussi salle à manger, épicerie valant $800 pour $550. Bon commerce, échangeral contre propriété, 7 à $8000. Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face "La Patrie." 194—6

A VENDRE, rue Saint-Denis, en face du carré Viger, maison garnie pour louer des chambres, 15 pièces, richement meublées, écuries, etc. Valant $1,600, prix $850, à qui la chance ? Autre maison, 8 pièces, valant $300. Prix $150. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face de la "Patrie." 196—6

A VENDRE

AMEUBLEMENT à vendre, d'une maison de 10 chambres, pour une maison de pension ou pour louer des chambres, dans une bonne localité. La propriétaire vendra pour cause de maladie. S'adresser 1350 Notre-Dame Ouest. 194—6

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 191—26

A VENDRE — Clientèle de lait à vendre, de 55 gallons par jour. S'adresser à 143 rue Champlain. 199—3

A VENDRE, quantité de sapins de 3 pouces, T. G. de 2 pouces et gros bois de construction de différentes dimensions. Toit galvanisé et ridé. Bon marché et en lots pour convenir aux acheteurs. Hotte Foisy, quai Jacques-Cartier.

BOUTIQUE de forge à vendre, et maison, bord de la rivière, un mille de la station Saint-Hilaire. Bonne chance. S'adresser à Azarie Blain, Saint-Charles, rivière Richelieu. 195—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, 3 chaises hydraulique, 1 stand en chêne, avec beau lavabo, le tout de 1ère classe, à bon marché. S'adresser 522 Beaudry. 195—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, pour cause de maladie, bonne clientèle, avec logement, 1405 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne. 196—6

BOUTIQUE de forge à vendre, à Côte Vertue, Saint-Laurent, terrain 180 x 90, maison en bois, 5 pièces, 28 x 24, avec extension de 16 x 14; la boutique mesure 40 x 30, avec outillage en double; écurie avec remise. Le tout pour $2,000. Peu de comptant exigé. S'adresser Avard et Dagenais, agents d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

BOULANGERIE à vendre, faisant 3,000 pains par semaine, 3 chevaux e tvoitures, faut vendre d'ici à huit jours. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

BIERE d'épinette, blanche et rouge. La meilleure recette pour faire la bière d'épinette sera donnée à quiconque se présentera à la Boston Mfg. Co., 273 Seigneurs, tél. Bell Main 6354. Aussi toujours en mains un stock complets de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi qu'essences de toutes sortes et cornets pour la crème à la glace, à 55c la boîte. 199—6

COMMERCE A VENDRE — Le plus beau coin commercial de la Ville St Louis, occupé comme épicerie et logement privé, ayant un revenu actuel de $684 par année, prix $7,000. Cette propriété doublera en valeur pour un homme d'affaire. S'adresser par lettre Boîte 22 Post Office, Ville St Louis. 176—35

CLAVIGRAPHE — A vendre, typewriter Remington Standard No 7, n'ayant pas d'usure; vendra pour $80. S'adresser à H. Lamarre, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. 197—6

COFFRES-FORTS à vendre, neufs et d'occasion, 100 en stock. Les plus bas prix. Catalogue sur demande. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 180—26

CORNET à vendre, bon cornet si bémol, en parfait ordre, vendra bien bon marché. S'adresser 165 rue Bourbonnière, Maisonneuve.

CARROSSE de bébé à vendre, bandages en caoutchouc, bon marché. S'adresser 65 rue Mont-Royal.

COFFRE-FORT Chapleau, ayant coûté $175, sera vendu $90 à un acheteur immédiat. Marcotte Frères, 69 St Jacques. 199—2

COMMERCE — A vendre, commerce de chaussures de première classe, situé rue Saint-Laurent. On se retire des affaires. S'adresser 107 rue Durocher.

DYNAMO A VENDRE — Dynamo bon pour 200 lumières, a coûté $450, parfaitement neuf, vendra $250, cause trop de pouvoir, s'adresser A. E. Lamy, 481 Notre-Dame ouest. 198—6

DALLES — A vendre, dalles de pavage, toutes grandeurs. S'adresser à John Quinlan and Co., 7 avenue Hillside, Westmount.

ENGIN A VENDRE — Engin stationnaire à gazoline, nouveau modèle, 5 forces, tout neuf. Vendra à moitié prix. S'adresser immédiatement à Demers et Sarrazin, 56 Saint-Dominique. 194—6

ETAL de boucher à vendre, dans une bonne localité. Vente pour cause de maladie. S'adresser à 218 Chatham, entre 6 et 9 heures p.m. 197—6

ECURIE de louage à vendre pour $700, un vrai bargain pour acheteur sérieux. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 198—6

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

FERRONNERIES — A vendre 50 paquets feuillard simple 1½ large, 25 barres de fer 4 pouces large par 3-8 épaisseur, ayant de 16 à 20 pieds long, un réservoir à gaz, sec, presque neuf style, etc., vendra séparément ou en block, bien bon marché. J. A. Coulombe, Berthierville, Qué.

LICENCES — Aux acheteurs sérieux seulement. A vendre, pour le tricentenaire, 3 licences garanties dans la ville de Québec, à très bas prix. Ecrire immédiatement à E. Sasseville, courtier en immeubles, 112 rue Saint-François, Saint-Roch, Québec. 183—13

LICENCES d'épicerie à vendre, une licence à Montréal et une à Sainte-Cunégonde. S'adresser G. M. Massicotte, chambre 19, 107 Saint-Jacques, Montréal. 199—2

MOULIN A FARINE à vendre, cause mortalité, première classe, avec cours d'eau puissant, appartenant à feu Daniel Perron, meunier, Rivière des Chiens, comté Montmorency, conditions faciles. S'adresser sur les lieux ou Mme Vve Daniel Perron, Rivière des Chiens, Qué. 191—10

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 194—6

MACHINES à laver, $3.50, $4.50, $5.50, $6.50, $8.00, $9.50. Livrées à domicile et vendues à l'essai. J. M. Guindon, ferronneries et peintures, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 181—26

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand-Tronc. 194—6

MAISON de pension à vendre, belle place d'affaires, 6 rue Ste Claude, près du marché Bonsecours, 15 pensionnaires et on donne beaucoup de repas, belle salle à dîner. Conditions de paiement faciles. 194—6

MANUFACTURE de soda et ginger ale à vendre, établie depuis douze ans, en pleine opération, affaires admirables et prospères. L'acquéreur prendra possession d'une grosse clientèle, campagne et ville. Ecrire casier 477 la "Presse". 194—6

MAISON de pension à vendre, 19 pièces, la meilleure occasion de Montréal pour personne sérieuse, près des gares Windsor et Bonaventure, bonnes conditions et chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Cause : mortalité et départ pour la France. S'adresser 121A Saint-Antoine, premier étage. 195—6

A VENDRE

MACHINES A VENDRE — 5 pompes, 1 engin, 1 fanner, 1 pompe Blake, Duplex Compound, 10" x 16" x 14" x 12"; 2 pompes Worthington, Duplex Compound, 8" x 12" x 12" x 10", Duplex, 10" x 10¼" x 10"; 2 pompes Northy, Duplex Compound, 8" x 12" x 12" x 12", Duplex, 12" x 12" x 12"; 1 moteur Leonard and Sons 8" x 10"; 1 Sturtevont Fanner No 9. Ces pompes sont munies de pistons d'acier et de barois en cuivre, sont en parfait état, et ne sont plus requises à cause des réparations dans l'installation. The Canada Cold Storage Co. Limited, 53 rue William, Montréal, Qué. 197—6

MANUFACTURE de chaussures à vendre, bonnes conditions à un prompt acheteur. Ecrire boîte 363, succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 195—6

MAISON DE PENSION à vendre, bonne clientèle, 12 chambres, à vendre pour cause de maladie. S'adresser au No 335 Notre-Dame Est. Mme Dusseault. 196—6

MACHINE A COUDRE — A vendre, magnifique machine à coudre, neuve, tête pliante, avec accessoires. Garantie 10 ans. Aussi 2 lits de plume. 1606 Saint-Hubert. 196—6

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., acec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 197—6

MAISON de 12 chambres bien meublées à vendre ou à louer. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

MAISON de pension à vendre, pour cause de maladie. 1385 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 199—6

MAISON à vendre, pour $275.00, cause de départ. S'adresser à 2599 Saint-André, boulevard Saint-Denis.

MARSOUIN — A vendre un marsouin vivant, pesant 1800 livres, douze pieds long. S'adresser P. Gagnon, 12 rue Ferland, Québec. 198—2

MAISON DE PENSION à vendre, seize pièces, richement meublées; revenus considérables. Vendra bon marché à un prompt acheteur. Cause: maladie. S'adresser 114 Champ de Mars. 198—6

MIROIRS à vendre, occasion exceptionnelle pour un barbier, modiste, tailleur ou famille privée, 2 miroirs, grandeur 4 pieds 8 pouces par 2 pieds. Prix $5 pour un ou $9 pour les deux. Cause de vente, achat de plus grand. S'adresser 98 rue Centre. 198—2

POELES A GAZ presque neufs, garantis parfait ordre, très bon marché. En mains, plusieurs autres poêles de cuisine. Réparations exécutées soigneusement. H. Levert, 302 Cadieux. 195—6

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella, magasin 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 130 Saint-Pierre. 177—26

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 175—26

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 186-26

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 193—12

SALLE A MANGER (lunch counter) à vendre grosse clientèle fèves au lard cuites au four, vente en pots de grès aux clients, conditions faciles. S'adresser à 1340 rue Ste Catherine Est. 195—6

SALLE DE LUNCH à vendre, bon poste, dans partie commerciale de la ville. A bon marché au comptant. S'adresser immédiatement : Bois Lunch Room, rue des Inspecteurs, angle carré Chaboillez. 198—6

TORDEURS, $3.00, $3.50, $4.50, garantis pour 2 ans ; $6.00, garantis pour 5 ans. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 178—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, à prix réduit, 3 Victorias neuves de charretier, du dernier goût, aussi boghels Gladstone et express à lait. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 196—6

ALMONGOMERY — Le célèbre reproducteur Almongomery est tenu pour la saison, enregistré, excellent trotteur, pesanteur 1,270 livres, record 2.10¼. S'adresser A. Bergeron, sellier, 411 Saint-Joseph, Lachine. 179—26

CHEVAL — Bon cheval à vendre, âgé de 8 ans, pesant 1050 livres. S'adresser 779 Marie-Anne Est. 196—6

CHEVAL, HARNAIS et express à vendre, à bon marché. S'adresser à 4 ou 44 Bréboeuf. 198—2

CHARRETTE de poney à vendre bon marché, de première classe, ainsi qu'un petit harnais simple et un harnais de famille monté en argent allemand. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 198—6

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de travail, 7 ans, poil rouge ; garanti de 1ère classe pour tout ouvrage. Vendra bon marché. S'adresser 742 avenue Papineau. 198—6

CHEVAL et voiture à vendre, au No 120 Iberville. Vendra à bon marché à prompt acheteur. 199—2

CHEVAL de route à vendre, avec joli boghel et harnais neuf, le tout très bon marché. S'adresser 230 avenue Mont-Royal. 199—6

JUMENT noire à vendre, 8 ans, pesant 1100 livres. Prix $155. S'adresser 784 Marie-Anne Est, coin Fabre. 199—2

OMNIBUS — A vendre, à prix réduit, 6 omnibus doubles, 3 sont en bon état, un bon marché pour qui en aurait besoin. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 198—6

PHAETON — A vendre un boghei Phaeton, bandage en caoutchoc, en bon ordre. On le sacrifiera, s'il est vendu d'ici à huit jours. S'adresser 29 rue Saint-Dominique, près Vitré. 194—6

VOITURES — A vendre, deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs, 336 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 194—6

VOITURES — A vendre, deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 199—6

ANIMAUX DOMESTIQUES

PERROQUET vert, mexicain, à vendre, parle et siffle bien. S'adresser 456 Huntley, boulevard St Denis. 199—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHTS A GAZOLINE — Plusieurs yachts à gazoline comme suit : Un yacht à cabine de 28 x 6, moteur Buffalo, 10 c.v., une saison d'usage, complet, $850. Un "runabout" ouvert, beau fini, de 22 x 3.8, moteur Buffalo, 2 c.v., $300. Un autre de même dimension, moteur Toronto, 2 c.v., $150. Un autre de mêmes dimensions et moteur 4 c.v., neuf, $250. Un modèle Thérien, de 18 pieds x 4.2, moteur Buffalo, 2 c.v., neuf, $415. Un canot Chestnut, 20 pieds x 4.4, moteur Buffalo 2 c.v., $375. Aussi une coque sans moteur, de 22 x 3.8, n'a jamais servi, $50. Département des moteurs, la Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est.

MOTEURS A GAZOLINE — Nous avons en main les moteurs d'occasion suivants : Un Buffalo, 2 c.v., complet, $145. Un Auth'er, 12 c.v., complet, $225. Un Paul Lair, 12 c.v., complet, $200. Un Adams, 12 c.v., moteur seul, $300. Un Toronto, 5 c.v., complet, $150. Un Côté, 4 c.v., moteur seulement, $150. Un Scuthham, 3 c.v., complet, $150. Tous ces moteurs sont des bargains aux prix mentionnés. Département des moteurs, la Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 25 à 29 Notre-Dame Est. 194—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT A GAZOLINE neuf, fond plat, 4.3 x 18 pieds. Couverture et rideaux, engin 3 c. v., 4 cycles, bon marché. Visible au No 1111 boulevard Saint-Laurent. 196—6

YACHTS — Réelles occasions : A vendre, deux yachts gazoline, 22 pieds, 5 forces ; 18 pieds, 3 forces. Parfait état. Très bas prix. Pour essayer, téléphonez Main 5814. 198—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT à gazoline à vendre, longueur 33 pieds, engin à 2 cylindres, 2 forces, vitesse 15 milles, presque neuf. S'adresser tout de suite F. X. Latour, coin Mont-Royal et Des Erables, Delorimier. 199—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Très beau piano droit Nordheimer, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, armature toute en fer, paraît comme un neuf. Prix, seulement $225.00, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Bon petit piano boudoir, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, prix $150.00. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 Ste Catherine Ouest.

A VENDRE — Magnifique piano carré Heintzman et Co., quatre coins ronds, pattes sculptées, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, touches en ivoire. Pourrait être difficilement distingué d'un neuf. Prix $145.00. $10 comptant et $5 par mois. C. W Lindsay Limited, 512 Ste Catherine Ouest.

A VENDRE — Karn droit, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, en usage quelque temps seulement. Prix régulier $425, maintenant $280.00. $10 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est.

A VENDRE — Très joli nouveau piano droit Kingston Weber, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, armature toute en fer. Régulier $325. Si vendu avant la fin de juin le prix sera de $300.00. $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est.

A VENDRE — Piano carré Heintzman et Co, caisse en palissandre, pattes sculptées, 7 1-3 octaves, en parfait ordre. Prix $160. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 394 Ste Catherine Est. 198—4

GRANDE VENTE de piano à bon marché Ivers et Pont, $110.00 Cable, $150.00, Heintzman, $145.00, Morris $159.00, Bell, $195.00, Leach, $225.00, Pratte, $285.00. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Correspondance et personnel français. 195—6

PIANO — Magnifique piano Karn, payé $425.00, deux ans passés, nous avons le reçu. A vendre à grand sacrifice immédiatement. Ecrire Boîte 366, Succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 196—6

PIANO droit américain à vendre, grandeur pour boudoir, armature toute en fer. Dessin Mission. Caisse à double placage. $195. Layton Bros, 144 rue Peel. 26,29

50 nouveaux piano Pratte, Leach, Bell, Chickering et d'autres manufacturés, prix et conditions spéciaux durant le mois de juin. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Correspondance et personnel français. 195—6

VENTE A L'ENCAN

VENTE PUBLIQUE A LONGUEUIL le 29 juin 1908. — Magnifique emplacement entre Longueuil et St Lambert, d'environ 3½ arpents en superficie, au coin du Chemin du Coteau Rouge (paroisse de Longueuil) et de la Montée TIFFIN (ville de St Lambert); avec maison de 9 pièces et autres dépendances, le tout en parfait ordre. Arbres fruitiers et jardin. A quelques minutes de la gare de St Lambert. VENTE PAR ENCAN PUBLIC à la porte de l'église de LONGUEUIL, LUNDI, LE 29 JUIN 1908, à 11 heures a. m. SUCCESSION MME NAZAIRE CHARRON. S'adresser à BRAIS ET DUPRAS, NOTAIRES, 18, Chemin de Chambly, Longueuil. 18,19,20,25,26,27

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre Runabout & sacrifié en parfait ordre, bon comme une neuve. S'adresser 1230 Saint-Jacques. Tél. Up 1846. 194—6

AUTOMOBILE à vendre, une automobile à deux sièges en parfait état, à vapeur, très puissante, à moins que moitié prix. 446 Saint-Hubert, nouveau numéro. Phone Est 6091. 197-6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE — Briques, pierre de taille, deux fournaises à eau chaude avec accessoires, portes, châssis, jalousies, plomb, bois, etc., etc. Provenant de la démolition des bâtisses de la rue Viger, coin St Hubert. Bon marché. S'adresser immédiatement sur les lieux à Théophile Leclaire. 191—12

MATERIAUX — A vendre, portes de chambres, châssis doubles et simples, jalousies, vitraux, pôteaux et bras d'escalier, à sacrifice. S'adresser à H. Contant, après 7 p.m., 599 Berri. 198—2

PROPRIETES A VENDRE

RUE PARTHENAIS, à Delorimier.— P. A. V. — 6 logements de 5 et 6 pièces, devanture en brique pressée, loués $864, prix $8,400, peuvent être vendus séparés. Conditions faciles. S'adresser 1343A Des Erables. Tél. Est 5232, Delorimier. 195—6

P. A. V. — Pour cause de maladie. Propriété, maison, chevaux, harnais et voitures, ainsi que deux magnifiques pianos. S'adresser 265 Visitation. Tél. Bell 1337 Est. 195—6

P. A. V. — Magnifique propriété neuve, 6 logements, site avantageux pour location facile, à vendre sans délai, 70 pour cent de sa valeur. Conditions faciles. A. Talbot, 560 Frontenac. 195—6

RUE PLESSIS, Nos 158 et 160, près Sainte-Catherine, cinq logements, terrain 26 x 100. Loyer $360. Prix $2,-900. Le terrain vaut $2,500. S'adresser notaire Rieutord, 234 Amherst. Téléphone Est 2882. 196—6

RUE WELLINGTON — P. A. V. — Propriété, bois et brique, façade brique pressée, 6 logements, de 5 et 6 pièces ; rapportant $1,050 par année ; vendrait pour $9,000. Comptant $3,000, balance conditions faciles. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

CASGRAIN ET COMTE — P. A. V. — Coin de rue, propriété bois et brique, 5 logements, 1 épicerie et 1 étal de boucher ; revenu $1,850. On vendrait pour prompt acheteur pour $15,500. Comptant $2,000, balance conditions faciles. Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

GILBERT MARTIN ET CIE, 38 Notre-Dame Est. Main 2190. — Le soir, 604 Delorimier.

BONS MARCHES EXTRAORDINAIRES ! — Magnifique maison neuve, 6 logements, loués $720, vendra $6,-000, $1,500 comptant, balance $200 par année. Donnant 12 pour cent.

RUE SANGUINET, 4 logements neufs, loués $400, vendra sous trois jours, $3,500, $1,500 comptant.

RUE BORDEAUX, Delorimier, 3 beaux logements, 1 épicerie. Vendra $5,-000, $1,000 comptant.

RUE ORLEANS, Maisonneuve, 4 beaux logis, près rue Sainte-Catherine, vendra $5,700, $2,000 comptant.

RUE ALMA, 2 logis, 6 pièces chacun, écurie 3 places, revenu $240. Vendra $2,400, $500 comptant, balance $100 par année.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par Gilbert Martin et Cie, 38 rue Notre-Dame Est. 197—6

PARC LAFONTAINE, 502-506 — P. A. V. — De belles propriétés à vendre à de bonnes conditions. S'adresser 23 rue Saint-Timothée. 199—6

CASGRAIN, 483 — P. A. V. — Ville St Louis, maison en bois, bien finie, coin de rue, avec bâtisse en arrière du terrain, en parfaite ordre, prix $1,150. 199—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE CHAPLEAU, 1330 — P. A. V. — Municipalité Delorimier, en brique pressée, gaz, électricité, améliorations modernes, 3 logis, $2,800. $1,800 comptant, balance conditions faciles. 199—6

BOULEVARD SAINT-ANTOINE — P. A. V. — Tétreaultville, logement et magasin. Deux terrains, 25 x 90, rapport 12 pour cent. Prix $1,300, $500 comptant. Bon marché. S'adresser 2694 Saint-Laurent. 198—6

HUNTLEY — P. A. V. — 3 plainpieds modernes, gaz, électricité, bains émaillés, bouilloires. Revenu 12 pour cent, $3,600, partie comptant, balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. Phone Est 578. 199—6

A VENDRE — Une magnifique propriété de deux logements, située dans le boulevard Saint-Denis avec grand terrain. Vendra à grand sacrifice pour cause de départ pour les vieux pays. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie", chambre No 13. 198—6

PROPRIETES à vendre dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques, Main 2538. 198—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A ST LAURENT — A vendre bonne maison, joli verger, près des tramways, collège et église, valant $4,500, pour $3,200. S'adresser sur les lieux, 5 boulevard St Germain, ou 1344 Cadieux, Mile-End. Bell Est 4934. 189—26

A SAINT - CYRILLE DE WENDOVER — A vendre, un emplacement au centre du village, bâti d'un magasin, d'une boucherie et sa glacière, d'une boutique de forge, avec dépendances. Vendra avec termes faciles. S'adresser H. Lamarre, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. 196—6

CARTIERVILLE — P. A. V. — Propriété sur le bord du fleuve, l'eau dans la maison, de beaux arbres, à vingt minutes des chars. S'adresser à M. Corbeil, manufacturier, Cartierville. 198—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE demandée. Confiez-nous vos maisons et votre propriété. On ne charge rien s'il n'y a pas de vente ou de location. Satisfaction garantie. Tél. Main 399. Servers et Co. 55 Saint-François-Xavier. 194—6

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés. Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible. Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

TERRAINS A VENDRE

BEAURIVAGE, Longue - Pointe, magnifiques lots à bâtir mesurant 25 x 95 pieds, avec ruelle, seulement $125, payables $5.00 comptant et 25 cents par semaine ou $1.00 par mois, sans intérêt. Ces lots prennent de la valeur tous les jours. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, bureau sur les terrains, coin Notre-Dame et Saint-Joseph. 165—n

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TERRAIN A VENDRE — Magnifique terrain pour résidence privée, situé dans Delorimier. Conditions faciles; deux magnifiques cottages, 2 étages, plain-pied. S'adresser 1149 Delorimier. C. E. Forest. 199—2

TERRAINS à vendre, lots à bâtir à vendre à bonnes conditions. Echangera contre propriété. J. B. Lapointe, 73 rue Saint-Jacques. 199—2

VILLE SAINT - PAUL — Terrain à vendre, 50 x 80, beau coin, à la ville Saint-Paul. Conditions faciles et bon marché. Ecrire casier 515 la "Presse." 195—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Vancouver Hôtel, établi depuis vingt ans. Contient 25 chambres et un des plus beaux bars de Montréal. Exceptionnellement situé. Fait de bonnes affaires, et la raison pour vendre est la mort du propriétaire. Sera vendu pour $10,000 de moins qu'il vaut, afin de clore la succession. S'adresser à Alex. Desmarteau, No 60 rue Notre-Dame Est, ou J. I. Brady, Oxford Hôtel, rue Université. 186—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Pharmacie dans le village de Verdun ; chance exceptionnelle pour un médecin désirant s'établir. S'adresser à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 199-5

OCCASION D'AFFAIRES — On demande un imprimeur pour s'établir dans une ville ayant une population de douze mille, fortune à faire. Armand et Cie, 8 Notre-Dame Est.

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Plusieurs hôtels en ville et à la campagne ; j'en ai dans tous les prix. Une visite est sollicitée. S'adresser à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 196—5

HOTEL à Longueuil, comprenant 16 pièces meublées ; licence payée pour l'année ; belles fixtures de bar. Prix $3,500, comprenant la propriété. Comptant, $1,000 à $1,500. S'adresser Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 197—6

HOTEL licencié de première classe à vendre, à Valleyfield, conditions très faciles. Cause : décès du propriétaire. Près des parcs d'amusements, gare New York Central, palais de justice. S'adresser Mme veuve Chas. Paré, Valleyfield, ou P. Paré, 339 Dorchester Est, Montréal. 197—6

HOTEL à vendre, pour $4,000, $2,000 comptant, recette $150 par semaine. Je prendrait une propriété en acompte. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 198—6

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse", Montréal, A 3 milles de Montréal, prix $3,-500, comptant $1,500. Echangera contre propriété.

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau — A 8 milles de Montréal, prix $4,500, comptant $2,000. Echangera contre terre.

LICENCE transférable à vendre. Chs. Lebeau.

HOTEL à vendre. Chs. Lebeau. — Rue Sainte-Catherine, prix $9,000. Echangera contre propriété.

LES GENS ayant des terres, terrains, propriétés à échanger contre hôtel, sont invités de venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse". Montréal.

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 198—6

RESTAURANT licencié à vendre, belle localité, bonne clientèle, situé rue Sainte-Catherine Est. S'adresser au No 1080 Sainte-Catherine Est, coin Dorion ou 790 Sainte-Catherine Est. 194—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, bonbons, tabac, cigares et pâtisseries, salle à manger ayant bonne clientèle. Vendra bien bon marché. Vente cause de maladie. S'adresser 1646 Saint-Jacques. 197-3

MAGASIN de tabac et boutique de barbier à vendre, établi dans le centre des affaires depuis 10 ans, cause de vente, changement de commerce. Ecrire Casier 566, la "Presse." 198—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de tabac à vendre, dépôt de petite bière et crème à la glace, dans un bon centre de la ville, rapportant $75.00 par semaine. Ecrire à casier 624 la "Presse". 199—6

MAGASIN de foin et grain, à vendre, situé sur une des principales rues de la ville, bonne clientèle, vendra chevaux, voitures, etc., à des conditions très avantageuses. Ecrire à Casier 630 la "Presse." 199—6

RESTAURANT à vendre, 636 rue Ste Catherine Est, à côté du théâtre National. Conditions faciles, bonne raison pour vendre. S'adresser sur les lieux. 194—6

RESTAURANT — A vendre, magasin bonbons, tabac, dans l'Est, coin de rue, bonne clientèle, cause départ. Ecrire Boîte 365, Succursale la "Presse," 66 Sainte-Catherine Est. 196—6

RESTAURANT de bonbons, cigares et rafraîchissements à vendre. S'adresser sur les lieux, 347 avenue Duluth. 197—3

RESTAURANT de première classe à vendre pour cause de maladie, bonnes recettes. S'adresser 1314 Ontario Est. 198—2

RESTAURANT A VENDRE — Chance rare. Magnifique restaurant de crème à la glace, cigares, fruits, bonbons, etc., peut être aisément changé en salle à dîner ou quick lunch, doit être vendu cette semaine, première offre raisonnable acceptée. 92 Ste Catherine Ouest. 198—6

RESTAURANT — A vendre restaurant de cigares, bonbons, rafraîchissements, pour cause imprévue. S'adresser 386 St Timothée. 198—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, vente cause de maladie. S'adresser sur les lieux. 736 Notre-Dame Est. 198—6

RESTAURANT de bonbons, tabac, etc. à vendre, bon centre, petit loyer. S'adresser 283 Sainte-Elizabeth [illegible] Henri. 199—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, ainsi qu'un étal de boucher, avec logement attenant, situés au No 61 Sainte-Emélie, — coin Bourget, — grand sacrifice, bonne clientèle. S'adresser 129 rue des Communes. 196—6

EPICERIE à vendre, située près de la prison, à Bordeaux, à cause de maladie. Arthur Dufresne. 196—6

EPICERIE à vendre, située coin Saint-Zotique et Boyer, à bonnes conditions. S'adresser 866 Saint-Zotique. 196—6

EPICERIE non licenciée à vendre, faisant de bonnes affaires, logement et stock compris $300. Toute offre raisonnable ne sera refusée; cause de vente: départ. S'adresser 489 Beaudry. 198—6

EPICERIE non licenciée à vendre à un acheteur sérieux. Chance d'avenir à qui veut être bien installé, stock frais, pas de crédit, logis de cinq pièces, bien propre, avec écurie, possession immédiate. 191 Orléans, coin Adam, Maisonneuve. 199—2

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, vendra bon marché, logement compris. Logis $13 par mois. 138 Dufferin. 199—2

EPICERIE à vendre, non licenciée, vendra pour cause de santé. Pour information s'adresser 1747 boulevard Saint-Laurent.

FERMES A VENDRE

BENSVILLE, ONT. — A vendre, magnifique ferme, maison briques, granges, vergers, érablière, etc., à un mille de la station, de l'église et de l'école. S'adresser William Gruer, Bensville, Ont. 193—12

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140 Dalhousie, N. B. 161—n

TERRE — A vendre, magnifique terre, située à 36 milles de Montréal; bâtisses modernes, environ 100 arpents. Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Main 2786. 194—6

STANSTEAD — La section par excellence des Cantons, quatre bonnes fermes, très près de Stanstead, à bas prix et conditions faciles. E. W. Hay, Stanstead, Qué. 195—6

GRANDE FRENIERE — Avendre, ferme en parfait état de culture, 25 milles de Montréal, site attrayant, près de l'école, du bureau de poste, de la beurrerie et d'un magasin général, excellente érablière complète. Sol approprié à la culture des pommes et autres petits fruits. L'intéressé pourra acheter avec ou sans le stock. Pour plus de renseignements, s'adresser à boîte 25, Grande Frenière, comté de Deux-Montagnes, Qué. 196—5

LA CONCEPTION — Ferme à vendre au village, terre excellente, voisin de l'église, conditions faciles. S'adresser Moïse Labrosse, La Conception, comté Labelle, Qué. 198—5

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à' Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

MAGNIFIQUE terre de 200 arpents, à un mille du vilage de Richelieu, à sept arpents du chemin macadamisé, deux maisons, belles granges et autre dépendance, le tout en parfait état, le tout pour $12,000 seulement, $2,000 comptant, balance au gré de l'acheteur. Revenu assuré par année, $2,000 à $2,500. On accepterait en échange une propriété de ville d'une valeur de $2,000 en montant. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 rue Saint-Vincent. Tél. Main 6790. 196—6

DEUX terres à vendre, près de Montréal, formant 132 arpents, 60 en culture, la balance en bois. Une bâtie seulement, terre pas de roche. Prix $1,200, avec moitié de la récolte, une charrue, une herse, un rouleau, un semoir, une faucheuse. Conditions faciles. S'adresser 257 rue Richmond, logis 3, Montréal. 199—2

VENTE DE TERRE — Mardi, le 7 juillet, à dix heures de l'avant-midi, sera vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Sulpice, la superbe terre de Narcisse Dufort, située sur le fleuve Saint-Laurent, à quelques arpents de l'église de Saint-Sulpice. Terre et bâtisses de première classe. 199—9

FERME à vendre dans le canton Dowling. Prix $1,500, 320 acres, 35 en bon état de culture, canton de Dowling, district de l'Algoma, Ontario, 8 milles de la prospère ville de Chelmsford, sur la ligne principale du C. P. R. Colons français préférés vu que la population est presque toute de nationalité française. S'adresser Alfred Middleton, Scarboro Jct., Ontario. 199—5

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 186—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

CARTES POST. ILLUSTREES

TROISIEME CENTENAIRE de Champlain, album, 48 magnifiques gravures de l'histoire primitve du Canada. Par la poste, sur réception de 25 cents. Cartes postales des mêmes, à la sépia, 25 cents la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Faites venir le catalogue. Illustrated Post Card Co., 106 rue Notre-Dame Est. 190—22

VUES de l'incendie de Trois-Rivières sur cartes postales sur réception de 25c pour une douzaine, aussi vues de la Fête-Dieu de Québec et du dévoilement de la statue de Mgr de Laval. Prix spéciaux aux marchands. Illustrated Post Card Co., 106 Notre-Dame Est, Montréal. 196—5

ECHANGE DE TIMBRES

MADEMOISELLE JEANNETTE NORMAND, 728 rue Slade, Fall River Mass., désire échanger des vieux timbres. Correspondance sollicitée. 194—6

ETAUX DE BOUCHERS

ETAL DE BOUCHER; 150 rolls de jambon, extra choix, vendu au prix du gros, seulement 11½; 200 petits picnics seulement 11½; 25 petits rolls, pas de couenne à 14½, 50 petites fesses de jambon à 13½; oeufs garantis à 15½ la douzaine; beurre première qualité seulement 24. A Leduc, 1046 Boulevard Saint-Laurent. 197—6

GLACIERES

GLACIERES devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire, et manufacturier, 1351 Notre-Dame ouest. Téléphone Main 3838. 194—12

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

INFORMATIONS DEMANDEES

BOISCLAIR — Informations demandées de Joseph Boisclair (24 ans) et Baptiste (20 ans) fils de Joseph Boisclair, autrefois de St Sauveur des Monts et du Rapide de L'Orignal. Prière d'envoyer toutes informations à Adonias Boisclair, Notre-Dame de Pontmam, Qué. 195—5

LEBLANC — Informations demandées. Fred. LeBlanc, parti depuis au delà de 19 ans, pour la Californie, est prié d'envoyer son adresse immédiatement, à sa mère, Mme Cyprien LeBlanc, 24 carré Sainte-Anne, Ottawa, Ont. 196—6

BOUTON-RECLAMES

PARTRIDGE — J'ai un bouton de Partrige Heart of the town Store portant le numéro 3371. Celui qui a le duplicata de ce numéro devrait communiquer avec moi, afin que nous recevions chacun un habillement complet, promis comme récompense. Adresser 2394 rue Hutchison. 196—6

PARTRIGE — J'ai le No 10288 des boutons Partridge Heart of the town Store. Avez-vous le pareil ? Si oui, communiquez avec J. A. G., tél. Bell Est 744. 196—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 179—26

CARNET MONDAIN

CARNET MONDAIN — Mariage Houle-Daniel — Mercredi, le 17 du courant, à l'église d'Outremont, le R. P. Charbonneau bénissait le mariage de Mademoiselle Florida Daniel, fille de M. J. B. Daniel, avec M. E. Houle, employé de la maison W. H. Scroggie. L'église était ornée de ses plus riches parures ; le chant fut rendu à ravir par les Enfants de Marie, dont la mariée faisait partie. L'heureux couple est parti pour Boston. De nombreux et joyeux amis les escortaient à la gare.

PERDU

ARGENT — Perdu, dimanche, 7 du courant, de 3 à 6 heures de l'après-midi, 12 dollars, sur les rues Amherst ou Saint-Timothée, entre rues Notre-Dame et Dorchester. S'adresser à Jean Duguay, 1413 Sainte-Catherine Est.

BAGUE — Perdue, rue Notre-Dame, entre Bérard et Rose de Lima, une bague en diamant. Rapporter 1630 Notre-Dame Ouest, recevra forte récompense. 199—6

BRACELET — Perdu, un bracelet, mardi matin, entre 7 et 8 heures de la rue Craig à la Paroisse, traversant le Champ de Mars. Récompense à celui qui le rapportera au No 10 rue Saint-Denis.

CHIEN — Egaré petit terrier Yorkshire, dans le voisinage du boulevard Westmount. Une récompense de $5.00 sera donnée à 4187, The Boulevard, Westmount. 198—2

CHALE — Perdu mercredi, 24 du courant, dans les chars Ste Catherine, un châle d'opéra. La personne qui l'a trouvée voudra bien communiquer avec le No 1808 rue St Laurent.

CHIEN — Perdu, un petit chien mardi, le 23, silver sky. Prière de le ramener au No 54A rue Manufacture. Quiconque le détiendra après cet avis sera poursuivi.

CHIENNE — Perdue, jeudi matin, 25, chienne silver sky, répondant au nom de Pitou, aux environs marché St Jacques. Quiconque la détiendra après cet avis sera poursuivi. Récompense à 544A Amherst.

MONTRE — Perdue, montre en or, sur la rue Fleurimont, entre Saint-Hubert et Saint-Denis. Récompense en la rapportant au No 341 — ancien — Plessis.

PORTE-MONNAIE — Perdu le 25 juin, un porte-monnaie brun, crocodile, contenant argent et autres objets, à 9.15 a. m., au débarcadère des chars du Sault et St Denis. Veuillez rapporter à 97 St Jacques, chambre 68. Main 2335.

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie contenant de l'argent et billets de char, hier, à bord d'un tramway, entre rues Montcalm et Bonsecours. Récompense 40 Panet.

PAQUET — Paquet contenant deux robes de bébé, deux blouses, perdu entre carré Victoria et Sainte-Catherine, rue Saint-Denis, à midi et demi. Prière de le rapporter à 250A Champlain.

PIPE — Perdu le 25, sur la rue Panet, DeMontigny, ou Champlain, une pipe en écume de mer. Récompense à celui qui la rapportera 897 DeMontigny Est.

SACOCHE — Perdue, au Sault au Récollet, de l'église à la montée St Michel, une sacoche contenant un étui et un chapelet de valeur. Récompense. Joseph Prévost, Sault au Récollet. 198—6

VACHE — Perdue, lundi, à Hochelaga, une grosse vache brune, rouge, noire, tachetée blanc sur les flancs, cornes coupées. Récompense en avertissant Oscar Tremblay, 445 Aylwin. 196—6

TROUVE

ENVELOPPE — Trouvée, une enveloppe contenant de l'argent. Le propriétaire pour la réclamer en donnant des preuves et en payant l'annonce. S'adresser 738 Clarke, ville Saint-Louis.

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 189—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 195—26

A PRETER sur 1ère hypothèque, un montant de $1,000, un de $1,500, et un de $2,000. S'adresser Oscar Desautels, notaire, 20 Saint-Jacques. 196—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, aussi achat de balance de prix de vente et d'obligation, aux taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 197—6

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 181—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles ; taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 198—6

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Montants suivants à prêter sur première hypothèque. Intérêt 6 pour cent. : $2,000, $2,500, $3,000, $3,-600, $4,000, $5,000, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000, $9,000 et $16,000. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4735. 199—6

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. Est 1267. 174—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPUNTER $2,000, $3,000 et $4,000 sur première hypothèque, bonne localité. Ecrire casier 339, la "Presse." 190—26

DIVERS

AVIS — Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre signé de ma main. M. Joseph Dumontier, 255 rue Chateauguay, Montréal, 26 juin 1908.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

ECHANGE DE LECONS — Dame désirerait prendre des leçons d'anglais en échange contre des leçons de piano. S'adresser No 1473 Ontario Est. 199—2

MEILLEUR TONIQUE. — Anémie, chlorose, amaigrissement, consomption, etc., grande bouteille, $1.25. Conseils gratuits. Meilleur onguent. Maladies de peau, dartres, eczéma, plaies, clous, brûlures, démangeaisons, etc. Boîte, 50 cents. Dr M. Véronneau, Coaticook. 175—25

MASSAGES — Massages de toutes sortes, par une experte, clients traités chez-soi. Nous avons chambres privées pour clients. Prix sur demande. Mme Blatch, 902 Esplanade. 198—6

RECETTES A VENDRE — Je désirerais me mettre en relation avec un monsieur habitant le Canada, pour lui transmettre des recettes de guérison, de chevaux et toutes les bêtes, a déjà eu en Europe des centaines de mille de certificats et brevets. Ecrire casier 791 la "Presse". 198—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GARMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 195—6 FF

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiel lement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Bâtisse New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120—n

AVEZ - VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5467. 74—n E

VILLE EMARD

Boulevard St Paul

A vendre 4 maisons de 2 étages. Très peu de comptant exigé pour prompt acheteur, et la balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

Cottages à Vendre

A vendre, à la ville de Verdun, 2 magnifiques cottages en pierre artificielle, contenant 8 chambres, bain, w. c., etc. Trottoir en asphalte. Possession immédiate. Petit montant comptant, à prompt acheteur, balance payable comme un loyer. S'adresser le soir à H. Gagné, 465 Rivard. 174—n FF

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
116—1Mv—n

CAFE EUREKA

N. Cloutier, propriétaire. Repas à 25c de 11 hrs a.m. à minuit, entrée privée, place du marché, 305 boulevard St Laurent. 194—6

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Uptown 1462. 180—26

MEDECIN SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 188—26

HOPITAL PRIVE

HOPITAL privé, chirurgie, médecine, maternité, électricité, chambre de $1.00 à $3.00 par jour. 123 Sherbrooke Est. 184—30

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 179—26

COURTIERS D'IMMEUBLES

AVARD ET DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Main 6790. Hôtels, restaurants, propriétés, terres, terrains à vendre ou à échanger. Prêts sur hypothèques, assurances vie, feu. 195—26

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. Main 2538. Courtier d'immeubles, hôtels, magasins, etc. Vendeurs et acheteurs invités. 198—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

ENTREPRENEURS

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 179—26

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf; pour réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet, près Sainte-Catherine. 198—6

LIBRAIRES

VICTOR GRENIER, libraire, 1063 Notre-Dame Ouest. — Grand choix de romans populaires de 10 à 50 cents. Catalogues envoyés sur demande. 177—26

NETTOYAGE DE TAPIS

CANADA CARPET CLEANING CO.— Nettoyage de tapis, tissage de rugs, rembourrage, confection de matelas, tapis cousus et posés, rugs neufs tirés de vos vieux tapis. 40B Latour. Main 1314. 173—24

AUTOMOBILES

AUTOMOBILE — Engrenages en acier durci et réparations de tous genres. International Machine Co., 220 Bleury. Up 1919. 171—26

CAOUTCHOUC A ROUES

CAOUTCHOUC, le meilleur connu en usage au Canada, pour roues de voitures, carrosses d'enfants, posé d'un seul bout. A. R. Sarrasin, 2 Ontario Ouest. Tél. Est 1484. 181—26

NAVIGATION

VERDUN — LA TORTUE — Heures des traverses du vapeur "Saint-Louis" entre Verdun et La Tortue. Capitaine P. McLean, propriétaire.

Quitte La Tortune le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi, le samedi, à 4 heures a.m., 8 a.m., 12.30 p.m., 4.30 p.m.

Quitte Verdun, le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi, le samedi, 6.30 a.m., 11 a.m., 2 p.m., 6 p.m.

Le mercredi, quitte La Tortue à 8 a.m., 4.30 p.m.

Le mercredi, quitte Verdun à 2 p.m., 6 p.m.

Dimanche, quitte La Tortue à 7 a.m., 9 a.m., 5.30 p.m.

Quitte Verdun à 8 a.m., 2 p.m., 6 p.m. 199—2

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,

I. C. et Arpenteur Provincial

ARPENTAGE, AQUEDUC

Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

Plain-pieds Meublés $27

Nouvellement tapissés et décorés partout. Tout est gai, propre et hygiénique, 6 pièces meublées y compris bain émaillé, situés à l'Est de la rue St Denis, près Sainte-Catherine. Possession immédiate. S'adresser N. G. Valiquette, Ltd, 477 Sainte-Catherine Est. 199—2 FF

Plain-pied de 6 pièces $18.00

Récemment peinturé, tapissé et décoré, pièces de bonne grandeur, avec bain émaillé. Tout est gai et propre. Situé au centre, à l'Est de la rue Saint-Denis. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, Ltd, 477 Sainte-Catherine Est. 199—2 FF

SABLE A VENDRE

Nous sommes en mesure de livrer toutes sortes de sable, en lots de barge ou de char. Nous avons un stock pour le commerce de détail à nos entrepôts, rue Saint-Ambroise, Saint-Henri, et avenue Van Horne, Mile End. Téléphonez et demandez les prix. Stinson-Reeb Builders' Supply Company, Limited. Téléphones M. 1185; M. 3874 197—3

Positivement sans Réserve

Sera vendu à l'encan, un lot sis du côté ouest de la rue Saint-Denis, 50 pieds au sud de l'avenue Carmel, 25 x 127, superficie totale 3,175 pieds. Ca vaut au moins 50 cents le pied. Qu'en donnerez-vous, jeudi matin, 2 juillet, à 11 heures, à nos bureaux ?

JOHN JAMES BROWNE & SON, Encanteurs d'immeubles,
199—n FF 207 rue Saint-Jacques.

COMMERCE ET FINANCES

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cosont comme suit les marchés d'Europe

LONDRES : —
Blé en transit, ferme.
Maïs en transit, ferme.
LIVERPOOL —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba, No 1. . . . . . . 8s 4d
Blé rouge d'hiver No 2. . . . . . 7s 3d à 7s 4d
Futur blé, tranquille.
Juillet. 7s 1¼d
Septembre. 6s 11 1-8d
Décembre. 6s 10½d
Futur maïs, tranquille.
Juillet. 5s 1 1-8d
Septembre. 5s 0¼d
Maïs disponible.
Américain nouveau. .6s 1½d à 6s 2d
Américain vieux. 5s 11¾d

PARIS — Blé tranquille, juin 21.60; septembre à décembre 21.90. Farine, tranquille; juin 28.65; septembre à décembre, 28.70.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille, demande modérée.
Avoine blanche No 2. . . .49 à 50c
Avoine No 3. . . . . . .47½ à 48c
Avoine No 4. . . . . . .46c à 46½c
Avoine rejetée. . . . . .45 à 45½c
Manitoba rejetée. . . .46½c à 47c

FARINE — Demande locale et de la campagne, peu active, prix soutenus.
Patente du printemps, sacs. . . $6.10
Seconde. $5.50
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . $4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. . $2.00 à $2.10
Extras. . . . . $1.65 à $1.75

ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . $22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . . $19.50 à $20.00
Moyens. . . . . $21.00 à $26.00
Recoupes — Shorts. . $24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . $30.00 à $32.00

FARINE D'AVOINE — Marché ferme, de $2.75 à $2.90 le sac.

FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.

FOIN: Facile. Nous cotons No 1 $10.50 à $11.00; No 2, de $9.00 à $9.50; No 2 ordinaire, de $8.50 à $9.00, et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $7.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11¾c à 11 7-8c; de l'Est, de 11¼c à 11 5-8c.

BEURRE — On cote comme suit: crèmerie de choix, de 23½c en gros lots, et 24c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS — demande limitée et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 18c; No 1, 16½c à 17c; No 2, 14c la douzaine.

PATATES—La demande est bonne. Nous cotons: montagnes vertes en gare de 75 à 80c; blanches de Québec de 70 à 75c; rouges 65c à 70c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.00, blanches de Québec à 95c à $1.05 et les rouges de 90c à 95c.

FEVES. — Le marché est ferme. Fèves par jobs, $2.05 à $2.10 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels: prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . . . à 13½c
Brun. . . . . de 12¼c à 13c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5¼c par quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. Sucre nouveau, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.65 à $6.75 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.25 à $9.50 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.

SAINDOUX — Composé tierces de 375 livres, 9¼c; boites de 50 livres, 9½c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boites de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.

BOEUF—Choix, $6.75 à $7.00; bon, $6.25 à $6.50; assez bon, $5.50 à $5.75; commun, $4.50 à $5.75; inférieur, $3.50 à $4.00 le cent livres.

VEAUX — Choix, $8 à $10; de $3 à $6.00.

AGNEAU — De $3 à $5 chacun.
MOUTON — Choix. 4¼c à 5c.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeur	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	.....	.....
Canadian Gold Fields	.10	.....	.....
Rambler-Cariboo	1.00	.....	.....
North Star	1.00	.....	.....
Monte Christo	1.00	.....	.....
White Bear	.10	.....	.....
International Coal & Coke	1.00	.....	.....
Diamond Vale Coal	1.00	.....	.....
Alberta Coal & Coke	1.00	.....	.....
Dominion Copper	10.00	.....	.....
Novelty	.10	.....	.....
Granby	100 00	.....	.....
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	15½	16½
Cobalt Central	1 00	34	36
Coniagas	5.00	5 00	5 20
Crown Reserve	1.00	40	41
City of Cobalt	1.00	1 30	1 60
Foster	1.00	40	45
Green Meehan	1.00	12	14
Kerr Lake	5.00	2 50	3 00
Little Nipissing	1.00	27	31
McKinley-Dar-Sav	1.00	77	80
Nipissing	5.00	7	7½
Nova Scotia	1.00	28	30
Peterson Lake	1.00	14⅛	15⅛
Right of Way	1.00	2 50	3 00
Silver Queen	1.00	1 00	1 05
Silver Leaf	1.00	12¾	13¼
Tirehewey	1.00	75	79
Tamiskaming	1.00	36	38
Mon. Reduction & Smelting	4.00	.....	.....
" " " Pr'f	5 00	.....	1 00
Empire Cobalt	1.00	.....	.....
Larose Consolidated	5 00	5 20	5 30

VENTES DE CE MATIN:
1000 Crown Reserve à. 40
500 Crown Reserve à. 40
500 Crown Reserve à. 40½

VENTES D'HIER APRES-MIDI:
Detroit Unit.—10 à 39, 50 à 39½, 50 à 39¼.
Dom. Iron Com.—50 à 17¼.
Mont. Street.—25 à 178.
Street Rls.—63 à 4 7-8, 18 à 5, 4 à 5.
Royal Bank.—3 à 217¼.
Tex. Pref.—1 à 85, 10 à 85.
New C. P. R.—25 à 154¼.
Bk. Mont.—15 à 235.
Merch. Bank.—5 à 153, 1 à 152.
Toronto Rls.—20 à 98¼.
Mexican Comm.—100 à 55.
Bell Telephone.—19 à 134.
Soo Comon.—150 à 108.
D. Iron Bonds.—1000 à 78, 400 à 78¼.

LES MANUFACTURIERS DE TORONTO

Toronto, 26 — Environ une centaine de membres de la succursale locale assistaient à l'assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens.

Le rapport annuel fut adopté, et le président, M. Freyseng, exprima tout son espoir dans l'avenir.

Parlant de la crise financière de l'automne dernier, il dit qu'il attribuait cette dépression à une série de complications qui rallentirent les affaires. Mais il exprima toute sa confiance en l'avenir, parlant des rapports encourageants sur les récoltes qui, avec encore un peu de la température exceptionnelle dont nous jouissons, seront les plus considérables que nous ayons eues jusqu'à ce jour. Il ajouta qu'il était difficile d'atteindre du premier coup le haut niveau de 1906-1907 aussi vite qu'on y était parvenu, mais qu'une réaction graduelle s'imposait et qu'on pouvait la prédire sans être taxé d'optimisme. L'argent est plus facile et les affaires s'améliorent en général. Parlant de la situation locale à Toronto, le président, tout en constatant des progrès, dit que cette ville ne s'était pas tenue à la hauteur des autres cités. Prenant comme base les augmentations de 1900 à 1907, il constata que la proportion de Toronto n'était que de 47 pour cent contre 100 pour cent et 289 pour cent pour les autres villes. M. F. Rolph, de la maison Rolph et Clark, fut élu président.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972 — François P. Tremblay, demandeur, vs Louis Beaudry, défendeur. Le sixième jour de juillet 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 256A rue Logan, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 26 juin 1908.

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS

Elle tient son assemblée annuelle hier à Montréal, M. l'échevin Sadler est élu président pour 1908-1909.

L'association des manufacturiers, succursale de Montréal, a eu son assemblée annuelle hier, sous la présidence de M. S. W. Ewing.

M. Ewing, président sortant de charge a fait un long discours, dénonçant le système du patronage en vogue à l'Hôtel de Ville, pour le bénéfice personnel de certains échevins ou pour le bénéfice exclusif de certains quartiers.

Par contre M. Ewing a louangé le travail de la commission du Port, souhaitant qu'une semblable commission soit créée pour l'administration de la ville de Montréal. En cinq ans, ajouta-t-il, nous verrions des changements considérables avec une commission, composée d'hommes énergiques et indépendants de toute influence. Nous aurions de bons pavages, des ruelles propres, un bon service d'aqueduc et un système sanitaire irréprochable.

M. l'échevin Sadler a été élu président de l'association des manufacturiers, succursale de Montréal, pour l'année 1908-1909.

MM. Louis Simpson, de Valleyfied et S. T. Duclos, de Saint-Hyacinthe, ont été élu représentants à l'exécutif des districts en dehors de Montréal.

L'association des Manufacturiers au Canada tiendra son assemblée générale à Montréal au mois de septembre.

ASSEMBLEE SPECIALE DES DIRECTEURS DU DETROIT

Une importante assemblée du conseil de direction du Detroit United Railway, à laquelle tous les directeurs assistaient, a été tenu à New-York.

Il y a été question du développement de certaines franchises détenues par la compagnie.

On rapporte que les opérations du mois de juin seront très fructueuses, et que les recettes, du 1er au 20 juin, établiront un surplus sur celles de la période correspondante pendant le mois de mai. On assure qu'une meilleure entente existe maintenant entre les autorités municipales de la ville de Détroit et la compagnie, ce qui sera très favorable à la compagnie, quand il s'agira pour cette dernière de faire renouveler ses nombreuses franchises.

M. J. A. Ferguson et J. M. Wilson, de Montréal, qui font partie du conseil de direction du Detroit United, ne sont pas attendus à Montréal avant demain.

LES ACTIONNAIRES DU DOMINION IRON & STEEL

En assemblée annuelle ils refusent d'accepter les offres de la Dominion Coal Co.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Dominion Iron and Steel Co. a eu lieu hier midi, au Windsor, sous la présidence de M. J. H. Plummer.

Outre les directeurs présents il y avait environ une cinquantaine d'actionnaires. L'attitude du Steel vis-à-vis le Dominion Coal Co. a été entièrement approuvée.

La compagnie refuse positivement d'accepter l'offre de $1,250,000 déjà faite par M. James Ross, président du Coal, comme compensation pour les dommages subis par le Steel, au cas où le Coal réussirait devant le conseil privé, et l'offre de $2,000,000 au cas où ce serait le Steel qui réussirait devant le même tribunal.

Le rapport financier, que nous avons publié, il y a une semaine, fut adopté à l'unanimité, une seule voix s'étant affirmée dissidente au sujet de l'autorisation à donner aux directeurs d'émettre pour $50,000 de capital nouveau, dès que le besoin s'en fera sentir, celle de M. J. T. Armand. Ce dernier demanda pourquoi la compagnie voulait émettre ces $50,000 supplémentaires, attendu que la compagnie pouvait se dispenser de cette émission. M. Plummer répondit que si la compagnie Dominion Coal avait fait son devoir, les recettes auraient été de $2,600,000 ce qui eût été un total plus que satisfaisant pour les actionnaires. M. Mark Workman appuya le président et déclara qu'il préférait jeter ses stocks dans le Saint-Laurent plutôt que les céder à la Dominion Coal. Sur proposition du sénateur Forget, le rapport fut adopté.

Sur proposition de Sir William Van Horne secondé par le sénateur Mackay, il fut décidé que les directeurs auraient le pouvoir d'émettre $50,000 actions de $1.00 chacune, seulement lorsque les directeurs le jugeraient opportun. Le même bureau de direction a été réélu.

M. J. H. Plummer a été réélu président de la compagnie et l'hon. L. J. Forget, vice-président.

LA SHAWINIGAN WATER & POWER

Les recettes brutes de cette compagnie pour les cinq premiers mois de l'année sont un record. En effet, une augmentation de $63,459 sur l'année précédente n'est pas chose banale. Cela représente un gain de plus de $12,000 par mois. Les recettes sont pour les cinq premiers mois de 1908, de $278,205 contre $215,746 en 1907.

MARCHES AU FROMAGE

Brockville, 26. — A une réunion de la Halle aux fromages tenue ici hier 4,366 boites ont été enregistrées, dont 1,455 blancs et la balance de couleur. Environ 1,350 boites ont été vendues sur place à 11 7-8 cents.

Woodstock, 26. — 3,614 boites de fromage, produit de 21 fromageries ont été enregistrées, dont 2,421 boites de couleur et 1,093 boites de blanc. L'offre a varié de 10¾ cents à 11½ cents sans aucune demande pour le fromage blanc. Dans la rue, les prix payés varièrent de 11½ et 11 5-8 cents.

LA LIGNE WHITE STAR A MONTREAL

Les exportateurs et hommes d'affaires de Montréal se réjouissent à la pensée que la compagnie transatlantique White Star est sur le point d'abandonner le port de New York pour celui de Montréal. Le fait est que le grain peut-être transporté de Montréal à raison de 2½ cents meilleur marché qu'à New York. On parle déjà de la possibilité de construire une immense cale-sèche à Montréal, capable d'accommoder les plus forts navires océaniques.

LES BUCKET SHOPS A TORONTO

Toronto, 26. — Les commissaires de police de Toronto sont à étudier un plan pour purger la ville de ses différents "bucket shops" ou bureaux d'agiotage.

APPARENCES FAVORABLES DES RECOLTES DE L'OUEST

Calgary, 26. — M. C. J. Bury, agent général du trafic de l'Ouest du Pacifique, est de retour de son inspection dans l'Ouest canadien. Il déclare que les apparences de la récolte sont exceptionnellement favorables, tant pour celle des fruits dans la Colombie Anglaise que pour celle des céréales dans tout l'Ouest canadien et dans Ontario.

IMPOSANTES FUNERAILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Valleyfield, 26 — Une foule énorme a assisté jeudi, aux funérailles de M. l'abbé Léger, décédé accidentellement lundi dernier, à l'âge de 25 ans.

Les chapeaux flottaient en berne sur tous les édifices publics, sur l'évêché, les couvents et le collège. Le corps était exposé dans le salon de Mgr à l'évêché de Valleyfield.

Une messe solenenlle a été célébrée à 10 heures du matin, à la cathédrale, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, officiait, avec M. l'abbé P. Sabourin, directeur du collège, comme assistant. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés R. Neveu, du séminaire de philosophie de Montréal, et M. Pilon, de l'évêché de Valleyfield ; diacre et sous-diacre d'office, les abbés A. Billette et Boyer ; diacre cérémoniaire, l'abbé Gosselin ; diacre thuriféraire, l'abbé S. Morin, de Montréal ; diacre acolyte, l'abbé Deloye.

Dans le choeur, on remarquait : Mgr J. C. Allard, grand vicaire et curé de la cathédrale ; M. Marleau, procureur de l'évêché ; MM. les abbés Richard, du collège de Rigaud ; le chanoine Lepailleur, Bostin, de Saint-Sulpice ; Demers, de l'archevêché de Montréal ; Simon, Aubin, Vincent, Laframboise, André, de Valleyfield ; Verner, Dorais, de l'évêché de Valleyfield ; Révds Pères Théoret et Lacoste, de Notre-Dame de Bellerive; M. l'abbé Nepveu, curé de Saint-Anicet ; M. l'abbé Allard, Chateauguay; MM. les abbés Bourbonnais, Howick, Préville, Saint-Chrysostôme ; Préville, Rivière Beaudette ; Toupin, Saint-Antoine ; Paulin, de Montréal, et une foule nombreuse de parents et d'amis venus de toutes parts apporter leurs sympathies à la famille éplorée.

Le deuil était conduit par la mère du défunt, et ses frères : Arthur, marchand à Montréal ; Ernest, marchand à Saint-Anicet, et Ludger, cultivateur à Châteauguay.

La messe a été chantée par le choeur de la cathédrale et les élèves du collège Saint-Thomas d'Aquin sous la direction de M. Labori.

Le corps a été inhumé dans le caveau de la cathédrale.

AU SEMINAIRE STE THERESE

M. L'ABBE M. LACASSE ET M. ARTHUR SAUVE SONT L'OBJET D'UNE BELLE FETE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste Thérèse, 26 — M. Arthur Sauvé, le nouveau député des Deux-Montagnes, a été, mercredi soir, l'objet d'une jolie démonstration au Séminaire de Ste Thérèse.

Plusieurs de ses confrères de collège se sont réunis pour la circonstance et pour saluer en même temps le retour d'un autre confrère, M. l'abbé M. Clovis Lacasse, arrivé récemment d'Europe.

Le soir, il y a eu joyeuse réunion, chant, amusements divers. On causa du temps passé.

Le lendemain, on se rendit à la maison d'été du séminaire, dans l'île Ducharme. Après le dîner, il y eut discours par M. l'abbé Lacasse et M. Arthur Sauvé, les deux héros de la circonstance, qui furent très applaudis, et par MM. les abbés Arthur Papineau, Aroel Fauteux et par MM. Jos. Drouin, Ed. Migneron, pharmacien; Dr A. Brosseau, etc.

Les déléclarations de M. Arthur Sauvé, au double point de vue religieux et national, ainsi que sur l'éducation et l'instruction publique, ont été surtout très applaudies.

Bref, ce fut une brillante réunion où les bonnes idées et le "sel" n'ont pas fait défaut.

JOLIE FETE A ST CAMILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Camille, 26 — La Fête-Dieu, toujours si touchante dans ses démonstrations religieuses, a été célébrée avec un éclat inaccoutumé.

Malgré les menaces de la température, dimanche matin, les travaux des reposoirs se continuaient avec une fébrile ardeur qui fut récompensée par une magnifique procession qui eut lieu à 4 heures de l'après-midi à l'issue des vêpres. Deux jolis reposoirs avaient été élevés, l'un à la chapelle Saint-Antoine de Padoue, décoré par les dames religieuses; l'autre chez M. G. Girard, décoré par les dames du village.

Des groupes de fillettes, de 4 à 7 ans, y représentaient les anges adorateurs.

Le chant fut un véritable succès tant aux reposoirs qu'à l'église où fut exécutée une jolie messe en partie, par le choeur de la paroisse ; un "Ecce Panis", admirablement bien rendu par Mme H. Lemay et M. Donat Manseau, fut surtout fort goûté.

M. L'ABBE J. DUPRAT

ON A CELEBRE HIER SES NOCES D'OR SACERDOTALES, A SAINT-HENRI DE MASCOUCHE, AVEC BEAUCOUP DE SOLENNITE.

C'était grande fête hier, à Saint-Henri de Mascouche, à l'occasion des noces d'or de sacerdoce de M. l'abbé J. E. Duprat, ancien curé. Mgr l'auxiliaire de Montréal, rehaussait la fête de sa présence. Des grandes réjouissances ecclésiastiques ont eu lieu à cette occasion, beaucoup de prêtres s'étaient réunis pour fêter le jubilaire.

M. l'abbé J. E. Duprat est né à Mascouche en 1836.

Il a fait ses études ecclésiastiques au collège de l'Assomption et au Séminaire de Montréal. Il fut ordonné en 1857. Il fut nommé vicaire à Saint-Isidore de Laprairie, puis curé à Ste Julienne, à Saint-Basile, à Saint-Hubert, puis à Sainte-Philomène. Il est retiré à Saint-Henri de Mascouche depuis l'année 1897.

M. Duprat avait accompagné M. le chanoine Racicot, aujourd'hui, Mgr l'auxiliaire de Montréal, dans l'un de ses voyages en Europe.

C'est dans la paix que le vieux serviteur attend la récompense promise à ceux qui sont passés en ce monde, en faisant le bien.

The Great Northern Gold Mines, Limited.

Capital $5,000,000 en Actions de $1.00 Valeur au Pair.

DIRECTEURS :

L. S. VAUGHAN, M. L. S., Selkirk, Man., Président.
CHAS. A. BRAMBLE, Montréal, Qué., Vice-Président.
J. A. HOWELL, Selkirk, Man., } Directeurs.
ROBERT BULLOCK, Selkirk, Man }
T. J. JONES, Selkirk, Man. }
C. R. SMALLMAN, Selkirk, Man., Sec.-Trésorier.

La compagnie a été incorporée en vertu des lois de la province de Manitoba, avec une charte à pouvoirs très étendus, non seulement pour miner, mais pour construire des tramways, développer des pouvoirs d'eau, ériger des installations électriques et faire marcher des bateaux à vapeur.

Les propriétés possédées par la compagnie se trouvent sur le littoral Est du lac Winnipeg, (lac navigable), entre Clements Point et Rice River, à environ 75 milles de Selkirk, et 45 milles du chemin de fer actuel. C'est le seul lit de roches Huronian que l'on trouve sur le littoral du lac. Il y a seize placers, dont la plupart mesurent 51 2-3 acres, donnant une superficie totale d'environ sept cents acres.

On y trouve de riches veines ou couches. On a retracé une veine sur cinq placers, une distance de 7,500 pieds, avec une largeur apparente de 60 pieds, et une profondeur de 70 pieds. Il y en a qui valent jusqu'à $370.00, mais la moyenne varie actuellement entre $7 et $8. Plus on creuse plus ils sont riches.

Le développement, à venir jusqu'à aujourd'hui, consiste en deux puits : un de 67 pieds et un autre de 40 pieds, deux tranchées de 10 pieds et une galerie de 43 pieds dans le gros filon. Un camp, une boutique de forgeron, un bureau pour les essais, et la demeure du gérant, ont été construits, et les machines nécessaires pour les premiers travaux de développement sont rendues sur les lieux.

On croit qu'il y a, actuellement, en vue, assez de mineral pour tenir en opération une grosse usine pendant deux ans, et si le mineral ne donnait qu'une moyenne de $4.50 la tonne en or libre, et que l'on pourrait en retirer seulement 85 pour cent, c'est-à-dire $3.82 par tonne, on aurait un profit probable de $600,000 par année, montant suffisant pour payer 12 pour cent de tout le capital-action de cinq millions. Si, comme il est probable, pas plus de trois millions d'actions sont émises, on retirerait 20 pour cent de la valeur au pair, ou 40 pour cent sur un placement de 50 cents par action.

THE GREAT NORTHERN MINES COMPANY a acheté la propriété de The Lake Winnipeg Mining Syndicate en donnant 2,500,000 actions de son capital-actions. Elle n'a pas déboursé un centin.

Nous offrons maintenant en vente 50,000 actions à 50 cents chacune, par lots de pas plus de 100 actions.

ROBERT MEREDITH & CO.,
45 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.
A 17.20.26 a

LES JOUNALISTES DE LA PENSYLVANIE

ILS SONT RECUS HIER PAR L'ASSOCIATION DE LA PRESSE DE QUEBEC.

Québec, 26.—Lesmembres de l'Association des éditeurs de la Pensylvanie, de passage à Québec dans une excursion à travers la province, ont été royalement reçus — eux-mêmes l'ont déclaré avec enthousiasme — par leurs confrères de la Presse Associée de Québec.

Ces dames et ces messieurs, pilotés par leurs amphitryons, ont visité dans l'après-midi les environs de Québec : le sanctuaire de Notre-Dame de Beaupré, le parc du Kent House, la chute Montmorency, endroits célèbres à divers titres, mais où tout est pittoresque, depuis le brin d'herbe.

La Quebec Railway Light and Power Company, par les soins de M. J. A. Everill, surintendant, avait gracieusement mis à la disposition des excursionnistes un convoi spécial, sous les soins de MM. De Courcy et Barrette, qui rendirent leurs voyageurs à bon part.

Partis à trois heures, après avoir été au préalable salué le maire Garneau, qui les reçut à l'hôtel de ville et prononça une allocution de bienvenue.

Américains, Anglais et Français — les trois races, si souvent séparées, étaient maintenant d'accord, comme le fit remarquer un orateur — revinrent à sept heures enchantés, après la plus heureuse odyssée, dont la plus grande somme de gloire revient à M. Georges Morissette, secrétaire de l'Association de la Presse Associée de Québec.

LA COMMISSION GEOLOGIQUE

ELLE REPREND SES TRAVAUX D'EXPLORATION DANS LES DIFFERENTES PARTIES DE LA PUISSANCE DU CANADA.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 26. — Le bill des subsides passé la semaine dernière a permis à la commission géologique de reprendre ses travaux d'exploration.

M. W. McInnes est parti pour South Indian Lake et la rivière Churchill qui sera probablement ouverte à la civilisation dans un avenir très rapproché par le chemin de fer Baie d'Hudson. Le haut et le bas de la rivière Churchill ont déjà été explorés par la commission géologique et M. McInnes inspectera la partie centrale en changeant de route à l'aller et au retour pour obtenir de plus amples renseignements sur les frontières naturelles et sur les formations minières découvertes au nord de Prince-Albert.

M. W. H. Collins est parti, pour la rivière Montréal, où il étudiera la géologie économique de cette région. Le bas de la rivière a été exploré l'année dernière et des découvertes importantes y ont été faites mais le haut de la rivière est encore inconnu.

M. W. A. Johnson s'est rendu à Simcoe, Ont., pour continuer ses travaux topographiques et géologiques; M. M. E. Wilson a pris la direction du district situé au nord du Lac Témiskaming, dans la province de Québec, M. J. A. Fraser conduira une expédition le long de la ligne du Transcontinental de Québec à la ligne interprovinciale Québec-Nouveau-Brunswick. M. G. A. Young, est parti pour le Nouveau-Brunswick pour faire un rapport des dépôts causés par le feu auprès de Bathurst. M. R. W. Ells est dans le comté d'Albert, M. E. R. Faribault, partira jeudi pour la Nouvelle-Ecosse pour continuer son tracé des dépôts aurifères de cette province et W. Hugh Fletcher pas sera aussi l'été dans la Nouvelle-Ecosse.

LE GRAND-CONNETABLE J. A. BOISVERT

St Albans, Vt., 26. — Le grand-connétable J. A. Boisvert, du district de Sweetsburg, vient d'être chargé par la compagnie du Vermont Central, de faire des enquêtes sur les vols qui se sont commis récemment entre St Albans et St Lambert près de Montréal.

La confiance de la compagnie en M. Boisvert est bien placée puisque depuis deux semaines, notre limier canadien-français a fait une demi-douzaine d'arrestations.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce demain. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

L'HON. M. R. LEMIEUX

L'OPINION DU MINISTRE DES POSTES ET DU TRAVAIL SUR LES FETES DU TROISIEME CENTENAIRE DE QUEBEC.

Londres, 26 — L'hon. M. Rodolphe Lemieux a écrit un article sur le tricentenaire de Québec, pour le "Standard of Empire", qui paraîtra au Canada, la semaine prochaine.

Voici un extrait de cet article :

(Traduction)

"Il n'y a dans ces champs de bataille aucun legs de tristesse ou d'amertume pour la génération actuelle. Les deux races au Canada se sont depuis longtemps donné la main, pour travailler aux grandes destinées de leur commune patrie. Américains et Canadiens, aussi, regardent, d'un côté à l'autre de la frontière, avec une bienveillance et une affection fraternelle qui vont toujours croissant.

"Le plus grand Empire devient de plus en plus un puissant instrument de paix.

"Que la conversion en un parc national des champs de bataille de Québec, soit donc le sceau d'un traité assurant la paix pour toujours, entre les nations dont les morts y sont enterrés. Ce traité n'en sera pas moins réel pour n'être jamais écrit. Que chacun de nous fasse sa part pour arriver à ce résultat et la célébration du Tricentenaire de Québec n'aura pas été en vain".

NOUVELLES MARITIMES

Le "Corsican," de la ligne Allan, est parti ce matin à 9 heures de Montréal, ayant à son bord une grosse liste de passagers de première, en route pour Liverpool.

L'"EMPRESS OF IRELAND"

Un train spécial a quitté la gare Windsor à 8 heures 40 minutes ce matin, afin de transporter à Québec les passagers qui sont partis cet après-midi pour Liverpool, à bord de l'"Empress." Au nombre des passagers se trouvent un parti de jeunes dames de Peoria, Illinois, E. U., qui ont été concurrentes primées dans un concours ouvert par un journal de Peoria. La récompense promise était un voyage en Europe.

LE "VIRGINIAN"

Le steamer "Virginian," ligne Allan, a été raporté à 104 milles à l'est de la Pointe à la Renommée, à 7 heures et 30 minutes, hier. On attend le navire à Montréal vers les sept heures, ce soir.

LE "MONGOLIAN"

Halifax, 26. — Le steamer "Mongolian," ligne Allan, venant de Liverpool, est arrivé hier. Le navire a éprouvé une rude traversée, mais n'a subi aucun dommage. Ses soixante passagers se dirigeront vers l'Ouest Canadien.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Nom	de	date.
Milwaukee	Londres	Juin 10
Monmouth	Bristol	Juin 10
Sardinian	Londres	Juin 11
Montrose	Londres	Juin 12
Sokoto	Progreso	Juin 16
Lake Manitoba	Liverpool	Juin 18
Devona	Liverpool	Juin 18
Manchester Shipper	Manchester	Juin 18
Montréal	Anvers	Juin 18
Nyanga	Demarara	Juin 18
Virginian	Liverpool	Juin 18
Hesperian	Glasgow	Juin 20
Marina	Glasgow	Juin 20
Bengore Head	Belfast	Juin 23

NAVIRES DANS LE PORT

"Montfort," C. P. R., quai Edouard VII ouest.
"Parisian," Allan, quai Alexandra ouest.
"Cassandra," Co. Rob. Reford, quai Jacques-Cartier.
"Taurus," Co. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.
"Gotthardt," Co. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.
"Corsican," Allan, quai Alexandra ouest.
"Canada," Dominion, quai Alexandra est.
"Manchester Mariner," au quai de cette compagnie.
"Hurona," Thomson, quai Edouard VII, est.
"Yola," Elder-Dempster, quai Victoria.
"Pretorian," Cie Allan, quai Liverpool.
"Cairndon," ligne Thomson, section 24.
"Montezuma," ligne du Pacifique, hangar No 7.
"Fremona," ligne Thomson, section 24.
"Parthenia," ligne Donaldson, quai Donaldson.

DANS LES PORTS ETRANGERS

Nom	à	de
Etruria	New York	Liverpool
Bostonian	Boston	Manchester
Saxonia	Boston	Liverpool
La Savoie	Havre	New York
Breslau	Brêmes	Baltimore
Ivernia	Liverpool	Boston
Westernland	Liverpool	Philadelphie
Maraîtis	Naples	New York
Kaiserin Auguste Victoria	Plymouth	New York
Cedric	Queenstown	New York
Adriatic	Southampton	New York
Shenandoah	Londres	St Jean

LES COURRIERS D'ORIENT

Le directeur des postes de Montréal a été notifié que l'"Empress of China" qui devait partir de Vancouver le 24, n'arrivera à ce port que le 3 juillet et repartira vers le 6 juillet.

Canadian Consolidated Rubber Company Limited

AVIS est par les présentes donné que le dividende trimestriel ordinaire d'un et trois-quarts pour cent, sur le stock privilégié de cette compagnie, a été déclaré payable le 2 juillet 1908 aux actionnaires sur le registre, le 26 juin 1908.

Par ordre du bureau,
P. D. SAYLOR,
197—6 Secré-taire-trésorier.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avis est par le présent donné qu'un dividende de dix dollars par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau chef, à Montréal, le et après jeudi, le 2 juillet prochain. Par ordre du Conseil de Direction. A. F. Lespérance, gérant. Montréal, le 29 mai 1908. 177—26

VENTE D'IMMEUBLES

Mercredi, le 8 juillet prochain, à 10 heures A.M.

les immeubles suivants dépendant de la succession de feu Philippe Laferrière et al., seront vendus et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, savoir :

1o L'immeuble Nos 738 à 748 rue Berri ;
2o L'immeuble Nos 47 à 55 rue Dorchester ouest ;
3o L'immeuble Nos 89 à 99 rue Selby ;
4o L'immeuble No 53 rue Saint-Hubert ;
5o L'immeuble Nos 1151 à 1161 rue Saint-Denis ;
6o L'immeuble Nos 237 à 241 rue Delisle ;
7o L'immeuble Nos 60 à 62A rue Saint-Charles ;
8o L'immeuble Nos 164 à 172 rue Saint-Charles ;
9o L'immeuble Nos 174 à 180 rue Ryde ;
10o L'immeuble Nos 293 à 297 avenue Colonial, ci-devant appelée rue Saint-Hippolyte ;
11o L'immeuble Nos 136 à 158D rue Boyer, ci-devant appelée rue Voyer ;
12o L'immeuble Nos 831 à 839 rue Sanguinet et 461 à 465 rue Marie-Anne ;
13o L'immeuble Nos 265 à 281 rue Maisonneuve.

Chacun desdits immeubles sera vendu tel qu'il se trouve actuellement, avec circonstances et dépendances.

Les conditions de la vente seront connues le jour de la vente ou avant, en s'adressant au notaire soussigné.

N. PERODEAU,
Notaire,
7 Place d'Armes, Montréal.
Montréal, juin 1908. 25.26.29.2.4.6.7

Municipalité de la Paroisse de St Paschal,

COMTE DE KAMOURASKA,
Province de Québec.

Des soumissions cachetées, en double, pour la construction d'un pont fixe à établir sur la rivière de Kamouraska, au 3ième rang de la paroisse de Saint-Paschal, près du grand moulin à farine, avec construction de deux culées, en pierre ou en béton — les soumissions mentionnant au besoin la différence de prix relativement à la construction des deux genres de culées — le tout soit d'après les plan et devis déposés au département des Travaux Publics et du Travail, en date, à Québec, du 13 de mai dernier, ou soit d'après les plan et devis déposés à Montréal chez M. Onésiphore H. Côté, ingénieur de la Phoenix Bridge and Iron Works, Limited, le 14 de décembre, 1906, ces travaux devant être faits dans le courant de l'été 1908, seront reçues par le soussigné, d'hui au 10 de juillet prochain, lundi, à midi.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur une formule imprimée fournie par le département susdit.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour 10 pour cent du montant de la soumission, payable à l'ordre de la municipalité de la paroisse de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, montant qui sera forfait si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accomplir les conditions du contrat.

Les soumissions devront porter la suscription sur l'endos de l'enveloppe : "Soumission pour . . . . . — mentionnant la construction . . . — et devront être adressées au secrétaire du conseil de la municipalité susdite.

Ledit conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Bureau du secrétaire du conseil de Saint-Paschal, 25 juin, 1908.

A. G. OUELLET,
Secrétaire-trésorier.
199—3 P. T.

L'ELECTION DE SAINTE-ANNE

Hier matin, à onze heures et demie, à la chambre 21 du Palais de Justice, Son Honneur le juge Archibald a rendu jugement au sujet du bulletin resté en délibéré mardi dernier. Ce bulletin en faveur de M. Walsh, a été rejeté. La majorité du candidat conservateur est donc de trois voix.

LA DISPARITION D'OLIVE DUPRE

Fort William, 26. — M. A. Dupré, père de la jeune Olive Dupré qui a disparu, est revenu de Pine où il était allé faire des recherches. William Higgins, beau-frère de la jeune fille, dit qu'elle a été assassinée, ou bien qu'elle a été enlevée par sa mère qui vit maintenant à Chicago. C'était la fille favorite de Mme Dupré et M. Higgins croit que c'est là qu'est la clef du mystère.

Trust & Loan Co. of Canada

26 rue St Jacques MONTREAL.

Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—n FP

NOUVELLES OUVRIÈRES

Les mineurs de la P. W. A., à la Nouvelle-Ecosse, manifestent l'intention de s'affilier à leurs camarades des Etats-Unis. — Des nouveaux officiers pour l'union locale No 349, des peintres. — La réglementation des heures de travail pour les femmes et les enfants dans la province d'Ontario. — La distribution de la main-d'oeuvre disponible dans la république voisine. — La grève des mouleurs de Longueuil se continue toujours. — Chez les journalier de la corporation. — Pour les briquetiers ce soir. — Convocations générales. — Faits divers.

Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse qui, au nombre de 10,000, font partie de la Provincial Workmen's Association, manifestaient depuis un certain temps le désir de s'affilier à l'Union Internationale des mineurs : la "United Mine Workers of America". Le mouvement ianuguré dans ce but, fait beaucoup de progrès depuis quelque temps et ces jours derniers, on a pris le vote referendum sur cette question.

Sur un total de 5,126 votes qui ont été enregistrés, il y a eu 2,769 bulletins en faveur de l'amalgation avec la puissante association américaine et 2,357 contre, laissant une majorité de 412, pour les partisans de l'affiliation.

On a tout lieu de croire que l'affaire sera un fait accompli d'ici à quelques semaines.

× × ×

A sa dernière assemblée régulière l'union locale No 349 des peintres et décorateurs a élu les officiers suivants pour le prochain terme : président, A. Bélanger ; vice-président, Jos. Nelson ; conducteur, D. Barrette; gardien, Jos. Lapierre ; auditeur, O. Descôteaux ; délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal : Thos. Fisher, Emile Pelletier, M. Paquette, Jérémie Viau, C. T. Poirier, A. Deguire.

× × ×

Nous trouvons dans la loi des manufactures de la province d'Ontario connue sous le nom de : "Ontario Shops Regulation Act", des règles explicites pour les heures du travail pour les femmes, les enfants et les jeunes filles. La journée de travail pour ces trois classes ne doit pas commencer avant 7 heures du matin, ni se continuer après 6 heures du soir, excepté les samedis ou la veille des fêtes, où le travail peut être continué jusqu'à 10 heures du soir. Une heure pour le diner doit être accordée, et quand le travail est prolongé après 6 heures du soir 45 minutes supplémentaires doivent être accordées pour le repas du soir. Le travail peut être prolongé jusqu'à 10 heures du soir, un jour de la semaine autre que le samedi, pour remplacer la journée plus longue du samedi, dans lequel cas, la journée du samedi doit finir à 6 heures du soir. A cause des exigences du commerce de Noël, les clauses de la loi ne sont pas officielles, du 14 au 24 décembre de chaque année.

× × ×

Le secrétaire du commerce et du travail Straus à Washington, a adressé cette semaine 1,025,000 cartes postales doubles aux employeurs de main-d'oeuvre rurale dans tout le pays. Il dit qu'il inaugure ainsi le mouvement ouvrier le plus étendu qu'on ait jamais vu dans ce pays, et le premier effort, public ou privé, en vue de faire face à la demande de main-d'oeuvre dans différentes localités, dans les différentes saisons de l'année.

Il s'agit d'organiser la distribution des ouvriers disponibles dans toutes les branches de l'industrie.

Ayant complété les grandes lignes de l'organisation, le secrétaire Straus, vient d'envoyer T. V. Powderley, chef du bureau d'immigration de la naturalisation, à Chicago, où il doit établir une succursale. Le but principal de l'établissement de la succursale de Chicago à cette saison de l'année est la détermination du secrétaire Straus de faire face, pendant les prochains mois, à la demande formidable de moissonneurs qui vient de l'Ouest du milieu.

× × ×

Les mouleurs de Longueuil, qui abandonnaient le travail il y a près de deux mois, dans le but de protester contre une diminution de salaire, que les propriétaires de la "Standard Foundry" avaient décrétée sont toujours fermes dans leur attitude et continuent de faire preuve de la plus parfaite solidarité. Quelques non-unionistes font leur apparition de temps à autre, à l'atelier, mais leur séjour n'est pas de longue durée et l'on ne croit que ce système qui n'est certainement pas à l'avantage de la compagnie, puisse se continuer bien longtemps.

Les mouleurs de l'union se déclarent prêts à lutter pendant un an encore plutôt que de céder sur la question des salaires.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour ce soir une grande assemblée générale de la Fédération Canadiene des cordonniers, au No 596 rue Sainte-Catherine-Est, pour l'étude et la discussion de plusieurs questions très sérieuses et surtout très urgentes.

La présence de tous les membres sans distinction est absolument nécessaire.

× × ×

Lors de sa dernière assemblée, l'union nationale des employés civiques — local No 1 — a reçu tous les documents se rapportant à son incorporation. Il fut résolu qu'aussitôt la publication faite dans la "Gazette Officielle", la charte soit encadrée et placée dans la salle.

Sur motion régulière il fut décidé d'adopter le manuel de M. Marc Sauvalle pour la procédure à suivre dans les assemblées.

M. H. Véronneau est élu ensuite secrétaire-correspondant de l'union à l'unanimité.

La prochaine assemblée aura lieu mardi, le 30 du courant, à la salle Dumont, 596 rue Sainte-Catherine-Est. Ceux qui désirent faire partie de l'union sont priés de s'adresser au secrétaire général, M. Hormisdas Vallée, 211 avenue Dumont.

× × ×

Les membres de l'union des briquetiers sont priés de prendre note qu'il y aura ce soir une grande assemblée au Temple du Travail, pour affaires très importantes et que la présence de chacun est absolument requise.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 249, des tailleurs de cuir de la B. S. W. U.; de l'union No 33, des plâtriers ; de l'union No 178, des charpentiers de navires ; de l'union No 329, des ouvriers en cuivre ; de l'union des briquetiers ; de l'union No 2, des machinistes en chaussures de la Fédération Canadienne.

L'HON. SENATEUR J. C. DESSAULLES

Les lignes qui suivent sont du "Herald" de Montréal: "Le sénateur Dessaulles dit qu'il désire que la banque de Saint-Hyacinthe soit liquidée pendant qu'il est encore là pour faire face aux responsabilités qui en découlent. C'est parler en vieux Romain. C'est assez pour que la situation paraisse améliorée de dix pour cent."

MEFIEZ-VOUS DU MAL DE DOS MAINTENANT

Offre d'une ordonnance domestique pour prévenir une grave maladie des reins.

BEAUCOUP SONT SECOURUS

Déclare que le mal de dos et les troubles urinaires sont les signaux d'alarme et enseigné le moyen d'être soulagé.

ESSAYEZ CECI EN TOUT CAS

Le mal de reins, sous une forme quelconque, cause plus de décès chaque année que toute autre chose. La forme la plus anodine de dérangement des reins dégénère souvent en maladie de reins de Bright, diabète ou hydropésie. Quand une personne soupçonne la présence d'une de ces maladies elle devrait aussitôt recourir aux meilleurs traitements médicinaux possibles. Ne consultez qu'un bon médecin capable, mettez de côté les remèdes brevetés.

Il y a nombre de symptômes moins graves du mal de reins qu'on pourrait traiter à domicile, dit une autorité bien connue. Contre quelques-uns de ces maux, tels que mal de dos, douleurs dans la région des reins, faiblesse de vessie, besoin fréquent d'uriner (surtout la nuit), évacuation douloureuse de l'urine et autres troubles domestiques, faites usage du traitement suivant : Extrait Liquide de Dandelion, une demi-once; Kargon composé, une once; Sirop Composé à la Salsepareille, trois onces. Ces simples ingrédients sont inoffensifs et on peut se les procurer dans toute bonne pharmacie, et chacun peut faire le mélange chez soi en agitant bien la bouteille. La dose pour adultes est une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher.

Il n'y a pas de meilleur remède général connu pour soulager toute forme de rhumatisme, parce qu'il agit sur les reins et le sang. Il dégage les pores obstrués des reins qui peuvent ainsi filtrer et extirper du sang l'acide urique délétère et les matières de rebut qui, s'ils n'étaient pas éliminés, séjourneraient dans le sang, se décomposeraient et se fixeraient dans les articulations et les tissus musculaires, causant des souffrances indescriptibles et les affres du rhumatisme.

Le mal de dos est le signal d'alarme de la nature avertissant le malade que les reins ne fonctionnent pas convenablement. "Prenez soin de vos reins", tel est actuellement le conseil du médecin à ses patients.

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 26. — M. Wilfrid Latour, gardien de l'hôtel de ville de Hull, a été sérieusement blessé dans un accident de voiture. Il se rendait en voiture en compagnie de son oncle, de Saint-Hermas à Saint-Jérôme lorsqu'en arrivant auprès d'un pont situé non loin de cette dernière place, le cheval effrayé par une automobile fit un écart et renversa la voiture ; dans sa chute M. Latour se cassa une côte et se fit plusieurs blessures à la figure ; son oncle eut un bras cassé. Les occupants de l'automobile continuèrent leur route sans s'inquiéter des blessés.

GRAND FESTIVAL

AU BENEFICE DES EMPLOYES DU PALAIS DE JUSTICE.

Après avoir rencontré nombre de difficultés, le festival des employés du palais de justice est en bonne voie de réussite.

Les billets du "banquet intime", le plus grand événement de la fête, se vendent rapidement et tout fait prévoir un beau succès.

De nombreux prix ont déjà été envoyés à M. Horatio Dorion, l'organisateur, qui nous prie d'accuser réception des cadeaux suivants: Cigares fournis par les maisons: Hôtel Richelieu, Hôtel St James, A. Dubord et Cie, Forest Frères, E. Rochon, 100 rue Sainte-Catherine; J. M. Fortier.

M. Lapointe, gérant de l'imprimerie Perrault, a bien voulu faire un cadeau d'une valeur de $15.00 et un autre cadeau de 100 cigares.

M. L. A. Coulombe offre un cours gratuit de télégraphie. Le gagnant de ce prix pourra en disposer comme bon lui semblera.

M. Dorion recevra avec reconnaissance tous les objets qu'on lui enverra, No 196 rue Sainte-Catherine Ouest.

Il s'engage à faire imprimer sur le programme du festival les noms des généreux donateurs.

TRISTE ACCIDENT

Rockland, Ont., 25 — Amédée Blais, 14 ans, jouait avant-hier près d'une crevasse, à la scierie supérieure, lorsqu'il tomba au fond et fut emporté par l'eau. Le père de l'enfant demeure à Bouchette et son frère travaille ici.

LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Les membres de l'A. C. Y. C. sont réunis en congrès à Québec ces jours-ci.

DE GRANDES SEANCES

Ont lieu, où des discours sont prononcés par des jeunes gens et des orateurs connus.

GRANDE ACTIVITE

Le Congrès de la Jeunesse, ouvert mardi soir, a continué ses travaux.

Mercredi matin, les congressistes, réunis dans la chapelle du Séminaire ont entendu une messe célébrée par Mgr l'archevêque de Québec, à l'issue de laquelle Sa Grandeur voulut bien, avec une paternelle bienveillance, adresser la parole aux jeunes gens.

Il leur dit, avec des accents émus, son affection pour la jeunesse et sa sympathie pour l'Association. Il leur conseille de mettre en pratique leur belle devise: Piété, Etude et Action, qu'il commenta éloquemment, signalant en même temps les dangers qui menacent actuellement les Canadiens-Français; infiltration des idées fausses dans la presse et ailleurs. Il insista aussi sur l'union qui doit régner dans l'Association et les exhorta, en termes très élevés, à ne jamais séparer la cause de la Religion et celle de la Patrie.

Une séance eût lieu le matin également à 9 heures dans la salle de l'Université. Le premier Président de l'A. C. Y. C., prit la parole et dit les étapes suivies par l'Association.

M. Edouard Fabre-Surveyer, avocat au barreau de Montréal, a ensuite traité de la liberté religieuse au Canada. Il examine la question au triple point de vue du droit naturel, du droit constitutionnel anglais et des textes; capitulations de Québec et de Montréal, traité de Paris, acte de Québec (1774), acte constitutionnelle de 1791, acte d'union de 1840, acte de 1851, etc. Il compare la situation antérieure à 1763 et celle d'aujourd'hui et déclare que l'Eglise catholique jouit aujourd'hui, de droit, d'une liberté plus grande que sous le régime français.

Le R. P. Gonthier, Dominicain, termine la séance du matin en parlant du "catholicisme qu'il nous faut". Il insista sur la nécessité de constantes et profondes études religieuses, avec la catéchisme pour base, de même que sur cette pensée que le catholicisme doit être le principe et la règle de notre vie publique et privée.

Le soir, une réunion eut lieu à la salle Loyola. On y traita les sujets suivants:

1. Les lectures des jeunes gens. — Bons et mauvais livres, par l'abbé Camille Roy.

2. L'instituteur catholique et les oeuvres post-scolaires, par C. J. Magnan.

3. Combattons l'égoïsme et la vanité, par un membre du cercle Loyola.

4. L'Association veut des hommes de caractère et de conviction, par le camarade Bergeron.

5. Notre mentalité présente, par l'abbé Augustin Marcoux.

6. L'Etude, sauvegarde du jeune homme, sérieux de la vie, par M Thomas Chapais.

Jeudi, se poursuivaient les travaux du Congrès. Le matin a eu lieu une séance à l'Université. On a traité les sujets suivants:

1. Rôle social des jeunes, par M. l'abbé Emile Chartier.

2. Allons à l'ouvrier, par le c. Elzéar Lavergne.

3. Colonisation, salut du catholicisme et de la race française au Nord de l'Amérique, par M. Amédée Denault.

4. Les Coopératives paroissiales et le rôle que doivent y jouer les groupes de l'Association à la campagne par un membre du cercle X.

5. Les caisses populaires, par M. Alphonse Desjardins.

Deuxième séance, à 2 h. 30.

A l'Académie Commerciale. On traitera aussi différents sujets entre autres:

1. Voix de l'Association soeur, par Louis Perras, président de l'A. C. J. F. A.

2. Voix de la Louisiane, par M. l'abbé Huot. Tendre l'"action", par le c. Georges Baril.

3. Comment l'association doit entendre l'action, par Georges Baril.

4. Les droits de la langue française, par M. A. Lavergne, député.

5. Notre anglomanie, par un membre du celcre Duhamel.

6. Sur quelle base doit reposer la paix au pays, par un membre du cercle Saint-Alphonse.

Troisième séance, à 8 h. ce soir à l'Université Laval.

1. La tempérance, par l'honorable juge Langelier.

2. La tempérance pour les jeunes, par M. C. Laprise.

3. L'Action Sociale catholique, par S. G. Mgr Eugène Roy.

4. La bonne et la mauvaise presse, par le c. Maurice Dupré.

5. Un de nos préjugés, à propos de notre admiration naïve pour l'éducation anglaise ou américaine, par le P. Louis Lalande.

6. Son Honneur le maire J. Geo. Garneau.

Aujourd'hui les séances continueront.

Le matin avait lieu une messe à 7 h. 30 et une allocution par Mgr Eugene Roy, évêque d'Eleuthéropolis, dans la chapelle du collège de Lévis. Communion générale des membres de l'Association. Chants : consécration de l'Association au Sacré-Coeur de Jésus. Déjeuner au collège.

Première séance du conseil fédéral à 9 h. 30, au collège de Lévis.

(Seuls les membres de l'Association peuvent assister aux séances du Conseil fédéral)

1. Allocution du président.
2. Rapport du secrétaire général.
3. Rapport du trésorier général.
4. Nomination de la commission d'élections.
5. Rapports des cercles. (Sur la demande du Comité régional de Québec, approuvée par le Comité central, quatre minutes au plus sont allouées à chaque rapporteur.)

Deuxième séance du conseil fédéral à 2 h. 30, au collège de Lévis.

1. Rapport de la commission d'élections.
2. Lecture et discussion des motions présentées au Conseil.
3. Elections générales.
4. Clôture du Conseil fédéral.

Troisième séance, clôture solennelle du Congrès, à 8 h. du soir, à l'Université Laval.

1. Ce que doit être le patriotisme canadien-français, par Henri Fortier.
2. Vers l'Idéal, dialogue.
3. Le citoyen catholique, par M. Henri Bourassa.
4. Résolutions du Congrès.

Demain se terminera ce Congrès par une excursion.

ON RECHERCHE SON CADAVRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Claire de Dorchester, 26. — M. Joseph Couture, fils de Monsieur Jean-Baptiste Couture, rentier de la paroisse de Standon, du comté de Dorchester s'est noyé accidentellement il y a quelques jours.

Après avoir passé l'hiver dans les chantiers, qui se font tous les ans dans le haut du comté de Dorchester, et sur les frontières des Etats-Unis, où plus de dix mille personnes gagnent leur pain chaque hiver, M. Couture s'engagea pour le flottage du bois de pulpe sur la rivière Saint-Jean, qui divise, dans la plus grande partie de son cours, le Canada des Etats-Unis.

Alors que l'on descendait un rapide, il tomba à l'eau et disparut pour ne plus réapparaître.

On se porta à son secours, mais il était déjà trop tard, et malgré toutes les recherches que l'on a faites depuis son cadavre n'a pas été retrouvé.

On me dit que, cette semaine, les recherches les plus actives seront faites afin de rendre à la famille éplorée le cadavre de celui qu'ils aimaient tant.

M. Couture était âgé de vingt-trois ans.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce, demain. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

A VILLE EMARD

M. Charles Mignot, conseiller de Ville Emard, a convoqué une grande assemblée publique des contribuables de cette municipalité, pour ce soir. Il sera question de l'emprunt de $125,000 en vue de la construction de canaux d'égout. Il y invite spécialement le conseiller J. B. Prévost et le maire J. U. Emard.

AMUSEMENTS

PARISIANA
65 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 5829. Opérettes, chansons comiques. Matinées tous les jours. 195—6 E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 653. 53—n E

Le Nouveau **Parc Dominion**
Endroit frais pour les chaleurs
ATTRACTIONS SPECIALES
Octette Verlop, Danseurs Acrobates
Trio Bernhardt, Gymnastes Européens
Semaine prochaine : Dare Devil Dash
E

PARC SOHMER
(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
ADMISSION 10 CTS.
Enfants après-midi, jours de la semaine, 5c, avec tour gratuit sur carrousel. 195—6 E

CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE
QUEBEC
Du 20 au 31 Juillet 1908.
Grands "Pageants" historiques
Billets de sièges réservés à la grande estrade à vendre, le ou après le 1er juillet, aux bureaux des agents de Montréal:
THOS. COOK & SON,
W. H. CLANCY, 130 rue Saint-Jacques,
W. H. HENRY, 286 rue Saint-Jacques. 199—13 A

HOTELS

GRAND HOTEL, Chambly Bassin, Qué. Toutes les améliorations, lumière électrique, bains, eau chaude et froide. Bonne pêche, chaloupes, etc. Lespérance, Prop. 196—5

Avez-vous besoin d'un Piano ?
Si oui, écrivez, venez ou téléphonez. Splendides valeurs parmi les nombreux pianos droits ayant servi pris en déduction de paiement sur notre FAMEUX PIANO IDEAL MASON & RISCH, que chaque membre de la famille peut jouer facilement. Procure le plus grand plaisir avec le moins d'effort possible. Superbes petits pianos loués à bas prix. Directement de la fabrique à l'acheteur, ce qui vous fait faire de grosses économies.
C. A. McNee,
550 rue Sainte-Catherine, angle Stanley. 198—3

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.
*LA LORRAINE . . . . . . juillet 2
*LA TOURAINE . . . . . . juillet 9
LA BRETAGNE . . . . . . juillet 16
*LA PROVENCE . . . . . . juillet 23
*LA TOURAINE . . . . . . juillet 30
*LA SAVOIE . . . . août 6
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

OTTAWA RIVER NAVIGATION CO.
Vapeur de la malle quotidien pour Ottawa. Excursion à Carillon, $1.00. Prenez le convoi du G. T. R. à 8 a.m., pour le quai de Lachine. Pour sauter les rapides, prenez le convoi de 5 p.m., pour le quai de Lachine. Tél. Main 1029. 185—n

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, Etc.
3 croisières d'été pour 1908
La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

CIE NAVIGATION CAN DU ST LAURENT
MONTREAL-QUEBEC
Vapeurs : Imperial, White Star, Préfontaine. Quai Bonsecours à 5.00 P. M.
Aller et retour : Sorel, $1.25 ; Trois-Rivières, $2.50 ; Québec. $5.00.
Voyage - Promenade le Dimanche par le vapeur Imperial :
Pour St Sulpice, 60c.; Lavaltrie, Lanoraie, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a. m. et retour vers 8 hrs p. m.
Taux réduits pour fret. Cargaison assurée contre tous risques.
58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974
Quai Bonsecours. Tél. Main 3168
193—n

NAVIGATION NAVIGATION

R & O NAV. CO.
Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.
EXCURSIONS
Agréables Voyages de Vacances
de Fin de Semaine et de la Confédération — A Bon Marché
Billets d'aller et retour au prix d'un SEUL TRAJET EN PREMIERE, pour tous les points de la ligne. Bons pour partir les 27 et 28 juin ; bons pour revenir jusqu'au 29 juin 1908. Aussi bons pour partir le 30 juin et le 1er juillet et revenir jusqu'au 2 juillet 1908.
LE VOYAGE DE LA SAISON — Le joli vapeur "Murray Bay" partira le 30 juin, à 8 heures p. m., pour la SEULE EXCURSION de la saison à la MERVEILLEUSE RIVIERE SAGUENAY. Au retour, le vapeur arrivera à Montréal vendredi soir, le 3 juillet, sur les 6 heures, permettant de faire le voyage de jour, de Québec à Montréal. PRIX DU PASSAGE, SEULEMENT $16.25, repas et cabine compris.
LA VOIE PITTORESQUES D'AMERIQUE
Ligne MONTREAL-TORONTO (via les Mille Isles et Rochester, N. Y.). (Tous les jours, excepté les dimanches, à 12 heures, midi.
Ligne MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, (via les Mille Isles et la Baie de Quinté). — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.00 heures p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
Ligne MONTREAL-QUEBEC. — Tous les jours à 7 heures p. m.
Ligne QUEBEC-SAGUENAY. — De Québec les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a. m.

PELERINAGES PELERINAGES
PELERINAGE
Hommes et Femmes
A la Chapelle du Sacré-Cœur, Collège de Joliette
Au Profit des Pauvres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, Paroisse du Sacré-Coeur,
DIMANCHE, LE 28 JUIN 1908.
Départ de la gare du "Grand Nord" à 8.30 a.m., coin Moreau et Ste Catherine. Arrêt à L'Assomption, L'Epiphanie, Ste Marie Salomée. Prix: Adultes, $1.00; enfants, 50 cts. Rafraichissements à bord. Départ de Joliette à 5 hrs p.m. 199—2

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER
DELAWARE & HUDSON
Montréal & New York
IMPORTANT CHANGEMENT D'HORAIRE
Les trains quittent maintenant Montréal à
7.20 a. m., excepté le dimanche, wagon-palais pour Albany.
10.05 a. m., excepté le dimanche, wagon-palais pour New York, attendu à 8.50 p. m.
7.00 p. m., tous les jours, wagons-lits pour Albany.
8.00 p. m., tous les jours, wagons-lits pour New York.
Billets au No 134 rue St Jacques et à la gare du Grand Tronc. 195—5

CHEMINS DE FER
LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DE FIN DE SEMAINE
SAMEDI — De la gare Windsor.
DORVAL ET LAKESIDE — 8.45 a.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
STRATHMORE ET VALOIS — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
PARC DES CEDRES ET POINTE CLAIRE — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEACONSFIELD — 8.45 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
BEAUREPAIRE ET BAIE D'URFE — 1.30 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
SAINTE-ANNE — 8.35 a.m., 8.45 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
VAUDREUIL — 8.35 a.m., 8.45 a.m., 10.10 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 4.00 p.m., 4.15 p.m., 6.15 p.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m., 11.15 p.m.
COMO ET HUDSON — 8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
HUDSON HEIGHTS — 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
LAVIGNE — 8.35 a.m., 1.20 p.m., 1.30 p.m., 6.15 p.m., 11.15 p.m.
DIMANCHE — De la gare Windsor
GOLF LINKS, DORVAL — 8.55 a.m., 12.01 p.m.
STRATHMORE, VALOIS, LAKESIDE POINTE CLAIRE, BEACONSFIELD, BEAUREPAIRE — 8.55 a.m., 12.01 p.m.
SAINTE-ANNE — 8.55 a.m., 12.01 p.m., 10.15 p.m.
VAUDREUIL — 8.55 a.m., 10.10 a.m., 9.50 p.m., 10.00 p.m., 10.15 p.m.
SAMEDI — De la Place Viger
STE ROSE ET STE THERESE — 8.30 a.m., 8.45 a.m., 12.30 p.m., 1.40 p.m., 2.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p.m., 6.10 p.m.
STE SCOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET — 8.30 a.m., 2.30 p.m., 6.10 p.m.
ST JEROME — 8.45 a.m., 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
SHAWBRIDGE, STE ADELE, STE MARGUERITE, VAL MORIN, STE AGATHE — 8.45 a.m., 1.00 p.m., (1.15 p. m. de la gare Windsor), 1.40 p.m., 4.00 p.m., 5.35 p.m.
IVRY, ST FAUSTIN, ST JOVITE, MT. TREMBLANT, LABELLE, NOMININQUE — 1.00 p.m. (1.15 p.m. de la gare Windsor), 4.00 p.m.
JOLIETTE — 8.20 a.m., 8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST GABRIEL — 8.55 a.m., 2.20 p.m., 5.00 p.m.
ST EUSTACHE — 8.30 a.m., 12.30 p.m., 4.45 p.m., 5.35 p.m.
DIMANCHE — De la gare Viger
STE ROSE, STE THERESE — 8.45 a.m., 9.40 a.m.
STE SCHOLASTIQUE, LACHUTE, CALUMET — 9.40 a.m.
ST JEROME — 8.45 a.m.
SHAWBRIDGE, STE ADELE, STE MARGUERITE, STE AGATHE — 8.30 a.m., 8.45 a.m., 9.30 a.m.
IVRY AU NOMININGUE — 9.30 a.m.

FETE DE LA CONFEDERATION
Billets bons pour aller et retour, au prix d'un simple passage de 1ère classe, à tous les points du Canada, Fort Williams et l'Est. Bons pour aller le 30 juin et le 1er juillet, retour jusqu'au 2 juillet 1908.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL
Deux convois quittent la gare Windsor tous les jours à 10.10 a.m. et 10.15 p.m. pour Winnipeg et Vancouver.

Excursion à Joliette à bon marché
Des billets aller et retour seront vendus pour $1.00, adultes; 50c. enfants. Bons pour partir dimanche matin, le 28 juin, retour le même jour.

Montréal --- Portland --- Old Orchard, Kennebunkport, Maine.
(Via les Montagnes Blanches)
Les wagons-lits et wagons-salons, Montréal-Portland, service journalier compris le dimanche, se rendront à Old Orchard et Kennebunkport. Le premier wagon-lit quittera Montréal à 7.45 p.m., dimanche 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal à 9.00 a.m., lundi, 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal dans la nuit de samedi se rendra à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport seront transportés en chars électriques à Kennebunk.
Il n'y aura aucun char quittant Montréal, le samedi, 27 juin.

SAINT-ANDRE-SUR-MER
Le service des wagons-lits directs est repris entre Montréal et Saint-André-sur-Mer, quittant la gare Windsor à 7.25 heures p. m., mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et au retour, partiront de St André, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet, jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire, les trains quitteront Montréal les mardis et les vendredis et partiront de St. Andrew les lundis et mercredis.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A
Vancouver, Victoria, Westminster $104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore 104.30
San Francisco, Los Angeles . . . 105.05
San Diego, Cal. . . . . . .
Denver, Colorado Springs 65.00
Pueblo, Cal. . . . .
Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

Ministère de la Milice et de la Défense

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Approvisionnements pour Troupes, Tricentenaire de Québec.

DES SOUMISSIONS cachetées, pour la fourniture du bétail, de la viande, du pain, des pommes de terre et de légumes frais, du bacon, du beurre, de la farine, des fèves, des conserves de fruits et des épiceries en général ; du fourrage, du bois de chauffage, du charroyage, et autres approvisionnements et services pour les troupes qui camperont à Québec et à Lévis, avant et durant la célébration du Tricentenaire, en juillet prochain, seront reçues jusqu'à midi, le samedi, 27 juin 1908.

Les soumissions devront être libellées sur l'enveloppe, "Soumission pour. . . — indiquant l'article et le service, — et être adressées au secrétaire du Conseil de la Milice, Ottawa.

On pourra se procurer des formules de soumission imprimées et obtenir toutes informations du Directeur des Contrats, au Ministère de la Milice et de la Défense, à Ottawa, et au bureau de l'Officier Commandant de Québec, à Montréal, et de l'Officier Commandant du District Militaire No 7, cité de Québec, respectivement.

La soumission devra, autant que possible, mentionner la qualité ou la marque des articles qu'elle comporte. Le thé et le café devront être livrés dans les paquets originaux et non ouverts.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère de la Milice et de la Défense, et chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour 10 pour cent du montant d'icelle, payable à l'ordre du Ministre de la Milice et de la Défense, montant qui sera forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat conformément à la soumission.

Des soumissions devront être faites séparément pour chaque article et aucune formule ne devra contenir de soumission pour plus d'un des articles ci-dessus mentionnés.

Les soumissions pour approvisionnements des Troupes devront être faites séparément pour Québec et Lévis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

E. F. JARVIS,
(H.Q. 1645—9—1—P.) Secrétaire.
Ministère de la Milice et de la Défense,
Ottawa, 15 juin 1908.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du Ministère ne seront pas payés. 195—6

CHEMINS DE FER
GRAND-TRUNK RAILWAY SYSTEM
Jour de la Confédération
Prix Réduits pour

Québec . .	$4.90	Peterboro .	$7.85
Sherbrooke .	3.20	Hamilton . .	10.65
Ottawa . .	3.35	London . .	12.95
St Jean . .	0.90	Toronto . .	10.00

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un
Billet Simple DE PREMIERE CLASSE
Départ: 30 juin au 1er juillet. Limite de retour, 2 juillet 1908.

PARC OTTERBURN, 80c.
Le train No 2 quittant Montréal à 8 a.m., et le train No 3 arrivant ici à 7 p.m., arrêteront au Parc Otterburn le jour de la Confédération pour l'avantage de ceux qui veulent passer la journée en pique-nique à ce populaire endroit.

MONTREAL-TORONTO
Quitte Montréal à 9.00 a.m.; 9.45 a. m., 7.32 p. m., 10.30 p. m., tous les jours.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.
Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal, lundi à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les tramways électriques à Kennebunk.

Nouveau Tarif de tous les endroits de Québec pour Winnipeg et le Nord-Ouest Canadien, au prix d'un seul passage
VIA CHICAGO, ST PAUL ET MINNEAPOLIS
EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DEPUIS LE 14 JUIN 1908.
Prix de Montréal:

	1ière classe	2ième classe
Winnipeg, Man. . . .	$35.50	$22.40
Emerson, Man	35.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man	38.50	24.41
Neepawa, Man.	38.30	24.45
Yorkton, Sask	43.65	27.70
Régina, Sask	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask	43.65	29.75
Saskatoon, Sask	50.05	32.25
Prince Albert, Sask . . .	51.55	33.25
Battleford, Sask	52.95	34.15
Vermillion, Sask	56.25	36.35
Edmonton, Alb.	60.10	38.95

et plusieurs autres points de l'Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES
Service de train rapide comprenant le fameux "International Limited".
Double voie et accommodations supérieures. Voyez la grande installation électrique dont on se sert pour faire passer tous les trains de passagers du Grand Tronc dans le grand tunnel international St. Clair. Choix de sept lignes de Chicago à St Paul et de trois au delà de St Paul.

IMPORTANT CHANGEMENT D'HORAIRE
A partir de dimanche, 21 juin, 1908, les jours de semaine (excepté avis contraire).

MONTREAL-RICHMOND-LEVIS
Tous les trains du Grand-Tronc arriveront à et partiront de la gare de l'I. C. R. à Lévis.

MONTREAL — NEW-YORK
Quittant Montréal à 7.20 a.m. et 10.05 a.m.; jours de semaine et 7 p.m. et 8.01 p.m., tous les jours.

MONTREAL — BOSTON, VIA C. V. R.
Le train partant d'ici à 8.10 p.m., à dater du 28 juin partira à 8.20 p.m., tous les jours.

MONTREAL — ST JEAN
A dater du 4 juillet un NOUVEAU TRAIN partira d'ici à 1.35 p.m., le samedi seulement. Le train quittant maintenant Montréal à 1.35 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, partira de Montréal à 2.15 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. A dater du 29 juin le train partant d'ici à 6.20 p.m., partira à 5.30 p.m.

MONTREAL — OTTAWA
Quitte Montréal à 8.30 a.m. et 8 p.m., tous les jours ; 9.35 a.m. et 3.40 p.m., jours de semaine.

SERVICE DES WAGONS-LITS ET PALAIS
BOSTON — PARC ALGONQUIN — DEPOT HARBOR (VIA MONTREAL)
A dater du 28 juin, un char Pullman, vestibule, buffet et dortoir, quittera Boston à 7.30 p.m. et partira de Montréal à 8.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche, pour Depot Harbor. Au retour, quitte Depot Harbor à 7.15 a.m., tous les jours excepté le dimanche, et Montréal à 8.20 p.m. pour Boston.
A partir du 22 juin, un char Pullman vestibule palais partira d'ici à 9.35 a.m. pour Ottawa.

MONTREAL — LEVIS — QUEBEC
Un char Pullman-dortoir partira d'ici à 8.15 p.m. et 8 a.m.

VOYAGES A BON MARCHE DE FIN DE SEMAINE
Départ samedi et dimanche, retour jusqu'au lundi suivant, à divers endroits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
Jour de la Confédération
BILLETS ALLER et RETOUR au prix d'un ALLER de 1ère classe.
Bon à l'aller du 30 juin au 1er juillet et au retour jusqu'au 2 juillet.

Service Spécial
POUR LES VILLES D'EAUX
Départ à 7.45 p.m., les VENDREDIS, pour Murray Bay, Riv.-du-Loup, Cacouna, Petit Métis.

L'EXPRESS MARITIME
Départ à MIDI, samedis exceptés en destination de Saint-Hyacinthe, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Petit Métis, Campbellton, Moncton, Saint-Jean, Halifax, Sydney.
Wagons-lits et wagon-restaurant direct.

BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 615 / Marchand 202
H. A. PRICE, Ass. Ag. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE, Agent des billets pour la ville. 198—n

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ : Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, Tribune des journalistes, 26. — Le point saillant de la séance mercredi, a été l'adoption en dernière lecture du bill interdisant l'usage de la cigarette aux jeunes gens âgés de moins de 18 ans. M. Blain, député de Peel, avait donné avis qu'en comité il proposerait la prohibition complète des cigarettes, mais comme il n'était pas présent, le bill fut adopté sans discussion.

Le bill concernant le paiement de primes sur le minerai de plomb pendant cinq années à partir du 1er juillet prochain, a subi une deuxième lecture et sera étudié en comité.

La résolution suivante fut présentée par Sir Wilfrid Laurier:

"Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de cette session, la règle 3 en vertu de laquelle M. l'orateur ajourne cette Chambre à 6 heures du soir, les mercredis, ne sera plus applicable et que la règle qui régit les autres jours de séances sera valable pour les mercredis."

Le premier ministre se déclara prêt cependant à y apporter un amendement de façon à ce que cette règle ne soit pas mise en application pour le soir même.

M. Foster blâma alors le gouvernement pour ce surcroît de travail imposé aux députés; ce à quoi Sir Wilfrid répondit que l'obstruction faite par l'opposition était seule responsable de cet état de choses.

La résolution fut ensuite adoptée et ne sera mise en vigueur que mercredi prochain.

En réponse à une question de M. Bickerdike, le ministre des finances déclara que la question concernant l'audition indépendante, sous la surveillance du département des finances, de toutes les banques faisant affaires au Canada, demandait une étude spéciale et approfondie et que le gouvernement n'avait nullement l'intention de présenter de bill à cet effet, d'autant plus que la plupart des banques se montrent opposées à une telle mesure. Le mieux était d'attendre la révision décennale de l'acte des banques.

Dans l'après-midi, le comité des subsides s'occupa des crédits de travaux publics pour les ports et rivières de la Nouvelle-Ecosse.

La Chambre s'ajourna à 6 heures après une journée bien employée.

Le sénateur Casgrain attire l'attention du gouvernement sur l'utilité d'obtenir des informations relatives aux pêcheries intérieures. Il dit que tout en réalisant généralement la valeur de nos pêcheries maritimes, celle des pêcheries intérieures n'est pas généralement appréciée. Il ne critique pas le département de la Marine et des Pêcheries, car les demandes qu'on lui fait sont si considérables, qu'il ne peut pas fournir toutes les informations, sur certains points, qu'un comité du parlement devrait pouvoir obtenir. Dans le cas par exemple de l'élevage du poisson, nous devrions pouvoir obtenir des informations sur l'espèce convenable de poissons qu'il conviendrait de placer dans les lacs et les rivières. Il faudrait accorder plus d'attention au barrage des rivières par les chaussées qui ne permettent pas aux poissons de remonter. Les lacs du parc Algonquin se dépeuplent rapidement, a cause des chaussées jetées dans les rivières par les comerçants de bois qui permettent aux poissons de descendre, mais non de remonter. Il suggère la construction d'un canal pour permettre aux poissons d'aller et venir, comme le saumon qui remonte la rivière St Jean et qui passant par les grandes chutes, remonte jusqu'à la tête des eaux du Lac St Jean, en passant par la grande chaîne des lacs.

L'hon. sénateur Scott dit qu'il y a un comité international chargé de préparer un rapport pour la conservation du poisson, dans les eaux internationales. Le ministre de la Marine est à étudier la nomination d'une commission pour faire rapport sur les pêcheries intérieures.

Le sénateur W. Ross dit que les pêcheries en mer sont riches, mais que la lutte du gouvernement contre le chien de mer n'a pas été un succès. La seule manière de combattre cette peste serait d'accorder aux pêcheurs de homard une bonne prime, après la saison de la pêche au homard.

Le sénateur G. W. Ross dit que la question des pêcheries intérieures ressemble un peu à celle du bois de pulpe. Dans l'un et l'autre cas, le problème consiste à prévenir l'épuisement d'une source naturelle de richesses. L'une des difficultés dans la question des pêcheries intérieures, est que pendant longtemps la juridiction a été divisée; quand la province d'Ontario ferme une saison de pêche, les pêcheurs de l'autre côté de la rivière peuvent prendre du poisson dans la saison de frais. Ontario a du négocier avec les différents états et n'a pu s'entendre avec New York, Pennsylvania, Ohio et Michigan sur la clôture de la saison. L'ambassadeur anglais à Washington semble avoir eu plus de succès, car les termes du traité de pêche, d'après ce qu'il comprend, établiront une clôture de la saison des deux côtés, américain et canadien.

La division de la juridiction entre les législatures provinciales et le gouvernement du Dominion, est une autre cause de difficultés. Où les eaux sont navigables, les provinces sont propriétaires du poisson, mais c'est le Dominion qui fixe la clôture de la saison. Il est d'opinion qu'une juridiction complète devrait être donnée soit aux provinces, soit au Dominion, de manière à mettre fin à la situation actuelle. On devrait donner plus de soin à la reproduction du poisson dans les lacs qui ont été épuisés.

Le sénateur Ferguson dit qu'il a prétendu quand le bill de la cour de l'échiquier est venu devant le sénat, qu'il n'était pas assez étendu pour autoriser la nomination d'un juge, pour aider le juge Cassels dans ses devoirs réguliers, et lui permettre de procéder dans l'enquête du département de la marine. Le ministre de la justice croyait qu'il était assez étendu, mais on rapporte que le juge Cassels a dit que la loi n'est pas assez étendue pour autoriser la nomination d'un juge "ad hoc". La conséquence a été que le juge Cassels a ajourné son enquête jusqu'en septembre.

Le sénateur Ferguson croit que le peuple manquera à cette charité pour dire que le gouvernement n'a pas pris les dispositions pour donner de l'assistance au juge Cassels et lui permettre de continuer son enquête, parce qu'il n'était pas anxieux de voir continuer cette enquête.

L'hon. M. Scott, dit que le ministre de la justice l'a informé ce matin que la loi est assez étendue pour autoriser la nomination d'un juge ad hoc. Cependant aucune demande n'a été faite au gouvernement par le juge Cassels à cet effet.

Le sénateur Ferguson dit qu'il semble y avoir différence d'opinion entre le juge Cassels et le ministre de la justice. Le gouvernement n'a pas besoin d'attendre que le juge Cassels demande un juge assistant.

Sir Richard Cartwright doute que le juge Cassels ait fait la déclaration qu'on lui attribue.

Le sénateur Power dit qu'il semble que le juge Cassels préfère prendre ses vacances d'été plutôt que de continuer l'enquête dans le département de la marine. Le juge Cassels a terminé ses travaux, à la cour de l'échiquier, de sorte que le gouvernement peut difficilement lui donner un juge pour l'assister, quand il n'a plus rien à faire, et que le juge Cassels ne demande pas d'assistance. Le juge Cassels a ajourné sa cour et son enquête, et est parti en vacance.

Le sénateur Lougheed, sur un bill pour augmenter l'aide aux bassins de radoub, met en doute la sagesse de cette forme de secours.

L'offre du gouvernement n'a pas conduit de résultats.

Il demande si la construction des bassins de radoub ne pourrait pas être laissée aux intérêts maritimes.

L'hon. sénateur Scott dit que si l'offre du gouvernement d'aider à la construction des bassins de radoub n'a pas produit de résultats, les résultats seraient difficilement meilleurs si l'on annonçait que le gouvernement a retiré ses offres. Le gouvernement veut la chose d'une autre manière. Il croit que les bassins de radoub sont nécessaires en plus grand nombre, et il propose d'encourager généreusement la construction.

× × ×

Sur un bill pour amender la loi de l'inspection et de la vente, le sénateur Landry dit que le commerce de fruits du Canada a reçu un "black eye".

Sur le marché anglais, l'année dernière, grâce à un changement de description, les pommes No 1 ont été changées en pommes choisies et le No 2 est devenu No 1. La récolte du Canada a été petite l'année dernière, et on a pris avantage de la nouvelle classification. Les plaintes de la Grande-Bretagne ont été nombreuses.

Le bill est rapporté du comité.

× × ×

En comité sur un bill modifiant la loi minière du Yukon, l'hon. sénateur Scott apprend au sénateur Lougheed qu'il a lu dans les journaux financiers que les Gugenheims, de même que le Yukon Gold Company ont placé sept millions de piastres dans le Yukon.

Le département de l'Intérieur dit que la compagnie n'a acquis aucune propriété directement du gouvernement, mais a acquis toutes ses propriétés de particuliers qui les avaient mises en vente sur le marché.. L'hon. M. Scott dit que cette compagnie a entrepris des travaux hydrauliques et de draguage très coûteux.

Ottawa, Tribune des Journalistes, 26 —Les journaux confirment la nouvelle dont je vous ai donné la primeur il y a queique temps et que j'ai répétée mardi et mercredi dernier. Après avoir écrit plusieurs fois que l'opposition prolongeait la session jusqu'à l'automne, les gazettes tories ont enfin changé de ton, et elles pensent maintenant ce que nous avons toujours pensé, savoir: que les Chambres seront prorogées vers la mi-juillet. Tout le monde se réjouit de l'attitude pacifique de la gauche et de ses organes. Peu de gens avaient ajouté foi dans leurs menaces d'éterniser la session; cependant, c'est consolant de les voir au repos, surtout lorsque les oeufs cuisent au soleil.

Tel que prévu, nous aurons, après la session, le spectacle amusant d'une victoire qui sera réclamée par les deux partis. Les oppositionnistes prétendront qu'ils ont remporté une victoire "morale" sur le gouvernement, alors que ce dernier réclamera une victoire "pratique" sur l'opposition. Toute la différence est dans l'interprétation de ces deux mots "morale et pratique", et c'est sur ces mots que chacun jesera jusqu'après les élections générales.

Le bill des élections, ou plutôt, le projet d'amendement de la loi électorale pour les fins du Parlement fédéral, a été, depuis deux mois ou plus, le cheval de bataille des oppositionnistes. Ils ont déclaré qu'ils combattraient le gouvernement sur toutes les mesures, si l'on persistait à faire adopter ce projet de loi. Celui-ci contient près de cinquante articles, et l'opposition ne s'oppose qu'à l'adoption de deux de ces articles, le premier et le dix-septième. Il paraît que le gouvernement pouvait passer tous les autres, pourvu que l'opposition puisse réclamer le triomphe sur une couple de points. Au fond, disent nombre de vieux parlementaires, le bill des élections n'a été qu'un prétexte invoqué par la gauche pour faire échec au gouvernement, avec l'espoir que la santé de Sir Wilfrid Laurier faillirait et que le gouvernement serait forcé de se présenter devant l'électorat sans le chef vénéré de la masse.

Après sept mois de session, sir Wilfrid se porte comme un charme, et la gauche aurait perdu l'espoir de le faire disparaître avant les élections générales. De là, sa détermination d'attendre les événements, espérant que les élections n'auront lieu qu'après une autre session. Il serait téméraire de prédire l'époque des élections générales. Les uns en tiennent pour cette année et les autres, pour l'année prochaine.

× × ×

Les séances d'hier après-midi et soir ont été consacrées au bill du service civil.

M. Fisher, parrain de ce bill, a fait l'historique du service civil, en Angleterre et aux Etats-Unis. Parlant des trois commissions du service civil en Canada qui ont fait un rapport chacune, il dit que les trois commissions ont demandé l'abolition du système de patronage et la nomination d'une commission indépendante. Le premier de ces rapports a été fait en 1882, le second en 1892, et le dernier en 1907. Le parti conservateur était au pouvoir, en 1880 et 1892. En dépit des recommendations des deux commissions, le système de patronage a toujours été maintenu. Ce n'est qu'après être passés du côté de la gauche, que les conservateurs ont commencé à déplorer les méfaits de ce système.

C'est au gouvernement libéral qu'il appartenait de mettre fin à ce système, et d'adopter les recommandations de la commission du service civil, dont le rapport vient à peine d'être rendu public.

Le ministre fait l'éloge du système d'examen de concurrence, ouvert à tous.

Il dit qu'il a reçu des communications de plusieurs personnes et de plusieurs institutions. L'association du service civil lui a présenté un mémoire relatif à l'augmentation des salaires. Cette augmentation fera l'objet d'un bill particulier. Du reste, la nouvelle classification contient déjà une augmentation considérable.

Il y a actuellement 1500 employés civils, à Ottawa, et plus de 800, dans le service extérieur, à la capital.

Quant aux deux commissaires qui constituront la commission indépendante, l'un sera de langue française et l'autre de langue anglaise. Il en sera toujours ainsi.

Ils prépareront les examens, présideront aux promotions et suivront les employés civils dans les différents départements.

Les nominations se feront par concours. Ce n'est que dans le cas d'absence de candidats que des employés temporaires seront nommés.

Les promotions ne se feront que d'après le mérite.

M. Borden approuve cette loi, avec certaines restrictions. Il préférerait voir les commissaires nommés par les deux chambres, au lieu de l'être durant bon plaisir, par le gouverneur en conseil.

Il a hâte de voir le service extérieur soumis à la nouvelle mesure.

Il critique la nouvelle classification.

Il espère que le gouvernement présentera bientôt un projet de pension pour les familles des employés civils décédés.

Il voudrait confier à la commission le soin de la discipline dans les départements et faire insérer une clause spéciale, relative à la participation des employés civils dans la politique.

M. Caron, député d'Ottawa, demande une plus grande augmentation des salaires.

M. Fisher dit, en réponse à M. Borden, que les ministres, dont tout le temps est pris par leurs devoirs parlementaires, seront toujours heureux d'accorder à la commission de discipline des employés de leur département.

Il dit que les commissaires ayant rang de sous-ministre seront indépendants suffisamment. Il est même disposé à leur accorder le rang de juges.

Le bill est lu une seconde fois.

On lit ensuite les résolutions annoncées, il y a quelques jours, au sujet du salaire des fonctionnaires. Les sous-ministres auront tous $5,000 par année; ils auront des augmentations spéciales, par vote du parlement, chaque année. Les messagers sont fixés à $700 et $800 par année, et les augmentations statutaires des employés de la 1ère division sont portées à $100, au lieu de $50. Ces résolutions sont adoptées.

Le bill du service civil est ensuite étudié, en comité, clause par clause. Vingt-cinq clauses sont adoptées; il en reste encore 21 sur près de 50.

Aujourd'hui, la Chambre reprendra le bill des terres, afin d'accommoder quelques députés de la gauche qui désirent s'absenter et qui voudraient prendre part au débat sur le bill du service civil avant son adoption finale. Sans cela, ce dernier bill aurait été passé en dernière lecture cette semaine.

× × ×

Au Sénat, une partie de la journée d'hier a été consacrée à la discussion de la question des grains dans l'ouest canadien. Cette question a fait le sujet d'un des chapitres de la campagne d'obstruction des tories. En outre, le projet de loi concernant les banques a été longuement débattu.

Ce projet autorise les banques à émettre pour quatre mois de l'année, lorsque la moisson est en mouvement, des billets supplémentaires au montant de 15 p. c. de leur capital payé et non entamé de leur réserve. Le sénateur Ferguson dit que l'expression "non entamé", ne se rapporte pas à la circulation générale des banques. Il semble comme si le gouvernement voulait instituer une inspection régulière des banques, pour savoir si le capital, sur lequel est basée leur circulation, est entamé de quelque manière. Le sénateur Ferguson dit qu'il verrait avec plaisir cette inspection. Il approuve ce projet de loi pour augmenter la circulation des banques pendant un certain temps, et dit qu'il était en faveur d'un projet de loi semblable pour une fin identique présenté par le sénateur Ellis, il y a quelques années, mais que le gouvernement n'a pas accepté. Deux banques ont une audition indépendante. Ce sont les banques de la Nouvelle-Ecosse et de l'Amérique Britannique du Nord. Les autres banques pourraient suivre cet exemple avec avantage.

Le sénateur Campbell croit qu'il serait bon d'obliger toutes les banques à fournir à Ottawa, les rapports mensuels sur lesquels est basé le rapport général. La seule inspection des bureaux principaux ne donne qu'une protection précaire, mais le plan qu'il suggère permettrait au département des finances de contrôler les affaires d'une banque, et rendrait plus difficile les faux rapports. Il permettrait aussi de savoir quand un examen plus minutieux sera nécessaire.

Le sénateur Béique dit que les mots "capital non entamé" sont déjà dans la loi des banques, et leur présence dans l'amendement ne signifie pas l'établissement d'une inspection comme le croit le sénateur Ferguson. Le sénateur Béique croit qu'il y a de la difficulté dans l'inspection générale du gouvernement, qui pourrait être étudiée avant le prochain amendement à la loi générale des banques, qui doit venir l'année prochaine.

Le sénateur Power est d'opinion que le point faible dans le système actuel, tel qu'indiqué par les banques qui faillissent, est que les auditeurs ne donnent aucune attention aux bureaux principaux, mais n'auditent que les succursales. Il croit qu'il serait bon, quand la loi des banques sera revisée, d'obliger toutes les banques à se soumettre à une audition indépendante comme le font maintenant la banque de la Nouvelle-Ecosse et celle de l'Amérique Britannique du Nord. Le bill est lu une troisième fois.

BASSIN DE RADOUB

Le sénateur Béique est d'opinion qu'on a besoin de plus de bassins de radoub pour le commerce du Canada. Il en faut un à Montréal, mais l'aide jusqu'ici offert par le gouvernement, n'a pas été suffisant pour induire une compagnie à en commencer la construction.

Le sénateur G. W. Ross fait remarquer le besoin d'un bassin de radoub plus grand sur les grands lacs. Le bassin de Collingwood est trop petit pour les vaisseaux modernes qui sont obligés de remonter la rivière Détroit, où les navires canadiens laissent annuellement des milliers de piastres aux compagnies américaines pour réparations. Ce projet de loi semble, en harmonie, avec la proposition du gouvernement, d'imposer un droit sur les réparations faites à l'étranger.

Le sénateur McSweeney attire l'attention sur le fait que la ville de St Jean, N. B., a tenté, pendant plusieurs années, d'avoir un bassin de radoub, mais l'aide n'a pas été suffisante pour déterminer une compagnie à le construire.

Un amendement au sujet des tarifs, pour l'usage des bassins de radoub a été fait à la suggestion du sénateur Béique, et le projet de loi a été rapporté.

SOCIETES COOPERATIVES

Sur le rapport du comité, au sujet des sociétés coopératives, sir MacKenzie Bowell cite des précédents pour montrer que le comité a le pouvoir de référer au ministre de la Justice, pour obtenir son opinion par la constitutionalité du projet de loi. Il dit que le but de la référence n'est pas de tuer le projet, comme on l'a insinué. Il est en faveur du principe de la coopération, mais désire se tenir dans les limites de la constitution et veut l'opinion du ministre de la Justice sur ce point.

Le sénateur Ferguson dit qu'il n'a pas voulu dire que le but était de tuer le bill, mais il croit que ce pourrait bien être le résultat de l'action de s'en départir, pour le référer au ministre de la Justice, sur lequel le sénat n'a aucun contrôle.

Le président du sénat décide que le rapport du comité est dans l'ordre. Le sénateur Wilson croit que le but du comité est de tuer le bill. Sur motion du sénateur Casgrain, le rapport est renvoyé au comité.

BLAISE.

LA CIE GRAVEL ET DUHAMEL LIMITEE,
34 rue Notre-Dame Ouest

Quelques notes sur cette importante maison:

La fondation de cette importante maison de commerce remonte à plus de vingt ans en arrière, et durant tout le cours de son existence, elle n'a fait que marcher de succès en succès, et continue brillamment ses affaires sous l'habile direction de Monsieur J. G. Duhamel, M. Duhamel ayant toujours fait partie de cette société possède une précieuse expérience dans le commerce de voiture, sellerie, etc., etc., Il est aujourd'hui le seul propriétaire de ce magasin. L'ancien local était autrefois rue St Paul et des Commissaires. Afin d'être plus à la portée de la nombreuse clientèle et du public en général, M. Duhamel a établi ses bureaux, magasins et entrepôts, au No 34 rue Notre-Dame Ouest à quelques pas de la Place d'Armes, dans une des plus belles bâtisses de cet endroit.

La maison Gravel et Duhamel est en mesure de remplir toutes les commandes dans ce qui concerne les voitures, sellerie, harnais, colliers, couvertes et accessoires. Elle représente les importantes compagnies que voici:" Baynes Carriage & Co., Ltd., Hamilton; Dominion Carriage Co., de Toronto; comme agents généraux, elle a aussi l'agence de Adams Bros M'f'g & Co., Ltd., de Toronto.

Ce ne sont que quelques noms que nous connaissons, lesquels sont de nature à assurer la plus entière satisfaction sur les marchandises achetées à cet établissement. Nous devons ajouter que leurs prix sont extrêmement bas. Voilà une maison qui vraiment ne néglige rien pour donner satisfaction à ses clients.

r

Vous Blâmez l'Estomac

Mais l'indigestion chronique disparaîtra quand le foie, les reins et les intestins auront repris leur action normale.

Vous êtes sceptique.

Parce que vous avez essayé plusieurs médecines et que vous souffrez encore d'indigestion et de tous ses symptômes ennuyeux.

Prenez un autre traitement.

Laissez l'estomac tranquille, car la source de votre mal est dans les intestins et vous pouvez recouvrer une saine digestion en faisant usage des Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins.

Ce traitement est en quelque sorte unique.

Il a une action spécifique et combinée sur le foie, les reins et les intestins, il nettoie parfaitement les organes excréteurs et filtreurs et guérit radicalement l'indigestion et la constipation.

La première dose vous convaincra que vous en bénéficiez et bientôt vous connaîtrez ce que c'est que d'avoir un bon appétit salutaire et une bonne digestion.

Mme Bernard Fortin, St Georges, Co. de Beauce, Qué., déclare:—

"Deux de mes filles étaient atteintes de maladie des reins; elles souffraient de terribles maux de tête, de mal dans les membres et de dérangements d'estomac et des autres symptômes de la maladie des reins. Elles ont été radicalement guéries par les Pilules du Dr W. Chase pour le Foie et les Reins, que je puis recommander chaleureusement comme une excellente médecine."

M. W. B. Manson, Mansonville, Qué., écrit:—"J'ai fait usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins contre l'indigestion et la maladie du foie et des reins et elles m'ont fait grand bien. C'est la meilleure médecine que j'ale jamais employée pour ces maladies. Nous les gardons à la maison en cas d'éventualités."

M. Patrick J. McLaughlan, Beauharnois, Qué., déclare:—"Je souffrais de maladie des reins et de dyspepsie depuis 20 ans, et j'étais si malade que je ne pouvais dormir la nuit à cause des douleurs que je ressentais au dos, et j'étais obligé de me promener toute la nuit dans la maison, et je souffrais terriblement.

"J'essayai toutes sortes de médecines mais je n'en reçus aucun soulagement, alors je commençai à faire usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Elles ont fait de moi un autre homme et tous mes maux semblent m'avoir quitté."

Le succès extraordinaire de cette médecine et le Livre de Recettes si recommandable du Dr A. W. Chase ont acquis à ce dernier une renommée universelle. Son portrait et sa signature sont sur chaque boîte. Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cts la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. (11) A

Indigestions

Les souffrances d'estomac ne sont pas en elles-mêmes des maladies, mais n'en sont que des symptômes. Nous considérons la dyspepsie, la gastralgie et l'indigestion comme de véritables maladies et cependant elles ne sont que des symptômes d'une maladie nerveuse bien déterminée.

C'est ce fait qui, au préalable, conduisit correctement le Dr Shoop dans la création de ce remède d'estomac aujourd'hui si populaire: "Le Restaurant du Dr Shoop."

L'action directe sur les nerfs de l'estomac est ce qui a produit les résultats qui ont fait la renommée actuelle du Dr Shoop et de son remède. Sans ce principe original et essentiel jamais on n'aurait pu arriver à de tels résultats.

Pour les souffrances d'estomac, les vents, la bile, la mauvaise haleine et le teint jaunâtre ou blême, faites usage du "Restaurant du Dr Shoop" — liquide ou en tablettes — et voyez pour vous-même ce qu'il peut faire et fera pour votre santé.

Nous vendons et recommandons vivement

Le Restaurant du Dr Shoop.

Chez tous les pharmaciens. yw A

Une Haleine Douce

Est ce que vous devraient avoir et elle peut être assurée par l'emploi judicieux des Pilules Beecham. Une haleine douce indique que tout va bien; ainsi à la moindre indication que les organes digestifs ne fonctionnent pas bien, ne manquez pas de prendre

Beecham's Pills

En vente partout. En boîte, 25 cents. (24) A k

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. k A

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial". Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

Pourquoidevient-on Tuberculeux ?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connait pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal. A 501—y,n

Henry Morgan & Co
Limited.

SAMEDI, LE 27 JUIN

Vente de Mouchoirs de Dames

25 douzaines de Mouchoirs en toile, ourlet de ½ pouce. Prix régulier $2. **A $1.50 la douz.**

Un assortiment spécial de Mouchoirs brodés et bordés de dentelle..... **A 25c chacun**

La Vente de Robes d'Enfants

Aura lieu SAMEDI comme suit :

5 lignes de Robes d'Enfants (tous les nouveaux styles) en batiste et en guingan.

Aussi blanches, garnies de rouge. Valant $2.25 (âges 2 à 14 ans)..... **A $1.75**

Rayon des Bonbons

Offres attrayantes pour Samedi

"Edinburgh Rock" de Ferguson, assorti ; prix primitif 20c la boîte. **2 boîtes pour 35c**

Chocolats "Kahler" — Chocolat Noisette. **Morceaux de 10c pour 5c ; morceaux de 20c pour 10c.**

Chocolat Sardines ..... **30c la boîte.**

Rayon des Rideaux

Vente d'un assortiment spécial de couvertures de meubles en tapisseries. Prix primitifs : $115 à $1.85.....**A $1.00 la verge**

Très bel assortiment de tapisseries de coton, taffetas de soie et coton et toile. Prix réguliers : $1.15 à $2.00 la vg. **A $1.00 la verge**

Colonial House Montreal

Henry Morgan & Co
Limited.

Pour Samedi, le 27 Juin

Rayon de la Confection pour Hommes

Annonce d'une Vente Samedi

Robes de bain ; prix réguliers 6.50 et 8.00 pour **3.50 et 4.25.**

Robes de bain ; rég. $3.00 et $3.50, **pour $2.50 et $3.00**

Robes de chambre ; rég. $12.00, ... **pour $8.00**

Gilets de fumeur ; rég. $10.50,..... **pour $6.00**

Robes de chambre en flanelle légère rayée. Rég. 5.50 et 7.50..... **pour $3.50 et $5.00**

Robes de chambre en tussor léger, appropriées pour voyage et vacances, **pour $10.00 et $17.50**

Continuation de la

Vente de Chaussures pour Hommes et Femmes

Comprenant la plupart des grands points, à des prix bien au-dessous des valeurs régulières.

Vente des Chapeaux d'Hommes

Vente pour écouler une ligne de CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAIS, styles et marques variés. Prix ordinaire $1.50 .. **A $1.00**

Un lot de CHAPEUX DE PAILLE ANGLAIS, la plupart, des formes approuvées. Prix ordinaire : $2.00.....**A $1.25**

Rayon des Articles pour Hommes

Vente de Chaussettes d'hommes, en cachemire léger, couleurs : tan, ardoise, bleu Copenhague et noir, avec coins de couleur. Prix régulier 50c..... **A 35c la paire**

Chaussettes en Fil de Lille, devants en dentelle et brodés. Prix primitifs 50c et 75c. **A 35c la paire**

Colonial House Montreal

L'EAU CALEDONIA "MAGI"

La pureté et le bon goût de "MAGI" en font la MEILLEURE des eaux pour la table.

Embouteillée aux Sources mêmes dans des bouteilles stérilisées.

CALEDONIA SPRINGS CO., LTD.

Caledonia Springs, Ont.

Dépôt à Montréal; 596, rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3937. A w

HONORES PAR LE SOUVERAIN

Sir Charles Fitzpatrick est créé Conseiller privé, et les juges H.T. Taschereau et W.G. Falconbridge sont faits Chevaliers, à l'occasion de la fête du roi.

Londres, 26. — Parmi les personnes décorées à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté, on compte les Canadiens suivants:

Sir Charles Fitzpatrick, créé membre du Conseil Privé; l'honorable H. T. Taschereau, juge en chef de la cour du Banc du Roi, de la province de Québec; l'honorable W. G. Falconbridge, juge en chef de la cour du Banc du Roi dans Ontario, ont été créés "Knight Bachelor".

M. W. F. King, astronome en chef du Canada, a été créé chevalier de l'Ordre de St Michel le Grand.

Parmi les nominations dans l'Ordre du Service impérial, on compte: M. G. L. Babbitt, du Nouveau-Brunswick; M. John Fraser, auditeur-général, à Ottawa et A. G. D. Taylor, directeur du Journal.

x x x

Le très honorable sir Charles Fitzpatrick se trouve le cinquième membre du Conseil Privé de la Grande-Bretagne et d'Irlande au Canada. Les autres sont: Sir Wilfrid Laurier, sir H. E. Taschereau, sir H. H. Strong, sir Charles Tupper et sir Richard Cartwright. Ce n'est que le 15 juin dernier que sir Charles Fitzpatrick fut averti de sa nomination par le gouvernement impérial, remplaçant sir A. J. Ardagh comme un des quatre représentants de la Grande-Bretagne au Conseil d'Arbitrage Permanent de la Haye.

L'élévation de sir H. T. Taschereau au grade de chevalier suit de près sa nomination de juge en chef de la cour du Banc du Roi dans la Province de Québec.

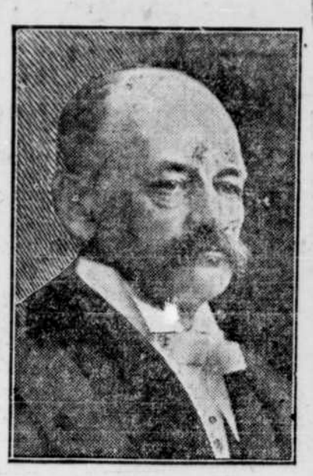

L'hon. H. T. Taschereau, qui vient d'être créé chevalier par Sa Majesté.

Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, qui a été créé membre du Conseil Privé.

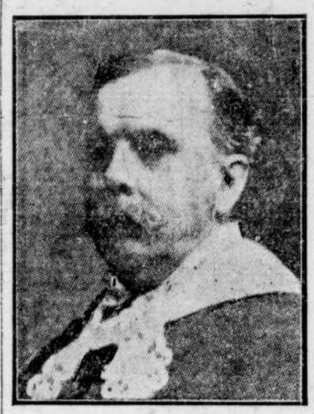

L'hon. W. G. Falconbridge, juge en chef de la Cour du Banc du Roi dans Ontario, qui a été créé chevalier par Sa Majesté.

LES GYMNASTES CANADIENS A ROME

Ce soir le choix de l'équipe qui sera déléguée au Congrès Mondial de Gymnastique.

C'est ce soir la grande épreuve finale pour le choix des gymnastes appelés à former l'équipe canadienne qui sera déléguée à Rome, au Congrès de Gymnastique. La séance spéciale se fera aux quartiers généraux du 65e régiment des Carabiniers du Mont-Royal et commencera à sept heures et demie précises.

M. le major L. C. de Tonnancourt, commandant provisoire du régiment, en l'absence du lieutenant colonel A. E. Labelle, a bien voulu mettre les quartiers à la disposition des gymnastes, à la dernière réunion du Comité d'organisation, où le major fut à l'unanimité des voix admis au nombre des membres du comité.

Les avis nécessaires ont été donnés hier matin à la conciergerie de la salle d'exercice et tout sera prêt ce soir pour la grande finale. Comme l'examen médical doit suivre le choix des gymnastes, le public ne sera pas admis. Les juges, pour le concours seront le major J. T. Ostell, de l'état-major de la 18ème Brigade; le major L. C. de Tonnancourt, du 65e régiment, C. M. R., M. Gaston Legrand, ingénieur civil, président de la Société Nationale de Gymnastique; M. le docteur G. E. Beauchamp, chirurgien-major du 65e régiment, C. M. R., agissant aussi comme médecin examinateur.

Nous publierons encore une fois les noms de jeunes gens qui sont appelés à cette séance. Ce sont:

Classe de Saint-Laurent. — Maurice Scott, Télesphore Bourassa, A. Pauzé, Paul Labadie, Rosario Leblanc, Guillaume Bruneau, Eugène Pelletier, Jean de Montigny, P. Major, Elzéar Galarneau, E. Larue, Armand Lareau.

Pupilles de la Société Nationale de Gymnastique — Albert Duckett, Charles Marchildon, Benjamin de Montigny, A. Parent, J. Langevin, Alphonse Lacroix, H. Leroux, Henri Millier, R Lacasse, Emile Paquette, Bissonnette O. Chicoine, Dagenais.

Collège Sainte-Marie — A. Lazure.

Ecole Sainte-Anne — George O'Grady, Wiliam Harold, John Mehan, J. Fitzpatrick, Patrick O'Donnell, J. O'Reilly.

Commission Scolaire — Georges Famélart, Hébert, O. Tremblay, J. Racicot, Dumas, Dubé, A. Mineau.

CRITIQUE PEDAGOGIQUE

Sur les lauréats du Conservatoire Lassalle.

(Suite.)

J. HOUDE, (18 ans). Premier prix d'art dram. 2e accessit d'élocution. Aurait pu concourir en classe supérieure s'il avait suivi régulièrement les cours. Excellent sujet d'avenir. Bon organe. Ouvre trop les voyelles. Un peu véhément dans le geste. Physionomie expressive. Disposition plus prononcée au comique classique qu'au tragique. S'est montré intéressant dans son discours.

P. E. SENAY, (18 ans). Deuxième prix d'art dramatique. Organe chaud, mais un peu sourd. Bonne interprétation et beau tempérament. La saison prochaine sera un des premiers élèves du conservatoire. A bien mérité son prix.

JOSEPH BRUNET, (18 ans). Premier accessit. Bonne diction. Elève distinguée et sérieux. Ouvre un peu trop les a. Un peu timide. Fera beaucoup mieux. Devra concourir en élocution.

CORINNE DEMERS, (22 ans). Premier accessit. A bien dit son morceau de concours, mais avec trop de timidité. Bonnes qualités. Besoin acquérir confiance en elle. Elève studieuse, dévouée et persévérante.

BEATRICE GERVAIS, (18 ans). Premier accessit. Rentrée trop tard au conservatoire. Belles dispositions. Bonne voix et bonne prononciation. Sera un des bons sujets du cours supérieur.

ALICE TREPANIER, (16 ans). Premier accessit. Bon physique et belle voix. Peut faire très bien en travaillant. Soyez moins timide mademoiselle! et animez un peu plus votre diction. Très sympathique et dévouée.

A suivre.

(Lire la "Presse", des 17, 18, 19, 21, 22 juin.)

LE CHEF CARPENTER

Le chef de la sûreté, M. Silas H. Carpenter, l'une des victimes de l'assassin Dilion, est venu hier à Montréal pour consulter le Dr Armstrong de l'hôpital Général, et visiter quelques-uns de ses amis intimes.

Il fut reçu à la gare Viger par M. l'inspecteur James McMahon.

Le distingué policier prend beaucoup de mieux, mais il ne pourra reprendre son poste, d'ici quelques semaines.

M. Carpenter est retourné à Lachute, dans la soirée.

RECONNAISSANCE

Le conseil municipal de Boucherville a envoyé un chèque de $50 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers, pour les services rendus lors de l'incendie de l'Hôtel Charron.

ACHETEZ, DEMAIN, CE QU'IL VOUS FAUT POUR LES VACANCES

ET OBTENEZ

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

SUR TOUTES VOS CHEMISES DE NEGLIGE POUR LA PROMENADE.

Pour encourager nos clients à faire leurs achats cette semaine, afin que nous puissions recevoir plus facilement les foules avant la FETE DE LA CONEFDERATION, nous offrirons le choix de tout notre vaste et bel assortiment de CHEMISES DE PROMENADE D'ETE de toutes sortes, à nos bas prix réguliers et à un escompte supplémentaire de 20% cette semaine.

Nous avons les chemises en tissu cellulaire léger, nolles, unies, blanches et rayées de fantaisie, avec collet à même ou collet séparé, à 75c, $1.00, $1.25 et $1.50.

Chemises de promenade en flanellette à raies de soie, avec collet combiné. Vous pouvez porter votre faux-col en toile et l'enlever et retourner le faux-col mou sur la chemise, $1.25 chacune.

Chemises de négligé molles, repassées, en indienne anglaise et canadienne, tissu zéphyr et Oxford, à 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00 chacune. Toutes moins 20% cette semaine.

NOUS VOUS DISONS LA VERITE ET C'EST UN FAIT. NOUS SAVONS CE QUE NOUS DISONS

(Les mêmes chemises que nous vous offrons à notre prix régulier de chaque jour 75c, vous les voyez annoncées dans les grandes ventes à bon marché des autres magasins à 98c).

Nous voyons d'autres grands étalages de chemises de négligé en couleur, dans les qualités régulières à $1.00, proclamées valoir $1.50 et $2.00 sur les étiquettes d'annonce, pour $1.00, et ce sont des dessins vieux style à ce prix.

NE VOUS EN LAISSEZ PAS IMPOSER

Achetez à un magasin qui s'occupe de vos besoins, non pour vendre une fois, mais pour vendre toujours. Si vous obtenez chez nous des marchandises qui ne sont pas une bonne valeur pour l'argent déboursé, vous payez, ou si vous n'êtes pas satisfait nous voulons le savoir. Informez-nous-en et nous verron sà ce que toute transaction faite dans ce magasin vous donne satisfaction.

VENEZ VOIR NOTRE GRANDE VARIETE DE CHAPEAUX DE PAILLE, CHAPEAUX EN VRAI PANAMA ET CHAPEAUX MOUS GRIS PALE, CHAPEAUX DE PROMENADE EN TOILE ET CASQUETTES POUR LE YACHT.

Voyez nos chapeaux de paille pour hommes, à $1, $1.25, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 et $4.00.

Chapeaux en panama, à $5.00, il n'en reste que quelques-uns. Nos nouvelles lignes régulières, $7.50, pour $6.50 ; $9.00, pour $7.50 ; $10.00, pour $9.00, et $12.00, pour $10.50 demain.

Nouveaux articles de cou, sous-vêtements, ceintures, vestes d'été, complets de promenade d'été à deux articles, pure laine, $7.50.

OUVERT JUSQU'A 9 hrs. LE SOIR ET 11 hrs. LE SAMEDI SOIR.

allan

Angle des rues Craig et Bleury

— ET —

401 rue Sainte - Catherine Ouest.

P.S. — Afin d'obtenir l'escompte de 20 pour cent, mentionnez cette "annonce".

LA BORDURE EN CIMENT

LA COMMISSION DE LA VOIRIE DECIDE DEFINITIVEMENT DE LA SUBSTITUER EN AUTANT QUE CE SERA NECESSAIRE A LA BORDURE EN GRANIT.

La commission de la voirie a définitivement décidé de substituer, autant que ce sera nécessaire, les bordures à trottoir en ciment aux bordures de granit. Un contrat assez considérable a été accordé à la "Powell Paving Co." pour un certain nombre de verges de bordure de la nouvelle espèce. On dit que cette bordure est tout aussi solide que l'autre, mais elle coûte quelques cents de plus cher.

On en est venu à cette détermination, parce que les entrepreneurs avaient notifié la commission qu'ils ne pourraient fournir toute la pierre voulue à cause de la grève imminente des tailleurs de pierre. Comme on ne peut retarder la pose des trottoirs, il fallait trouver autre chose. On pensa d'abord à demander de la pierre à bordure à d'autres entrepreneurs, mais ceux-ci n'étaient pas plus en position que les adjudicataires des contrats à fournir ce qu'il fallait et une offre étant venue de bordure en ciment, on l'a acceptée. D'autres soumissions seront acceptées.

La commission demandera à la compagnie des Tramways, une ligne courte faisant communiquer la Pointe Saint-Charles avec la ligne de l'avenue Atwater. A l'heure actuelle il faut prendre la ligne de la rue Centre et passer par la rue McCord pour aller dans l'Ouest.

Il a été décidé de demander un virement de $7,000 des fonds destinés à l'enlèvement de la neige pour donner des trottoirs en bois au quartier Saint-Denis, sur la demande de l'échevin Duquette.

GRAVE RUMEUR A LONDRES

Winston Spencer Churchill deviendrai ministre de la guerre à la place de M. Haldane.

Londres, 26. — La nouvelle circulait hier soir que lord Tweedmouth, président du conseil, et lord Loreburn, lord grand chancelier, devaient donner lour démission.

On désigne comme futur président du conseil l'honorable M. Haldane, tandis que l'honorable Winston Spencer Churchill, président de la Chambre des Communes, deviendrait secrétaire de la guerre à la place de M. Haldane.

LE VIN TONIQUE

BYRRH

Désaltère quand on a soif.

Fortifie si l'on est faible.

Essayez-le avec du Soda ou de l'Eau de Seltz à la Glace.

Il n'y a rien de meilleur.

Embouteillé à Thuir, France, par Violet Frères, Props. 90

A W

Le Plus Gros Lavage Se Fait Seul avec

LessivePhenix

sans frotter ni savonner.

Prolonge durée du linge.

Blancheur parfaite.

ESSAYEZ-LA

10c paquet d'une livre chez votre épicier ou

41 RUE STE CATHERINE OUEST, MONTREAL.

24.26 A W

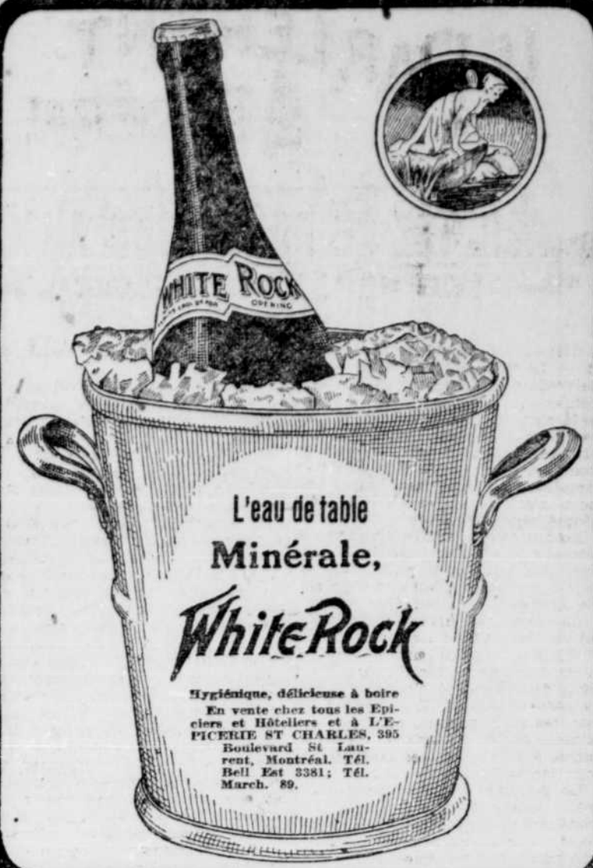

L'eau de table Minérale, White Rock

Hygiénique, délicieuse à boire

En vente chez tous les Epiciers et Hôteliers et à L'EPICERIE ST CHARLES, 395 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell Est 3381; Tél. March. 89.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR JOSEPH COMTOIS

Vous guérira infailliblement du

RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de 15 centins, un échantillon suffisant de ce remède unique pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance.

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, Montréal.

Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A

BISCUITS DELICIEUX

brioches, petits pains, gâteaux et pâtisseries—meilleure digestion, santé et moins de dépenses—voilà ce que produit dans le ménage, l'emploi de la

Poudre à Pâte "Cook's Friend"

Elle est absolument exempte d'alun ou de phosphates. Elle permet d'obtenir les pâtisseries les plus délicieuses et les plus hygiéniques. Le prix n'est que la moitié de celui de n'importe quelle autre bonne poudre importée.

W. D. McLAREN, LTD, MONTREAL.

Agents: FRANK L. BENEDICT & CO., MONTREAL. A

LA VISITE DES CAMBRIOLEURS

DES VOLEURS S'INTRODUISENT DANS LE MAGASIN DE M. ROBERGE MAITRE DE POSTE DE LAURIERVILLE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lauriervile, 26. — Des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Eusèbe Roberge, maître de poste, vers 1 heure du matin dans la nuit du 23 juin. Ils ont forcé la grande porte à l'aide d'outils qu'ils avaient dérobés chez un carrossier. Ils se sont emparés d'une somme de $47 qui était déposée dans le tiroir du bureau de poste et d'une autre somme de $300 dans le registre du magasin. On a aussi constaté la disparition de plusieurs pipes de valeur, de boîtes de cigares, de chaussures et de plusieurs autres objets.

Les soupçons se sont portés sur deux individus qu'on a vus rôder dans notre village à la fin de la semaine dernière et qui sont disparus depuis.

UNE BONNE NOMINATION

M. Napoléon Coulombe, 121, rue Sainte-Rose, a été nommé inspecteur du bureau d'hygiène, lors de la dernière réunion de la commission municipale. Il remplacera M. C. E. Brisebois, qui prend la place de préposé à la désinfection, en remplacement de M. Vandandaigne.

M. Napoléon Coulombe, nommé inspecteur du bureau municipal d'hygiène.

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce, demain. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

Allons visiter les ruines encore fumantes de Trois-Rivières, Dimanche le 28, par le vapeur "Imperial", Départ: Quai Bonsecours à 8.30 a. m. Prix aller et retour $1.50. 198-3

LISEZ LE COUPLET CI - DESSUS

Il est à la fois conforme à la rime, au raisonnement et à la vérité. A une semaine près vous pouvez faire nettoyer et presser votre complet à la perfection, et obtenir une forme telle qu'il aura l'air fraîchement sorti des mains du tailleur. Nous pouvons vous faire économiser tout l'argent que jusqu'ici vous dépensiez en achats de vêtements. Nous pouvons grossir votre bourse en faisant durer vos vêtements deux fois plus, tout en paraissant deux fois mieux. Donnez-nous votre commande d'essai sans tarder.

BRITISH AMERICAN DYEING CO., Bureaux dans toute la Ville. 198—3

Petits Pains Allemands de AIRD

10c LE SAC

LE LIEUTENANT COMTOIS

Le lieutenant Comtois, du poste No 6, a pris hier soin, le commandement du nouveau poste de police établi à la Côte des Neiges.

M. Comtois est un policier habile qui possède beaucoup d'expérience. Il aura, sous ses ordres, une demi douzaine d'hommes.

On croit que M. le maire Payette sera de retour à Montréal le 11 ou le 12 juillet prochain. En partant pour Paris, il avait annoncé qu'il serait absent six semaines au plus.

CHAPEAUX de PAILLE

Notre stock comprend tous les chapeaux de paille des formes et des dessins les plus nouveaux.

Nous avons aussi un superbe assortiment de chapeaux de feutre, de toutes formes et couleurs et des plus légers.

Véritables Panamas

Casquettes de Voyage, Chapeaux, en toile, blancs, pour Dames, Messieurs et Enfants.

ARMAND DOIN, 76 RUE NOTRE-DAME.

Vis-à-vis le Palais de Justice.

Les Contrefaçons du Savon Albert "Baby's Own" sont nécessairement de qualité inférieure, car elles coûtent moins à leurs manufacturiers

Toute contrefaçon est difficile à vendre. Et cela parce que le fabricant de l'imitation est forcé d'offrir un profit plus considérable s'il veut engager les marchands à en acheter.

Pour être capable d'accorder un profit plus grand, ce manufacturier abaisse le coût de la fabrication en employant des ingrédients plus communs et moins coûteux, etc., et il en résulte un savon de qualité inférieure.

Essayez le 'Talc Albert' Parfum de Violette et Antiseptique.

N'allez pas vous laissez persuader d'essayer une contrefaçon quelconque du Savon "Baby's Own".

ALBERT SOAPS LTD, MFRS, MONTREAL.

PIANO LAFFARGUE, de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.

Agence générale pour le Canada:

13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

PETIT INCENDIE

Vers 8 heures hier soir, les pompiers ont été appelés au numéro 1653 rue Sainte-Catherine-Est pour un incendie causé par une lampe jetée à terre. Les dommages sont très légers.

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Il y aura ce soir une assemblée du Club Libéral de la Partie Est, à la salle Gagnon. La réunion a lieu à 8 heures précises.

Rubans de 29c et 35c, pour 25c

Vente spéciale d'élégants rubans en soie taffetas noire, 6 pouces de large, pour chapeaux, etc. Régulier 29c et 35c. Spécial, la verge 25c

Rubans de soie taffetas, 3½ pouces de large, en un assortiment complet de nuances, beaucoup employés pour chapeaux, boucles de cheveux, ouvrages de fantaisie, etc. Régulier 12c et 18c la verge. Spécial, la verge 12½c

W. H. Scroggie Limited

BOTTINES DE MESSIEURS, DE $4 A $5, POUR $2.25.

Une bonne partie valent $5.00 mais un plus grand nombre valent $4.00. Bottines blucher en poulain verni avec tiges en chevreau mat, véritables semelles à trépointes Goodyear, toutes d'élégantes formes, variété complète de points. Prix réguliers $4.00 et $5.00. Pour $2.25

Assurez-vous que ces chaussures vous vont bien, et nous garantissons que vous aurez satisfaction.

ACHETEZ CE DONT VOUS AUREZ BESOIN PENDANT LES VACANCES. OFFRES TRES SPECIALES.

Demain sera une grande journée d'occasions au rayon des manteaux. Des vêtements jolis et confortables, convenables pour les vacances et la promenade, seront vendus à de grandes réductions de prix.

JUPES DE PROMENADE en linon blanc et en toile blanche, styles à 5 et 9 plis. Réguliers $1.25 à $1.95. Samedi 98c

JUPES EN TOILE BLANCHE, modèles évasés, garnies de trois plis de 1 pouce et rangées d'insertion de broderie. Réguliers $3.00 et $3.29. Samedi $1.98

Manteaux Courts, style Box, en Toile, Régulier $3.50. Samedi $2.25

COSTUMES-BLOUSES — Blouse en toile de couleur naturelle, avec groupes de remplis étroits et de larges plis doubles — box. — Jupe circulaire avec deux remplis — quelques-unes avec nervures bleu marine, aussi en duck à pois noirs et bleus, blouses avec remplis, jupes avec plis. Régulier jusqu'à $6.50. Samedi $3.98

COSTUMES-BLOUSES EN LINON BLANC — Chics modèles garnis de broderie et de remplis. Régulier $4.98. Samedi $2.98

COSTUMES BLOUSES EN LINON BLANC — Qualité supérieure, magnifiques styles, blouse garnie de belle broderie, jupe avec plis. Régulier $7.50. Samedi $5

ROBES EN CHAMBRAY rose, bleu, vert, gris, rouge, etc., chics styles, blouses avec remplis, jupes avec plis. Réguliers $4.50 à $5.65. Samedi $3.98

GRANDE VENTE DE VETEMENTS -- Complets de Promenade pour Hommes.

A des Prix Spéciaux

C'est un fait inouï que de pouvoir vendre des complets tout à fait nouveaux, des styles et tissus les plus en demande, à moins que les prix réguliers. Mais c'est exactement ce que le rayon des vêtements d'hommes fera demain.

Nous avons environ cent de ces chics complets, que vous pourrez acheter à ces prix économiques.

Complets de promenade à deux articles, en worsted noir pure laine, nuances claires au foncées, nouveau et chic revers long et pantalons relevés. Prix régulier $20.00. Pour $11.98

Complets de promenade à deux articles, en homespun pure laine, semi doublés, style le plus nouveau, mode la plus parfaite. Prix régulier $12.00. Pour $7.98

COMPLETS DE TWEED POUR HOMMES, en tweeds anglais et écossais pure laine, nouvelles nuances de gris, brun et cuir mélangées. Prix régulier $15.00, pour. $7.40

Complets de promenade en homespun et en worsted, grandeurs désassorties de notre stock régulier. Prix régulier $12.00. Pour $6.25

Complets de promenade à deux articles, en Bannockburn et worsted anglais, modèle américain le plus nouveau. Prix régulier $15.50. Pour $9.40

Pantalons en duck blanc, en le plus beau duck de 9 onces. Prix réguliers $1.25 et $1.50. Pour 95c

VESTES LAVABLES, BLANCHES ET DE FANTAISIE, de très jolis dessins. Prix réguliers $1.25 et $1.75. Pour 95c et $1.25.

Pantalons de promenade en flanelle, avec bas relevés, fond blanc et à raies, très chics nuances de gris, $2.25, $2.50 et, $3.00.

Blouses de Garçonnets, 65c

Un autre lot considérable de blouses de garçonnets — en indienne de couleurs non changeantes, collet mou ou empesé. Prix régulier 95c, pour 65c

CHAPEAUX LAVABLES POUR GARCONNETS, styles pour tous les jours, complets lavables Buster Brown et matelot, pour garçonnets, 69c, 99c, $1.25 à $2.75.

CHAPEAUX DE PAILLE POUR GARCONNETS, style matelot. Prix régulier 25 cents. Pour 19c

CHAPEAUX DE GARCONNETS, en feutre, de promenade et pour tous les jours, en rouge, bleu et marbre. Prix régulier 55c. Pour 45c

COMPLETS NORFOLK PURE LAINE, POUR GARCONNETS, culottes droites. Prix régulier $5.50. Pour $2.99

VOICI DE GRANDES

Offres de Chapeaux non Garnis

Valeurs de 75c à $1.25, pour 25c

Chapeaux de toilette en paille noir brûlé, blanche ou de couleur, grand assortiment des plus nouvelles et des meilleures formes, comprenant de moyens et petits chapeaux, des canotiers, etc.

Genres qui ne requièrent que peu de garniture. Prix réguliers : de 75c à $1.25. A écouler à 25c

CHAPEAUX PRETS A METTRE, de très bonne qualité, nouveaux styles élégamment garnis de boucles, de plumes-couteaux et de ruban. Rég. $2.50 à $3.98. A écouler à $1.50

Voyez notre démonstration E. Z. sur les supports de collet. Pas de couture, pas d'ajustage. Comptoir des menus articles.

Nouveaux Tissus à Voile

Tous les styles possibles sont contenus dans notre immense stock de tissus à voile, et nous recevons des dessins nouveaux chaque semaine. Tissu à voile noir, blanc, marine, brun, gris, pie, bleu Copenhague, vert, mauve, dans le nouveau tulle de fantaisie, avec broderie plate si en vogue présentement pour chapeaux Merry Widow. Spécial, pendant une journée, de 35c à 75c.

Gros tissu à voile fish net carré, mailles unies et de fantaisie, avec petits, moyens et gros pois de chenille, aussi sans pois, chiffon, crêpe de Chine, tulle Bruxelles, tulle et tissu à voile en dentelle. Tulle chiffon et Bruxelles pour deuil, avec ourlet uni, remplis et bordure de ruban. Tous les tissus à voile aux prix spéciaux de 15c à $1.10.

Notre stock de voiles prêts à porter contient de nombreux nouveaux dessins, en chiffon, crêpe de Chine, dentelle et point d'esprit. Aussi quelques voiles simples d'un seul dessin, marqués à moins que moitié prix. 1½ à 3 verges de long.

ARTICLES D'ETE POUR HOMMES ET GARÇONNETS

CHEMISES de 75c pour 49c

CHEMISES DE $1.25 pour 98c

SOUS-VETEMENTS de $1.00 pour . . 71c

CHEMISES de $1.00 pour 69c

Nous venons de recevoir une consignation de CHEMISES DE NEGLIGE POUR GARCONNETS, très choisies, comme qualité et comme dessin. Elles sont avec poignets à même, empiècement et bande de col à coussin, grandes et amples, nuances claires et foncées, points 12 à 14.

CHEMISES MOLLES POUR HOMMES, avec collet sans envers, poche, empiècement, boutons d'écaille et coutures doubles. Exactement ce qu'il faut pour les vacances de l'été.

Sous-vêtements, corps ou caleçons en fil de Lille mercerisé clair, pour hommes.

Nuances : bleu azur ou rose, magnifiquement finis, confortables pour les temps chauds, grandeurs 34 à 42.

CHEMISES DE NEGLIGE POUR HOMMES. — Les bonnes qualités et les jolis dessins qu'on a tant vendues cette saison, grandeurs 14 à 17½.

Vente d'Echantillons d'Articles de Cou pour Dames

Une ligne d'échantillons de fabricants d'articles de cou — styles prématurés pour l'automne — s'est trouvée à passer entre nos mains à un ESCOMPTE DES PLUS LIBERAUX et sera mise en vente à très bon marché samedi.

Le lot comprend : COLLETS EN DENTELLE GUIPURE ET ORIENTALE, EMPIECEMENTS, PLASTRONS, COLLETS DROITS, COLLETS RABATTUS, ETC.

Les collets, empiècements et écharnes en dentelle seront marqués à 1-3 au-dessous du prix ordinaire.

Véritables collets droits ou rabattus maltais en coton et soie, tous faits à la main, valant de 75c à $1.25, pour 49c

UNE AUTRE CHANCE D'ACHETER DES

GANTS LONGUEUR AU COUDE A $1.00

Gants de dames, en pure soie pesante, poignets unis ou en tulle, mousquetaires ou jersey, bouts doubles, longueur au coude, points désassortis, couleurs: tan, marin, brun, noir et blanc. Prix réguliers, $1.25, $1.50 et $1.75. Samedi, la paire. $1.00

Gants de dames, en fil de Lille noir, blanc, marine, brun et gris, coutures bien finies, revers brodé. Prix réguliers, 35c et 50c. Samedi, la paire. 19c

Visitez notre Rayon d'Œuvres d'Art,

AU 3me ETAGE

On trouvera à notre rayon des œuvres d'art, 3e étage, un assortiment de tableaux des plus intéressants, comprenant : gravures, photogravures et fac-similé, aquarelles de presque tous les sujets qui ont inspiré les artistes, ainsi qu'une collection de peintures originales.

Nos extraordinaires facilités d'achat, joints à notre système de vente à petit profit, nous permettent de vous offrir ces marchandises à ces prix remarquablement bas. Ces réductions spéciales pour les acheteurs de samedi :

A 98c — Un intéressant étalage de tableaux, dans des cadres bruns et verts, comprenant les sujets suivants : Outward Bound, Trespassers-hush, Sunday Morning, Embarrassement, et autres. Régulier $1.25.

Tableaux de salon dans des cadres en chêne de 3 pouces, comprenant la cathédrale Saint-Pierre de Rome, la Tour de Londres, etc. Prix à partir de $2.98

Peintures dans des cadres doré: épais, grandeur 12 x 20, sujets d'un intérêt exceptionnel. Prix : $15.00, $12.50 et. $8.50

Aussi peintures dans des cadres forts dorés. $4.98

4 valeurs splendides au Rayon des Bas

Bas en fil de Lille de bonne qualité, unis, tout en dentelle ou chevilles en dentelle, dessins les plus nouveaux, très en forme, points désassortis, noirs, blancs, tan, gris, réséda, alice, rose et azur, pour dames. Réguliers 45 cents et 50 cents. Samedi, la paire, 35 cents, ou 3 paires pour $1.00

Bas en fil de Lille ou coton Maco unis, chevilles en dentelle ou tout en dentelle, de bonne qualité, sans couture et en forme, couleurs non changeantes, noir, blanc et tan, pour dames. Régulier 35 cents. Samedi, la paire 25c

Bas en Lille à côtes 1-1, de qualité supérieure, étroits et s'ajustant bien à la jambe. Couleurs non changeantes, talons et bouts doubles, noir ou tan, 5½ à 9½, pour enfants. Qualité régulière de 35c. Samedi 25c

Bas en fil Lille et coton de bonne qualité, ½ longs, hauts à côtes, unis, en dentelle et rayés de fantaisie, points désassortis, pour enfants. Réguliers 25c et 35c. Samedi 19c

ASSISTEZ A NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE AU PRIX DE LA MANUFACTURE DE

Tissus lavables, toiles et cotons de famille

Nous avons fait de grandes réductions dans le prix de marchandises supérieures.

GUINGANS, mousselines, zéphyrs, indiennes, duck à costumes, etc., vendus aux prix de la manufacture.

Offres très Spéciales pour Samedi

Linon fin iriandais de couleur, 40 pouces, pour costumes d'été pour dames ; choix de rose pâle, bleu pâle et blanc. Prix régulier 20c. Samedi, la verge 13½c

Belle mousseline Tokio mercerisée claire, fini soyeux, pour robes d'été, couleurs : crème, vert nil, cramoisi, jaune, vieux rose, etc. Prix de vente de la manufacture, la verge 15c

RAYON DE LA PAPETERIE

CARTES POSTALES

Six cartes du troisième centenaire, très bien imprimées. 15c

Livres de vues, vieux Québec, en demi-ton, 75c et $1.00.

Boîte de fantaisie de papier à lettres, 24 feuilles et 24 enveloppes. Prix régulier 19c, pour, chacune 10c

Doylies en dentelle, 6 douzaines par boîte 30c

Serviettes de table 5c
La douzaine 8c

Assiettes pour pique-nique, la douzaine 8c

Bourrures de Cheveux, Rouleaux, Résilles

Magnifiques rouleaux à ondulation Marcel, 12 pouces de long, avec fil métallique au centre qui contribue à rendre toutes les formes désirable ; couverts de résillie. Notre prix spécial. . . 10c

Aussi, bourrures de cheveux, la plus nouvelle forme inclinée, magnifiquement ondulées. Régulier 15c. Spécial. . . . 10c

Résilles en véritables cheveux, assez fournies pour couvrir la tête. Couleurs assorties. Régulier 14c. Spécial, 12½c, ou 3 pour 35c

Peignes de chignon et de face, dos en écaille, en ambre ou gris, richement finis, 8 dents arrondies. Spécial, la paire. . 25c

Vente de Juin de Linge Blanc d'Enfants

Les méthodes et machines modernes ont usurpé la place des mères dans la confection des vêtements des petites filles. Aujourd'hui le coût des tissus et le temps perdu à la confection de ces vêtements constituent une telle déperse, comparée à ce qu'il en coûte de les acheter tout faits, qu'aucune mère ne se soucie de les faire.

Nous nous sommes attachés à tenir les plus belles collections de la ville en vêtements et sous-vêtements d'enfants. Nous réclamons cette distinction de même que l'avantage additionnel des prix de vente. Viendrez-vous, demain, nous donner votre opinion ?

Caleçons en coton blanc, finis de remplis et large ourlet. Pour enfants de 2 à 10 ans. Régulier 20 cents. Prix de vente 18c

CALECONS EN COTON BLANC, garnis de bordure en broderie et remplis, pour enfants de 2 à 12 ans. Régulier 35c. Vente de juin. . . . 29c

Caleçons en batiste pour demoiselles, finis de bordure en dentelle et de dentelle, 14 et 16 ans. Régulier 35c. Vente de juin. 29c

Jupes en linon blanc, avec ceinture, jupe finie de volants ourlés. De 1 à 6 ans. Régulier 69c. Vente de juin. 65c

Jupes en batiste blanche, avec large frons, garnies d'insertion de broderie, bordure et remplis. De 10 à 16 ans. Régulier 98 cents : vente de juin. 89c

Environ 25 belles robes en organdi blanc et en linon, faites avec corsage, jupe plissée, joliment finie d'insertion de broderie et de dentelle et de bordure ; d'autres avec volants unis ; valant de 98c à $7.10. Toutes quelque peu salies par la manipulation. A écouler à MOITIE PRIX.

Coupons de Couvertures de Plancher

Bonnes longueurs de prélarts et linoléums de toutes qualités, qui nous viennent du volume extraordinaire d'affaires que nous avons fait en juin. Elles seront étalées samedi à ces très bas prix.

Coupons de prélarts valant jusqu'à 30c. La verge, 10c, 15½c, 17½c et 19c.

Coupons de linoléums valant jusqu'à 60c la verge. Spécial, samedi, la verge, 28c et 35c.

Coupons de prélart anglais, 4 verges de large, à écouler à . . . . La verge carrée 33c

Coupons de linoléums, 4 verges de large, à écouler à 35c

Nattes de Chine, la verge 13c

Rouleau de 40 verges $5.00

LISTE D'EPICERIES POUR SAMEDI

Viandes		Biscuits de Fantaisie	
Gelée d'aloyau en tranches	28c	3 paquets de biscuits au lait Uneeda	20c
Jambon cuit en tranches	28c	2 paquets de biscuits Sweetback	25c
Boeuf salé en tranches	12½c	2 paquets de Grape-Nuts Wafers	25c
Bacon à déjeuner en tranches, de cochons nourris aux pois	20c	Paquets de biscuits légers et minces au beurre	10c

VENTE D'ECOULEMENT D'OMBRELLES

Samedi, nous mettrons en vente le reste de notre stock d'ombrelles —un assortiment de choix, représentant les plus nouvelles et les plus élégantes idées en fait de parasols pour dames et enfants, lesquels parasols sont tout blancs, blancs et noirs, jolis Dresde, à rayures et à carreaux, et de couleurs unies, avec jolies poignées. Valeurs régulières de $1.75 à $3.50.

A écouler samedi en deux lots : $1.49 et $2.25.

VOILE PRINCESSE

NOUVELLE ETOFFE A ROBE D'ETE

Un magnifique voile brodé de soie avec jolis effets à rayures dentelées, dessin à pois de soie et belles rayures très fines. Assortiment complet de nuances délicates pour robes d'été. Régulier $1.00. Spécial, la verge 75c

Camisoles Suisses pour Dames, 3 pour $1.00

Camisoles en coton blanc, grandeur extraordinaire pour grosses femmes, en fil suisse rond, coutures bien finies, col haut ou bas, manches courtes ou sans manches. Excellente valeur, chacune, 35c, ou 3 pour $1.00.

Camisoles en coton suisse et en fil de Lille de bonne qualité, élastiques, pleine grandeur, coutures magnifiquement finies, col bas, manches courtes ou sans manches, grandeurs désassorties de nos lignes régulières à 45c, 50c et 65c. Samedi, 35c ou 3 pour $1.00.

Camisoles en coton blanc de bonne qualité, blouses en forme ou droites, garnies de dentelle et de galon, col bas, manches courtes ou sans manches, pour dames: la plupart de ces camisoles sont des valeurs spéciales à 35c. Samedi, chacune 25c

800 camisoles en beau coton blanc, en tissu à brin rond, pleine grandeur, coutures finies, col bas, manches courtes et sans manches. Excellente valeur à 15c. Spécial, chacune 12½c

Articles d'Art--Offres Spéciales du Samedi

Cache-corsets étampés pour être brodés, sur le meilleur coton blanc, en dessins d'oeillets et de travail ajouré, modèles tunique ou ajourés en avant, avec bords dentelés. Régulier, 49 cents . . . . . 23c Pour 23c

Longueurs de blouses de 2½ verges de toile glacée étampée pour être brodée en dessins d'oeillets, de fleurs, travaux ombrés et de médaillons Régulier $1.75, pour $1.25

Tea Coseys en toile blanche avec frison autour, effets de fleurs et prêts à recevoir le "cosey." Régulier 69c et 59c, pour 49c

Sacs en toile pour linge sale, 20 x 27, blancs, et avec le mot "Linen," travaillé de diverses couleurs, et effets de fleurs, pour . . 49c

Broderie Suisse, Fronces et Allovers

Nous venons de recevoir une très belle consignation de broderies utiles à des prix spécialement bas.

Fronces de 27 pouces, joliment brodées en plusieurs dessins, 69c, 79c, 98c, $1.25.

Belles broderies suisses allover de 20 et 22 pouces, 98c, $1.25 et $1.49.

Devants de blouse de 17 pouces, sur belle mousseline suisse, 59c.

Grand assortiment au choix.

ECHOS MONDAINS

M. et Mme Adélard Lachapelle, de Terrebonne, sont de retour de leur voyage de noces, à Sainte-Anne des Plaines.

× × ×

Mme E. Turcotte, de la rue Dufferin, est partie mardi soir, pour une visite de deux mois chez sa fille, Madame J. C. Brien, d'Edmonton, Alberta.

M. Edouard Gariépy est aussi parti pour Edmonton pour des vacances de deux mois, dans sa famille. Plusieurs amis réunis chez M. J. B. Gariépy ont fait aux deux voyageurs leurs meilleurs souhaits de bon voyage.

× × ×

Mlle Eglantine Rochon, passera une partie de la saison à New York, chez son oncle, M. N. Rochon.

× × ×

MM. Georges et Raymond Perreault, de Montréal, sont partis lundi en voiture, pour une excursion à Chambly.

× × ×

Lundi, le 29 courant, aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le mariage de M. Albert Quesnel, du Boulevard Saint-Paul, à Mlle Antonia Nadeau, de la rue Chambord.

× × ×

M. O. Gervais et Mme Gervais sont de retour de Sainte-Philomène, enchantés de leur voyage.

× × ×

Madame veuve L. Lavoie est en villégiature à Notre-Dame du Portage chez son gendre, M. J. Bte Côté. Elle séjournera aussi à Kamouraska, Saint-Germain, Saint-Paschal, etc.

× × ×

Monsieur et Madame J. A. S. Gamache (Mlle Aurore Long) sont de retour de leur voyage de noces et recevront à leur demeure, dimanche, le 28, au No 479 Willington, angle de la rue Condé.

× × ×

Monsieur et Madame Dr Eugène Dupuy, (Mme Berthe Dubuc), sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche au No 211 rue Plessis, chez M. Jos. Dubuc.

× × ×

Monsieur et Madame Albert Dumas, recevront dimanche, le 28 courant, à leur demeure, 95 rue Drolet.

× × ×

Mesdemoiselles Anhonsine Guindon, Hermine Gaulin, Alexandrine Laroche, Fortunate Belleau, Yvonne Larose, Joséphine Bourget, sont, pour une quinzaine, les hôtes de M. et Mme Paul Raymond, à la ferme Raymond, à Saint-Jovite.

× × ×

M. René Leduc, de Sainte-Anne de Bellevue, partira samedi pour Toronto.

× × ×

Mademoiselle Yvonne Lesage, de la rue Clark, est partie mardi pour une visite d'une quinzaine chez son grand'père, Monsieur Raphaël Roland, de Saint-Stanislas de Kostka.

× × ×

M. et Mme Joseph Lareau, et Madame Joseph Harry Demers, sont partis pour New-York et les différentes villes de l'Est, pour une vacance de deux semaines. Nous leur souhaitons bon voyage.

COMMISSION DES INCENDIES

Des soumissions ont été ouvertes pour diverses fournitures et les contrats suivants ont été accordés: "Canadian Rubber Co.," 3,000 pieds de boyau, à $1 le pied; Corona Rubber Co., 500 pieds de boyau, à 80 cents le pied; "Waterous Engine Co, de Brantford, une pompe à vapeur de 1,000 gallons, à $6,500; M. Henri Tessier, construction d'un magasin, $8,625; M. Phillips, fil en cuivre pour le télégraphe, $1,792; Cie de téléphone Bell, câble métallique, $8,364.64; W. J. McGuire, appliques électriques, $352.32; D. E. Bethune, plomberie de la caserne No 5, $395; etc.

IL SE PEND DANS SA CELLULE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 26. — Un nommé James Tracy s'est suicidé, mercredi matin, dans la prison de Sherbrooke, où il purgeait une sentence pour ivresse. Il a déchiré les draps de son lit et s'en est fait une corde avec laquelle il s'est pendu. Les jurés ont rendu un verdict de "suicide".

TETREAULTVILLE

La grande Tombola au profit de l'église est commencée hier soir à 8 hrs pour se continuer aujourd'hui et demain soir. Rien n'a été épargné pour égayer et intéresser les visiteurs.

Des tramways spéciaux voyageront de l'église à la rue Notre-Dame, rencontrant tous ceux du Terminal ainsi que ceux de la rue Notre-Dame.

Tout fait prévoir une affluence d'étrangers considérable et des mesures ont été prises pour faire face à toutes éventualités. Qu'on se le dise.

A L'HOPITAL

M. Alexandre Murray, de l'avenue Montrose, a été transporté à l'hôpital Western, samedi soir. M. Murray qui n'était pas bien depuis quelque temps, trompant la surveillance de ses gardiens s'est blessé à la gorge, avec un rasoir.

MORT D'UN PRETRE

Une dépêche spéciale nous annonce que M. l'abbé L. Lavoie, curé de Cacouna, est décédé hier matin. Les obsèques auront lieu lundi matin.

PERSONNEL

M. P. O. Lefebvre, de la maison bien connue L. M. Lefebvre, épicier de la rue Rachel, est parti pour Paris, dans l'intérêt de leur commerce. Il est accompagné d'un des employés, M. L. Fredette. Nos meilleurs souhaits accompagnent les voyageurs. r z

TERRAINS GRATIS

Voyez notre annonce, demain. Demers, Racicot, Lemay et Roy. r

Il y a des Sandwiches au BOVRIL pour le "Lunch", chez Walker, 125 St Frs. Xavier. 198—n

GRANDIOSE DEMONSTRATION

Sherbrooke célèbre avec pompe le cinquantième anniversaire de la fondation da la société St Jean-Baptiste.

Sherbrooke, 26. — La ville de Sherbrooke, toujours si enthousiaste pour célébrer la fête nationale, ne pouvait manquer d'illustrer, par de grandes démonstrations religieuses et patriotiques, la célébration des noces d'or de la société Saint-Jean-Baptiste, à Sherbrooke.

Il y a cinquante ans, M. l'abbé A. E. Dufresne, aidé de généreux patriotes, fondait cette belle société dans le but d'unir et de grouper ensemble les quelques familles canadiennes-françaises qui demeuraient alors à Sherbrooke. Depuis ce temps, cette société a grandi et prospéré en proportion de l'accroissement de la race franco-canadienne à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est.

Les noces d'or de la société ont été célébrées d'une façon digne et enthousiaste.

De bonne heure mercredi matin, l'animation régnait dans toute la ville. Les militaires en grand uniforme, se rendaient hâtivement à leurs postes, et les différents sociétés étaient fidèles au rendez-vous.

Le temps cependant ne répondait pas à l'ardeur générale. Incertain et nébuleux, parfois même légèrement orageux, il semblait vouloir mettre à l'épreuve l'activité commune. Rien n'y fit. A 8.45 heures, la procession complète se mettait en marche en partant du monument National qui était le lieu de réunion. Le défilé se rendit au parc Racine pour assister au saint sacrifice de la messe, célébré en plein air par Sa Grandeur Monseigneur Paul LaRocque.

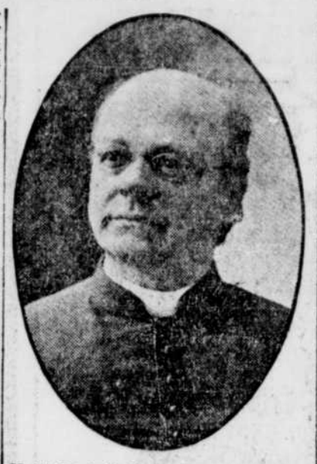

M. l'abbé J. H. Roy, curé de Sherbrooke, chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

LA MESSE

Vu l'incertitude de la température on décida de dire une messe basse au lieu de chanter une messe pontificale telle qu'il avait été annoncé. De magnifiques décorations ordaient le parc Racine. De longues banderoles reliaient les sommets du kiosque aux arbres avoisinants. Les drapeaux et les oriflammes claquaient au vent.

Un autel magnifiquement décoré avait été préparé sur le kiosque.

A 9.45 heures, Sa Grandeur arriva accompagnée des membres du clergé en surplis blancs. Remarqués : Mgr H. O. Chalifoux, Mgr E. C. Tanguay, le Rév. Père Lalande, S. J., M. le curé Roy, de la cathédrale, le chapelain de la société, M. le curé Laporte, de St Jean-Baptiste de Sherbrooke; M. l'abbé Dufresne, Wndsor Mills; M. le curé Brassard, de Witton; MM. les abbés A. Genest, de Sawyerville; Favreau, de Magog; Simard, Castonguay, Vincent, Gervais, Beaudry, Chassé, Darche, Blanchard, de Sherbrooke. M. le Dr Rioux, chevalier du Saint-Sépulcre, était près de l'autel.

C'était beau et solennel que cet auguste sacrifice célébré au grand air, au son joyeux des cuivres et des bois de la fanfare Harmonie qui accompagnait la messe du second ton harmonisée, chantée par un choeur puissant! Aux débuts des Cantons de l'Est, le saint sacrifice était offert à peu près en plein air, non pas pour la plus grande solennité, mais parce que le Dieu pauvre de Bethléem n'avait pas d'abri. Aujourd'hui, les beaux édifices de la ville Reine offrent au Dieu tout-puissant de riches abris, de beaux temples et de magnifiques chapelles.

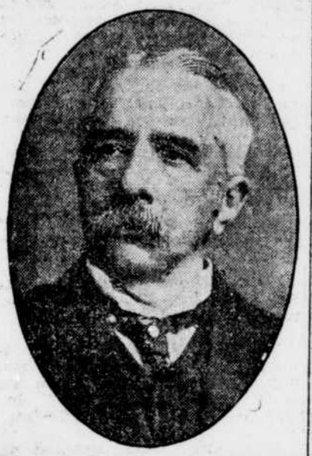

L'hon. M. B. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, premier commissaire-ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

LE SERMON

C'est le Rév Père Lalande, bien connu ici, qui fit le sermon de circonstance. Le sujet du sermon fut: L'esprit de foi." Avec la vibrante éloquence qui le caractérise, l'éminent prédicateur tint la foule en suspens, durant plus d'une demi-heure.

"Nos fêtes nationales, dit-il sont toujours des fêtes religieuses, et c'est ce qui explique ce groupement nombreux de fidèles autour de leur évêque qui est, en même temps que leur chef hiérarchique, le modèle des patriotes, mais, pour que notre Saint-Jean-Baptiste ne soit pas seulement un déploiement de bannières au vent du ciel ou l'acte d'un patriote qui agite son drapeau et le remet dans sa poche le lendemain pour le reste de l'année, il faut que cette fête contienne une leçon, et cette leçon doit être une leçon religieuse. Cette fête ne saurait être une fête patriotique si elle n'est en même temps une fête religieuse."

"En ces jours de modernisme, n'arrive-t-il pas que certains Canadiens concèdent certains points de leur Credo?"

L'orateur continue à peu près en ces termes: Notre foi doit être intégre et complète. Elle ne souffre pas de division. Elle est une . Nous ne pouvons dire qu'elle est la meilleure. Elle n'est pas la "meilleure" où elle ne souffre pas de comparaison. Elle est la seule véritable. C'est la foi du Christ qui est la véritable religion.

"Voilà la leçon de cette fête à partir de ce jour, rappelez-vous qu'avant les hommes, la fortune, les plaisirs, il y a les devoirs envers la patrie et les devoirs envers Dieu.'

MONSEIGNEUR LAROCQUE

Vers la fin de la messe, avant la bénédiction, Mgr l'évêque, adressant quelques paroles à la foule:

"C'est dans un sentiment de joie religieuse et de sainte allégresse, dit-il, que je veux clore cette cérémonie. C'est dans ce sentiment que je veux élever mes mains de pontife et de père, pour demander à Dieu de bénir ce grand jour, de bénir notre race, afin qu'il la conserve toujours bonne et l'empêche de déchoir dans la foi, car la foi catholique est la base inébranlable sur laquelle nous devons asseoir notre patriotisme." A toutes les personnes présentes j'adresse ce souhait contenu dans la formule de la bénédiction: Que le Dieu tout puissant, le Père, le Fils et le Saint-Esprit vous bénisse. Ainsi soit-il.

LA PROCESSION

A la fin de la cérémonie religieuse, la procession se forma. Elle était augmentée des représentants des différentes sociétés de bienfaisance du district et du diocèse.

La parade fut un véritable succès. Les drapeaux, les bannières, les compagnies militaires, les chars allégoriques, les sociétés en corps, tout contribuant à rendre la fête belle et à produire un brillant spectacle. Des milliers de spectateurs portant la traditionnelle feuille d'érable étaient massés le long des rues. Les fanfares jouaient des airs joyeux. C'est une des plus belles démonstrations patriotiques que l'on n'ait jamais vues à Sherbrooke.

Les principaux officiers étaient dans la procession : M. le docteur J. I. Camirand, vice-président, agissant comme président en l'absence de M. L. E. Panneton, président. L'honorable Boucher de la Bruère, président honoraire ; M. Moise Audet, 1er vice-président ; J. A. Archambault, 2ème vice-président ; O. L. Desève, secrétaire ; L. H. Brodeur, de Lavigne, secrétaire-correspondant ; L. H. Guay, trésorier ; J. Simoneau, assistant-trésorier ; M. l'abbé J. H. Roy, chapelain.

Remarqués dans la procession : M. le maire Bachand, M. le juge Demers, M. le juge Mulvena, M. le Dr P. Pelletier, député, MM. E. Cloutier, Jules Paquette, J. E. Grégoire, T. A. Bélanger, Mgr E. C. Tanguay, M. l'abbé Brossard, curé de Wotton.

M. M. Beaulieu marchait à la tête de la procession, accompagné de ses assistants et suivi d'un grand drapeau.

Il y avait aussi la fanfare Philharmonique de Saint-Hyacinthe, les Cadets Saint-Michel, de Sherbrooke, L'Alliance Nationale, l'Ordre des Forestiers Canadiens, les cadets du Sacré-Coeur, la fanfare de Windsor Mills, suivie de la société Saint-Jeau-Baptiste de l'endroit, l'Union Saint-Joseph et les Artisans Canadiens.

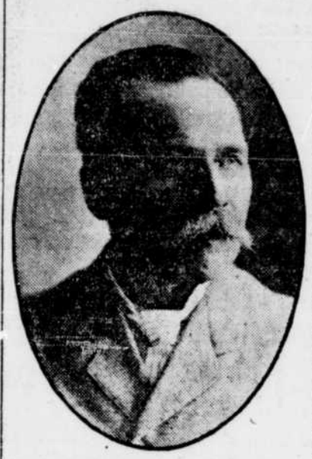

Dr J. O. Camirand, président du comité des fêtes organisées pour célébrer les noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

Il y avait de superbes chars allégoriques représentant avec une surprenante réalité les personnages historiques suivants : Montcalm, Lévis, Bourlamarque, Frontenac, près de son canon, disant les paroles traditionnelles : "Allez dire à votre maitre que je lui répondrai par la bouche de mes canons."

Trois chars allégoriques chargés de fillettes habillées de bleu, de blanc, et de rouge, représentaient les couleurs françaises du drapeau tricolore.

La fanfare des Forestiers précédait les cadets de l'Ecole des Frères, dont l'uniforme éclatant et l'allure martiale faisaient un superbe effet.

Le char allégorique de la Société Saint-Joseph représentait la fondation de Québec et les costumes portés à cette époque.

Le char du petit saint Jean-Baptiste a soulevé beaucoup d'applaudissements le long de la route. Penché sur le haut du char, en compagnie de l'agneau blanc, l'enfant ravissant de M. J. Geo. Boulanger, représentait à la lettre le saint personnage. Une escorte de charmants enfants entourait le petit saint Jean-Baptiste.

Le carrosse portant M. le docteur J. F. Rioux, attirait beaucoup d'attention de la part de la foule. M. le Dr Rioux portait son costume de chevalier du Saint-Sépulcre. Il était en habit blanc avec parement de velours noir et manchettes brodées d'or. Il avait le chapeau bicorne avec plume, épée et grand manteau avec croix de Jérusalem sur le côté gauche. Il était accompagné d'un page et de deux écuyers. Un cavalier à cheval portait le chapeau du Saint-Sépulcre. C'est au cours de son voyage en Asie que M. le Dr Rioux a été revêtu de ce titre honorifique Les rangs de la procession se dispersèrent au carré Strathcona, vers midi et demi.

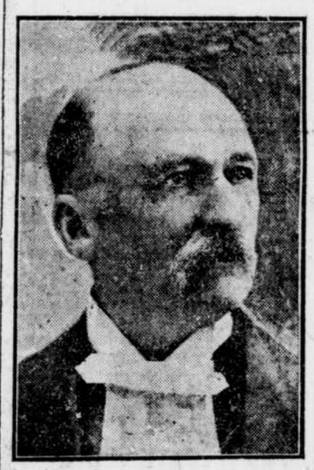

M. L. E. Panneton, C.R., président actuel de la société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

L'organisation était parfaite. Pas de retards, rien de désagréable dans cette belle procession.

L'APRES-MIDI

Pour donner à la foule l'occasion de passer une agréable après-midi, les organisateurs avaient préparé un Grand Festival et des courses sur le terrain de l'Exposition.

L'immense estrade était remplie.Les courses soulevèrent beaucoup d'enthousiasme. L'une après l'autre, les fanfares de Saint-Jean, Qué., de Saint-Hyacinthe et la fanfare Harmonie firent entendre les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Le souvenir de ces belles fêtes restera gravé dans la mémoire de tous les vrais patriotes de Sherbrooke.

LA SOIREE

Le soir, au Parc Racine, il y eut illumination et feux d'artifice. Plusieurs orateurs adressèrent la parole célébrant les gloires du Canada.

L'honorable M. Boucher de la Bruère, le principal orateur de la soirée, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Comment vous dire les vives émotions qui agitent mon âme en cette circonstance solennelle et combien je me sens impressionné par le souvenir du demi-siècle qui vient de s'écouler?

Ce matin, à la même époque, agenouillé dans la même église qu'il y a cinquante ans, je rendais grâce à Dieu d'avoir permis que je survive à ceux qui ont jeté les fondements de votre société Saint-Jean-Baptiste et je considérais avec ravissement les résultats des efforts déployés depuis 1858 par ces canadiens au coeur vaillant et généreux qui ont assuré l'épanouissement de cette magnifique floraison d'oeuvres de bienfaisance et d'éducation qui font de Sherbrooke le joyau le plus étincelant des cantons de l'Est.

Je vous dois aussi, Messieurs, un tribut de reconnaissance pour avoir bien voulu vous souvenir de moi au jour des noces d'or de votre patriotique association et m'élire votre président d'honneur. J'ai été heureux et honoré d'accepter votre très gracieuse invitation; votre sympathie accueil me touche grandement et en retour laissez moi vous offrir la sincère expression de la gratitude dont mon coeur déborde.

Jetant le regard sur le passé, il me semble revoir, dans une vision frappante, les quelques Canadiens-Français de Sherbrooke, qui, le matin de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, dirigeaient leurs pas vers le rocher que domine l'église catholique. Trop peu nombreux encore pour marcher en cortège, ils allèrent simplement entendre la messe et prier Dieu de bénir leurs familles et leur patrie. C'était pour eux la première manifestation publique de leur patriotisme au sein de cette région et l'affirmation qu'ils entendaient se multiplier et grandir sous l'égide de leur religion et la protection de leurs lois.

Aux yeux de ceux qui commandaient en cette ville par leur fortune et leur influence, ces Canadiens pouvaient paraître un groupe peu important, car ils ne comptaient encore parmi eux ni notaires, ni marchands, ni avocats, ni journalistes. Au conseil de ville ils n'avaient qu'un représentant, et le curé était pour bien dire le seul compatriote dont ils pussent recevoir une direction utile dans leur isolement. D'autre part, il n'existait pour les garçons qu'une humble école primaire, et M. l'abbé Alfred Dufresne venait de construire un modeste couvent pour l'instruction des filles. La population de langue française était si peu nombreuse à Sherbrooke que mon père m'avait envoyé dans l'automne de 1857 y apprendre l'anglais, car les townships de l'Est étaient considérés à cette époque comme un des boulevards de la race anglo-saxonne dans le Bas-Canada. J'étais jeune et inexpérimenté, mais, à la maison paternelle, on m'avait appris à aimer ma nationalité. Un jour, M. le curé et moi nous nous entendîmes sur l'opportunité de chômer notre fête nationale et nous fîmes part de notre projet à quelques amis. Convaincus que nous ne pouvions faire une fête éclatante, nous résolûmes toutefois d'avoir une messe spéciale et, d'un commun accord, la société Saint-Jean-Baptiste fut fondée. L'on plaça à sa tête, comme président, un vénérable canadien que plusieurs d'entre vous ont bien connu, le regretté M. Gabriel Caron, de Lennoxville. Il y eut donc une messe et, après le service divin, les personnes présentes se réunirent à la porte de l'école où j'eus l'honneur et la témérité de faire mon premier discours en public, pièce d'éloquence plus modeste encore que la démonstration elle-même. On avait aussi organisé un banquet qui fut servi dans la salle de l'école et qui contribua à donner plus d'éclat extérieur à la fête.

Cette solennité patriotique eut pour résultat de cimenter l'union entre les Canadiens-Français de Sherbrooke et des environs. Elle fut pour le curé, M. Dufresne, comme un point d'appui qui, j'oserais le dire, contribua quelque peu à l'aider dans l'oeuvre qu'il tenait à développer. Certain jour, il me pria de l'accompagner dans un voyage à travers les cantons de l'Est, afin, disait-il, de me faire voir les beaux paysages et la richesse de ce territoire. Longeant les rives superbes du grand lac Memphémagog, il m'en faisait admirer les gracieux contours et son cadre splendide de hautes et pittoresque montagnes. Dans un moment d'épanchement, il me fit part, tout jeune que je fusse, des espérances que Sherbrooke lui faisait concevoir pour l'établissement et le succès de nos compatriotes. Il considérait ce endroit comme le foyer d'où émaneraient les rayons lumineux qui éclaireraient la route à suivre et répandraient la chaleur propre à faire fructifier la semence qu'il déposait en terre. Il lui fallait, il est vrai, de l'argent pour les besoins des missions qu'il desservait alors, et il n'en avait guère. Heureusement, me disait-il, il avait la confiance des hommes de la finance à Sherbrooke, et malgré les difficultés du moment, il espérait dans l'avenir.

Ne disposant que de faibles ressources, mais grâce à sa probité en affaires, à son activité infatigable et à son esprit pratique, il jeta les bases du splendide établissement religieux qui fait aujourd'hui votre orgueuil. Dieu qui conduit les hommes avait inspiré sans doute M. Dufresne et lui avait fait entrevoir les grands développements des Cantons. Les années justifièrent les prévisions de votre ancien et patriotique curé.

Vous vous rappelez, Messieurs, le vieux soldat canadien chanté par notre poète national, Octave Crémazie. Descendant des héros qui avaient offert leur vie pour donner le Canada à la France, il traînait autour des remparts de Québec ses pas alourdis par l'âge. Souvent il jetait le regard vers l'île d'Orléans pour voir si à l'horizon n'apparaîtrait pas une voile française ramenant au Canada le drapeau fleurdelisé. Un jour pourtant on ne vit plus le vieux soldat; la mort avait courbé sa tête, mais, en mourant, il avait redit à son enfant en pleur:

"De ce grand jour tes yeux verront l'aurore,
"Ils reviendront et je n'y serai pas."

Des collines qui bornent l'horizon de Sherbrooke, les colons émigrés des anciennes seigneuries où ils avaient quitté des êtres bien aimés, regardaient souvent dans le lointain, à l'instar du vieux soldat canadien si de nouveaux amis désireux comme eux de coopérer à l'oeuvre du défrichement, ne viendraient pas les rejoindre. Ils auraient été tentés, dans leur anxiété, de dire comme le poète:

"Ils... viendront, et je n'y serai pas."

Mais plus heureux que le vieux soldat de Crémazie, ils virent leurs espérances se réaliser. C'était comme une marée montante et, chaque année, de hardis défricheurs poussés par une main invisible, venaient planter leur tente au milieu de la forêt. Les ouvriers de la première heure les accueillaient avec joie; de nouvelles missions se formaient et d'abondantes récoltes récompensaient les efforts et la ténacité des possesseurs du sol.

Ce qui constituait, il y a soixante et quelques années, l'immense solitude des Bois Francs est devenu depuis le beau territoire que vous habitez. La colonisation s'est emparée du sol, les familles se sont groupées, les paroisses ont été organisées et maintenant, le travailleur, se repesant de sa journée de fatigue, peut voir dans toutes les directions les clochers argentins des églises briller aux feux du couchant et entendre des Laurentides aux contreforts du Vermont résonner à ses oreilles le doux écho de l'angelus du soir.

Les progrès de l'instruction ont aussi marché de pair avec ceux de l'agriculture. La petite école en brique construite par l'abbé Dufresne et dans laquelle eut lieu le premier banquet de la société Saint-Jean-Baptiste a grandi avec les années. L'oeuvre s'accrut beaucoup en importance avec la fondation du diocèse de Sherbrooke et a finalement abouti à ce séminaire Saint-Charles-Borromée, édifice qui frappe le regard par ses vastes proportions et ses puissantes lignes architecturales, foyer d'études d'où s'échappent les clartés de la science.

Oh! que je voudrais voir à mes côtés, en ce jour solennel, les deux ecclésiastiques qui dirigeaient le modeste école primaire de 1858, MM. Cléophas Blanchard et Georges Brown. Ils avaient été mes sympathiques compagnons de classe au séminaire de Saint-Hyacinthe, et qu'il nous serait doux de parler ensemble du temps passé; avec quelle joie nous admirions aujourd'hui votre collège, votre couvent agrandi, votre hôpital, vos importantes écoles primaires, vos manufactures et vos maisons de commerce. Ces deux prêtres sont descendus dans la tombe après de longues années d'un ministère fructueux; mais, ayant été les premiers à donner ici un enseignement régulier, ayant été les précurseurs de vos nombreux professeurs d'aujourd'hui, c'est pour moi un besoin du coeur de mentionner leur nom afin que vous en conserviez la mémoire. Ils ont assisté à la naissance de votre société nationale; j'aime à croire que du haut du ciel ils prennent part avec nous à la fête du cinquantenaire en rendant grâce à Dieu des bénédictions qu'il a daigné répandre sur toutes vos oeuvres.

En effet, tout s'est transformé à Sherbrooke depuis l'époque de mon séjour en cette ville. Des hommes de commerce, de l'industrie et des professions libérales sont venus s'y établir et, je le dis avec grande satisfaction, ils ont par leur travail intelligent, par l'activité de leurs efforts et leur patriotisme éclairé mérité la reconnaissance de leurs compatriotes.

Parmi ceux qui sont disparus, laissez-moi vous rappeler le nom d'un ami de coeur qui, durant sa laborieuse existence, a fait preuve de beaucoup de dévouement envers sa ville d'adoption. Il a été un ami zélé de l'instruction primaire et a travaillé à lui donner au milieu de vous un essor vigoureux. Vous lui avez fait l'honneur, à deux reprises je crois, de l'élire maire de votre ville. L'âme remplie d'une foi ardente, cet homme a donné l'exemple de ces vertus chrétiennes qui honorent le citoyen et le grandissent dans l'estime publique. Vous le savez, je veux parler du regretté Hubert Cabana. Oui, ami qui n'es plus, accepte en ce jour, au nom de ceux qui m'entendent, l'expression des sentiments de gratitude que je me permets de t'offrir pour tout ce que tu as fait de bon et de beau durant ta noble carrière. M. Cabana, ajouterai-je, a été le fondateur du "Pionnier" de Sherbrooke qui durant tant d'années, fut le digne organe et le conseiller judicieux de ceux qui venaient s'établir dans les cantons. Ce fut une oeuvre de dévouement, une oeuvre qui rendit de grands services aux Canadiens français de cette région.

Pas tard fut fondé un autre journal, "Le Progrès de l'Est", et ces deux publications n'ont pas peu contribué à augmenter la somme d'influence dont vous jouissez aujourd'hui.

La création d'un diocèse, dont Sherbrooke est le centre religieux, a été un facteur puissant dans le développement et le progrès de cette partie du pays. Vous avez eu pour premier évêque un pasteur digne de sa haute mission ; dans sa poitrine battait un coeur vraiment canadien. Avant été missionnaire lui-même, Mgr Antoine Racine aimait le défricheur, connaissant ses besoins et voulait son bien. Sa présence à Sherbrooke fut un bien fait pour la colonisation et, sous sa houlette pastorale, il vit accourir une immigration importante. Ce fut un grand évêque et un grand patriote.

Il eut pour successeur un homme d'énergie, de dévouement et d'un grand zèle. Vous pouvez, Messieurs, contempler de vos yeux ce que ces deux évêques ont fait dans le diocèse pour l'organisation des paroisses, le bien spirituel de leurs ouailles et la grande cause de l'éducation.

Qu'il est consolant d'énumérer cette progression d'oeuvres utiles et qu'il m'était agréable de contempler, ce matin, du haut de la falaise, ces magnifiques établissements industriels qui, puisant leur force motrice dans les eaux mugissantes du Magog, font vivre une population ouvrière nombreuse et intelligente.Je voyais étagées sur les flancs coteaux qui enlacent le Saint-François de leur ceinture verdoyante de nombreuses maisons là où il y a cinquante ans il n'y avait que la forêt. Sherbrooke Est qui, en 1858, n'existait pas, fait maintenant noble figure avec sa superbe église et son active population.

Ce fut donc pour moi une douce satisfaction d'admirer de nouveau le magnifique panorama qui se dévoilait à mes yeux. Je voyais la même verdure, les mêmes cascades qu'autrefois. Il n'y a pas jusqu'au pin solitaire et grêle, mais plein d'endurance, qui, situé au milieu de la rivière, adhèrent à son tout petit rocher par des liens invisibles. De temps immémorial, il affronte les débacles des glaces et la descente des bois et se tient solide, faisait le guet, semble-t-il, comme une sentinelle aguerrie et veillant à la sûreté de la ville.

Ces souvenirs de ma jeunesse m'aident à me rendre compte de tout le chemin que vous avez si vaillamment parcouru, des progrès que vous avez accomplis et de l'extension de votre influence dans toutes les sphères de l'activité humaine.

A cette date du cinquantenaire de votre société nationale, vous avez voulu faire un retour sur vous-même, supputer vos ressources et faire acte de foi et de patriotisme. Vous pensiez justement, je crois, que vos succès du passé et votre prospérité d'aujourd'hui rendent plus sérieuse et plus importante votre responsabilité vis-à-vis votre pays.

Saint Rémi, dans une lettre célèbre, écrivait à Clovis, roi des Français : "Avez soin de délibérer avec les vieillards". Permettez au vétéran d'ajouter quelques mots à ce qu'il vient de faire et de délibérer un peu avec vous.

Quelle est ici votre position, Messieurs ? Lorsque nos pères vinrent de France au Canada, ils se fixèrent d'abord sur les rives du grand fleuve. Ils furent les pionniers de la colonisation et leurs établissements servirent de barrière aux incursions des ennemis. Avec les années, la zône cultivée s'est agrandie et vous remplissez maintenant dans les townships de l'est une mission semblable à celle de vos ancêtres dans la vallée du Saint-Laurent.

Vous êtes les sentinelles placées à la frontière pour conserver ce beau domaine de la patrie canadienne française sur lequel s'étend votre main protectrice. Il vous appartient donc de veiller avec un soin jaloux à la conservation de votre langue maternelle et à la prospérité des institutions que votre générosité et votre perspicacité des besoins de l'avenir vous ont portés à établir. Votre beau séminaire qui est le couronnement de votre oeuvre éducationnelle sera la forteresse dans laquelle les générations grandissantes viendront puiser les munitions dont elles auront besoin pour soutenir les combats de la vie, en même temps qu'elles y trouveront la sécurité contre les assauts du dehors. Vos efforts doivent tendre à donner à cette institution toute la force dont elle a besoin pour accomplir sa haute mission. C'est dans cet établissement et aussi dans vos grands pensionnats et dans vos écoles paroissiales que filles et garçons puiseront une instruction efficace et ces principes religieux qui font les peuples solides et puissants.

De nos jours, Messieurs, il faut plus que jamais se prémunir contre les idées erronées qui infestent le monde et contre les tentatives que font les esprits pervers pour éteindre la religion dans les coeurs. Toutes les classes de la société, citoyens des professions libérales ou des métiers, citoyens de la classe agricole ou du commerce doivent être sur leur garde. Que d'efforts par exemple ne fait-on pas pour gâter l'intelligence de nos excellentes populations ouvrières, leur inculquer des notions fausses sur leurs droits et leurs devoirs!

Dans une ville manufacturière comme Sherbrooke, le danger peut être plus grand qu'ailleurs, et vous ouvriers canadiens-français, membres de l'Union St Joseph et d'autres société de bienfaisance, ne vous écartez jamais des enseignements de l'illustre pape Léon XIII sur les bonnes relations qui doivent exister entre le capital et le travail, et sachez repousser les fauteurs de discorde.

Centre extrêmement important, Sherbrooke est un endroit stratégique comme le sont Québec et Montréal. Ces villes sont comme trois forteresses composant un même système de défense. Votre cité commande à un vaste territoire; elle a la charge des intérêts d'un groupe de population qui croit rapidement en nombre et son influence rayonne sur toute la frontière de l'est. C'est une page de notre histoire, Messieurs, que vous écrivez en ce moment, une page très intéressante et très importante. Vous avez été les initiateurs d'oeuvres sociales qui feront la force de vos successeurs. En vous agenouillant ce matin dans le temple du Seigneur pour lui demander son appui vous avez donné à tous vos compatriotes le grand exemple du respect que nous devons à l'idée religieuse dont se sont inspirés les rois de France pour assoir les fondements de la colonie du Canada et l'exemple aussi de la reconnaissance que nous devons aux personnages illustres qui comme Champlain, Laval, Maisonneuve de l'incarnation, Marguerite Bourgeois, Catherine de Saint-Augustin, Jogues, Dollard, Brébeuf Goyette Iberville, Marquette et autres ont de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique frayé la voie au Christianisme.

Au souvenir de ces propagateurs de la civilisation chrétienne, ajoutez, Messieurs, les noms des vôtres qui sont disparus d'au milieu de vous, tels que les Dufresne, les Gabriel Caron, les Antoine Racine, les Hubert Cabana, eux qui avec un désintéressement admirable ont contribué à établir si solidement dans cette région notre nationalité canadienne-française.

Oui, Messieurs, tous ensemble vénérons la mémoire de nos devanciers; soyons les fidèles gardiens de nos traditions nationales, chérissons notre pays. Prenons-en l'engagement en cette splendide fête de la Saint-Jean-Baptiste, afin que, au moment suprême de son départ de ce monde, chacun de nous puisse sa dire: J'ai aimé Dieu, j'ai aimé ma patrie.

24 juin 1908.

VOYAGE-PROMENADE LE DIMANCHE PAR LE VAPEUR IMPERIAL :

Pour St Sulpice, 69c ; Lavaltrie, La norale, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a.m. et retour vers 8 heures p. m. 58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974 Quai Bonsecours. Tél. Main, 3168.

194—n—v, s—6d.

Patron de la "Presse"

2289

COMBINAISON

Le linon de Perse, le nansouk ou la batiste peuvent être employés indifféremment à la confection de ce caleçon et de ce cache-corset combinés en un seul sous-vêtement. Le tour du cou et des bras est garni de broderie. Le caleçon est joint à un petit yoke. Ce patron comporte six grandeurs: 32 à 42 pouces de buste. Pour une mesure de 36 pouces, il faut 2 5-8 verges d'un tissu de 36 pouces de largeur, ou 2 3-8 verges de 42 pouces, avec 5 verges de broderie de 4 pouces de largeur. 8 5-8 verges de chainette, 8 5-8 verges de ruban étroit, 3½ verges de ruban large, et 3¼ verges de bordure étroite.

Le prix de ce coupon est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE". Montréal.

COUPON

Patron No 2289

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

LE "BOSTON"

Offres les meilleures valeurs

Et Réduit ses Prix de Moitié

La vente de surplus de stock des manufactures de chaussures américaines causera bien des surprises au public acheteur — qui pourra se procurer d'excellentes valeurs et épargner la moitié de ce que lui demanderaient les autres magasins. Venez au plus vite! Venez souvent!

Oxfords en Canevas, pour dames

Oxfords et souliers à boucle en canevas blanc, tous les points pour dames. Rég. $2 et $2.25 pour 1.29

Oxfords en duck blanc "Sea island", tous les points pour dames. Rég. $2.50. Prix de la vente de surplus..... $1.49

OXFORDS EN CANEVAS BLANC

Oxfords en canevas blanc, très jolis et durables, dont tous ont besoin durant ces jours de chaleur. Pour demoiselles et enfants. Valeur $1.50 pour 98c

Oxfords de Dames

Oxfords et escarpins en veau tan de Russie, en chevreau chocolat, en chevreau verni et bronze, semelles et bouts de tous les styles, pour dames. Valeur de $5.00. Prix de la vente de surplus..... $3.45

Oxfords de Dames

Tous les cuirs, tous les points, styles à lacets et blucher, très élégants. Rég. $3.50. Prix de la vente de surplus..... $1.98

Oxfords de dames, en chevreau bronze et verni, en veau tan de Russie, tous les points, styles, à lacets, Blucher et à boutons. Rég. $4. Prix de la vente de surplus..... $2.49

Souliers pour Enfants

Souliers chocolat à une strap avec boucles. Valeurs de $1.50. Vente de surplus..... 79c

SANDALES POUR ENFANTS

Grandeurs 4 à 8; 9 à 11 ; 12 à 2. Des valeurs de $1.00. Demain seulement 59c.

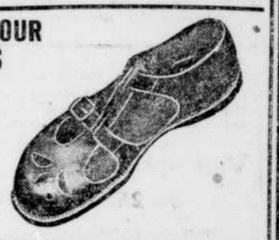

BOSTON SHOE STORE

Rue Ste Catherine Ouest, angle Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir.

THE MALE ATTIRE CO

Vêtements pour les Chaleurs

Les Complets à deux articles, en Worsted ou en Homespun, sont frais et légers pour le temps des chaleurs.

$12.00, $15.00, $18.00.

Si vous voulez obtenir satisfaction, venez nous voir. Chaque vêtement ajusté à votre taille.

"MALE ATTIRE"

3 Magasins: 475 RUE SAINTE-CATHERINE EST. 336 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST. ANGLE DES RUES CRAIG ET SAINT-PIERRE.

GRAND TRIOMPHE LIBERAL

Une briliante démonstratson est faite hier, à Québec à l'honorable M. Gouin et à ses co légues. — La victoire du 8 juin-

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 26 — Pour avoir été retardé de vingt-quatre heures, le triomphe libéral célébré à Québec n'a rien perdu de son éclat.

Par un temps radieux, une fin de journée comme on en voit quelquefois dans notre coin de pays, la procession se mit en marche, un peu après sept heures, au Château Frontenac.

C'était un défilé de voitures occupées par les candidats vainqueurs, qu'accompagnaient leurs amis et quelques électeurs de leurs comtés respectifs.

La plupart des décorations, des arcs de triomphe, des banderoles placés pour les fêtes de Laval avaient été laissés en place, si bien que le spectacle était xraiment féérique.

Des torches, des flambeaux, des fanaux jetaient leurs clartés sur tout cela, faisant songer à un conte des Mille et Une Nuits.

La procession, s'allongeant comme un serpent aux écailles de feu, défila par les rues Saint-Louis, D'Auteuil, d'Youville, Saint-Jean, Racine, Richelieu, Saint-Augustin, Saint-Jean, Côte du Palais, Saint-Nicolas, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-Vallier, Bayard, Hermine, Boulevard Langelier, du Roi, pour s'arrêter enfin à la Place Jacques-Cartier, au milieu de Saint-Roch, dans le centre le plus libéral peut-être de la province de Québec.

En tête venaient: l'honorable M. Gouin, l'hon. M. Taschereau, l'hon. M. Weir, l'hon. M. Rod. Roy, l'hon. M. Devlin, l'hon. M. J. C. Kaine, ministres; l'honrable M. Robitaille, député de Québec centre; le Dr Côté, député de Saint-Sauveur; M. Louis Letourneau, député de Québec-Est; M. Cyrille Delâge, député de Québec-Comté; M. C. Blouin, député de Lévis; le Dr Morrissette, député de Dorchester; le Dr Godbout, député de la Beauce; M. Broet, député du Lac Saint-Jean; M. Francoeur, député de Lotbinière; M. Dion, député de Témiscouata; M. D. Caron, député de Matane, le Dr Lemieux, député de Gaspé; M. Thériault, député des Iles de la Madeleine; M. Tourigny, député d'Arthabaska; M. Petit, député de Chicoutimi; M. Delisle, député de St Maurice; M. Tanguay, député de Wolfe; enfin une série interminable de voitures qu'on peut evaluer à une centaine au bas mot.

C'était une imposante parade, s'avançant au milieu des acclamations, dans un tintamarre assourdissant, un enthousiasme dont seule la population québecquoise est capable.

Québec est en liesse depuis dimanche: après le triomphe religieux et national, le triomphe politique; et cela ne s'arrêtera qu'après les fêtes du troisième centenaire.

Des feux d'araifices étaient lancés du haut de la porte de la rue Saint-Jean, du marché Saint-Pierre, et de la place Jacques-Cartier. C'étaient autant de sillons lumineux dans le firmament bleu constellé. Et les fanfares jetaient dans tout cela les notes stridentes des instruments en bois et les sons plus graves des cuivres, enflant le bruit populaire jusqu'au paroxysme.

Il serait difficile d'évaluer la foule massée sur les trottoirs, formant une double haie vivante, aux rangs pressés et tumultueux. On peut dire que 25,000 personnes ont vu la procession, car a part les Québecquois, il y avait des gens venus des environs un tramways spéciaux mis à leur disposition.

Des bouquets furent présentés, sur le parcours: à l'honorable M. Gouin, chez l'hon. M. Taschereau et chez l'hon. M. Robitaille; à l'hon. M. Taschereau, par Mlle Marcelle Paradis, fillette de M. P. Paradis; à l'hon. M. Weir, par la fillette du Dr De Varennes; à l'honorable M. Roy, par Mlle Gosselin, fillette du Dr Gosselin; à l'honorable M. Devlin, chez M. J. A. Beaudoin, par Mlle Lucienne Gaucher, enfant de M. A. Gaucher; à l'hon. M. Kaine, par Mlle Violet Côté, fillette du Dr Côté, et à l'honorable M. Robitaille, par Mlle Légaré, conduite par M. Obalsky.

L'estrade du marché Jacques-Cartier avait été décorée avec beaucoup de goût par M. J. A. Langlois, de la maison F. Simard.

Bien avant l'arrivée des orateurs, une foule de 10,000 personnes stationnait déjà sur la place. Les discours ne commencèrent qu'à 10 heures et 30 environ, à cause du long parcours suivi par la procession. L'assemblée s'ouvrit sous la présidence du Dr Gosselin, qui lut les phrases de bienvenue à l'adresse de l'hon. M. Gouin, le complimentant sur le grand triomphe remporté par son parti sur la coalition de ses ennemis.

L'hon. M. Gouin est accueilli par une salve d'acclamations. Il débute:

"Je ne suis pas surpris de la démonstration de ce soir et des acclamations qui se sont fait entendre, car je connais le coeur de notre bonne ville de Québec.

"Nos adversaires ont fait au parti libéral la lutte la plus âpre qu'ils pouvaient faire, en faisant des alliances entre conservateurs et nationalistes. Néanmoins, messieurs les électeurs, vous avez vu comment la province et en particulier le district de Québec se sont prononcés le 8 juin dernier.

"Je remercie mes collègues et les vaillants députés qui sont allés lutter dans leurs comtés et en sont revenus triomphants, mais je remercie aussi ceux qui sont tombés pour le triomphe du drapeau.

"Le parti libéral, vous le savez, a lutté bien longtemps avant de remporter des victoires comme celle-ci. Nous sommes maintenant devant l'électorat avec un mandat de cinq années. Ce que nous avons fait pour l'agriculture, pour la colonisation, pour l'instruction publique, n'est que la dime de ce que nous ferons à l'avenir. Forts de notre amour pour la province de Québec, nous nous proposons de continuer notre oeuvre.

"Et j'espère que dans cinq ans nous remporterons une nouvelle victoire égale à celle du 8 juin."

M. Louis Letourneau, député de Québec-Est, le suit:

"La victoire de l'honorable M. Gouin, c'est la victoire du progrès, des grands principes qui ont fait la prospérité du pays. Le parti libéral est encore dans Saint-Roch ce que l'a fait sir Wilfrid Laurier.

"Electeurs de Saint-Roch, je vous repète la phrase de Mercier: "Cessons nos luttes fratricides. Et je propose trois hourrahs enthousiaste à l'adresse de nos chefs."

Au nom de la jeunesse libérale de Québec, M. Letourneau présente un bouquet à l'hon. M. Gouin.

Des discours ont été aussi prononcés par les honorables Turgeon, Roy, Allard, Devlin et autres.

Pour rendre à César ce qui appartient à César, disons qu'une bonne partie de l'organisation de cette superbe démonstration est retombée sur les épaules du notaire Arthur Simard, qui pour son coup d'essai a fait un coup de maitre.

DESASTREUSE COLLISION

Bombay (Indes anglaises), 26. — Un grand nombre de personnes se sont fait tuer dans une collision entre un train express et un convoi de marchandises, près de Baroda, sur la ligne de Bombay et Baroda. On ne pourra donner le chiffre juste des pertes de vie avant que la voie ferrée soit déblayée et que les cadavres soient retirés des débris. Quatre wagons de voyageurs, quatre wagon-poste et quatre wagons de marchandises ont été incendiés.

LES FETES DE SHERBROOKE

L'immense foule réunie dans le "Stadium", applaudi avec enthousiasme aux paroles si éloquentes de l'orateur.

Le Dr Camirand, qui, en l'absence de M. Panneton, présidait cette réunion, avait d'abord donné lecture de deux messages, l'un du président de la Société Saint-Jean-Baptiste ainsi conçu: "Londres. Cordialement avec vous. Succès. Signé: L. E. Panneton."

L'autre de M. A. P. Vanasse: "Lors de la célébration des noces d'argent de votre société, j'en était le président. Inutile de vous dire combien j'aimerais à être avec vous aujourd'hui." Puis après quelques paroles de bienvenue adressées à l'auditoire, il présenta alors M. de La Bruère, qui prononça le discours publié plus haut.

M. Adolphe Poisson, d'Arthabaska, a succédé à M. de La Bruère, et après quelques mots de félicitations aux organisateurs de cette fête, il lut la première partie d'un poème composée par lui en l'honneur de Mgr Laval, 1er évêque de Québec.

L'honorable M. Thomas Chapais fut l'orateur suivant. Après avoir passé en revue les principaux faits de notre histoire, il termina en exhortant ses concitoyens à avoir l'esprit de travail, d'union et de tempérance.

Après quelques paroles de Mgr Larocque, et par Son Honneur le maire Bachand, le Dr Camirand remercia les orateurs d'avoir voulu prêter leur concours à cette célébration.

Hier soir s'est terminée de la plus brillante façon la célébrtion des noces d'or de notre société nationale. Une foule considérable avait envahi la salle du théâtre Clément de bonne heure ce soir, pour assister à l'audition d'une grande séance littéraire et musicale.

Des amateurs de la ville ont exécuté avec succès la grande comédie: "Les Boulinards". L'Harmonie et l'orchestre Bourgeault firent avec leur brio habituel les frais de la musique.

Dans la journée un nombre considérable d'excursionnistes s'étaient rendus passer la journée au Petit Lac Magog où un joli programme d'amusements avait été organisé.

La deuxième journée des fêtes fut donc un digne pendant de la première, témoins de cérémonies si brillantes.

PLUS DE SEL BREVETE POUR LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, Ang. — Les membres de la Chambre des Communes se croient maintenant à l'abri de l'appenricite. Il y eut tant de cas de cette maladie parmi les membres, que les médecins et savants entreprirent de s'enquérir sérieusement des cuisines où on en faisait usage. Ils essayèrent le sel breveté employé et en vinrent à la conclusion que ce sel était la cause de l'épidémie de l'appendicite. Comme résultat, ce sel fut écarté. Ce que la Chambre des Communes anglaises devrait faire, ce serait d'adopter une loi que seul le sel Windsor doit être employé pour la cuisine et la table, et demander à ce que tous les autres condiments soient de la même qualité supérieure.

Les autres sels que le Sel Windsor ne semb'ent pas avoir de place au Canada. Tout le monde sait que le Sel Windsor est parfaitement pur et hygiénique, et apprécie, naturellement, l'importance qu'il y a d'en faire usage. Si, comme les savants le déclarent, l'appendicite est due au sel impur, nous n'avons pas lieu de redouter cette maladie, tant que nous ferons usage de Sel Windsor. r

MONTREAL ET OTTAWA

Dans le nouvel horaire du Grand Tronc, qui est en vigueur depuis le 21 juin le public appréciera le service exceptionnel qui existe entre Montréal et Ottawa. Les passagers peuvent quitter Montréal les jours de semaine à 8 heures 30 a.m.; 9 heures 35 a.m., 3 heures 40 p.m., et 8 heures p.m., et les dimanches à 8 heures 30 a.m., et 8 heures p.m. Les convois pour le retour quittent Ottawa durant la semaine à 8 heures 30 a.m., 3.15 p.m., 4.45 p.m., et 7 heures 10 p.m. Les dimanches à 8.30 a.m. et 4.45 p.m. Tous les convois font le service entre ces deux villes en 3 heures et 15 minutes.

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohmer. L'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. r

Voyez notre grand étalage de Complets de Garçonnets.

Tous les Tramways conduisent chez

Blumenthal's

Le coin rond
Angle des rues
Craig et Bleury

La plus grande variété de Complets d'Hommes de Montréal.

Nombreuses Occasions

EN FAIT DE

Complets d'Hommes et Garçonnets, pour Samedi.

UNE CHANCE D'ECONOMISER DE L'ARGENT

Nous offrirons en vente à prix réduits, samedi, des milliers de complets de qualité supérieure, du style Blumenthal, pour hommes et garçonnets. Pas d'énoncés erronés, pas de fausses représentations. Les prix sont réellement réduits. Vous serez étonnés de ce que vous verrez. Ceux qui sont au courant de nos ventes ne manqueront pas d'assister à cette vente. Nous tenons fidèlement nos promesses. Tout le monde appréciera les occasions que nous offrons d'économiser de l'argent.

C'est une Chance Avantageuse !!

600 Complets en Toile, Duck et Madras de fantaisie, pour Garçonnets de tous ages, 2 à 10 ans.

Prix rég 1.25, samedi..... 75c
Prix rég. 1.50, samedi..... 89c
Prix rég. 2.00, samedi..... 1.25
Prix rég. 2.50, samedi..... 1.65

Mères qui avez des garçonnets, voici une occasion de faire des économies. Venez de bonne heure.

Complets de $15.00, $16.00 et $18.00, pour Hommes. Samedi $10.00

Ces complets sont des styles élegants d'été, sac à 3 boutons, en worsted pure laine des plus nouvelles nuances de brun et de gris. Rég. $15, $16 et $18. Samedi..... **$10.00**

Complets, modèles d'été les plus nouveaux, pour hommes, de $20, $22 et $25, pour $15.

Complets de qualité supérieure, confectionnés à la main, sac à 2 et 3 boutons, modèles d'été les plus nouveaux, semi-ajustés, en beaux worsteds et en belles serges, nuances les plus nouvelles de brun, olive et gris, compris le nouveau brun cuir. Prix réguliers $20, $22, et $25. Samedi... **$15.00**

Complets en tweed confectionnés à la main, styles les plus nouveaux pour hommes, de $10 et $12, pour $7.50.

Complets sac, mode d'été pour les temps chauds, en tissus légers, style le plus nouveau. Prix réguliers $10.00 et $12.00. Samedi..... **$7.50**

Complets en Tweed Norfolk pour Garçonnets

en homespun léger et frais pour l'été. Régulier $3.00 et $4.00. SAMEDI..... **$2.98**

Pantalons de 75c en tweed de fantaisie pour garçonnets, samedi. 39c

Samedi, 25 p.c. d'escompte sur tous autres complets de garçonnets. Cela signifie pour les les mères une grosse économie.

1000 VESTES LEGERES D'ETE.

en piqué d'été, pour hommes. Régulier $2. et $2.50. Samedi **98c**

AU MILIEU DES DECOMBRES

La réorganisation se poursuit avec une fébrile activité, dans la malheureuse cité trifluvienne. — Les chiffres des pertes et ceux des assurances. — Les secours.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Trois-Rivières, 26. — Les secours s'organisent promptement, en faveur des victimes de l'affreux sinistre de lundi.

Nombre d'actes de générosité sont déjà enregistrés. Parmi les dernières souscriptions reçues, citons celle de M. Edouard Fabre-Surveyer, avocat de Montréal, $25; celle de la "Hudson Bay Knitting Company", $100.

Ce dernier montant a été remis à son honneur le maire Tourigny par l'entremise de la maison Drolet et Lassonde.

Au milieu des débris, une

INTENSE ACTIVITE

a repris.

Le conseil de ville a mis à l'oeuvre au-delà de trois cents manoeuvres, qui du matin au soir travaillent sans relâche à jeter par terre les murs qui sont un danger pour la vie des citoyens; avant peu on pourra circuler librement dans les anciennes rues. Il y aura demain assemblée du comité des citoyens. On s'occupera surtout de la reconstruction. Depuis bien des années, les citoyens se plaignaient que les rues, surtout la rue du Platon, et la rue Notre-Dame étaient trop étroites; d'autres étaient tortueuses, d'autres même n'avaient pas raison d'exister; il faut aujourd'hui remédier à tous ces défauts qu'on rencontre toujours dans les anciennes villes où la construction se fait sans système. Selon toute probabilité, un nouveau cadastre sera fait pour la partie incendiée, qui couvre à peu près soixante acres; des rues larges y seront tracées d'une manière régulière, et je crois que Trois-Rivières y gagnera de beaucoup sous le rapport de l'apparence. Mais tout ce changement ne se fera certainement pas dans les huit jours. Les pauvres malheureux qui se trouvent complètement ruinés (et le nombre en est plus considérable qu'on le croit) sont trop fiers pour aller tendre la main, mais ils s'attendent au moins à ce que les gouvernements, qui ont déjà souscrit des montants considérables pour venir en aide aux villes étrangères n'oublieront pas Trois-Rivières, qui a un ministre pour les représenter à Ottawa.

L'EGLISE DE LA PAROISSE

Il semble maintenant décidé qu'on ne construira pas d'église à l'endroit où était l'église paroissiale. Celle qu'on se propose d'ériger le sera dans le quartier St Philippe; l'endroit est déjà tout choisi et les travaux vont commencer cet été même. Avant quatre ou cinq ans, il est très possible qu'une autre église soit construite dans le quartier Notre-Dame, près du parc St Jean-Baptiste, sur le terrain du Séminaire. Monseigneur Cloutier a convoqué son chapitre et l'on y discutera toutes ces questions.

AU CAMP

Les soldats qui devaient arriver pour camper sont actuellement tous rendus; il y a en tout cinq régiments, le 64ème, le 80ème, le 83ème, le 85ème et le 11ème.

En dépit de la catastrophe, l'approvisionnent du camp se fait tout aussi efficacement que les années dernières. La maison Louis Brunelle et Frères fournit les denrées; M. Charles Gauthier, boucher, la viande, et M. John Ryan, le combustible.

LES DOMMAGES

Les pertes totales ne dépasseront peut-être pas les deux millions de dollars.

D'après le dernier rôle d'évaluation la valeur totale des propriétés immobilières, fonds de marchandises, machineries incendiés serait de $1,532,775, et si l'on prend en considération la plus-value de ces propriétés depuis leur dernière évaluation, il sera facile de conclure que le chiffre ne dépassera pas de beaucoup les deux millions. Maintenant quel est le montant des assurances? Il ne sera pas facile de l'établir au moins avant huit jours, mais d'après les renseignements que j'ai pu obtenir de personnes compétentes et intéressées, le montant total ne s'élèvera pas à un million de dollars. Beaucoup n'avaient pas ou très peu d'assurances, et pour ne citer qu'un seul cas, je mentionnerai celui de M. Chs Pagé, propriétaire de l'Hôtel Saint-Louis, dont les pertes s'élèvent à près de $35,000 et qui n'a que $14,000 d'assurances.

Le chiffre des pertes subies par certaines compagnies d'assurances ont été exagérés. Ainsi, la plupart des journaux ont annoncé que la Foncière aurait à faire face à des obligations de $45,000, alors qu'au contraire cette compagnie a été l'une des plus favorisées, ne perdant que $3,500.

LE COMMERCE

Dans huit jours, le commerce reprendra son activité; certes nous n'aurons pas les magasins d'autrefois, mais le public pourra se procurer tout ce dont il aura besoin. Tout ce qu'il y a de terrain vacant aux Trois-Rivières, surtout sur les rues des Forges, Royale, Bonaventure, Champlain, sera utilisé à cette fin. Tous les gens d'affaires qui ont éprouvés se sont mis à l'oeuvre avec une énergie admirable et samedi l'on pourra acheter ce dont on a besoin. Les bouchers ont déjà fixé leurs étaux sur le marché à foin, et ci et là nous voyons s'élever parmi les ruines, des constructions temporaires où les gens pourront reprendre leurs affaires.

A la gare, il y a un trafic inusité et les wagons de marchandises encombrent les voies, on en voit venant de toutes les parties du pays.

COEURS GENEREUX

Sherbrooke, 26. — Dans une réunion spéciale du conseil de ville de Sherbrooke, on a voté des sympathies aux sinistrés des Trois-Rivières en même temps qu'on leur offre les secours les plus pressants.

La Chambre de Commerce de Sherbrooke a en conséquence répondu la lettre suivante au maire de la ville:

Sherbrooke, 23 juin 1908:

A Son Honneur le maire de Sherbrooke,

Monsieur,

A une assemblée spéciale du Conseil de la Chambre de Commerce, tenue cette après-midi, il a été résolu unanimement de demander au maire et aux échevins de se mettre de suite en communication avec le maire des Trois-Rivières pour savoir ce dont la ville a besoin, sous quelle forme on doit l'envoyer et s'il est nécessaire de prendre toutes les mesures que les circonstances imposent, pour l'assistance des sinitrés.

C. O. PALMER,
Secrétaire-trésorier.

LES IMPRESSIONS D'AILLEURS

Du "Toronto Star":

La sympathie que l'on éprouve pour la population de Trois-Rivières se rehausse d'admiration pour l'énergie et la confiance en l'avenir dont elle fait preuve à l'heure où elle vient d'être si cruellement frappée. Ce sont là des qualités que nous louons souvent chez nos voisins des Etats-Unis mais aucune ville américaine n'a montré un meilleur esprit dans une semblable calamité.

Le maire Tourigny jette déjà un coup d'oeil sur l'avenir et il dit que Trois-Rivières renaîtra de ses cendres pour être une cité toute moderne. Toute calamité a ses compensations et une ville qui est aujourd'hui reconstruite sur un plan moderne peut avoir des avantages refusés aux villes anciennes à qui furent épargnés les grands désastres. Elle peut avoir des rues plus larges, des édifices plus confortables et pourvoir d'une façon plus logique à l'établissement de parcs et de places publiques.

Espérons que Trois-Rivières tirera le meilleur parti possible de la situation et se relèvera de ses cendres comme une des cités modèles du Canada.

En attendant, la population de Trois-Rivières a besoin d'aide pour se remettre sur pied et soulager sa détresse momentanée. La ville de Toronto est venue au secours d'autres cités canadiennes et même de San Francisco et elle devrait offrir une généreuse souscription à Trois-Rivières, ville soeur d'une province soeur."

LE PACIFIQUE CANADIEN

Aux bureaux de cette compagnie, on refuse pour le moment de confirmer ou de démentir la nouvelle de la construction possible, par elle, d'un vaste hôtel, sur un site des quartiers incendiés.

J. W. BRITTEN

Agent et correspondant de la "Presse" à Trois-Rivières, est maintenant établi à deux endroits au Parc Champlain, en face de la cathédrale et du côté de la rue Alexandre, avec un stock de pipes, tabac, cigares, revues et journaux, liqueurs, etc., etc. r

A TROIS-RIVIERES

M. Arthur Larue, autrefois à l'emploi de M. Lucien Lajoie, marchand de nouveautés, désire informer ses amis et le public en général qu'il ouvrira samedi, le 27 courant, un magasin au coin des rues Desforges et Royale, avec un stock complet de nouveautés. Une visite est sollicitée. r

M. P. E. PINSONNEAULT, PHOTO

Victime de l'incendie de Trois-Rivières, annonce à ses nombreux clients qu'il a su se construire un atelier temporaire rue Royale, près de sa demeure privée, No 88; il annonce aussi que son entrepôt de cartes postales, vues de villes, n'a pas été atteint par le feu; il aura aussi des vues et des cartes des ruines du désastre de cet incendie. r

LE TRAVAIL DU CORONER

Le coroner McMahon a tenu, ce matin, une enquête sur le cadavre de l'inconnu qui a été tué, hier matin, sur la voie ferrée, sous le pont de la rue Notre-Dame, à Hochelaga. Le jury du coroner a exonéré les employés du Pacifique de tout blâme. La mort de l'infortuné serait due à sa propre imprudence.

Le coroner a aussi disposé du cadavre de l'Autrichien qui a été victime d'un fatal accident au "Montreal Rolling Mill", et de celui du jeune enfant qui s'est noyé dans le canal, au Boulevard Saint-Paul.

Dans aucune de ces fins tragiques, il n'y a soupçon de crime.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A SAINT-PIERRE

DIMANCHE PROCHAIN, LA FETE NATIONALE SERA CELEBREE AVEC ECLAT DANS LA PARTIE EST DE LA VILLE.

Dimanche prochain, la fête nationale sera célébrée avec éclat dans la partie Est de la ville.

8½ heures a.m. Ralliement des Sections au carré Papineau.

9 heures a.m. Départ de la procession qui passera par les rues Lagauchetière, Maisonneuve, Ste Catherine, Fullum, Ontario, Amherst, Ste Catherine, Visitation jusqu'à l'église Saint-Pierre.

Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. Père Normandin, O. M. I., de l'Université d'Ottawa.

Le soir, à 8 heures, fête champêtre dans les jardins du presbytère Saint-Pierre, entrée par la rue Ste Rose.

Des discours seront prononcés par MM. les députés et MM. les échevins des divisions St Jacques, Ste Marie et Papineau, d'autres orateurs ont aussi promis leur concours.

Entre ces discours on entendra les chants canadiens par le choeur de St Pierre, sous la direction de M. W. Wayland.

L'Orchestre National, dirigé par M. Chs. A. Gascon, donera les plus beaux morceaux de son répertoire.

Les amusements seront gracieusement fournis par MM. Gauvreau et Larose, du Nationoscope.

La fanfare du collège St Vincent de Paul viendra aussi augmenter le charme de cette soirée.

Réné, le jeune fils de Monsieur George Gauvreau, personnifiera le petit saint Jean-Baptiste de la section Saint-Pierre.

NAVIGATION

OTTAWA RIVER NAV. CO.

Excursions de la Confédération

EXCURSION A OTTAWA, $2.50

et aux ports locaux vingt-cinq cents de plus qu'un seul passage.

Billets bons pour aller, les 27, 29 et 30 juin. Retour 3 juillet.

GRANDE EXCURSION A CARILLON, $1.00

par le bateau le plus grand et le plus rapide sur l'Ottawa, le splendide "Empress". Prenez le train du G. T. R. de 8 a.m., pour Lachine. Retour par les rapides, le soir.

EXCURSIONS DE L'APRES-MIDI

MONTEZ LE LAC SAINT-LOUIS et descendez les Rapides, 50c. Le bateau "Princess" partira du Bassin du Canal, pied de la rue Nazareth, à 1.45 p.m.; écluses Saint-Gabriel, rue des Seigneurs, à 2 p.m.

A HUDSON, sur le lac des Deux-Montagnes, par le C. P. R., 1.30 p.m., et retour par le bateau "Empress", par les Rapides, $1.00.

A SAINTE-ANNE, par le G. T. R. ou le C. P. R. à 1.30 p.m., retour par le bateau "Empress", par les Rapides, 80c.

A LACHINE et retour par bateau, par les Rapides. Prenez le train du G. T. R. à 5 p.m., pour le quai de Lachine, 50c.

Billets—Gare Bonaventure; ou bureaux rue Saint-Jacques, Nos 134, 128, 178, 286; ou hôtel Windsor; gare du G. T. R., Saint-Henri; ou bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M. 1029.

Noir et Jaune dans les Souliers

(Black and Tan in Oxfords)

Sont les deux couleurs à la mode en fait de chaussures d'hommes. La bottine ordinaire sera moins portée, durant la saison des chaleurs, et rien n'est plus beau sur le pied de l'homme élégant qu'une paire de nos souliers, cousus à la main. Ils donnent une apparence distinguée aux pieds et dénotent chez celui qui les porte, un bon goût. Nous avons tous les points et une grande variété de cuirs. Depuis

$3.50

A. Lecompte Fils

241 Ste Catherine Est

COIN SANGUINET. c

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DURAND — A Montréal, le 24 juin 1908, au No 403 rue Montcalm, l'épouse de M. Julien Durand, comptable, une fille, baptisée Marie-Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Philéas Archambault, oncle et tante de l'enfant.

HOUDE — A Montréal, le 18 juin 1908, au No 556 rue Saint-André, l'épouse de M. Chs. Ed. A. Houde, professeur de musique, un fils, baptisé Joseph-Paul-Charles-Maurice. Parrain et marraine, M. l'abbé Chs. A. de Lamirande et sa mère, Madame veuve Chs. Ed. de Lamirande.

THERRIEN — A Montréal, le 21 juin, 1908, au No 607 avenue Coloniale, l'épouse de M. Joseph Therrien, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Rollande-Yvette. Parrain et marraine, M. Joseph Houle, de Montréal, et Mme Joseph Houle, de Crompton, oncle et grand'mère de l'enfant.

DECES

CHAREST — A la ville Saint-Louis, le 25 juin 1908, à l'âge de 16 ans et 4 mois, Laura Charest, fille bien-aimé de M. Joël Charest. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2063 rue Saint-Laurent, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE — A Cartierville, le 25 juin 1908, à l'âge de 57 ans, 8 mois et 8 jours, Esther Chabotte, épouse de Joseph Dubé. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Laurent, et de là au cimetière de la paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS — A Montréal, le 24 juin 1908, à l'âge de 58 ans, 5 mois et 18 jours, M. le Dr Louis-Avila Demers, professeur à l'Université Laval, époux de Mme Clarinde Richer-Laflèche. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 139 rue Berri, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE — A Montréal, le 24 juin 1908, est décédée Mlle Derina Léveillé, fille de Dame Veuve J. Léveillé. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, 216 rue Ontario Est, à 6½ hrs, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Nèiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIGOUIN — En cette ville, le 25 juin 1908, à l'âge de 35 ans, 1 mois et 24 jours, Eva Demers, épouse bien-aimée de A. M. Sigouin, architecte. Le service funèbre aura lieu lundi, le 29 du courant, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 240 rue Ontario Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
199—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

GAREAU — Samedi, le 27 du courant, à 7½ heures, à l'église Saint-Jacques, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Hermine Pelletier, épouse de S. L. Gareau. Parents et amis sont priés d'y assister.

MESSE DE REQUIEM

PARIZEAU — Une messe de requiem sera chantée le 27 du courant, à 7 heures, à l'église paroissiale de Maisonneuve, pour le repos de l'âme d'Elisabeth Lafleur, épouse de Louis Parizeau, barbier. Parents et amis sont priés d'y assister.

LA BARRIERE SERA ABOLIE

ON RECOMMANDERA AU CONSEIL D'ACHETER LE CHEMIN CONTROLE PAR LA COMMISSION DES BARRIERES DANS LE QUARTIER MONT-ROYAL.

Une sous-commission de la commission des finances, composée des échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Robinson et Guay a décidé de recommander au conseil que la Ville achète les trois milles de chemin actuellement sous le contrôle de la commission des chemins à barrière dans le nouveau quartier Mont-Royal, à raison de $4,000 le mille, en payant l'intérêt à 6 pour cent. A mesure que se font les annexions, la Ville se trouve en face de la même difficulté à régler. Il est absurde en effet de demander aux citoyens de payer le péage pour aller et venir sur le territoire de la Ville.

L'échevin Prud'homme s'est, dès le commencement de son terme d'office, occupé de cette question et il a réussi à obtenir que la Ville entre en marché avec le "trust" pour que la barrière soit transportée aux limites actuelles de la ville. Il ne manque plus que l'adhésion de la commission des finances, accordée d'ailleurs, et celle du conseil qui suivra naturellement.

COURRIER DE ST AUGUSTIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Augustin, 26. — M. Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes, était ici, dimanche dernier, et nous a adressé la parole après la messe. Il a été bien applaudi. Il dit qu'il avait l'intention d'aller remercier ses électeurs de chaque paroisse du comté pour l'appui qu'ils lui ont si généreusement accordé.

M. et Mme Sauvé étaient en promenade chez M. le Dr P. Z. Mignault.

—Nous avons eu une magnifique célébration de la Fête-Dieu.

—M. l'abbé M. Mignault est en promenade chez son père, M. le docteur Mignault.

AU PARC SOHMER

La soirée de gala, mercredi soir, a réuni au parc Sohmer environ 4,000 personnes, faisant partie de l'élite de notre société canadienne-française et anglaise. La température était tout ce que l'on pouvait désirer après la chaleur étouffnate de la journée. On s'en est donné à coeur-joie, sur la large promenade, et autour des tables du jardin brillamment illuminé. L'excellent programme que donnaient, cette semaine, les gérants à leur nombreux public, a été applaudi sur toute la ligne. Toutes les personnes qui y prennent part ont reçu leur large part des faveurs du vaste auditoire.

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la musique du Parc a rendu, à la perfection, les "Airs Canadiens" de Vézina. Ceux-ci ont été bissés. L'excellent orchestre que dirige M. Herbert Spencer a aussi fait de la jolie musique sur la terrace.

SAXE-SAXE-SAXE

HABILLEURS DE LA TETE AUX PIEDS.

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT DE FIN DE SAISON

A PARTIR DE DEMAIN, VENTE A SACRIFICE DANS TOUS LES RAYONS

COMPLETS POUR HOMMES ; 2 ou 3 articles, doublés ou semi-doublés, en tweed et homespun, en serge et vigogne noirs, en serge et vigogne bleus. Valeurs régulières $12.00 et $13.50. Pour écouler	7.65
COMPLETS POUR HOMMES ; vêtements de haute qualité prêts à mettre, en beau worsted gris de fantaisie et nouveau brun. 2 et 3 articles, sacs des derniers modèles. Valeurs régulières de $16.50 à $22.50. Pour écouler	11.95
COMPLETS POUR GARÇONNETS ; 2 et 3 articles, en tweed de fantaisie. Age : 14 à 15 ans. Valeur régulière de $4.50 à $8.00. Pour écouler	3.65
PANTALONS POUR HOMMES, en beau tweed et worsted. Valeur régulière $2.50 à $3.50. Pour écouler	1.90
VESTES LAVABLES POUR HOMMES ; nouveaux dessins modernes. Valeurs régulières $1.50 et $2.00. Pour écouler	75c
HABITS EN ALPAGA POUR HOMMES ; noir et dessins de fantaisie. Valeurs régulières, $2.00 et $3.00. Pour écouler	1.45
VERITABLES CHAPEAUX PANAMA ; valeur régulières, $6.00 et $8.00. Pour écouler	3.95
CHAPEAUX DE PAILLE, de plusieurs formes désirables. Valeurs régulières $1.50 à $2.50. Pour écouler	1.00
CHAUSSURES DE MARQUE AMERICAINE POUR HOMMES. Valeurs régulières $4.50 et $5.00. Pour écouler	3.50
CHAUSSURES GARANTIES DE MARQUE SPECIALE AMERICAINE POUR HOMMES. Chaque paire garantie. On les remplace si la tige cède avant la semelle. En cuir verni, mat et tan de Russie. Valeurs régulières $6.00 et $7.00. Pour	4.65
CHEMISES DE NEGLIGE en beau zéphyr et Oxford. Valeurs régulières $1.25 et $1.50. Pour écouler	69c
SOUS-VETEMENTS EN BALBRIGAN POUR HOMMES. Valeur régulière 50c. Pour écouler	35c
CHAUSSETTES en beau fil de Lille pour hommes, modèles modernes, unies et de fantaisie. Valeur régulière 35c. Pour écouler	23c
1653 COMPLETS POUR HOMMES. Val. rég. $10.00. Pour écouler	5.95

LES REDUCTIONS CI-DESSUS SONT ABSOLUMENT EXACTES.

SAXE Magasin à rayons de Vêtements, Chapeaux, Chaussures et Articles de Toilette, **ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET ST LAURENT.**

Valises fortes, Sacs de Voyage, Boites à Habillements

Les meilleurs — aux plus bas prix— 245-247 rue St Jacques. Quartiers généraux des articles de camp et voyage ; nécessaires de toilette et porte-musique ; met-tout, petites valises et sacs de club. Spécialité : malles et boites échantillons pour le commerce.

TEL. 438 **J. EVELEIGH & CO., LTD.**

GRAND CONGRES A PROVIDENCE, R.I.

L'ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE PREPARE DE GRANDIOSES DEMONSTRATIONS POUR LES 10, 11 ET 12 AOUT PROCHAIN.

Providence, R. I., 26 — L'Association Canado-Américaine, société composée entièrement de Canadiens-Français, qui a de nombreuses succursales dans tout le pays, organise en ce moment une convention qui aura lieu en cette ville, les 10, 11 et 12 août.

Les délégués à cette convention seront au nombre d'environ 225 ; ils représenteront un nombre égal de cours disséminées dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

La convention de cette année sera la première de la société dans le Rhode-Island, et les Canadiens, pour cette raison, tiennent à en faire une solennité mémorable.

Des délégués de toutes les succursales de la société dans le Rhode-Island se sont réunis au presbytère de la paroisse St Charles-Borromée, rue Harrison, et ont décidé de se constituer en comité pour l'organisation de la convention.

Le docteur Paul Denis, d'Arctic-Centre, a été élu président du comité, et M. Louis N. Gaboury, de Natick, secrétaire.

Les autres membres du comité sont M. l'abbé L. O. Massicotte, M. le docteur J. D. N. Dubeau, M. Alfred Ferland et M. Alire Talbot.

L'Association Canado-Américaine, fondée à Manchester, N. H., est une société essentiellement américaine. Jusqu'à ces derniers temps, la société a maintenu son caractère distinctif et tous ses membres, au nombre d'environ 11,000, résidant aux Etats-Unis.

Mais, depuis la dernière convention à Keene, N. H., en 1906, la société a recruté des membres au Canada.

A Providence, actuellement, il y a deux cours et quatre "villas" ou succursales de la société.

Ces dernières sont désignées sous les noms suivants : Cour Mercier, président ; Eugène J. Jalbert ; cour Champlain, Joseph A. Carrier, président ; villa Fleur de Mai, Mme Amanda Desnoyers, présidente ; villa Fleur de Laurier, Mme Vitaline Coderre, présidente ; Palme de la Victoire, Mme Mélanda Thibault, présidente.

Les officiers suprêmes qui assisteront à la convention sont les suivants : Chapelain suprême honoraire, l'abbé I. H. C. Davignon, de Manchester ; chapelain suprême actif, l'abbé Eugène Lessard, de Manville ; second chapelain suprême ; président suprême, T. G. Biron, de Manchester ; premier vice-président suprême, J. B. Gilbert, de Berlin, N. H., second vice-président suprême, le docteur Paul Denis, d'Arctic-Centre ; troisième vice-président, le docteur Z. Vadenais, de Marquette, Michigan ; secrétaire suprême, Calixte Morin, de Manchester, N. H. ; trésorier suprême, Joseph A. Boivin, avocat, également de Manchester ; médecin suprême, le docteur A. A. E. Brien, de Manchester ; les auditeurs suprêmes sont E. A. Messier, de Quincy, Mass., L. P. Côté, de Sommersworth, N. H., et Antoine Letendre, de Manchester.

Les membres de l'Association Canado-Américaine comptent sur une manifestation de langue française, à Providence, comme il ne s'en est jamais vu dans la Nouvelle-Angleterre.

L'enthousiasme règne dans les rangs, et c'est à qui contribuerait avec le plus de dévouement à l'organisation des fêtes d'août.

TERRAINS GRATIS AU VILLAGE DE LA POINTE AUX TREMBLES

EN VUE DU FLEUVE — EGLISE, COLLEGE, COUVENT.

Du débarcadère, vous verrez une grande enseigne—"**BOULEVARD BEAUDRY**". Agents sur terrains, samedi et dimanche.

Demers, Racicot, Lemay & Roy,
52 SAINT-JACQUES.

CHOC TERRIBLE

Welland, Ont., 26 — John H. Valley, anciennement de Fouthill et depuis quelques semaines à l'emploi de la "Ontario Steel and Iron Company", a éprouvé l'expérience peu banale de marcher sur un fil chargé de 12,000 volts et d'être encore vivant pour raconter les détails de l'accident.

Valley a été affreusement brûlé, des pieds à la tête, et dans sa chute sur le pavé il s'est infligé une grave blessure au cuir chevelu. Toutefois le blessé a recouvré connaissance et son médecin, M. le Dr Davis, ne désespère pas de le sauver.

GRAVE SOUPCON

Haileybury, Ont., 26 — L'enquête tenue sur le cadavre de l'inconnu trouvé avant-hier matin à Mileage, a eu lieu à Latchford, le même jour, sous la présidence du coroner Cood.

Le jury après une heure de délibération, a déclaré qu'on pouvait avoir des doutes, de soupçonner que la victime avait été jetée en bac du train. En conséquence les autorités du cirque "Cole Brothers", pour l'emploi duquel l'inconnu travaillait, auront à subir une enquête pour expliquer la mort de l'infortuné.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Fraserville, 26 — Les funérailles du seigneur W. Fraser, qui ont eu lieu hier, furent des plus imposantes.

Dans la longue suite des personnes qui suivaient en voiture : l'honorable Thomas Pelletier, conseiller législatif, de Trois-Pistoles ; l'honorable juge E. Cimon, de Québec ; M. J. G. Pelletier, Fraserville ; M. Desjardins, St André ; M. le notaire Antoine Blondeau, M. Antoine Lebel, Fraserville. Conduisaient le deuil : les fils du défunt, MM. Malcolm et Archibald Fraser, son gendre ; le lieutenant-colonel Hector Prévost, ses petits-fils Jack, Edouard et Walter Fraser, ses neveux et arrière-neveux, Alphonse Gagnon, Québec ; Gustave Stuart, Québec ; Arthur Audette et ses deux fils, d'Ottawa. On remarquait dans le cortège, le maire de Fraserville, M. L. P. Picard et les échevins S. Bell, Lachance, Desjardins, J. Hamel, l'honorable Louis Beaubien et M. Jos. Beaubien, de Montréal ; M. Cloutier, J. O. Girard, Alexandre Taché, Kamouraska ; Roger Larue, Québec ; Antoine Guilbault, Québec ; M. Taschereau, F. White Grundy, M. Côté, H. J. Pelletier, J. E. Pineau, T. Blagdon, Emile Dubé, S. C. Rioux, Dr Gilbert, M. Dubé, Dr Kane, etc., etc.

M. le curé P. Roy a chanté l'absoute assisté de M. Martin et de M. Vézina, curé de St Ludger, de Fraserville ; assistaient au service divin dans le choeur, MM. le curé Girouard, les abbés Dion, Guimont et les Frères des Ecoles Chrétiennes.

ILS SE NOIENT ENSEMBLE

New York, 26. — Saisi d'insolation alors qu'il était assis sur le bord de sa barge, le capitaine Georges Aubert perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Attirée par ses cris, sa femme arriva bientôt sur le pont. En voyant son mari qui se débattait dans les flots, elle sauta sans hésiter pour aller à son secours. Mais elle ne put réussir à le retirer et périt elle-même avec lui.

Chocolat au lait Fry

LE PLUS PUR
LE PLUS FIN
LE MOINS CHER

D. MASSON & CIE. A 7 19,26 AGENTS MONTREAL ET TORONTO

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. VENDREDI, LE 26 JUIN 1908.

Cette Grande Vente De Blouses en Lingerie

(SE CONTINUERA SAMEDI)

L'immense quantité de ces blouses était si énorme que vous trouverez à ce rayon, samedi, la même variété de ces jolis vêtements, bien que nous en ayons vendu hier, toute la journée. Les mêmes dessins exquis, valant 2.50, 3.00, 3.25 et 3.50 offerts à chacun **1.75**

C'était un achat de blouses réellement gigantesque et des plus jolies ; il n'y en avait pas que quelques-unes d'une beauté insurpassable, mais toutes celles de la collection sont belles. C'est pourquoi vous pourrez encore en acheter demain, sans crainte.

NOUVEAUX ARTICLES D'ETE

Pour les voyages de fin de semaine

Allez-vous vous promener demain ? Nous pouvons vous aider à agrémenter votre voyage avec ces valeurs réellement attrayantes dans des articles que vous aimez à porter.

VALEURS QU'ON TROUVE ICI SPECIALEMENT.

PARASOLS EN SOIE

A environ moitié prix

Venant de chez le manufacturier—soie pure dans les plus nouvelles dispositions de couleurs de la saison, unie, à raies, de Dresde, et les nouveaux effets cretonne vert et blanc, noir et blanc, mauve et blanc, pongée et toutes les meilleures couleurs, et surtout de jolis effets de Dresde.

Poignées en bois naturel et porcelaine, droites et courbées, avec glands de soie, ruban ou boucles de soie. Au beau milieu de la saison, ce qui est surtout remarquable, nous offrons des parasols de 4.00, 4.50, 5.00 et 6.50 pour, chacun **2.95**

LONGS GANTS EN SOIE

Une qualité régulière de 1.75 pour, la paire **.98**

Cela en dit plus que les mots sur la signification de cette offre. 350 paires, 26 pouces de long, tout pure soie, avec poignets mousquetaires bien faits.

Vous pouvez les choisir noirs, crème et tan.

BLOUSES EN SOIE JAPONAISE

Valant au moins $3.50 — **1.95**

Blouses en soie japonaise fraîches pour l'été, qui se lavent bien, élégamment taillées et faites pour durer. Elles sont ouvertes en avant et par plis tout autour. Ce ne serait pas trop d'en demander 3.50, et, cependant, nous les offrirons demain, à, chacune **1.95**

OXFORDS D'ETE POUR DAMES

Ces nouveaux souliers de 2.50 et 3.00, samedi **1.79**

Il y a une bonne collection de styles en cuir verni et chevreau vici, au choix, pour samedi.

Ce sont les mêmes élégants Oxfords d'été qui ont fait les délices de centaines et de centaines de dames bien mises, au cours de ces dernières semaines.

Ils sortent de la manufacture et ont été expédiés directement à notre magasin durant cette semaine.

Ils sont faits sur les modèles américains et se vendent régulièrement 2.50, 2.75 et 3.00.

Samedi, la paire **1.79**

Il y a quelques points désassortis dans les tans, car ils deviennent maintenant très rares.

JUPES D'ETE DE 5.00 POUR 3.50

Jupes de promenade pouur l'été, en linon, en piqué ou en duck, 3 différents styles, tous nouveaux, jolis et élégants. Il y en a en pointe tout autour avec 2 plis au bas ; d'autres sont joliment plissées et les autres sont avec panneaux et garnies de boutons de nacre blanc. Chacune de ces jupes vaut 5.00. Samedi, chacune **3.50**

POUR LE BAIN

Costumes en alpaga pour le bain	2.75, 3.75 et 4.50
Casquettes de bain	.50
Pantoufles de bain	.90

UNE OFFRE DE CHAPEAUX

Un Chapeau de $12.00 pour $2.95 ?

Il y en a quelques-uns de cette valeur dans l'offre unique que contiendra notre salon, demain, pour vous. D'autres valent 5.00, 7.50 et 10.00.

Le Nouveau Magasin de Chaussures

DE LA RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

J'attire tout particulièrement l'attention de mes nombreux amis et clients sur le fait que mon nouveau magasin de chaussures est situé au No

659 rue St Catherine O.

Entre les rues Crescent et Bishop

Mes assortiments choisis avec soin, de chaussures de qualité supérieure, pour hommes, femmes et enfants, feront de ce magasin de chaussures de la partie ouest, l'établissement favori des familles.

Nous faisons toujours une spécialité des chaussures confortables pour dames et enfants.

REMARQUEZ LA NOUVELLE ADRESSE.

G. H. Featherston

659 RUE STE CATHERINE OUEST,
2ième porte à l'ouest de la rue Crescent.

TEMPERATURE

Vent modéré de l'ouest, beau et modérément chaud.

Samedi, beau et plus chaud.

LE TRES HONORABLE SIR CHARLES FITZPATRICK — SIR HENRI TASCHEREAU — SIR WILLIAM FALCONBRIDGE.

Le plus haut honneur judiciaire que la couronne Britannique puisse conférer à l'un de ses sujets est celui de conseiller privé de Sa Majesté. Bien que cette distinction semblât devoir inévitablement échoir à sir Charles Fitzpatrick, nous n'en sommes pas moins réjoui de la voir arriver si tôt. Il nous suffit de dire qu'elle est placée sur une tête équilibrée, qui n'en déparera pas l'éclat et n'en affaiblira pas les responsabilités.

Nous avons été, l'an dernier, péniblement surpris de voir l'hon. M. Henri Taschereau, le nouveau juge en chef de la Cour d'Appel, oublié dans la distribution des honneurs royaux. Ce vide est comblé, et nous en félicitons le Barreau de Montréal autant que le nouveau titulaire. La qualification n'ajoutera rien, naturellement, au grand respect qui s'attache à la personne de sir Henri Taschereau ni à l'admiration générale provoquée par ses hautes qualités intellectuelles; mais, c'est une satisfaction de savoir que ceux d'entre nous qui ont mérité sont appréciés en

C'est aussi une joie bien légitime, et partagée par une multitude d'amis, pour la famille remarquable dont sir Henri est le chef et sur laquelle il fait rejaillir cette distinction enviée entre toutes.

Sir William Falconbridge n'est pas de notre province, mais sa renommée n'est pas limitée au Barreau auquel il distribue la justice. Nous offrons aussi nos félicitations à cet homme distingué, dont les lumières appartiennent au pays tout entier.

ENCORE UNE DIFFICULTE DE JURIDICTION

Monsieur Arthur Globensky, C. R., le représentant du gouvernement provincial de Québec, auprès du Parlement fédéral, arrive d'Ottawa, où il devait combattre le bill pour incorporer la "Dominion Power Development Co." qui semble, à première vue, être un nouvel empiètement sur les attributions locales. L'étude de la mesure a été remise au 2 juillet prochain. Nous en parlerons demain.

NOS MINISTRES

L'hon. W. Weir, trésorier provincial était ce matin aux bureaux du gouvernement.

NOS SYMPATHIES AU DOCTEUR BELAND

La "Presse" offre ses sympathies à M. le Dr Béland, député du comté de Beauce aux Communes, qui vient d'être si cruellement éprouvé par la mort de sa femme.

NOUVEAU POSTE DE POLICE

L'entrepreneur F. X. Aubé a obtenu pour la somme de $24,942, le contrat pour la construction du nouveau poste de police, No 13.

INCENDIE A SAINT-LOUIS

Un hangar a été incendié, hier soir, chez M. Rich, No 22, rue Young, à Ville Saint-Louis. C'était la propriété de M. Grenier, No 719 rue Clark. Les dommages sont d'une centaine de dollars.

LES CHAMPS DE BATAILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 26. — Les autorités municipales d'Ottawa ont voté une souscription de $1,000, pour le rachat des champs de bataille à Québec.

UNE RUE S'ENFONCE

La " Petite rue Champlain," de Québec, menace ruine.—On sera forçé de l'abandonner.

Vue de la Petite Rue Champlain, à Québec, dont une partie s'est enfoncée hier matin. A l'arrière-plan on peut voir la partie de cette rue qui fut ravagée par l'éboulement du cap en 1887.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 26 — Une antiquité québecquoise qui menace de disparaître. Tous les touristes ont passé par la petite rue Champlain, au pied de l'escalier qui conduit à la haute ville. Or ce matin, sur une distance de 20 pieds au moins, le pavé s'est effondré dans cette rue qui fait un peu penser à celles qu'on voit dans les représentations cinématographiques du Maroc, et on craint que le reste de la rue ne suive.

C'est pourquoi des précautions immédiates ont été prises. Le dégât s'est produit en face de l'ascenseur.

Le sol à cet endroit ne repose sur aucun roc et autrefois les flots du fleuve montaient à quelques pieds à peine de la rue Champlain actuelle. On peut s'expliquer le travail de désagrégation que l'eau a pu faire sous la rue.

MISSIONNAIRES A CEYLAN

Deux jeunes Pères Oblats, MM. Lortie et Larose, partiront bientôt pour exercer leur zèle évangélique dans un lointain pays. -- Ce sont deux Montréalais qui feront, là-bas, honneur au nom canadien-français.

Deux de nos jeunes compatriotes, ministres de Jésus-Christ, partiront prochainement pour les missions d'Asie, et c'est Montréal qui aura eu l'insigne honneur d'avoir envoyé les deux premiers prêtres canadiens-français, à Ceylan.

Les RR. PP. J. F. Albert Lortie et L. Larose, tous deux de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée, viennent d'être désignés par leurs supérieurs de Rome, pour remplir des fonctions importantes au collège Saint-Patrice, de Jaffna, Ceylan. C'est un grand collège classique pour les indigènes, et les RR. P.. Oblats en ont la direction.

Les deux jeunes et vaillants missionnaires sont en visite chez leurs parents, en attendant leur départ pour le lointain pays qui leur a été assigné. La date de la séparation a été fixée à la fin de juillet.

Le père Lortie est le plus jeune des deux missionnaires. Il a vu le jour en 1882. Il passa un an au collège Sainte-Marie, puis termina de très brillantes études au collège Loyola, sous la direction des RR. PP. Jésuites. Il possède également bien l'anglais et le français. En 1904, le futur missionnaire entrait

Le révérend Père J. F. Albert Lortie, O.M.I., qui a été nommé professeur au collège St Patrice de Ceylan.

Le rév. Père L. Larose, O.M.I., qui partira prochainement pour le collège St Patrice de Jaffera, Ceylan.

au noviciat des RR. PP. Oblats, à Lachine et, de là, se rendit au scholasticat du même ordre, à Ottawa, où il était ordonné prêtre, le 13 juin dernier. Il recevait le même jour sa nomination pour l'île de Ceylan.

Le révérend Père Ludovic Larose, O. M. I., est entré au juniorat le 2 septembre 1896 et au noviciat des RR. PP. Oblats, le 1er août 1901 et le 25 mai, 1907, il était ordonné prêtre. Il est le fils de M. Victor Larose, No 417 de la rue Maisonneuve.

Les deux jeunes religieux sont très bien doués et ils auraient certainement fait leur marque parmi leurs compatriotes; mais l'autorité a commandé et c'est avec joie qu'ils entreprendront le lointain voyage, — 13,000 milles, — qui les séparera de leur sol natal et de tous les êtres qui leur sont chers.

Le choix dont les RR. PP. Lortie et Larose ont été l'objet, de la part de leurs supérieurs, est un éloquent tribut payé à leur intelligence et à leur esprit d'initiative.

Nul doute qu'ils transporteront sur le sol étranger, le zèle évangélique qu'ils auraient déployé parmi nous, et ce, pour la plus grande gloire de Dieu.

A LA POLICE

On procède à l'enquête dans l'affaire du Roumain Piétro Gey, 366 Iberville, accusé d'avoir dévalisé l'un de ses compatriotes.

Dosithé Landry, un bambin de quinze ans, domicilié rue Chambord, est accusé d'avoir pénétré dans une épicerie pour y commettre un vol.

Alfred Rogers et Andrew Borgan sont accusés de tentative de vol.

UN DEPUTE EN DEUIL

M. H. S. BELAND, DEPUTE DE BEAUCE, DEPLORE LA MORT DE SA FEMME.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Joseph de Beauce, 26. — Mme H. S. Béland, épouse du Dr Béland, député de Beauce aux Communes, est décédée hier à sa demeure de Saint-Joseph de Beauce.

Mme Béland n'avait que 38 ans; elle laisse, pour déplorer sa perte, outre son mari, deux enfants qui pleureront la mort si précipitée de leur mère.

Les funérailles auront lieu lundi, le 29 du courant, à 10 heures du matin à Saint-Joseph de Beauce. Le train du Québec Central qui quitte Québec à 8 hrs. du matin rendra ses voyageurs à temps pour les funérailles.

CETTE AFFAIRE DE LIBELLE

M. Alex. Viger, directeur gérant du journal les "Dépêches", accusé de libelle par M. Ed. Lepage, a comparu, ce matin, devant M. le magistrat Lafontaine et a protesté de son innocence.

L'enquête dans cette affaire aura lieu le 3 juillet prochain.

1 VOTE **LA "PRESSE"** 1 VOTE

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

26 Juin 1908.

ENTRE MONTREAL ET MARSEILLE

Une ligne directe de navires sera établie entre ces deux grands ports, dès que le Sénat français aura ratifié le traité Franco-Canadien. —Entrevue donnée par M. G. W. Stephens.

La correspondance suivante échangée entre M. G. W. Stephens, président de la Commission du Port de Montréal et les autorités maritimes de Marseille (France) nous a été transmise, ce matin, par la Chambre de Commerce, et nous sommes informés que la Chambre va s'occuper immédiatement de la question:

"8 Place de la Bourse,
Marseille, 13 juin 1908.

Monsieur G. W. Stephens,
Président de la Commission du Port de Montréal.

Monsieur:

Nous venons vous rappeler l'entretien que N. S. Turcat, président de la Société pour la Défense du Commerce, eut l'honneur d'avoir avec vous, lors de votre passage à Marseille en mars dernier.

"Vous connaissez les importants travaux de la Société pour la Défense, et le soin avec lequel elle étudie les questions touchant au développement et à l'amélioration du commerce de notre ville.

"Nous vous envoyons par le même courrier le numéro d'aujourd'hui du journal de la Société pour la Défense, où il est justement parlé de l'accord franco-canadien: vous lirez sans doute cet article avec intérêt.

"La Société pour la Défense fera tout le possible dans sa sphère pour que l'accord franco-canadien soit ratifié, et s'il en était ainsi, nous réussirons, sans doute, à faire établir une ligne directe de vapeurs de Marseille au Canada.

"Cela permettrait d'établir de profitables relations commerciales entre notre ville et votre pays, et nous venons vous demander s'il vous serait possible de nous indiquer des adresses de deux ou trois maisons de premier crédit, avec lesquelles nous serions disposés d'essayer d'entrer en relations dès à présent.

"En vous remerciant d'avance de votre obligeance et en attendant le plaisir de vous lire, nous vous présentons, monsieur, nos salutations empressées.

Signé:

TURCAT & GAUBERT."

M. G. W. Stephens, président de la Commission du port de Montréal, l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'établissement d'une ligne directe entre Montréal et Marseille.

Aussitôt que le traité canadien sera ratifié par le Sénat français, une ligne directe de steamers sera établie entre Marseille et Montréal.

Toutes ces questions ont été négociées et traitées par M. G. W. Stephens lors de son dernier voyage en Europe.

ENTREVUE DE M. E. W. STEPHENS

Le reporter maritime de la "Presse" a rencontré ce matin, M. G. W. Stephens, président de la Commission du Port. Questionné au sujet de la nouvelle ligne directe de navires, qui sera établie dès que le traité canadien sera ratifié par le Sénat français, M. Stephens a parlé comme suit:

"Aussitôt le traité ratifié, une ligne de steamers sera établie entre le port de Montréal et Marseille.

"Cette question de la plus haute importance a été débattue longuement, il y a deux mois passés, entre M. Turcat, président de la "Société pour la protection du commerce de Marseille" et le président de la Commission du port de Montréal. Une conférence eut alors lieu à Marseille entre les parties intéressées ayant en vue l'augmentation du commerce international entre les deux contrées.

"Les marchands de Marseille désirent très ardemment que ce nouveau commerce s'établisse, que ce nouveau débouché se développe rapidement. Ces messieurs encouragent de toute la force de leur influence l'établissement de cette ligne directe, qui resserrera les relations commerciales entre les deux ports. Il y aura donc de ce fait un large débouché, pour les céréales canadiennes surtout, et pour tous les produits en général.

"Ceux-ci auront un bel avantage à être expédiés dans le sud de la France, dont Marseille est comme la porte toute ouverte.

"Cet état de choses ne peut que montrer sous un jour plus grand encore l'importance vitale qu'il y a pour nous d'augmenter les facilités, déjà nombreuses dans notre port, et à sauvegarder ainsi le commerce que nous possédons déjà et les affaires sans cesse grandissantes que le port de Montréal est appelé à voir se manifester, en autant que le port aura pour les navires toutes les accommodations.

"Et ce fait d'une nouvelle ligne montre encore l'importance première d'avoir à Montréal dans le plus bref délai possible, des cales-sèches et des bassins d'échouage, afin de donner aux propriétaires de navire la protection requise par leurs intérêts. On pourrait en dire autant en faveur de tous ceux qui font le commerce en passant par le Saint-Laurent pour atteindre Montréal, et qui ont raison de demander que le port de la métropole soit le mieux outillé à tous les points de vue, et spécialement qu'il possède des cales-sèches, si utiles, et pour ainsi dire, si indispensables à tout grand port de commerce".

POUR LES VICTIMES DE LA CATASTROPHE

La "Presse" accuse réception des dons suivants pour les victimes du terrible feu de Trois-Rivières :

Emilien Roy, Saint-Jean	$10.00
Madame E. Roy, Saint-Jean	10.00
La maison Guilbault, Desparois et Garneau, chapeliers, 244 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, chapeaux pour un montant de	102.70
M. et Madame Armand LaVergne	5.00
Un ami	1.00
MM. Larin et Guérard, entrepreneurs-plombiers	10.00

UNE REQUETE NON AVENUE

MONTREAL REFUSE DE PRETER 40 CONSTABLES A QUEBEC POUR LES FETES DU IIIe CENTENAIRE.

La commission de police a refusé de se rendre au désir de la ville de Québec qui demandait quarante constables pour les fêtes du tricentenaire. Il a été démontré par le chef Campeau que Montréal ne possède pas assez d'agents poru sa propre protection.

LES RAVAGES DE LA TEMPETE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Eugène, 26. — Vendredi dernier, vers 7 hrs p.m., une terrible tempête s'est abattue sur notre village causant des dommages considérables. Une grange a été complètement rasée, plusieurs maisons ont été enlevées de leurs fondations et plusieurs toits transportés à une grande distance.

LA FAILLITE DES NOUVEAUTES

LES ARTISTES FRANCAIS ONT COMPLETE LEURS DEPOSITIONS, HIER, AVANT LEUR DEPART POUR PARIS.

MM. V. Heurion, Paul Marcel, Fleury, LeClercq, Mlle Rose de Luys et Mme R. Neumann, artistes du Théâtre des Nouveautés ont été examinés de nouveau, hier après-midi, sur les témoignages qu'ils ont rendus à l'enquête préliminaire dans la cause de MM. R. J. Demers et G. L. Gagné, anciens directeurs de la Compagnie des Théâtres de Montréal. Tous ont maintenu leur premier témoignage tel que rapporté par le sténographe, à l'exception de M. Heurion, qui a fait corriger quelques erreurs qu'auraient commises le sténographe.

Tous ont ajouté qu'ils avaient continué à jouer du 8 au 21 avril sur représentations de MM. Demers et Gagné, qui leur avaient promis de les payer.

Ces témoignages serviront au procès qui a été remis au terme de septembre. Ces artistes pourront maintenant quitter Montréal comme ils se le proposent depuis la faillite des Nouveautés.

EST-CE UN ALIENE ?

Le nommé Robert Browning, qui était accusé d'avoir perçu de l'argent pour le "Fresh Air Fund", a été envoyé à l'asile pour être examiné quant à son état mental.

LES VOLS DANS NOS CAMPAGNES

LE MAGASIN DE M. J. P. BROWN M. P., RECOIT POUR LA SECONDE FOIS LA VISITE DES CAMBRIOLEURS.

Saint-Chrysistôme, 26. — Pour la seconde fois depuis l'automne dernier, M. J. P. Brown, député au parlement fédéral pour le comté de Chateauguay, a reçu la visite des cambrioleurs.

Dans la nuit de mercredi des voleurs se sont introduits dans son magasin après avoir enfoncé deux portes. Une sur le devant de l'établissement et l'autre en arrière. Ils ont brisé le registre, qui heureusement ne contenait qu'une somme de 15 cents. Ils s'emparèrent alors de plusieurs habits qu'ils emportèrent avec eux.

On suppose que ce sont les mêmes individus qui ont opéré ces jours derniers à Valleyfield. Ils ont dû venir jusqu'à Saint-Chrysostôme en passant par St Louis de Gonzague. On rapporte en effet, que des vols assez considérables ont été commis dans ce dernier endroit, mardi sir.

D'IMMENSES USINES

SERONT INCESSAMMENT CONSTRUITES PAR LA "IMPERIAL LOCOMOTIVE & MACHINE WORKS" A LACHINE.

Il a été annoncé officiellement que la compagnie "Imperial Locomotive and Machine Works" va construire d'immenses usines à Lachine.

Cette compagnie est composée de riches capitalistes d'Angleterre. Les usines qu'elle va faire construire incessamment vont être les plus considérables du genre sur l'île de Montréal.

Les plans pour cette immense entreprise ont été reçus hier par la "Trust & Loan Company of Canada" et remis à M. H. C. Stone, architecte de Montréal, qui devra préparer les spécifications et les soumettre aux entrepreneurs. Ces derniers devront commencer les travaux en juillet.

Sir Vincent Caillard est le président de la nouvelle compagnie.

AUX SALONS ARTISTIQUES

Samedi, 27 courant, M. L. Creton, gérant des Salons Artistiques, 88 St Denis, donnera une grande soirée complimentaire aux habitués des Salons et à leurs amis. Avis donc à qui de droit désirant passer une agréable soirée.

Demain matin, Mgr l'archevêque reprendra sa visite pastorale. Sa Grandeur se rendra à **Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus.**

SANGSTER IRA AUX ASSISES

LE PRETENDU MEURTRIER DU JEUNE DELORME, DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SUBIRA SON PROCES.

Le prétendu meurtrier du cultivateur Delorme, de Saint-Vincent de Paul, Wm. Sangster, après enquête devant M. le magistrat Lafontaine, a été condamné à subir son procès en cour du Banc du Roi.

On sait que Sangster s'est constitué prisonnier entre les mains de la police newyorkaise, en affirmant être l'un des bandits qui avaient expédié Delorme dans l'éternité.

ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE

Tous les cercles et cours de sociétés de Secours Mutuel de la paroisse du Sacré-Coeur voudront bien se réunir sur la rue Plessis, au coin de la rue Ontario, dimanche le 28 courant, à huit heures précises. Il y aura là une fanfare, un char St Jean-Baptiste et les commandants de la section Sacré-Coeur. Le départ se fera de là à huit heures et quart pour se rendre en procession au Carré Papineau rejoindre les autres Sections de la partie Est et toutes les autres Sections de la ville qui sont toutes invitées à prendre part à cette démonstration.

La procession générale défilera du Carré Papineau par les rues Lagauchetière, Maisonneuve, Ste Catherine, Fullum, Ontario, Amherst, Ste Catherine, Visitation à l'église St Pierre où aura lieu la messe. Il y aura fête champêtre le soir à St Pierre tel que chants, musiques, discours, etc.

PRECAUTION A PRENDRE

POUR N'AVOIR PAS ATTENDU LES POMPIERS PRES DE L'AVERTISSEUR, QUELQU'UN A FAILLI ETRE CAUSE DE LA MORT D'UN BEBE.

Ceux qui sonnent l'alarme devraient bien rester auprès de l'avertisseur pour dire aux pompiers où se trouve l'incendie. Pour n'avoir pas pris cette précaution, hier, quelqu'un, pourtant bien intentionné, a failli être cause qu'un bébé de sept mois fût rôti tut vif.

Un incendie s'était déclaré chez un nommé Parker, 94 rue Roy, et, au lieu d'aller sonner l'alarme à l'angle de cette rue et de l'avenue Coloniale, quelqu'un alla à l'angle des avenues des Plus et Laval, puis s'en alla. En arrivant, les pompiers ne virent rien et s'en retournèrent.

Pendant ce temps, ça commençait à flamber fort, les voisins s'excitaient, attendaient les pompiers dans une angoisse facile à comprendre. Une voisine téléphona au département des alarmes qui renvoya les pompiers. Ceux-ci ne perdirent pas de temps. En quelques minutes, ils s'étaient rendus maîtres des flammes.

Dans la cuisine, on trouva près du poêle éteint un bébé qui dormait profondément. Inutile de dire qu'ils le sortirent immédiatement. Les dommages à la maison sont assez élevés.

On se demande comment cet incendie a pu se déclarer. Le poêle était éteint, aucune fournaise n'était naturellement allumée. Il n'y avait personne à la maison pour l'instant. Les prévôts d'incendie feront une enquête à ce sujet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

A L'OCCASION DE SON DEPART POUR NEW YORK, L'ASSISTANT-GERANT DE LA BANQUE DE COMMERCE EST L'OBJET D'UNE JOLIE DEMONSTRATION.

A l'occasion de son départ pour New York où il va prendre la position d'assistant-gérant de la succursale qu'y possède la Banque Canadienne de Commerce, M. C. D. Mackintosh, assistant-gérant de cette banque à Montréal, a été à midi l'objet d'une démonstration de sympathie de la part d'un groupe d'hommes d'affaire de Montréal.

Il y a eu, au "Montreal Club", édifice des télégraphes du Pacifique, rue de l'Hôpital, un banquet en son honneur auquel présidait M. D. W. Campbell, gérant de la ligne Elder-Dempster.

Il n'y a pas eu de discours, cependant M. Campbell a présenté au héros de la fête une superbe coupe or et argent, en souvenir de ses amis à Montréal. En quelques paroles, il a exprimé le regret que les hommes d'affaire de Montréal éprouvaient du départ de M. Mackintosh. Il a fait l'éloge du récipiendaire, montrant comment il s'était acquis l'estime de tous ceux qui avaient affaire à lui et l'amitié de tous ceux qui avaient été à même de voir comment il s'acquittait de ses multiples et difficiles devoirs.

M. Mackintosh a remercié ses amis de la preuve d'affection qu'ils lui montraient et les a assurés que ce n'était pas sans regret qu'il quittait Montréal et surtout ses amis qui lui témoignaient une sympathie si précieuse.

Etaient présents: MM. D. J. Hughes, A. F. Riddell, G. G. Foster, C.R., Rugh Mathewson, B. Austin, R. A. Dunton, D. W. Campbell, A. H. B. Mackenzie, Smeaton White, A. Guy Ross, l'honorable T. Berthiaume, James Crathern, E. C. Norseworthy, T. Labatte, le colonel Smart, Howard Wilson, John Macfarlane, G. A. Greene, G. E. Martin, C.R.

M. Smeaton White, gérant général de la "Gazette", occupait le fauteuil du vice-président.

IL TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Claire de Dorchester, 26. — Georges Ouellet, un ouvrier, de cette paroisse, s'est blessé assez gravement, en tombant d'un échafaud.

Il était à travailler à la construction de la nouvelle école élémentaire du rang de la Caroline, quand perdant l'équilibre, il tomba d'une hauteur de vingt pieds.

Ses compagnons de travail accoururent immédiatement à son secours et le transportèrent chez le Dr Noé Chabot, qui lui prodigua les soins nécessaires.

La malheureuse victime devra prendre un repos de quelques semaines.

Ses blessures sont plutôt douloureuses que graves.

LA QUOTIDIENNE

VENDREDI, LE 26 JUIN, 1908.

C'est aujourd'hui le 178ième jour de l'année. Bientôt, dans trois ou quatre jours, nous aurons une nouvelle lune. C'est une époque de marasme et de folies. L'intelligence universelle est aberrée : on adore des veaux d'or et l'on porte des moutons en triomphe. La femme née ce jour aura un caractère parfait. Discrète et bonne elle saura rester femme. Douée d'une grande impressionnabilité elle fera le bonheur de son entourage. L'homme sera un savant, un industriel ou un regrattier. Le savant mourra pauvre, l'industriel finira en prison et le regrattier deviendra millionnaire. La jeune fille née ce 178ième jour sera mélancolique. Elle devra abandonner la lecture des romans insipides. Le garçon sera un forcené. Sa vie sera une charge continuelle contre le mauvais sort. Il mourra dans un cloître de Carmes.

LA FETE DU JOUR—Fête du Sacré-Coeur de Jésus.

L'AN DERNIER — Un joueur de baseball est condamné à la prison pour avoir frappé l'arbitre, à Toronto.

LUX.

AU MOYEN DE FAUSSES CLEFS

DES RODEURS PENETRENT DANS UN LOGIS ET S'EMPARENT D'UNE SOMME DE $60.

Les rôdeurs de jour ont accompli un nouvel exploit hier après-midi. Munis d'une fausse clef, ils ont pénétré dans le domicile de M. Durocher, 185a rue Sainte-Elisabeth, et ils se sont emparés d'une somme de $60.

Les détectives Trudel et Leboeuf ont été chargés d'éclaircir ce vol mystérieux.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

CARDINAL — A Montréal, le 19 juin 1908, au No 784 rue Lafontaine, l'épouse de M. Wilfrid Cardinal, machiniste, un fils, baptisé Joseph-Norbert-Jérôme-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Bisson, oncle et tante de l'enfant.

DECES

DESJARDINS — A Montréal, le 26 juin 1908, à l'âge de 1 an et 22 jours, Joseph-Edouard, enfant bien-aimé de Magloire Desjardins, constable. Les funérailles auront lieu dimanche, le 28 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 365 rue Laval, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT — Au boulevard Saint-Paul, le 25 juin 1908, à l'âge de 11 ans et 5 mois, Alfred, enfant de M. Henri Hébert. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 87, 21ème Avenue, pour se rendre à l'église de la Ville Saint-Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu d'ela sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WISSELL — A la ville Saint-Louis, à l'âge de 28 ans, 4 mois et 3 jours, Marie-Valentine-Herminie Grouix, épouse bien-aimée de Samuel Wissell, premier contremaître de la M. L. H. and Po. Co. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 du courant, à 8½ a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 487 rue Clarke, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus, ville Saint-Louis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

199—2